

NOTRE VOLONTE

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945

N° 8 (45) - JANVIER-FEVRIER 1954

18, Rue des Messageries - PARIS-X* - Tél.: PRO. 44-69

POUR LE RENFORCEMENT DE NOTRE UNION

Deux mois à peine se sont écoulés depuis le début de l'année 1954, et déjà nous pouvons constater avec satisfaction, que la popularité de notre Union ne fait que croître parmi les Anciens Combattants Juifs et qu'elle continue à occuper la place d'honneur qui lui revient dans la communauté juive de France. Cette popularité est due, à son activité inlassable dans tous les domaines et avant tout, pour la défense et la sauvegarde des intérêts des Anciens Combattants et Victimes de la guerre.

La sympathie que rencontre notre organisation s'est à maintes occasions manifestée. La grande masse des Anciens Combattants à toujours répondu chaleureusement aux appels de notre Union. C'est ainsi que notre cérémonie commémorative du Souvenir en juin dernier, au Cimetière de Bagneux, a dépassé en ampleur toutes les cérémonies des années précédentes.

Notre tombola de solidarité a obtenu un succès éclatant permettant à un grand nombre de nos orphelins de guerre de jouir d'agréables vacances et de soulager la détresse de nombreux

PAR
le Docteur DANOWSKI

camarades invalides et malades nécessiteux.

Notre grand meeting du 8 octobre dernier, contre la ratification des traités de Bonn et de Paris, et notre participation au meeting de novembre dernier à la Salle de la Mutualité, ont été deux manifestations éclatantes de notre irréductible opposition à la remilitarisation de l'Allemagne qui entraînerait le renouvellement du passé tragique.

A la lumière de ces faits, l'on comprend que notre campagne de recrutement ait porté ses fruits. Ces dernières semaines, cent nouveaux adhérents, ont rejoint nos rangs. En outre, beaucoup de camarades, qui, depuis de longues années, avaient cessé de verser leur cotisation, viennent maintenant d'eux-mêmes, se mettre à jour et renouveler leur carte d'adhérent.

Les premiers résultats de notre campagne de recrutement montre l'intérêt croissant que les Anciens Combattants portent à notre Union. Et s'il en est ainsi, c'est parce qu'ils savent que, chaque fois, quand il est nécessaire d'agir en leur faveur, notre organisation ne manque jamais à son devoir et leur réserve un accueil fraternel.

Bientôt nous fêteront le dixième anniversaire de la création de notre Union. Nous nous devons de faire de cette fête une grande manifestation d'amitié et d'unité de tous les Combattants Juifs et de renforcer notre grande Union, afin qu'elle puisse continuer à assumer avec succès les tâches qui lui incombent.

Mettons tout en œuvre pour réaliser l'unité des Anciens Combattants. Apportons à notre Union notre concours loyal et désintéressé pour l'accomplissement de ses tâches, en faveur de ses adhérents, de tous les Anciens Combattants Juifs !

Notre Union s'adresse à la Conférence de Berlin

Le Bureau des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs, réuni le jour de l'ouverture de la Conférence des Quatre à Berlin, exprime sa satisfaction qu'une telle rencontre ait pu être réalisée, et l'espoir que ses participants sauront rechercher et trouver des solutions pacifiques à toutes les questions litigieuses internationales.

L'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs, fidèle aux aspirations d'innombrables Anciens Combattants et Victimes de guerre, qui a depuis des années, en accord avec les décisions de l'U.F.A.C., lutté pour des négociations entre les grandes puissances, s'adresse à la Conférence, pour lui demander de rechercher, concernant tout particulièrement la sécurité en Europe, une solution pacifique du problème allemand.

L'Union rappelle à cette occasion, son opposition à l'Armée Européenne, car celle-ci consisterait à rendre les armes aux bourreaux des millions d'hommes, de femmes et d'enfants innocents, et à constituer une nouvelle Wehrmacht revancharde, grave danger pour la Paix.

Le Président : Dr DANOWSKI.

Paris, le 25 janvier 1954.

Deux arrêts de la Cour de Cassation CONDAMNENT L'ANTISÉMITISME

1°) La Cour de Cassation vient de se prononcer sur deux procès intentés à des journaux antisémites par la Fédération des Associations d'Anciens Combattants et Volontaires Juifs. La première affaire concerne des articles violemment antisémites publiés par « Aspects de la France » en 1950. Cet hebdomadaire fut condamné par la 17^e Chambre du Tribunal correctionnel le 10 février 1951, à deux reprises à la peine de 35.000

famait la Résistance. Malgré des attendus qualifiant sévèrement l'auteur et son ouvrage, le Tribunal, en février 1951, a relaxé Maurice Bardèche.

Sur appel des deux plaignants et du parquet, la 11^e Chambre de la Cour de Paris a condamné Maurice Bardèche à 50.000 frs d'amende, un an de prison ferme, l'interdiction de la vente, la saisie et la destruction de son livre « Nuremberg ou la terre promise ». Les parties civiles obtenaient un franc de dommages et intérêts et 10 insertions de 10.000 frs chaque.

C'est à propos de cet arrêt que la Cour de Cassation vient de rejeter le pourvoi formulé par Maurice Bardèche qui demeure ainsi définitivement condamné à 50.000 frs d'amende et un an de prison ferme. Son livre demeure interdit et doit être saisi et détruit. Par contre, les parties civiles sont, cette fois encore, déclarées irrecevables.

La jurisprudence de la Cour de Cassation en effet est constante sur ce dernier point : les parties civiles ne peuvent être déclarées recevables que dans le cas où elles ou leurs membres auraient été nommément désignés, ce qui n'a pas eu lieu dans ces deux affaires. La Fédération ainsi que le Comité d'Action de la Résistance étant intervenus au nom de collectivités qui dépassaient le cadre de leur groupement. Mais le but que se proposaient, tant les Anciens Combattants Volontaires Juifs que les Résistants, en intentant ces procès était tout d'abord de provoquer la diligence du parquet et d'obtenir ainsi :

1°) l'incrimination et la poursuite d'« Aspects de la France » en vertu de l'article de la loi sur la presse qui concerne la répression de la diffamation à l'égard des collectivités ;

2°) l'incrimination du parquet et la poursuite de Maurice Bardèche, non plus pour le même chef d'inculpation, mais pour apologie de crime de meurtre. Ainsi l'action des Combattants Juifs et des Résistants a été déterminante puisqu'elle a déclenché l'intervention du parquet.

Une fois ce résultat obtenu, les deux groupements entendaient être présents à la barre et par la voix de leurs conseils, M^{rs} Gilbert Heissmann, Claude Lévy et Jacques Mercier, exposer une argumentation complémentaire à celle du substitut et étayer l'accusation au moyen d'une documentation nombreuse et précise. L'initiative des parties civiles a donc obtenu son plein effet et grâce à elles le maximum d'efficacité a été atteint puisque aujourd'hui la Cour de Cassation vient de reconnaître à titre définitif la réalité des délits et crimes commis et la nécessité d'en assurer la répression.

Ainsi, la Fédération des Associations d'Anciens Combattants et Volontaires Juifs et le Comité d'Action de la Résistance ont, par ces deux arrêts, créé un précédent qui, avec l'autorité de la Cour de Cassation, pourra dorénavant être invoqué contre toute diffamation antisémite et antirésistante ainsi que contre toute apologie de la barbarie nazie.

PAR
M. VANIKOFF

Président de l'Association des Anciens Combattants Juifs des deux guerres

frs d'amende, un franc de dommages et intérêts à la partie civile et l'insertion du jugement dans cinq journaux. Sur appel du journal condamné, la 11^e Chambre de la Cour de Paris confirma le jugement entrepris, mais émettant sur l'élévation de la peine, éleva l'amende à 50.000 frs. Toutefois, elle déclara la partie civile irrecevable.

Sur pourvoi de l'hebdomadaire antisémite « Aspects de la France », l'arrêt de la Cour d'Appel de Paris est confirmé par la Cour de Cassation purement et simplement. Nul recours n'étant plus possible, « Aspects de la France » demeure définitivement condamné pour diffamation à l'égard de la collectivité juive à la peine de 50.000 frs d'amende.

2°) Sur la plainte de la Fédération des Associations d'Anciens Combattants et Volontaires Juifs, représentée par son président, M. Maurice Vanikoff, et du Comité d'Action de la Résistance, représenté par son président, le général Cochet, auxquels s'était joint le parquet, l'écrivain antisémite Maurice Bardèche, beau-frère de Robert Brasillach fusillé pour intelligence avec l'ennemi, a été poursuivi devant la 17^e Chambre correctionnelle du Tribunal de la Seine pour apologie de crime de meurtre relevée dans son livre « Nuremberg ou la terre promise ». On se souvient que ce pamphlet justifiait les camps de concentration, les massacres de juifs et dif-

Sauvegardons les enfants ROSENBERG !

Les Anciens combattants Juifs ont été profondément bouleversés en apprenant que la police américaine avait fait irruption, jeudi dernier à 7 h. du matin, dans l'appartement new-yorkais de M. et Mme ALLEN, à qui Michaël et Robby Rosenberg avaient été confiés par leur tuteur, le regretté M^r Emmanuel BLOCH et avait enlevé les deux enfants.

Entièrement solidaires de l'appel lancé par le Comité National pour la Réhabilitation des Rosenberg, les Anciens Combattants Juifs 1939-

45 adjurent les autorités américaines, de rendre les enfants à la famille désignée par leur tuteur, M^r Emmanuel BLOCH, à laquelle ils viennent d'être arrachés.

Condoléances adressées à la famille du regretté M^r Emmanuel BLOCH

L'U.E.V.A.C.J. a adressé à M^r Alexandre Bloch le télégramme suivant :

L'UNION DES ENGAGÉS VOLONTAIRES ET ANCIENS COMBATTANTS JUIFS, exprime émotion profonde causée par mort tragique votre fils M^r Emmanuel BLOCH, vaillant défenseur d'Ethel et Julius ROSENBERG. Prenons engagement participer à toutes actions pour réhabilitation ROSENBERG et en faveur de leurs enfants.

Le M.R.A.P. nous prie d'annoncer qu'il organise, le MARDI 9 MARS, à 20 h. 30, à la MUTUALITE, un

GRAND RASSEMBLEMENT ANTIRACISTE

contre les accords de Bonn et de Paris qui favorisent la renaissance de l'antisémitisme et du racisme.

Sous la présidence de M. Léon LYON-CAEN, Premier Président Honoraire de la Cour de Cassation, des orateurs de toutes tendances prendront la parole.

Venez tous avec vos familles et amis

à la

Grande Matinée Dansante

Le Dimanche 7 Mars 1954 de 15 h. à minuit

dans les SALONS DE L'HOTEL MODERNE (Place de la République)

Avec le concours de 2 artistes renommés

DVORA ROZENBLUM et NAHUM MELNIC

DANS UN PROGRAMME INÉDIT

GRAND ORCHESTRE A. SIRERT

ET AUTRES ATTRACTIONS

Tombola

Buffet

LES DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'U.F.A.C.

LES 23 et 24 janvier s'est réuni à Paris le Conseil d'Administration de l'U.F.A.C. L'U.G.E.V.R.E. y était représentée par son président et son secrétaire général.

Pendant ces deux jours ont été examinés les problèmes intéressant l'ensemble des A. C. Français, tels la défense des droits, les affaires internationales, etc...

En ce qui concerne la défense des droits, après examen de la situation sous ses divers aspects (pion quadriennal, retraite du combattant, familles des morts, déportés et résistants, etc...), une motion a été adoptée qui enregistre les résultats obtenus et indique les principales demandes pour la réalisation desquelles l'action est à poursuivre.

En ce qui concerne les affaires internationales, il a été adopté cinq motions qui sont les suivantes :

- 1) Adresse à la Conférence des Quatre à Berlin ;
- 2) Indochine ;
- 3) Libération des criminels de guerre ;
- 4) Archives des camps de concentration ;
- 5) Impunité des criminels de guerre d'Oradour.

Dans l'adresse à la Conférence des Quatre à Berlin, l'U.F.A.C., au nom de ses millions de membres, demande : 1) de régler par voie de négociation tous les différends internationaux et d'user de cette méthode chaque fois que la situation internationale le nécessitera ; 2) d'accroître les échanges internationaux (économiques, culturels, scientifiques, etc...) ; 3) de préparer l'ouverture de pourparlers sur l'emploi à des fins pacifiques de l'énergie atomique et l'interdiction inconditionnelle et contrôlée des armes de destruction massive. L'U.F.A.C. rappelle dans ce message son opposition au réarmement allemand et considère que ce serait nuire au résultat de la Conférence et aux intérêts de notre pays que de présenter la constitution de la C.E.D.

Pour une cause juste, humaine, éminemment nationale

(Extraits du « Bulletin d'Information du Comité de Défense de la Nationalité Française »)

Voici une année que nous avons créé le C.D.N.F. Il nous apparaît utile de rappeler, que notre activité mise au service exclusif de la défense des libertés démocratiques et de la légalité républicaine contre les dangereux projets de modification du Code de la Nationalité Française, a porté ses fruits.

Elle a permis aux républicains — quelles que soient leurs opinions politiques, philosophiques ou religieuses — d'être informés d'abord et ensuite de dénoncer le caractère anticonstitutionnel et illégal du projet de loi tendant à permettre au Gouvernement de retirer la nationalité française à un naturalisé et ce, pendant une période de 5 ans pour le SEUL DELIT D'OPINION (Projet 4053 du 9 juillet 1952).

Notre Comité a également montré l'usage abusif, arbitraire de l'article 96 du Code de la Nationalité. Celui-ci, en effet, autorise le Gouvernement à déchoir de la nationalité, le Français naturalisé qui « se comporte en fait comme le national d'un pays étranger ».

Dès le 20 octobre 1952, des républicains venus de tous les horizons se réunissaient aux Sociétés Savantes et décidaient la constitution du C.D.N.F.

Dans tous les milieux : Anciens Combattants, déportés, C.G.T., Ligue des Droits de l'Homme, C.F.D.L., C.R.I.F., Alliance Israélite Universelle, etc..., notre appel a reçu un très large écho. A travers notre pays, des comités locaux ont été créés et ont pris en mains, sur place, la défense des victimes.

C'est ainsi qu'ont été créés les Comités de Douai, de Lens, de Montceau-les-Mines, du 19^e arrondissement de Paris, etc...

C'est ainsi qu'à la suite d'un grand meeting organisé au Palais de la Mutualité le 23 janvier 1953, au cours duquel prirent la parole, M^r SARRAUTE, M. E. KAHN, Secrétaire Général de la Ligue des Droits de l'Homme, M. Claude BOURDET, écrivain, M^{me} Maria RABATE, député, M. Henri RAYNAUD, Secrétaire de la C.G.T., fut votée une résolution s'élevant contre le véritable détournement de pouvoirs que constituent un grand nombre de propositions de retrait de la nationalité française (propositions visant des anciens combattants, résistants, déportés, des militants syndicalistes, des hommes même nés en France, qui ne connaissent d'autre patrie que la France (Art. 96)).

Pour appuyer notre action, nous avons

comme condition préalable de tout règlement du problème allemand.

Sur la guerre en Indochine, l'U.F.A.C. demande un cessez le feu et l'ouverture de négociations pour

PAR
Joseph MINC
Secrétaire Général
de l'U.G.E.V.R.E.

rétablir la paix dans l'intérêt de la France et des peuples de l'Indochine.

Tous ces problèmes d'une importance capitale pour la France et pour la sauvegarde de la paix dans le monde ont été discutés dans un esprit d'unité de tout le mouvement combattant et ont trouvé leur expression dans des résolutions adoptées à l'unanimité des délégués.

Les représentants de l'U.G.E.V.R.E. en votant pour ces résolutions, ont certainement exprimé les sentiments de dizaines de milliers d'Anciens Combattants d'origine étrangère qui avec l'ensemble des anciens combattants défendent la France et la Paix.

LA VIE DE NOS SECTIONS

* LYON *

L'effort de notre Section de Lyon pour l'unité

Malgré toutes les tentatives, nos diviseurs n'ont pas réussi à entamer la solidité et le développement de notre section. Nous pouvons nous féliciter d'avoir récupéré les quelques adhérents qui nous ont quitté, sauf un, que nous avons exclu d'ailleurs de l'organisation. En plus, nous avons fait quelques nou-

velles adhésions et nous espérons que d'ici notre assemblée générale, qui se tiendra dans le courant du mois de mai, notre campagne de recrutement portera ses fruits.

Le 30 janvier, nous avons eu notre Grand Bal annuel, qui nous a donné à tous beaucoup de travail, mais il fut un grand succès pour notre organisation. La communauté juive de Lyon a répondu favorablement et chaleureusement.

Dans notre activité une large place est accordée à la lutte contre le réarmement allemand. Avec nos amis des autres organisations démocratiques nous avons formé un comité provisoire d'action. Notre section s'est rendue à plusieurs reprises en délégation auprès des élus de notre ville qui nous ont très bien reçus en nous promettant de ne pas ratifier les accords de Bonn et de Paris.

La section de Lyon approuve chaleureusement l'initiative de nos camarades de Metz de convoquer une conférence nationale de l'unité. Nous mettrons tout en œuvre pour la réussite de cette conférence afin de recréer une seule et unique organisation des Anciens Combattants Juifs.

La section de Lyon approuve chaleureusement l'initiative de nos camarades de Metz de convoquer une conférence nationale de l'unité. Nous mettrons tout en œuvre pour la réussite de cette conférence afin de recréer une seule et unique organisation des Anciens Combattants Juifs.

Tous les parlementaires ont reçu nos délégations, et tous nous ont promis de lutter par tous les moyens en leur possession contre les accords de Bonn et de Paris, néfastes pour notre pays.

Nous participons à une campagne à travers le département qui s'est fixée comme objectif 100.000 signatures contre la C.E.D. jusqu'à la fin de février.

D'autres moyens sont à l'étude, telle une grande réunion publique avec des orateurs de Paris. Une journée d'études est également en préparation sur le plan régional en vue de susciter dans toute la région de l'Est, parmi la population juive, une nouvelle levée en masse contre la résurrection du nazisme.

Le 9 janvier 1954, dans les salons Walter, deux orchestres ont fait danser une foule nombreuse, qui malgré le mauvais temps a tenu à participer à ce qu'il est convenu d'appeler dans notre ville, le bal le plus élégant de la saison. Monsieur le Général Bailly, Com-

mandant de la 2^e division, venu en personne, a prononcé au cours d'un vin d'honneur, un discours soulignant la grande fraternité des Anciens Combattants, leur plaisir de se retrouver dans une telle ambiance, et concluant par des vœux de bonheur et de paix pour tous les hommes.

A l'heure actuelle, la section a placé en tête de son programme ce qui nous semble être la question vitale : « La lutte contre le réarmement allemand ». Bien que cette menace pèse sur tous les pays limitrophes de la patrie des Krupp, Kayser et autres, dans notre province nous sommes plus sensibles et plus inquiets au bruit de bottes que l'on entend à nouveau outre-Rhin.

Nous pressons vivement nos camarades A.C. Juifs des autres sections de ne pas rester indifférents au danger le plus grave qui nous menace depuis la Libération.

Agissez, en liaison avec toutes les organisations qui se dressent contre la C.E.D. ou tout accord quelconque pouvant faire renaître la Wehrmacht. Nous estimons que c'est la meilleure plateforme pour réaliser parmi les anciens combattants juifs une large union.

A Nancy, nous nous sommes unis avec d'autres organisations juives en un Comité de lutte contre le réarmement allemand.

Tous les parlementaires ont reçu nos délégations, et tous nous ont promis de lutter par tous les moyens en leur possession contre les accords de Bonn et de Paris, néfastes pour notre pays.

Nous participons à une campagne à travers le département qui s'est fixée comme objectif 100.000 signatures contre la C.E.D. jusqu'à la fin de février.

D'autres moyens sont à l'étude, telle une grande réunion publique avec des orateurs de Paris. Une journée d'études est également en préparation sur le plan régional en vue de susciter dans toute la région de l'Est, parmi la population juive, une nouvelle levée en masse contre la résurrection du nazisme.

La carte du Combattant

Suite de la liste des camarades en possession de la Carte du Combattant.

AJCHENBAUM Joseph ; AJNSZYDLER Mosgen ; ANKLEWIECZ Albert ; APELOJG Jacob ; BOKSENBAUM Meyer ; BRASLAVSKI Joël ; CISINSKI Mordka ; CYBULSKI Motel ; CYWAN Chaim ; CYWINER Joseph ; EICHENRAND Fiszal ; FLAKSER Moschen ; FRISZMAN Maurice ; HERSCOVIC Abram ; HORYN Szaja ; ICLARZ Henri ; KALMA Charles ; KAUFMAN Boris ; KOMORNIK Maurice ; KOPLEWICZ Israël ; KWIAT Jacques ; LEDER Salomon ; MANN Léon ; MIODOWSKI Chaim ; MITELBERG Berko ; MUNSTEIN Chuma ; NAPARSTEK Nathan ; NEJMANN Nathan ; ROGOZINSKI Maurice ; ROSEVANTZ Maurice ; RUBIN Jacques ; RUSANZIC Maurice ; SADOWSKI Chaim ; SIEMAN Maurice ; SPERBER Ignace ; SZACHNIK Charles ; STAINBERG Lipman ; SZUSZKIN Maurice ; TUVEL Elie ; WALDMAN Israël ; WARZAGER Maurice ; WICHNIA Maurice ; ZILMET Lazare ; ZOMER Abram ; ZYLBERBERG David ; ORENSZTEIN Hersz ; BIR Bernard ; OWYSZER Szaïem ; GOLCMANAS Samuël ; FAINZYLBER Samson.

Intensifions notre travail social !

par CZARNY

Actuellement, dans chaque numéro de notre journal, nous sommes obligés de poser le problème de l'activité sociale de notre Union, et malgré les résultats satisfaisants obtenus, il ne s'agit pas de ralentir notre effort, bien au contraire. Devant l'acuité des problèmes qui se posent devant nous, l'action doit être renforcée, nous devons intensifier notre activité pour que ceux qui attendent notre aide ne soient pas déçus.

L'année passée un grand nombre de camarades ont été secourus à la satisfaction générale. Des nombreuses démarches ont été effectuées auprès des divers organismes officiels et dans la majorité des cas, des résultats appréciables ont été obtenus, démontrant le prestige croissant de notre organisation.

Parallèlement au développement général de notre activité, celui de la solidarité doit se poursuivre. Devant la commission sociale, dont l'activité ne ralentit pas, des problèmes immenses se posent pour les mois à venir, et qui ne peuvent être résolus qu'avec l'ensemble de nos adhérents. Il est nécessaire de pouvoir atténuer dans la mesure de nos possibilités, la gêne qui s'est installée dans de nombreux foyers d'Anciens Combattants ; secourir nos malades dans les hôpitaux et sanas et ceux, qui, par manque de travail, traversent une période difficile.

Bientôt nos petits orphelins devront partir dans des colonies de vacances. Cette année encore, un grand nombre

partira grâce à notre aide. Pas un enfant de nos camarades disparus glorieusement, ne doit souffrir de ne pouvoir goûter, comme les autres enfants, les joies de la campagne.

Pour que ces tâches soient résolues à la satisfaction de tous, il faut que le budget de la commission sociale soit à la hauteur du travail à réaliser. Pour cette raison, nous lançons, cette année encore, une campagne de souscription en faveur de l'aide sociale de notre Union. Vous pourrez bientôt acheter et diffuser des cartes de soutien à 100 frs, donnant droit à une tombola gratuite. Chacun de nous, prendra à cœur ce travail de diffusion. Il va de soi qu'aucune personne ne pourra refuser son aide, qui ira entièrement au profit des colonies de vacances pour nos orphelins de guerre.

En répondant à cet appel, les Anciens Combattants Juifs montreront une fois de plus, leur attachement à l'organisation, le renforcement de notre activité. Ce sera la meilleure réponse à ceux qui dénigrent notre Union et voudraient la voir disparaître.

Les diviseurs, avec l'aide d'une presse qui a toujours été hostile aux Anciens Combattants Juifs, mènent une campagne calomnieuse et mensongère contre nous pour essayer de porter atteinte à nos réalisations en faveur des Victimes de la Guerre. Une fois de plus, ils en seront pour leurs frais. La grande réussite de notre bal au Palais d'Orsay, et le succès de la campagne de recrutement, pour ne citer que ces deux exemples, seulement, sont là, pour attester de notre vitalité, et c'est déjà un gage certain de la réussite de notre campagne de cartes de soutien.

Avec un petit effort de chacun pour distribuer ces cartes, notre tombola aura le succès qu'elle mérite.

Les engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs de Metz

A la suite de l'invitation des Anciens Combattants Juifs de Metz à leur Bal Annuel, qui a eu lieu le 16 janvier 1954, notre Bureau a délégué les camarades SALOMON, Trésorier de notre Union, et MILLER, membre du Bureau, qui ont été fraternellement reçus par nos amis.

Nous publions ci-dessous, la lettre que nous venons de recevoir de nos camarades de Metz, au lendemain de leur bal :

Chers Camarades,
Par la présente, nous avons l'honneur de vous remercier pour la délégation que vous avez bien voulu nous envoyer ainsi que pour l'orchestre que vous nous avez recommandé.

Recevez, chers Camarades, nos salutations bien cordiales.

LE COMITE.

Quelques mois se sont passés depuis que les Anciens Combattants Juifs de Metz ont pris l'initiative de convoquer une Conférence nationale, à laquelle nous avons répondu favorablement.

Nos contacts avec Metz sont permanents, et il n'en est pas de même pour ceux qui préfèrent le silence.

A la demande de nos amis de Metz, nous publions ci-dessous quelques extraits de leurs exposés en faveur de cette Conférence, et les prions de nous excuser de ne pouvoir insérer, par manque de place, le texte en entier.

Réalités et Espoirs

A tort ou à raison, nous sommes devant un fait...

Depuis près d'un an nos camarades sont divisés et éparpillés, au sein de deux centrales, qui n'ont d'autres buts, chacune, que de nous grouper pour la défense de nos intérêts communs.

Ce n'est pas ce que nous espérons en 1945, au lendemain d'un cauchemar indescriptible.

Le 11 novembre 1953, notre section, réunie en assemblée générale extraordinaire, s'est prononcée solennellement et à l'unanimité contre cette division parmi nos camarades.

Corrélativement, afin de voir les événements à venir en toute impartialité, nous nous sommes retirés de la centrale rue des Messageries, et réservons notre affiliation, à une Fédération groupant tous les E. V. et A. C. Juifs.

Nos forces vives, qui étaient unies contre l'ennemi commun, dans les combats pendant la guerre, sont effritées par des fautes impardonnables des uns ou des autres. Nous ne le voulons plus...

Notre section s'est assignée la mission de continuer à :

— Créer une Fédération Nationale, unique, groupant toutes les sections d'E. V.A.C.J.

La Commission pour la Conférence Nationale :

M. LAJZEROWICZ, M. ALTER, M. LACROIX.

Le Gérant : S. APPEL

IMPRIMERIE S. I. P. N.,
14 rue de Paradis - Paris-

LES MEUBLES DANIC

CREENT...
FABRIQUENT...
VENDENT...
Les meilleurs meubles
Aux meilleures conditions

11, Rue Ferdinand-Duval, 11
PARIS-IV^e

Métro : St-Paul - Tél. : TUR. 81-13
Maison de confiance

JACQUES BANATEAU MARCEL MOURIER
MARBRERIE
Directeurs-Propriétaires de

LA MARBRERIE DE BAGNEUX

122, Route Stratégique, Montrouge
Face à la porte principale du Cimetière de Bagneux
Téléphone. Jour : ALÉsia 20-16 - Nuit : MONtmorency 24-74
Entreprise générale de convois
Transports funéraires et tout ce qui concerne les travaux de cimetières
Fournisseurs des Sociétés de Secours Mutuels Israélites et de l'Union
RENSEIGNEMENTS GRATUITS MAISON RECOMMANDÉE

FABRIQUE DE BIJOUTERIE - JOAILLERIE
REPARATIONS ET TRANSFORMATIONS en tous genres
SPECIALITE DE BIJOUX MODERNES

Robert MAZURAS

14, RUE RAMBUTEAU - PARIS (3^e)

Tél. : ARCHives 23-10 Réduction aux membres de l'Union
Autobus : 66, 75 Métro : Hôtel-de-Ville, Rambuteau

אונזער וואך

ארויסגעגעבן פון פארבאנד פון די יידישע פרייוויליגע און פראנטקעמפער

יעדן זונטיק פון 10 ביז 12
פערמאנענט:

אין קאפּע, 12, בולוואר דע
לא וילעט (מערסטע בעלזער)
אין קאפּע, 27, בולוואר די
טאמפל (מערסטע רעפּובליק)

לאמיר ווערבירן נייע הונדערטער מיטגלידער

און קען געבן גלענצדיקע רעזולטאטן.
אין וועלכן בלוז געבן א ביי-שפיל פונעם באדייט פון געווינען נייע מיטגלידער. לאמיר נעמען אונזער סאציאלע ארבעט. עס איז אונז אלמנות, זארגן פאר זייער "ווא" קאנסן לטובת קינדער פון די גע-נויטבאדערפטיקע חברים און קריגס פאלענע חברים. פראנטקעמפער דאס באשוערט אבער אומגעהויער

פון ב. פאנטש

אונדזער בודזשעט, וועלכער שטיצט זיך אויסשליסלעך אויפן מיטגלידס-אפצאל און אויף די הכנסות פון אונדזערע אונטערנומענען, וואס מיר פירן אדורך אין משך פון יאר, ווי באל און טאמבאקאל.
צוליב דער פארערגערטער אל-געמיינער לאגע אין לאנד, האט זיך לעצטנס שטארק פארגרעסערט די צאל ווענדונגען וועגן הילף אונטער פארשידענע פארמען און עס דראט, אז מיר זאלן געשטעלט ווערן אין דער לאגע פון מוזן אפזאגן אונזער סאלידאריטעט "הילף - א זאך, וואס מיר טארן נישט דער-לאזן דאס זאל געשען.

אבער וואס גרעסער עס וועט זיין צאל פון אונדזער מיטגלידער אלץ מער וועט ווערן פארגרעסערט אונדזער בודזשעט מיט רעגולערע איינקומפטן.

דער פאקט, וואס מיר האבן אין עטלעכע וואכן ביז דער אלגעמיינער פארזאמלונג באוויזן צו ווערבירן נייע הונדערט מיטגלידער, האט אונדז איבערצייגט, אז אויב די אקציע זאל געפירט ווערן מיט בריי-טען פארנעם און מיט דער מיט-הילף פון אלע אונדזערע חברים, קענען מיר אין משך פון די נא-ענטסטע וואכן געווינען ווייטערדי-קע הונדערטער נייע מיטגלידער.
עס איז דעריבער דער חוב פון אלע אונדזערע מיטגלידער, וועמען עס איז טייער אונדזער ארגאניזאציע, ציע, אונדז מיטצוהעלפן אדורכצו-פירן די אויפגאבע, וואס מיר האבן זיך געשטעלט. יעדער איז זיין קרייז און לויט זיינע מעגלעכקייטן דארף צוהעלפן, אז די ווערבירונגס-אקציע זאל געקריגט ווערן מיט דערפאלג.

צו אלע יידישע ארגאניזאציעס און געזעלשאפטן!

דער פארבאנד פון די געו. יידי-שע פראנט - קעמפער ארדנט איין-האזער די טראדיציאנעלע א-ג-ד-ע-ק-צ-ע-ר-ע-מ-א-נ-י-ע אין באניע, ביים מאנמענט פונגעפאלע-נעם יידישן פראנט - קעמפער, דעם 13טן יוני.
מיר בעטן אלע ארגאניזאציעס און געזעלשאפטן צו רעזערווירן די דא-זיקע דאטע.

מיר דריקן אויס די טיפסטע מיטגעפילן דער פאמיליע פון אונזער לאנגיעריקן מיטגליד

יוסא שערמאן

וואס איז געשטארבן אין עלטער פון 52 יאר.

דער ענטראל-קאמאטעס פון פארבאנד פון די יידישע פראנטקעמפער

פאר דער איינהייט פון די געוועזענע פראנטקעמפער

פונעם פארבאנד פארן דאזיקן פער-יאָר - די צוויי בעלער, די טאמ-באָלאַ לטובת דער סאציאלער אר-בעט, די אלגעמיינע און אינפאר-מאציע-פארזאמלונגען, די אנדענק-צערעמאניע אין יוני - הודש ביים דענקמאל פון געפאלענעם יידישן פראנט - קעמפער, דער מיטגליד קע-גען דער דייטשער ווידערבאוואפע-נונג - זיינען אדורך מיטן גרעס-טען דערפאלג. נאך קיינמאל איז

קאמבאטאנטן - משפחה פיל געו. פראנטקעמפער, וואס זיינען נאך בכלל נישט ארגאניזירט, און אז די איינהייט וועט דערמעגלעכן בע-סער צו פארטיידיקן די רעכט פון די געו. יידישע קאמבאטאנטן און מלחמה-קרבנות.

דערפאר האבן מיר גלייך און פאזיטיוו געענטפערט אויף דער ווענדונג פון די מעצער יידישע קאמבאטאנטן מכוח צוריקשטעלן די איינהייט. דערפאר וועלן מיר אונ-זערשטיצן יעדע איניציאטיוו, פון וואנען זי זאל נישט קומען, אויב זי וועט נאך צילן צום צוריקשטעל-לען די פולשטענדיקע איינהייט. אויף דער פראגע: „אויף וועל-כער באזע דארף די איינהייט צו-ריקגעשטעלט ווערן?" ענטפערן מיר: „אויף דער באזע פון די פארלאנגען און די באשלוסן פון די געו. יידישע פראנט - קעמפער. אויב די יידישע קאמבאטאנטן-מא-סע וועט וואלטן, אז די סטאטוסן און איינהייט - שארע, אויף ווע-מענס סידור דער פארבאנד פירט זיין טעטיקייט זינט איבער 9 יאר, איז נישט גענוג. דארף פארבע-סערט אדער געענדערט ווערן, איז עס איר רעכט, פונקט ווי ס'איז איר רעכט צו וויילן און צו קאנ-טראלירן די, וועלכע דארפן אונ-זער פירן מיט דער ארבעט לויט די באשלוסן פון די אלגעמיינע פאר-זאמלונגען.

זאל דאס יאר 1954, דאס יוביליי-יאר פון קאמבאטאנטן - פארבאנד. זיין דאס יאר פון צוריקשטעלן די פולשטענדיקע איינהייט פון די געו. פראנטקעמפער, לאמיר אלץ טאן, אז דאס זאל געשען וואס פריער!

פונעם פארבאנד נישט געווען אזוי פאפולער און באליבט ווי היינט. נאך קיינמאל האט דער צענטראל-קאמיטעט - וואס באשטייט פון מענטשן פון די פארשידנסטע ריכ-טונגען, אפשפילענדיק בריי דעם צוזאמענשטעל פון די מיטגלידער - נישט געארבעט אזוי איבערגע-געבן, אין אזא הארציקער אטמאס-פערע און מיטן אינטויקאציע-דראג-צו פארטיידיקן ווי צום בעסטן ווי קאמבאטאנטן - אינטערעסן, ווי היינט. טריי דעם פארבאנד זיינען אויך פארבליבן דער גרעסטער טייל סעקציעס אין דער פראווינץ (ווי ליאן, נאנסי, לאנס).

אונדזער פארבאנד באנוגנט זיך אבער נישט מיט זיינע גרויסע דער-גרייכונגען. טריי דער צוואה פון אונדזערע געפאלענע, טריי דעם ווילן פון דער גרויסער מאסע געו. יידישע פראנט - קעמפער, טריי די אינטערעסן זייערע, ווי די אינ-טערעסן פון גאנצן יידישן ישוב. האט אונדזער פארבאנד אויך קיין איין מאמענט נישט אויפגעהערט צו פארלאנגען, אז די פולשטענדי-קע איינהייט פון די געו. יידישע קאמבאטאנטן זאל צוריקגעשטעלט ווערן. מיר האבן כסדר אויסגע-שטרעקט אונדזער ברידערלעכע האנט צו די חברים אונדזערע פון די שלאכט - פעלדער און סטא-לאגן, וואס האבן (צום גליק, אין א קליינער צאל) פארלאזט דעם פארבאנד אין שייכות מיט דעם שפאלונג - פרוו. מיר האבן, דער-עיקר, אויף קיין איין מאמענט נישט פארגעסן, אז די איינהייט וועט קענען ברענגען צו דער יידישער

עס איז אדורך איבער א יאָר זינט א גרופע קאמיטעט - מיטגלי-דער, מיט אַרפוסן בראש, האבן פארלאזט דעם פארבאנד פון די געו. יידישע פראנט - קעמפער, שאפטיק א צווייטע, שפאלטער-שע ארגאניזאציע.

די דאזיקע האנדלונג האט שטארק דערפרייט די שונאים פון דער געאיינזעמער יידישער קאמ-באטאנטן - באוועגונג. זי האט דערפרייט די אלע, וואס האבן זינט אכט יאר - צוליב ריין - פאליטי-שע טעמים, וואס האבן גארנישט צו טאן מיט די קאמבאטאנטן - אינטערעסן - פון דרויסן גערופן און געשטויסן צו אט דער שפאל-טונג. די האנדלונג פון אַרפוסן און זיין גרופע האט אבער ארויסגע-רופן די שטארקסטע אויפגענונג ביי דער גרויסער יידישער קאמ-באטאנטן - מאסע, וועמען די איינ-הייט איז טייער און וועלכע האט ביי יעדער געלעגנהייט אויסגע-דריקט איר פארזיכערונג צו היטן אט די איינהייט, ווי דאס שוואר-צאפל פון אונז.

די יידישע קאמבאטאנטן-מא-סע האט נאך שארפער פאראור-טוילט די אַרפוס - גרופע צוליב דעם, וואס זי האט נישט געהאלטן פאר נויטיק צו שומען צו די מיט-גלידער פונעם פארבאנד און אָנ-פירען זייער מיינונג, אדוקעשטעלן פאר זיי די „מאטיוון", וואס האבן איר „געווינגען" צו זאגן, אז דעם שפאלטונג - שילט, דער דא-זיקער אונז - דעמאקראטישער אקט, פול מיט גרינגשאצונג און פאראכטונג צו די טויזנטער מיטגלי-דער, אין אן צווייטן געווען א רע-זולטאט דערפון, וואס די שפאלטע-רישע גרופע האט געוויסט, אז קו-מענדיק פנים אל פנים מיט די קאמבאטאנטן - מאסן וועט זי נישט בלויז נישט באקומען זייער צושטימונג, נאר אז די ריזיקע מער-הייט געו. פראנטקעמפער וועט פארארטיילן יעדן פרוו פון שפאל-טונג.

אבער פאקטיש האבן אַרפוס און זיינע פאלגען נישט בלויז זיך נישט געענטפערט מיט די שטימונגען פון די געו. יידישע קאמבאטאנטן, נאר זיי האבן פשוט געטרעט מיט די פיס די איינשטימיקע באשלוסן פון דער אלגעמיינער פארזאמלונג א פאר וואכן פאר זייער ספעקטא-קולערן ארויסטריט פון פארבאנד. אזוי האט די אלגעמיינע פארזאמ-לונג פון 19טן נאוועמבער 1952 אין האטעל מאדערן, דערקלערט אין איר איינשטימיק - אָנענד-מענער רעזאלוציע:

„אין אַנבליק פון די אומצאלי-קע אויפגאבן, וואס די ארגאניזא-ציע האט זיך געשטעלט, און אין אַנבליק פון דער ברייטער מעמ-קייט, וואס זי האט פירן לטובת די יידישע פראנטקעמפער, איז מער ווי שמענדיק נויטיק די ברייטשטע און ברידערלעכסטע איינהייט.

די דאזיקע איינהייט פאר-פליכטן זיך די יידישע קאמבא-טאנטן איינצוהאלטן, ווי זיי האבן עס געמאן בעת דער מלחמה, אין די טראגשייטן, אין דער ווידער-שטאנד און אין די לאגערן."

פארן יאר, וואס איז אדורך זינט דעם שפאלטונג - פרוו, האבן די יידישע קאמבאטאנטן באוויזן אויף א ווידריקן אופן זייער צונג-בונדקייט צו זייער פארבאנד - וואס פיערט סוף 1954 זיין 10-יא-ריקן יוביליי. דער ווידערגרעסטער טייל מיטגלידער איז געבליבן טריי דעם פארבאנד. איבער 100 נייע מיטגלידער זיינען צוגעקומען, כדי צו פארגרעסערן און פארשטארקן זייער רייטן. אלע אונטערנומענע

דער צענטראל - קאמיטעט פון אונדזער פארבאנד איז זיכער אויסצודריקן די געפילן פון אלע יידישע פראנטקעמפער, ווינשטנדיק א שנעלן געזונט ווערן אונדזער טייערן און אומ-דערמיטלעכן גענעראל-סעקרעטאר

איזי בלום

און אז ער זאל איבערנעמען צו זיין פרוכטבארע צו-בעט לטובת די יידישע קאמבאטאנטן און קריגס-קרבנות.

די בארימטע אויט'סטן דבורה ראזענבלום און נחום זעלניק טרעטן ארויס אויפן גרויסן נאכמיטאג - פאר

איינגעארדנט דורך אונדזער פארבאנד
זונטיק, דעם 7טן מערץ אין „האטעל מאדערן"
פון 3 נאכמיטאג ביז 12 ביינאכט

ערשטקלאסיקער ארקעסטער אונטער דער ליימונג פון זיכערמאן ביליקער בופעט. - טאמבאקאל.

יידישע פראנטקעמפער, קומט מיט אייערע פאמיליעס און פריינט זיך פארזוילן און פארברענגען.

איר וועט דערמיט גלייכצייטיק העלפן פארשטארקן די סאציאלע טעטיקייט פון „פארבאנד".

בילעטן צו באקומען אויף 18 רי דע לא מעסאזשערי; אויף די פערמאנענטן און ביי אלע טוער פון „פארבאנד".

№ 8 (45) Janvier Février 1954 (4)

4-יָאָר פֿלאַן פֿון זײַסטערײַם
פֿון געו. קאמפאטאנט און קריגס-אלמנט

די לאגע פון די פענסטאָנרעס
קראַנקע, געו. קאַמבאַטאַנט, קריגס-
אַלמאַנאָת. יחומים, ווי פון די אַנדע
רע קאַטעגאָריעס מלחמה - געליטע-
נע, זאָמ מיטן אַלץ שטייגערדיקן
קריג. וואָס דויערט שוין אזוי זינט
דער באַפֿרייאַונג. זיך אַלץ מער
פאַרערגעט.

יעדער מלחמה - געליטענער וועט
בלויז באקומען אן הוספה פון 830
פראנק א יאר. ד. ה. 2 פראנק מיט
? סאנטים א טאג.
און דעפאטא בורנעז מאכט
דערביי א זייער ריכטיקן אויספיר,
דערקלערנדיק צווישן אנדערן :
"אויב, קרופ האט באקומען 40
מיליאן פרא. אלס ערשטע אנטשע-
דיקונג, איז דאס געווען מיטן הסכמ
פון דער פראנצויזישער רעגירונג.
אזוי אז די פארענטפערונג פון דער
רעגירונג איז ווי האט נישט קיין
געלט געעכערן די פענסיעס,
האלט נישט אויס די מיניסטער קריז-
טיק, ווייל אויב מען האט מיל-
יאָרן פאר די קריגס - פארבריי-
כער, און מען אויך האבן פאר זיי
ערע קרבנות".
ווי עס איז צו זעה, איז דער
קאמף און פארלאמענט נישט
געווען קיין ליכטער. די

די גרויסע מאניפעסטאציעס איז
לאנד, די אפמע מיטגינגע, האבן אז
רופסדער געצויגן די איינפערק
ואסמיט פון די מאכט - קאנגרעס
זיי האבן נישט בלייבן טוב צו די
אקציעס און געראטעט פאדערונגען
פון די 4 מיליאן קריגס - שרובנס,
אז אט דער דאזיקער געלטע, וואס
האבן אויסגעטראגן אויף זייערע
קערפערס די גרעסטע מענטשלעכע
סיוורים, און עס איז געשען אז דער
באר וואס געבירן א מויל, מיר
מינען דא דעם לאנד - דערווארטע
טען 4 יאר - פאלן פון דעם מויל
טעריס פון די געזע. קאמבאטאנטן
און קריגס - אקטיוועס.

ווי באקאנט, האט די רעגירונג
נאך לאנגע חבטחות, אויסגעארבעט
און אריינגעטראגן אין דער נאציא-
נאלער פארזאמלונג א געזעץ-פאר-
יקט, וואס טראגט דעם פיל-צו-
זאגנדיקן נאמען: "דער 4 יאר-
פלאן". דער דאזיקער פלאן האט
געזאגט, לויט דער רעגירונג,
המשך פון 4 יאר ליקוידירן די
חובות און, "פעקלן" פון די געה-
ריגס - געפאנגענע, ווי אויך
אויסגעלייגן און רעוואלוציאנירן די
פעמליעס און דעם, "רעזעסע" פון די
געה. קאמבאטאנטן. דאס האט גע-
דארפט זיין די איין געוועזענע, "שאר-
טע" פון די געה. מלחמה - געליי-
טענע. איז לאמיר דעריבער זען,
וואס עס איז געווארן פון דעם
פלאן.

נאכן אריינטראגן דעם געזעץ פראיעקט איז ער געקומען צו דיס קוויטע און איז מיט אייניקע אויס ביטעטימעט געווארן.
דעם 21טן דעצעמבער 1953. טאקע דורך אט דער פארלאמענט "מער חיים, וואס האט שטענדיק אפגע זאגט צו ליוון די אגענציעסטיטע זעלבס "פארעוונגען פון די מל" חמה" געליטענע.

דער טעקסט פון דאזיקן אָפּע
שטימטן „זען, וועלכער איז דער
שיינע דעם 25-טן יאנואר 1954
אין „זשורנאל אָפּיסעל“, אויב ער
ברענגט נישט קיין גרויסע ווענט-
לעכע ענדערונגען, איז ער
דערפאר גענוג קאמפליצירט.

דאס ערשטע וואס וואויפט זיך
אין די אויגן, בעת מען ליינט אים,
דאס איז דאס פארטראגן דעם פון
אזוי אויך שרייבנדיקן אונטערשיד
צווישן די פארשידענע קאטעגאריעס
פונעם אינערעס. דאס איז שוין אן
אלט ארויסגעפרוהט מיטל —
אנטקעגן צו שטילן קאטעגאריעס
פונעם אינערעס, לויט דער הויך פון
זייער שטופע אינוואלידירטע.

האט שוין די קרעטיש וועלכע
 זארגן פארבעסערן די לאנד פון די
 מלחמה - געליטענע און קראנץ
 בענגען אייניקע אויסצוגן פון דער
 רעדע פון דעפוטאט טורנע
 און א שוועדער קרוגס
 געליטענער, וועלכער האט דער
 קלעטש און דער געזאגט
 פארזאמלונג בעת דער דיסקוסיע פון
 דעם „דאריין פלאן“ :

„מען וואל גלויבן דעם מיינסטער
מוטער, ביים פארשטעלן זיין פלאן.
דערלייגט די רעגירונג 60 מיל-
יאַרד פראנק אן הוספה צום ביר-
דזשעט פאר די געווי. קאמבאטאנטן.

אלע ענינים, וואס האבן א שיי-
כות צו דער קאמבאטאנטן - קאר-
טע, "פעקול", פענסיעס פאר איי-
נליך און קרויט - אלמנות, נא-
כדערליידיק, אויסער אלע טאג אין
ביווראגאנצא און אנדערע, ווערן
דערליידיקט, אויסער אלע טאג אין
ביווראגאנצא, 18 יולי דע מעד
פאזשער, אייך אויף פאלגנדיקע
פארשטייט, "עדן וועגס פון" פון
10 יולי 12 :

(1) ק"פ, 12 בולטור דע סא ווי
לעב (בעמרא בעלזא);

(2) תצפ, 27, בולוואר דו
מאמפל (מעטרה רעפובליק).
הארציקסטע נליקווונטשן דעם
פארזאמלונגס מיטגליד

א שבעל בעזונם-ווערן
דעם חבר מענדעלעווים
פון לאנס

די ביורא פון אונדזער פארבאנד
וואס איבערגעשיקט דעם פרעזידענט
פון אונדזער קאמבאטאנטן " מעג-
ציע אין לאנד, חבר מענדעלעוויטש,
דעם וואנטש א שטעלן נעומט ווערן.
נאך זיין דורכמאכן א שווערע אפע-
ראציע.

אין פארפילמאכן די פראמעטראק-
ציע פאר ראכעווען די יתומים פון
עמל און רושולים און נישט דער
לאזן, אז די וואס האבן דערמאן
דעם וויערע עלטערן. זאלן זיך איצט
נוקם זיין אין וויערע סימרה.

מיר ווינטשן פיל גזת און
פרייד אונדזערע קאמיטעט-מיט-
גלידער ח' אפעקטיר און פרייז
דער התנה פון זייער מאכטער

מידע את האיש
באקספוב'ם

דער צענטראל סאמיטעט
פון פארבאנד פון די יידישע
פראגראמסטער

הארצות
גליק-ווננמישן אונד-
זער פאר

ה'תש"ח

צו דער חתונה פון זיין זון
ראזשע מיט פרייליך מירעי אפעל-
קער.

דער צענטראל־קאמיונעט
פון פארבאנד פון די יידישע
פראגמאטיקער

הערציקע גליק-וונגשן דעם
ה' קארטאס צו דער תנאים פון ווין
שטאטער.

דער צענטראל-קאמיטעט
פון פארבאנד פון די יידישע
פראנקענשפער

ח' ווילדענבערג און פרוי
צו דער חתונה פון זייער מאַם

ה'תר"ל כ"ט

פון פארבאנד פון די יידישע
פראגנטיקעממען

אונזער סאציאלע ארבעט, די
דינגענדיקע וועגנונגען פון קראנ-
קע און נויט - באערעמיקע, און
זענען שטענדיג צו אלע סאטעלע
פראגן, באזונדער צו סאטעלע-
סע אקציעס, צו פארשטיין די און
מעסעס פון אונזערע מיטגלידער,
פארלאנגט במהא א פיל גרעסערע
מיטאטעלע אנטווערונג.

מיר מאכן דעריבער א רוף צו אלע געווייזענע קאמפאטאנען אונדז צו העלפן אין דער ערשטער "די גוט ארייפונגעמען אונדזער אינקא" פעסט, העלפן אונדז אין דער "דער קריסטלונגס" קאמפאטאנען, וועלכע מיר זענען פאר צוריקגעווינען די וועלכע האבן, צוליב פארנאכט מיטקריג, אייגענע ערטער פארלירן. מיט באקאנטע און אלע קליינע וועלכע דער וויכטיקייט פון אונדזער

פארזיכערן איין באל גופא זיין
לעבענדיגן פארלוירן.
ס'איז צו האפן, אז דער באל אין
האטעל מאדערן דעם 7טן מערץ
וועט איין אדורך מיט גרויס דער-
פאלג.

די געוועזענע יידישע קאמפא-
טאנטן האבן מיט זייער אויף צאל-
זייערע אנהענגיקים ווידערמאכט
געבראכט צום אויסדרוק זייער
צוגעבונדנקייט צום פרבאנד פון
די יידישע פראטעסטאנט און זייער
ער אנטשלאסענעם ווילן צו שטיין
די פרוכטבארע מעגליכקייט פון ווידער
גרויסער אינהייטלעכער ארגאני-
זאציע, וואסנדיק איבער דער איינ-
הייט פון די געוועזענע יידישע
האנדעלטסמער.

מען דארף אנטשטרייכן די
מוסטערהאפטע ארדענונג און די
איבערגעגעבנקייט פון די צענדליג
קער פרייוויליקע אקטיוויטעטן וואס
האבן אוועקגענומען אן א שיעור
צייט און צענדליגע ביים ארגומענא-
רעם באל. פארקויפן בילעטן, זאגן
לען אויף דער טאמבאלא און ביים

אנד פון די יידישע פראג-
זיצונג מיט פיינד אונ-
זקן דערפאלג פון טאל אין
דענעמבערג, וועלכער אין
האדציקן צוזאמענשטופ פון
מיט זייערע פאמיליעס און
פון צוטריו און אנערקע-
מאנען - טאטע פאר איר

עפנטלעכן דאנק די צענד-
און מוערנס, וועלכע האבן
אויסערגעזעכנט און
ס'הייסן מאדאלישן און
אל בייס פארקויף פון ביי-
אומבאלא, בייס פארזיכערן
און די פונקציאנירונג פון
אלא אא"וו.

אונדזער פאפולער האט זיך
אנגעשטעלט אין דער גרויסער
איינשטימוקער באוועגונג פארן
שוין פון די יידישע באפולק
ראשי ראזענבערג.

אנשי צדקה

די ארגאניזיר - קאמיטע
פון טראדיציאנעלן נאכט - באל
פון די יידישע פראנט - קעמפער
אנטשולדיקט זיך פארן השוון מיט
גליד פון אונדזער טראדיציאנעל
ח' טעטערמאן און פאטריאט
וועלכע האט נישט באקומען צור
ליב א מיספארשטענדעניש. די בא
שטעלטע פלעצער ביי די טישן דעם
24טן דעצעמבער אין פאלטי
דארטען.

LEVI-RIVET

א כ ט ו נ ג
דעם גרעסמן אויפגעבאל פון אלע סארטן שטאפן קארדע
וועט איר בעפיען אין נויטמאכאנטן מעזן
J. GOLD
Nouvelle Adresse : 39, RUE DE CLERY - PARIS (2^e)
(Métro : Sentier) Tél. : GUT. 70-65
אונזער ספעצאליטעט : גאבארדין, סערזש טיפ פעניע

Ces meubles

DANIC

הפארפיוטר
 טון אונזער
 גרויסן וויסנשאַט
 פון די
 שטובס
 מעבל
 און שטוב
 און שטוב
 און שטוב

11 rue Ferdinand Duval - St. PAUL - 106 313

NOTRE VOLONTE

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945

N° 2 (46) - AVRIL-MAI 1954

18, Rue des Messageries - PARIS-X - Tél.: PRO. 44-69

TOUS le 5 Mai à l'HOTEL MODERNE

LE mercredi 5 mai, aura lieu à l'Hôtel Moderne, notre Assemblée d'Information.

Comme chaque fois à notre appel, nombreux seront les camarades qui viendront pour entendre le bilan de l'activité de notre organisation, et prendre part à la discussion sur tous les problèmes qui intéressent notre Union.

Il y a très peu d'organisations d'Anciens Combattants, qui soient aussi fréquemment que la nôtre, en contact avec leurs adhérents.

Notre Bureau, reçoit quotidiennement un nombre important de camarades, qui viennent régler toutes les questions concernant leurs droits et revendications, naturalisations, cartes du combattant, demandes de pécule, décorations, pensions, etc...

Il en est de même à nos permanences du dimanche, Boulevard de la Villette et Boulevard du Temple, pour ceux qui n'ont pas le temps de venir dans la semaine.

Si les Anciens Combattants Juifs expriment aussi clairement leur attachement à notre organisation, c'est qu'ils se rendent compte de l'importance du rôle qu'elle joue, aussi bien pour la défense de leurs droits, que dans la lutte contre l'antisémitisme et pour la sauvegarde de la Paix.

La popularité de notre organisation est due à l'activité qu'elle a développée au cours de son existence dans tous les domaines en faveur de ses membres. La popularité de notre organisation et les sympathies qu'elle rencontre dans les couches les plus larges

de l'opinion publique juive, résultent uniquement de ce qu'elle a toujours été à la pointe du combat, et qu'elle a toujours pris position dans tous les problèmes qui touchent de près la Communauté Juive.

Nos camarades savent ce que notre organisation a réalisé dans le domaine des naturalisations, documents militaires, pensions, décorations, cartes du combattant. Non moins importante a été

PAR le Docteur DANOWSKI

notre aide affectueuse apportée aux veuves de guerre, aux enfants de nos camarades tombés au Champ d'Honneur.

Si notre Union attire à chacune de ses manifestations, des centaines et des milliers de personnes, c'est parce qu'elle a rempli sa mission envers ses adhérents. Nombreuses sont les tâches qui se posent devant nous, mais ce qui nous préoccupe, c'est l'unité de tous les Anciens Combattants Juifs, pour sauvegarder leurs droits acquis, et pour conquérir les droits élémentaires qu'ils n'ont pas encore obtenus. Ce qui nous préoccupe également à l'heure actuelle, c'est le danger d'une Allemagne réarmée — danger de mort pour nous et nos enfants.

Voilà pourquoi, notre organisation convie ses adhérents, à la grande assemblée d'information, qui aura lieu le 5 mai, à l'Hôtel Moderne. Elle les appelle à venir en masse dire ce qu'ils pensent et comment ils envisagent l'action devant tous ces problèmes douloureux.

Vous viendrez donc tous, pour que notre organisation qui fêtera bientôt son 10^e anniversaire, soit comme par le passé, à la hauteur, afin de réaliser comme toujours ses multiples tâches, dans l'intérêt et pour le plus grand bien des Anciens Combattants.

Pas nous, ou pas ça!

TROIS guerres ont permis, semble-t-il au Peuple Français, de connaître ses voisins allemands.

Chacune d'elles a laissé dans le souvenir des Français, des souvenirs plus funestes.

De la dernière, 85 % de ceux qui ont été déportés dans les camps de concentration n'en sont pas revenus.

Nous savons que plus de 6 millions d'êtres humains ont été gazés dans ces camps.

A ces œuvres de mort accomplies au-delà même de ce que l'on appelait dérisoirement « les lois de la guerre », de nombreux Allemands ont coopéré sciemment.

En France même, des millions d'anciens combattants et victimes de guerre qui ont été les contemporains, les acteurs et les victimes des atrocités allemandes sont encore vivants.

Les A. C. et P. G. constituent la partie la plus nombreuse de tous les hommes d'âge mûr et des vieillards.

Le 12 Mai à l'ARC DE TRIOMPHE

Comme tous les ans, les Anciens Combattants Juifs des deux guerres remonteront les Champs-Élysées le mercredi 12 mai, pour ranimer la Flamme du Soldat Inconnu.

Au moment où le nazisme renaît, il est du devoir de tous les Anciens Combattants Juifs de venir nombreux à cette traditionnelle cérémonie du souvenir et de rendre hommage à la mémoire de ceux qui sont tombés pour qu'il n'y ait plus jamais de racisme ni d'antisémitisme dans une France libre, indépendante et souveraine.

Le rassemblement se fera le mercredi 12 mai à 17 h. 45, devant le métro Georges-V.

Et c'est en cet état, que l'on propose au Peuple Français de donner son consentement non seulement au réarmement de l'Allemagne, mais à la création proche d'une super nationalité franco-allemande.

Ils sont, à l'Est, 48 millions déjà dans la République Fédérale, et il existe une vingtaine de millions supplémentaires dans la partie qui en a été artificiellement scindée

PAR M^e Etienne NOUVEAU

par la volonté même de nos Alliés occidentaux et de nous-mêmes.

Un jour ou l'autre, nécessairement, les 40 millions de Français trouveront en face d'eux, les 65 millions d'Allemands réarmés, qui constitueront le même danger d'invasion qu'il a été réellement pour la France trois fois en moins d'un siècle.

On nous propose cela moins de dix ans après la guerre la plus récente, et les invraisemblables horreurs qui l'ont accompagnée.

En un aussi court laps de temps, on sait que, nécessairement, les dirigeants d'hier de la Wehrmacht et des divisions S.S. seront remis en place.

Ce seront les mêmes que nous retrouverons en France avec la C.E.D., puisque l'implantation des forces de l'armée nouvelle fusionnée aura nécessairement lieu sur le sol français.

Rien ne peut excuser l'aberration de ce projet.

Ni les Etats-Unis qui commanderaient en chef l'armée nouvelle, ni l'Angleterre, contrairement à ce que l'on es-

saie de faire croire, n'acceptent de participer à cette communauté.

Seule la France verrait disparaître, avec son armée distincte, son indépendance.

Dans la C.E.D. même, l'Allemagne dominerait bien vite; la constitution de cette armée conçue dès à présent par l'U.R.S.S. comme une menace directe d'agression, accroîtra les dangers de guerre, et par le jeu de la course aux armements, nous y conduira bien vite.

Nous serions alliés pour 50 ans avec une Allemagne qui n'aura pour but premier que de récupérer ses provinces de l'Est ou bien, si elle l'estime plus facile, se précipitera à nouveau sur la France comme elle l'a fait en 1940.

Que l'Allemagne soit réarmée malgré nous, par les Américains, encore que cela ne soit nullement certain, si nous savons dire NON, ce serait une hypothèse moins grave que de voir la France liée aux desseins agressifs éventuels des Etats-Unis et de l'Allemagne, alors qu'elle peut conserver son rôle d'arbitre et de puissance modératrice.

La masse des A.C. ne peut se tromper sur l'intérêt de la France et de la Paix.

Cette volonté s'est exprimée dans les motions à la quasi unanimité, des Fédérations nationales adhérentes à l'U.F.A.C.

En conclusion, il nous appartient de confirmer cette position avec une énergie grandie par la volonté de nos maîtres provisoires et la servilité de nos gouvernants.

Essayons de leur donner un peu de courage.

Disons leur ensemble, au nom de la France :

Pas nous, ou pas ça !

A Strasbourg le Congrès de l'Union Fédérale des Anciens Combattants se prononce à l'unanimité contre les accords de Bonn et de Paris

Nous apprenons avec une vive satisfaction que le 30^e Congrès de l'Union Fédérale, qui s'est tenu les 17, 18 et 19 avril à Strasbourg, a pris position contre la ratification des traités instituant la C.E.D.

Dans la motion adoptée à la fin de ses travaux, tout en affirmant son attachement à l'organisation d'une Europe unie, l'Union Fédérale considère que l'attachement à ce principe « n'est pas subordonné à l'acceptation des traités établis en vue de l'organisation d'une communauté européenne de défense... »

Elle « considère que les traités proposés en vue de la constitution d'une communauté européenne de défense et pour la création d'une armée dite européenne ne peuvent être ratifiés sous leur forme actuelle... »

Elle « déclare qu'elle ne peut concevoir que les nations qui furent ses alliées pendant deux guerres et qui ont aidé la France à sa libération, oublient que les difficultés dans lesquelles elle se débat sont la conséquence des douloureuses épreuves qu'elle a subies, émettent la prétention de lui demander la ratification des traités précités sans discussion ni amendement... »

Dans une deuxième motion, sur la guerre d'Indochine, l'Union Fédérale « adjure le gouvernement et le Parlement de tout mettre en œuvre sans plus tarder pour arriver à un arrêt des hostilités en Indochine... »

La Fédération des Anciens Combattants Juifs des deux guerres était représentée à ce Congrès de Strasbourg par son président Maurice Vanikoff.

VENEZ TOUS

LE MERCREDI 5 MAI, à 20 h. 30

à l'HOTEL MODERNE, Place de la République
à la

GRANDE ASSEMBLÉE D'INFORMATION

où seront traitées les questions suivantes :

1) L'unité des Anciens Combattants Juifs pour la sauvegarde de nos droits acquis.

2) Le paiement du pécule ; la carte du Combattant ; la retraite des Combattants ; le plan quadriennal et son application aux différentes catégories de pensionnés et veuves de guerre ; etc...

3) Notre lutte contre le réarmement de l'Allemagne, contre la C.E.D.

4) Contre la xénophobie et l'antisémitisme.

Participation de représentants du monde combattant qui rendront compte du Congrès de Strasbourg et du Congrès des P.G. à Genevilliers.

Les exposés seront suivis de débats. Les sections de province sont invitées à envoyer des délégations.

Les anciens P. G. entendent faire aboutir leurs revendications

par Roger ENGEL

Secrétaire Général de l'Association
des Combattants Prisonniers de Guerre

SIX cents délégués représentant plus de 51.000 adhérents ont assisté, les 3 et 4 avril, à Genevilliers, au 9^e Congrès de l'Association des Combattants Prisonniers de Guerre de la Seine.

Les droits des anciens captifs ont tenu dans ces travaux une place très importante.

Les délégués ont condamné avec force l'attitude du Gouvernement, remettant en cause les lois votées, au moyen des procédés les plus déloyaux.

Réclamé depuis 1945, enfin accordé fin 1951, le Pécule des A.P. G. eut du être totalement payé en 1957. Ce n'est qu'en 1960, soit 15 années après le retour que MM. LANIEL, Edgar FAURE et MUT-

TER entendent apporter une solution définitive.

L'application des textes votés est d'autre part retardée constamment par l'insuffisance du personnel chargé d'examiner les dossiers.

Une loi votée en 1951 accordait le remboursement des marks. Enfin paru en février dernier, un décret en fixe le taux à 6 frs, 3 fois et demi inférieur à la valeur du mark en 1945, et 14 fois moins élevé que le cours actuel.

Le Gouvernement se refuse d'autre part à régler aux officiers et sous-officiers rapatriés en 1945 le complément de leurs soldes de captivité.

Contraint d'appliquer depuis juillet 1952 le bénéfice de la loi (Suite en page 3)

Du succès de notre tombola dépendent les vacances de nos orphelins de guerre

LES quelques extraits de lettres de nos camarades prouvent parmi tant d'autres, que nous publions ci-dessous, sont la meilleure illustration de l'importance et de la nécessité de l'action sociale de notre Union. On pourra juger plus facilement le travail réalisé et ce qui reste à faire pour répondre à de nombreux besoins.

Il n'est pas possible de rester indifférents ou insensibles devant tant de détresses, devant ces appels émouvants de nos camarades malades et des mères angoissées pour l'avenir et la santé de leurs enfants. Nous le savons très bien : c'est à la dernière limite, une fois toutes les possibilités épuisées, que l'on s'adresse à nous.

C'est avec une sollicitude fraternelle, que nous nous penchons sur chaque cas, afin de donner satisfaction dans la mesure de nos possibilités. Il est certain que c'est insuffisant et qu'il faudrait faire davantage. C'est pourquoi, nos camarades de la Commission Sociale continuent inlassablement

l'œuvre entreprise depuis de nombreuses années pour apporter une aide morale et matérielle aussi minime soit-elle à nos amis nécessiteux.

La période des vacances approche, et la question de l'envoi de nos orphelins de guerre dans des colonies se pose de nouveau.

C'est pourquoi, la Commission Sociale, organise comme les années précédentes, une grande tombola de soutien, donnant droit à de nombreux lots de valeur. Notre tombola est déjà très populaire parmi la population juive et cette popularité est déjà un gage de sa réussite. Nous faisons appel à tous nos adhérents et sympathisants pour qu'ils redoublent d'efforts pendant la campagne de vente des carnets de soutien, pour que nos orphelins puissent avoir un séjour à la campagne comme les autres enfants.

Dans ce domaine aussi, notre Union sera à la hauteur, digne d'une grande organisation des Anciens Combattants Juifs.

CZARNY.

EXTRAITS DE QUELQUES LETTRES DE NOS CAMARADES DANS LA DETRESSE

Chers Amis,
Bien reçu votre colis et vous remercie de tout mon cœur d'avoir pensé à moi.

**

Chers Amis,
Je vous accuse réception de votre colis parvenu à la Maison de Santé où je me trouve actuellement.

Je ne sais comment vous exprimer ma gratitude, sinon en vous disant merci de tout cœur. Ma fidélité à notre Union, sera le gage de mon amitié envers vous.

**

Monsieur,
J'ai eu, il y a quelques jours, l'agréable surprise de recevoir la somme de à titre de subvention pour les vacances de mon fils. Je tiens à vous adresser tous mes remerciements pour cet envoi qui contribuera à rendre les vacances de mon fils plus profitables.

Avec ma gratitude.

**

Chers Camarades,
Je vous écris de cette Maison de Repos où je suis actuellement. J'ai quitté l'hôpital depuis un mois, et, malheureusement, je dois de nouveau y rentrer pour subir une deuxième opération. Cette perspective ne m'est pas très agréable. Cependant la raison me dicte qu'elle est nécessaire.

Je remercie beaucoup l'Union des Anciens Combattants et Engagés Volontaires Juifs, de sa gentillesse et son soutien à mon égard.

Avec toute ma sympathie.

**

Chers Camarades,
J'ai bien reçu le secours de, que vous avez bien voulu m'adresser, et je vous en remercie vivement. Ma santé n'est pas encore très bonne.

Isi BLUM, rétabli reprend sa place parmi nous

Notre Union a la grande joie d'annoncer à tous les Anciens Combattants, le prochain retour à la tête de notre Organisation de notre secrétaire général Isi BLUM, complètement rétabli de sa longue maladie.

Aidez-nous dans nos actions en diffusant nos cartes de soutien au profit des colonies de vacances pour nos orphelins de guerre.

LA CARTE DU COMBATTANT Suite de la liste des camarades en possession de la Carte du Combattant.

ARKINOWITCH Maurice ; APEL-BAUM Max ; BAC Serge ; BUDUICK Aron ; ELIASIEWICZ Hers ; FURAI-TER Iechok ; GORINTIN David ; HAUSMANN Henri ; KARAS Joseph ; KOPER Henri ; KURZ Simon ; KLUG Iek ; MINTZ Raymond ; OPLER Herszon ; ROSENBLUM Jacob ; SEGAL Henri ; SULEVIC Michel ; TRINKA Simon ; WALDMAN Samuel ; WAJNAPPEL Léo ; WAINBERG David ; WELER Henri ; WOLMER Iek ; ZYSBERG Jacques ; ELIASIEWICZ Herz ; BLUMENCWAIJ Isaac.

Pécule des Prisonniers de Guerre

Nous invitons nos camarades, ayant fait une demande de pécule, sur des formules non-officielles, à bien vouloir passer à nos bureaux, de toute urgence, afin de régulariser leur dossier.

Pièces à fournir :

- 1) Copie certifiée conforme de la fiche de démobilisation ;
- 2) Si le P.G. était employé ou ouvrier, une attestation de l'employeur à la mobilisation ;
- 3) Si le P.G. était commerçant ou artisan, un certificat d'inscription au Registre du Commerce ou des Métiers.

LA VIE DE NOS SECTIONS

* LYON *

L'Assemblée Générale annuelle sous le signe de l'unité

Le lundi 5 avril, au siège, 1, cours Lafayette, s'est tenue l'Assemblée Générale de la Section de Lyon, sous la présidence de notre ami ROTHBERG.

Notre ami COHEN, qui l'assistait à la présidence, souhaita la bienvenue au Président, le Dr DANOWSKI et au Vice-Président CZARNY, qui ont pris part aux travaux, et remercia les camarades venus nombreux, démontrant ainsi l'intérêt qu'ils portent à l'organisation.

La parole fut ensuite donnée au Dr DANOWSKI, qui démontra l'effort constant de l'Union et nous fit part des résultats obtenus. CZARNY souligna particulièrement la nécessité de l'unité et rendit compte de l'activité sociale. GERSON, donna lecture du compte rendu financier et fit ainsi connaître l'état de la trésorerie, qui démontra une gestion saine. Les comptes furent examinés et approuvés, avec félicitations pour le trésorier.

Le rapport moral fut ensuite présenté par MENASSE, secrétaire général. Après un large tour d'horizon touchant tous les problèmes intéressant les Anciens Combattants Juifs, il manifesta sa satisfaction en constatant l'influence grandissante de la section lyonnaise et les résultats obtenus.

ROSENBERG présenta un rapport très nourri sur les accords de Bonn et de Paris.

Une large discussion suivit ces rapports, et de très nombreuses remarques et suggestions furent apportées par les camarades, afin d'améliorer encore davantage l'action de l'organisation.

vantage l'action de l'organisation. Un Comité de 25 membres fut désigné et une résolution fut votée à l'unanimité, insistant tout particulièrement sur la nécessité de l'unité du mouvement combattant juif, et sur la lutte contre le réarmement allemand.

* NANCY *

La journée du 14 mars

Ces deux derniers mois, notre section de Nancy a déployé une activité qui a eu un retentissement considérable.

C'est ainsi que le 14 mars, avec la grande masse des organisations démocratiques, nous avons célébré la Journée Nationale contre les accords de Bonn et de Paris, en fleurissant le monument d'Alsace et de Lorraine. Une foule importante s'était massée auprès de ce lieu symbolique, et chacun silencieusement montrait son opposition au réarmement des nazis.

Les Anciens Combattants Juifs ont honoré leurs morts.

Un service religieux a été célébré, vendredi à 18 h. 30, à la Synagogue, organisé par l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs, désireux d'honorer la mémoire de leurs camarades, morts au champ d'honneur.

De nombreuses personnalités avaient tenu à assister à cette cérémonie du souvenir. Citons : M. Samama, préfet de Meurthe-et-Moselle ; le général Mazaud, représentant le général Baillif ; MM. Rosenberg, président des A.C. juifs ; Behr, président du Consistoire ; Camal, conseiller général et adjoint au maire de Nancy ; Pierron, secrétaire général de l'Office des combattants ; le capitaine Buzon, représentant le général Braun, président de l'Union des sociétés militaires ; Anbréges, vice-président du Ralliement ; etc...

Après les prières rituelles, le grand rabbin Morali a rappelé en un préche d'une haute tenue, comment dans les heures cruelles, le patriotisme des Israélites s'est manifesté.

La Commémoration du Ghetto de Varsovie

Le 11 avril, notre section a participé avec les organisations juives, groupées autour de l'Association Culturelle, à la commémoration du soulèvement du Ghetto de Varsovie.

Notre Président, M. ROSENBERG, y prononça une allocution montrant à quel point le sacrifice des héros du Ghetto de Varsovie est vain, si demain, leurs assassins nazis étaient réarmés.

Il convia tous les Juifs à s'unir et à lutter avec abnégation contre le réarmement des nazis.

Les Anciens Combattants n'oublient pas le Groupe héroïque Manouchian-Boczw-Rayman, fusillés par les nazis, le 21 février 1944.

Le dimanche matin 21 février, au cimetière d'Ivry, et le soir à la Grande Salle de la Mutualité, une foule nombreuse s'est rassemblée pour honorer la mémoire de 23 héros du Groupe Manouchian-Boczw-Rayman.

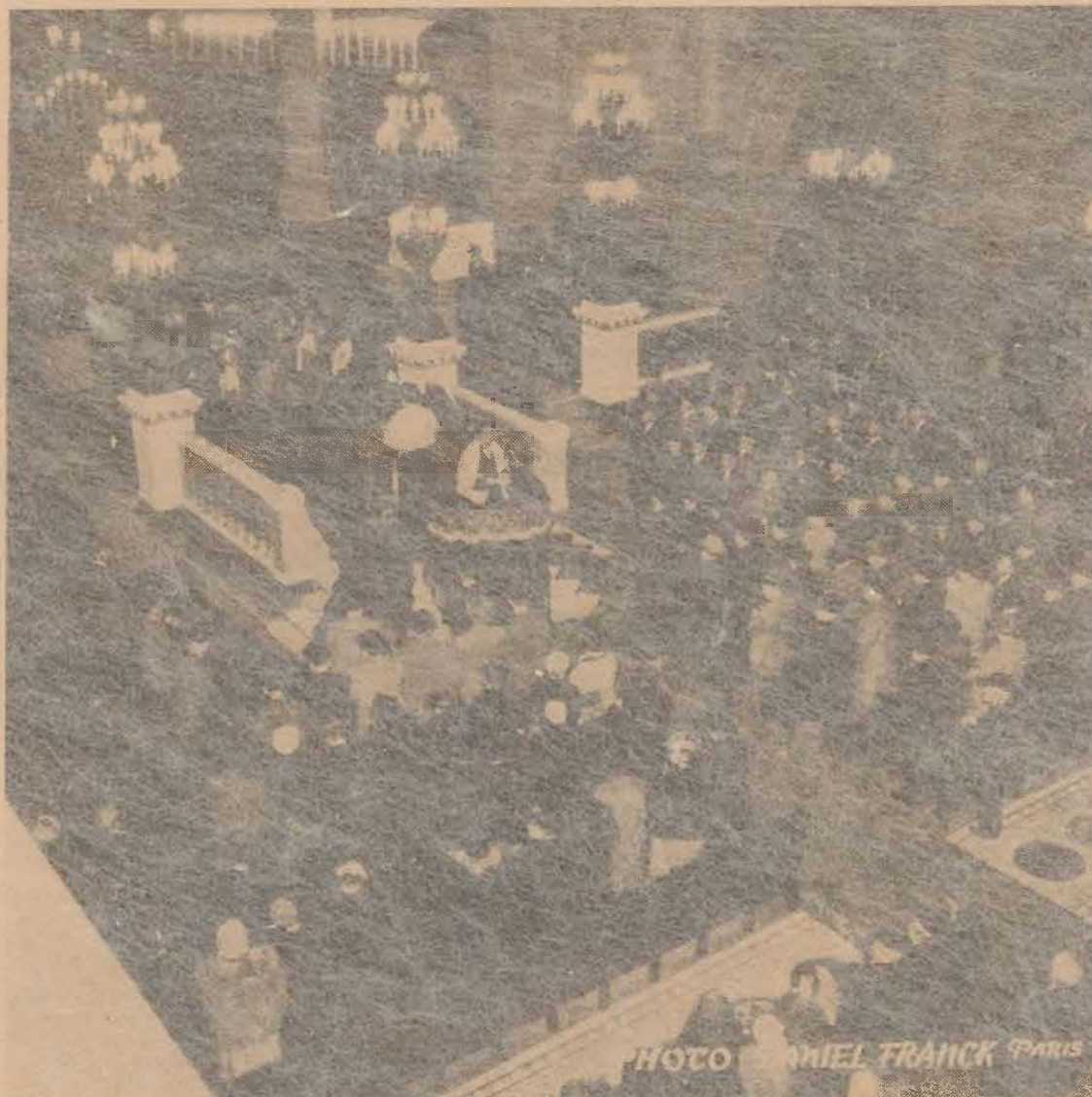
Dix ans ont passé depuis que ces combattants légendaires de la lutte anti-hitlérienne affrontèrent courageusement le feu des pelotons d'exécution nazis.

Missak Manouchian, Arménien ; Boczw, Roumain ; Marcel Rayman, Juif ; Olga Bancic, Bessarabienne ; Alfonso Celestino, Espagnol ; Elek, Hongrois ; Fontano, Italien, représentant différentes nationalités, différentes conceptions politiques et religieuses, sont restés unis dans la mort comme dans le combat et sont devenus un symbole éternel de fraternité d'armes.

Monsieur le Président Justin Godart, au nom du C.F.D.I. ; Madame la générale Delestraint ; Pierre Villon, député ; ainsi que d'autres orateurs ont tenu à exprimer l'hommage de tous les Français à ces 23 héros de la Résistance et appeler à l'union de tous, contre le réarmement de l'Allemagne, pour la Paix et l'indépendance de la France.

Une rue de Paris portera le nom du Groupe MANOUCHIAN

Le Conseil Municipal de Paris a décidé, à l'unanimité, de donner de nouveaux noms à plusieurs rues de la Capitale. Parmi ces noms, relevons celui du Groupe Manouchian, nom donné à la voie nouvelle située entre l'avenue Gambetta et la rue du Sacrilège, comprenant l'impasse Fleury et l'impasse du Progres, dans le 20^e.



Une partie de la foule à la Synagogue, 44, rue de la Victoire, pendant la cérémonie du 11 avril, organisée par le groupement sioniste « Les Anciens de la Résistance Juive », pour commémorer les morts juifs des deux guerres et les victimes du nazisme, et pour exprimer l'opposition au réarmement de leurs bourreaux. Notre organisation, qui s'était associée à cette initiative, avait envoyé une importante délégation, dirigée par notre président le Dr Danowski.

Application du plan quadriennal

Le Ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre communique :
La répartition des 5.500.000.000 francs accordés par la loi du 31 décembre 1953 pour amorcer en 1954 l'exécution de la loi numéro 53-1340 du 31 décembre 1953 pour l'application de nouveaux taux d'émoluments et la liquidation des indemnités dues aux anciens combattants et victimes de la guerre s'opérera de la manière suivante :
1° Seront appliqués intégralement à compter du 1^{er} janvier 1954 :
— La concession des pensions temporaires pour trois ans (article premier) ;
— Le rétablissement des pensions aux ayants droit ayant perdu la nationalité française par suite de l'acquisition d'une nationalité étrangère (article 3) ;
— Le nouveau régime des révisions pour aggravation (article 8) ;
— Les dispositions relatives à la condition d'antériorité de mariage des veuves et au droit à pension des enfants naturels (articles 15, 16 et 17) ;
— Les dispositions concernant les pensions allouées aux orphelins nés de plusieurs lits (articles 18 et 25) ;
— L'extension du bénéfice de la Sécurité sociale aux victimes de la guerre (article 31) ;
— L'octroi de pensions militaires d'invalidité aux boursiers de pilotage de l'aéronautique (article 32) ;
— L'octroi de la Légion d'honneur aux déportés et internés résistants (article 33) ;
— L'octroi des pensions du taux normal aux veuves de victimes civiles décédées en possession de droits à pension de plus de 85 % (article 34) ;
2° Seront appliqués intégralement à compter du 1^{er} mai 1954 :
— L'extension du bénéfice du barème le plus avantageux aux victimes civiles de la guerre (article 4) ;
— L'octroi de degrés au-delà du dixième degré et des nouveaux taux résultant du système indiciaire en matière de suspension, d'allocation aux grands invalides et d'allocation aux grands mutilés (articles 6, 10 et 14-2) ;
— Les nouveaux taux de majorations pour enfants alloués aux invalides de 10 à 80 % (article 7) ;
— L'octroi, aux grands invalides et aux veuves, de majorations pour leurs enfants entre le moment où ils cessent d'avoir droit aux prestations familiales et l'âge de 18 ans (articles 9-2 et 23-1) ;
— Les nouveaux taux de majorations alloués aux grands invalides et aux veuves pour leurs enfants infirmes (articles 9-1 et 23-2) ;
— L'extension du bénéfice de l'allocation grand invalide n° 3 et l'octroi d'une majoration spéciale de cette allocation aux aveugles, amputés, paraplégiques (article 11) ;
— Le nouveau régime de l'allocation de grand mutilé n° 4 bis (article 12) ;
— L'octroi d'une allocation de grand invalide spéciale aux « implacables » (article 13) ;
— La mesure spéciale concernant l'octroi des allocations de grands mutilés aux béquillards (article 14-1) ;
— Les nouveaux taux du supplément familial de pension alloué aux veuves

et son extension aux orphelins totaux (article 22, 2° et 3°) ;
— La fixation du taux des pensions d'orphelins (article 24) ;
— Le relèvement du plafond des ressources dont peuvent disposer les ascendants pour bénéficier d'une pension (article 26) ;
— La remise en paiement de leur pension en faveur des veuves qui avaient opté pour une pension différée (article 30) ;
— L'octroi d'une retraite anticipée aux fonctionnaires internés ou déportés de la Résistance (article 35-1) ;
— La révision des pensions des fonctionnaires et des veuves afin de leur octroyer le bénéfice des émoluments les plus avantageux (article 35-2) ;
— L'assimilation aux incorporés de force dans la Wehrmacht des Alsaciens et Lorrains incorporés de force par voie d'appel dans la Reichsarbeitsdienst (article 37) ;
L'octroi de la retraite du combattant aux insoumis remplissant les conditions prévues à l'article 38.
3° Seront appliqués partiellement à compter du 1^{er} mai 1954, dans les conditions ci-dessous précitées :
a) Invalides
— Les nouveaux taux des pensions d'invalides, prévus à l'article 3 seront accordés dans leur intégralité aux pensionnés de 85 à 100 pour 100 ;
b) Veuves
— Les veuves bénéficiant du taux spécial de pension percevant une majoration de pension calculée sur 16.200 frs en année pleine, soit un peu plus de la moitié de la majoration accordée aux intéressés par la loi (article 22-1) ;
— Les veuves remariées redevenues veuves, soumises à l'impôt sur le reve-

nu des personnes physiques pour un revenu net ne dépassant pas 60.000 francs et remplissant par ailleurs les conditions voulues pour bénéficier des dispositions de l'article 21 percevront la moitié de la pension accordée à une veuve non-remariée bénéficiant du même taux (taux spécial, taux normal ou taux de réversion) ;
c) Ascendants
— Les ascendants percevront la moitié des majorations résultant des articles 27, 28 et 29 ;
d) Retraite du Combattant
— Elle est accordée dans les conditions fixées à l'article 36, mais le montant en est limité à 5.700 francs par an du 1^{er} mai 1954 au 1^{er} janvier 1955.

Pensions d'invalidité
Les montants des pensions d'invalidité seront fixés aux taux suivants, en 1957, lorsque la loi recevra son application intégrale :

	Francs
10 % — Indice 42 (1) ...	11.424
15 % — — 63 ...	17.136
20 % — — 84 ...	22.848
25 % — — 105 ...	28.560
30 % — — 142 ...	38.624
35 % — — 166 ...	45.152
40 % — — 189 ...	51.408
45 % — — 213 ...	57.936
50 % — — 236 ...	64.192
55 % — — 260 ...	70.720
60 % — — 284 ...	77.248
65 % — — 308 ...	83.776
70 % — — 332 ...	90.304
75 % — — 356 ...	96.832
80 % — — 380 ...	103.360
85 % — — 425 (2) ...	170.000
90 % — — 765 ...	208.080
95 % — — 870 ...	236.640
100 % — — 1.000 ...	272.000

(1) Chaque point de l'indice correspond à 272 francs.
(2) Pour les pensionnés à 85 % et au-dessus, ce total comprend les allocations aux grands invalides et celles du statut des grands mutilés. Pour les non-bénéficiaires du statut, le ministre des A.C. et V.G. établira les indices correspondant à la situation propre à chaque catégorie intéressée.

La croix du combattant volontaire de la guerre 1939-1945

10127. — M. Wolff a attiré l'attention de M. le ministre de la Défense nationale et des Forces armées sur la loi du 4 février 1953 créant la croix du combattant volontaire de la guerre 1939-1945. Il est stipulé, dans ce texte, que les modalités d'attribution de cette distinction seront fixées ultérieurement par décret. Or, jusqu'à ce jour, le décret annoncé n'a pas encore paru. Il lui demande quelles mesures il compte prendre pour en hâter la publication (Question du 12 décembre 1953).
Réponse. — En raison de la diversité des catégories dans lesquelles doivent être rangés les éventuels bénéficiaires du décret qui doit intervenir pour l'application de la loi du 4 février 1953 créant la croix du combattant volontaire de la guerre 1939-1945, l'élaboration de ce texte a nécessité d'assez longs délais. Les services compétents du département de la défense nationale et des forces armées, après avoir pris de nombreux contacts avec les secrétariats d'Etat aux forces armées et les organismes civils intéressés, procèdent actuellement à une dernière mise au point du projet de décret, et font toute diligence afin de hâter sa publication (J.O., 20-1-54).

LA RÉVISION DES PENSIONS

Les néfastes dispositions du décret-loi du 20 janvier 1940 sont enfin abrogées.
Rappelons que ce décret stipulait qu'une pension définitive, révisée pour aggravation, était concédée à titre temporaire et ne pouvait redevenir définitive qu'après un délai de trois ans.
La modification apportée par l'article 8 de la loi du 31 décembre 1953 à l'article L. 29 du Code des pensions met un terme à cette iniquité. Voici ce qu'il édicte :
« Le titulaire d'une pension d'invalidité concédée à titre définitif peut en demander la révision en invoquant l'aggravation d'une ou plusieurs infirmités en raison desquelles cette pension a été accordée. Cette demande est recevable sans condition de délai.
« La pension ayant fait l'objet de la demande est révisée lorsque le degré

d'invalidité résultant de l'infirmité ou de l'ensemble des infirmités est reconnu supérieur de dix pour cent au moins du pourcentage antérieur.
« Toutefois, l'aggravation ne peut être prise en considération que si le supplément d'invalidité est exclusivement imputable aux blessures ou aux maladies constitutives des infirmités pour lesquelles la pension a été accordée.
« La pension définitive révisée est concédée à titre définitif. »
En conséquence, à dater du 6 janvier 1954, toute augmentation pour aggravation d'une pension définitive, sera concédée également définitivement.
Mais quel sera le sort réservé aux pensions redevenues temporaires avant cette date ? Ne serait-il pas équitable de les concéder à nouveau définitivement, sans plus tarder, et sans aucune formalité pour les intéressés ?

LÉON VIALA Président honoraire de l'U.F.A.C.



EST MORT

Nous apprenons la mort survenue le 29 mars 1954, de Léon VIALA, Président honoraire de l'U.F.A.C., Président honoraire de l'Union Fédérale, Commandeur de la Légion d'honneur, Médaille militaire, Croix de guerre, Médaille de la Résistance, Commandeur du Mérite Combattant. Léon Viala était âgé de 74 ans. C'est une grande figure du monde combattant qui disparaît. Au nom de notre Association, nous présentons nos condoléances à sa famille et à ses amis.

Les anciens P. G. entendent faire aboutir leurs revendications

(Suite de la page 1)
attribuant 4/10 de bonifications d'ancienneté aux A.C.P.G. de la fonction publique, il prétend ne les accorder qu'aux seuls titulaires de la Carte du Combattant.
Cette restriction inadmissible ne fut pas invoquée à l'égard des Anciens Combattants de la guerre 1914-18.

Le Gouvernement, aidé d'une majorité de parlementaires a supprimé le bénéfice de la Retraite du Combattant à ceux de 50 à 65 ans qui étaient en droit d'y prétendre.

Les 26.200 frs dont ils sont ainsi frustrés pour cette période dépassent de 3.000 frs le montant du Pécule que l'on ne veut leur accorder que d'ici 1960.

Ces tentatives grossières de division ne peuvent recevoir que la condamnation la plus formelle de l'unanimité du Monde Combattant.

Les délégués au 9^e Congrès de l'A.C.P.G. de la Seine se sont félicités de la réussite des Rassemblements réalisés le 28 février, dans chaque département, à l'appel de leur Fédération Nationale, et en particulier celui de Paris,

organisé à Wagram sous le signe de l'unité.

Ils se sont engagés à mettre tout en œuvre pour assurer un succès complet à la Grande Manifestation Nationale qui doit avoir lieu à Paris si, d'ici le 1^{er} juin, le Gouvernement ne leur donne pas les satisfactions qu'ils attendent. Seule l'action doit le contraindre à capituler.

Les délégués ont enregistré avec satisfaction les propositions de loi rédigées par leur Association, signée en commun par des Parlementaires appartenant aux Groupes les plus divers de l'Assemblée Nationale. Par leur action ils entendent appuyer et encourager ces efforts. Mais ils continueront à dénoncer l'attitude de ceux qui renient leurs engagements et facilitent l'action du Gouvernement.

Gardant leur cohésion intacte, les anciens P.G. de la Seine ont hautement signifié que le temps des demi-mesures et des os à ronger était révolu et qu'ils sont décidés à obtenir par tous les moyens la solution définitive de tous les problèmes issus de la captivité.

Kriegsgefangenenentschädigungs-Gesetz

Tel est le titre barbare de la loi d'indemnisation des prisonniers de guerre allemands leur attribuant un pécule.

L'Association allemande de P.G. a précisé que les premiers bénéficiaires seraient les rapatriés récents, c'est-à-dire ceux qui, pour une raison quelconque, ont été retenus par la justice d'un pays allié et n'ont pas été libérés avec la masse des P.G. allemands.

Cette Association a établi le barème suivant :
Rapatriés en 1949 - 900 D.M. = 90.000 francs environ
Rapatriés en 1950 - 1.620 D.M. = 162.000 francs environ
Rapatriés en 1951 - 2.340 D.M. = 234.000 francs environ
Rapatriés en 1952 - 3.060 D.M. = 306.000 francs environ
Rapatriés en 1953 - 3.780 D.M. = 378.000 francs environ
Rapatriés en 1954 - 4.500 D.M. = 450.000 francs environ
Le P.G. français a droit à 4.800 francs par an... Sans commentaire !
Pour nous l'échéance est toujours 1960



La foule des Anciens Combattants pendant le meeting à la Salle Wagram, le 28 février, pour imposer le respect de leurs droits et la prise en considération de leurs revendications.

Carte du Combattant Volontaire de la Résistance

Il est rappelé aux candidats domiciliés dans le département de la Seine que les demandes de carte du Combattant Volontaire de la Résistance seront frappées

DE FORCLUSION

le 18 mai 1954 (dernier délai) pour les demandes formulées au titre : des F.F.L., de la Résistance dans les camps de P.G., de la Résistance dans les territoires d'outre-mer ou dans les territoires étrangers occupés par l'ennemi (requêtes à adresser à M. le Ministre, Président de l'Office National des Combattants, 2^e Sous-Direction, 6^e Bureau, Hôtel des Invalides, Paris (7^e)).

Les plis portant ces adresses bénéficient de la franchise postale.

Retirer les imprimés réglementaires au Bureau Militaire de Paris.

N.-B. — Les dates de forclusion ne concernent que le dépôt des demandes, aucun délai n'est prévu pour la production des pièces justificatives.

Aidez-nous à diffuser les cartes de soutien AU PROFIT DES COLONIES DE VACANCES POUR NOS ORPHELINS DE GUERRE

Ces cartes permettent de participer à la

TOMBOLA GRATUITE

et de gagner parmi les 50 lots :

- 1) Un poste de télévision « La Voix de son Maître », 919 lignes.
- 2) Un voyage en Israël.
- 3) 10 jours en Suisse.
- 4) Un aspirateur.
- 5) Un poste de T.S.F.
- 6) Un moulin à café électrique.
- 7) Un rasoir électrique.
- Etc..., Etc...

Le lieu et la date du tirage vous seront communiqués ultérieurement

Pour vos vacances, pour vos déplacements pour vos cadeaux

Adressez-vous à la
MAROQUINERIE DALMA
vous y trouverez un grand choix de sacs, portefeuilles, valises, parapluies, trousse de voyage, etc...
155, Boulevard de Sébastopol - PARIS
Une réduction de 10 % est accordée à tout porteur de cette annonce

Souvenirs d'un prisonnier de guerre du Stalag II B

VOILA bientôt 14 ans, aux mois de juin et juillet, que commencèrent à arriver par dizaines de milliers, au stalag II B, les prisonniers français.

Dans le camp se trouvaient déjà des Polonais, qui nous portèrent un peu d'eau, en nous demandant des nouvelles.

Ils nous racontèrent entre autres, les mauvais traitements et tortures que subirent les prisonniers juifs polonais, avant d'être renvoyés en Pologne.

Les juifs polonais qui étaient ouvriers, cordonniers, tailleurs, menuisiers, avaient eux-mêmes construit les baraquements, travaillant pendant les grands froids, dans la neige, et jusqu'à 40° au-dessous de zéro. Dormant dehors, sous-alimentés, parqués dans des baraques spéciales, ces juifs polonais, avaient été renvoyés épuisés, vers les ghettos et les crématoirs.

Parmi les récits que l'on nous fit sur les malheurs des prisonniers juifs polonais, on nous raconta que certains officiers juifs, ne voulurent pas quitter leur uniforme ; alors, pendant les grands froids, ils furent aspergés par des jets d'eau froide et obligés de revêtir les vêtements civils qu'on leur avait donnés, puis ils furent renvoyés... soi-disant dans leurs foyers.

Quant à nous, nous passâmes à la séance de désinfection. Nous fûmes triés. Ceux qui s'étaient déclarés juifs, furent rassemblés dans une tente avec des nord-africains et des indochinois. Il fut annoncé au chef de tente, que les juifs, nord-africains et indochinois ne sortiraient pas pour travailler, mais feraient trois fois par jour des exercices de punition.

L'antisémitisme mis en échec

Deux jours plus tard, l'officier aux questions raciales, fit rassembler tous les Français. Il ordonna aux alsaciens, normands, bretons, légionnaires, nord-africains, juifs, de sortir des rangs. Puis il prononça un discours haineux. Montrant les deux dizaines de juifs, il dit « Voilà les responsables ! Voilà les criminels, qui ont poussé les peuples dans la guerre ».

Mais nos camarades français nous déclarèrent en se dispersant, qu'ils comprenaient bien le sens de cette sale propagande et qu'elle n'avait pour but que de provoquer de la haine entre les prisonniers français. Ils nous assurèrent alors qu'ils ne se laisseraient pas prendre par de tels mensonges.

Dans la longue suite de nos cinq ans de captivité, cette solidarité fraternelle ne s'est pas démentie et de nombreux exemples sont là pour le prouver. Ainsi, lorsqu'on nous obligea à porter l'insigne jaune, nos camarades nous encouragèrent beaucoup et nous affirmèrent que cette situation ne durerait pas.

Au moment où la conférence des hommes de confiance, eut lieu en présence d'un délégué de la Croix-Rouge de Genève, les hommes de confiance français refusèrent de faire la réunion, tant que l'homme de confiance juif ne serait pas invité.

On imagine la tête des Allemands. Voulant cacher leur jeu

devant le responsable de la Croix-Rouge de Genève, ils furent obligés d'inviter ce « youde » à prendre place.

La solidarité entre Juifs et non-Juifs

Excepté un petit nombre d'ouvriers spécialisés, les juifs étaient astreints aux plus sales travaux, ce qui mécontentait beaucoup nos camarades français, et quand les juifs furent rassemblés dans une baraque spéciale, les Français ne manquèrent pas de faire la réflexion : « C'est dégueulasse, ils le paieront bien ».

Jusqu'en 1942, les prisonniers juifs, n'étaient pas envoyés au travail à l'extérieur du camp ; mais à cette date, furent créés des commandos séparés, pour eux. Il s'agissait de travaux en forêts ou dans des raffineries de sucre, ou dans des briqueteries. Toutes relations entre commandos juifs et français étaient interdites et jusqu'aux simples conversations.

Quand il fut interdit aux Français et aux Polonais de pénétrer dans les baraques des juifs, sous peine d'envoi dans une compagnie disciplinaire, de nombreux non-juifs, soldats et gradés continuèrent de venir nous voir, bravant la menace de punition.



Un groupe de P.G. juifs au stalag II B

Et cette solidarité se manifesta ainsi, jusqu'au jour de la Libération. Il y avait une très grande camaraderie, et chacun avait le ferme espoir de voir la défaite finale de l'hitlérisme bestial.

Même les moins optimistes, dans cette ambiance, étaient encouragés et reprenaient espoir.

Nous fîmes toujours tous nos efforts, pour jouir de la plus grande propreté. Ayant été rassemblés dans la baraque la plus sale et la plus humide, nous nous mîmes au travail avec entêtement et dans un temps très court, l'endroit fut nettoyé et asséché. Nous montrions ainsi, à tous, que nous n'étions pas une race inférieure.

Parmi les meilleurs ouvriers...

Un jour, vint l'ordre, pour les juifs, de porter l'étoile jaune sur les vêtements extérieurs.

Parmi les ouvriers spécialisés, qui par leur travail étaient en contact avec les officiers allemands, il y en eut qui mirent cet insigne sur leurs vêtements de travail. Ainsi, lorsque le colonel de l'aéroport vit plusieurs hommes qui portaient l'insigne jaune,

et entre autres le distributeur des chaussures et un bon cordonnier, il fit appeler l'oberzalmeister et ordonna de le faire enlever. Il dit que les Allemands avaient une mauvaise opinion des juifs, les considérant tous comme des commerçants plus ou moins affairistes ou resquilleurs alors qu'au contraire, c'étaient d'excellents ouvriers, affectés comme tels aux emplois les plus importants.

Notre libération par l'Armée Rouge

Enfin, le jour de notre libération arriva. Fin avril 1945, nous eûmes le bonheur d'être libérés par l'héroïque Armée Rouge. Mais à ce moment même, nous eûmes un grand malheur. En effet, au moment où nous nous embrassions avec nos libérateurs des premiers chars amis, une batterie S.S. ouvrit le feu et trois de nos camarades furent tués et d'autres blessés. Ainsi tombèrent sous les derniers coups de la bestialité S.S. : KOPLOWICH, père de trois enfants, commerçant à Paris, né à Vilno ; Jacques BINSTOCK, sergent dans l'Armée Française et le camarade KATZ.

Pour le neuvième anniversaire de notre délivrance, nous, camarades du stalag II B, n'oublions pas le souvenir de nos chers

LA RUBRIQUE DU MEDECIN

Les problèmes du cancer

Dans notre premier article nous avons indiqué les théories principales sur l'origine de cette terrible maladie. Aujourd'hui nous voulons nous arrêter brièvement sur les moyens de traitements qui sont tous plus ou moins des palliatifs, néanmoins, dans certains cas, non dépourvus d'une certaine valeur. C'est surtout la question du dépistage précoce systématique de cette maladie qui compte : il s'agit de trouver le cancer à son début, de l'extirper avant qu'il puisse envahir l'organisme tout entier. Là, le cancer est terriblement dangereux, d'une part il produit des toxines (poisons) qui empoisonnent le corps et d'autre part il se propage dans l'organisme par l'ensemencement, c'est-à-dire qu'il produit souvent loin du cancer même (dans le foie, les os du squelette, etc...) des cancers secondaires (métastases). Pour ce dépistage il existe en France et en d'autres pays des instituts et des services d'hôpitaux créés spécialement pour ce but.

Le plus grand centre en France se trouve à Villejuif ; c'est l'Institut du Cancer G. Roussy, créé par le doyen professeur Roussy, qui a consacré toute sa vie et toute sa fortune à la recherche des causes du cancer et par les intrigues de ses ennemis a été poussé à la mort. C'est ensuite l'Institut Curie à Paris, dirigé par Irène Curie, savant de réputation mondiale. Dans le dépistage du cancer, par exemple de la prostate ou de l'utérus, il existe des méthodes spécialement mises au point qui permettent dans certains cas de trouver effectivement la maladie tout à fait au début et de prendre les précautions nécessaires.

Le Docteur Guttman a présenté dernièrement à l'Académie de Médecine un travail très instructif sur le dépistage du cancer de l'estomac. Les examens chimiques du sang, même ceux connus sous le nom de réaction Bothelo, de mon ami le Docteur Bothelo, pour dépister le cancer ont une valeur de diagnostic limitée. Sur la prévention du cancer au point de vue alimentaire existe toute une littérature. Nous voulons nous arrêter sur une théorie du Professeur Delbet qui prétend que c'est le manque de magnésium dans la terre cultivée qui provoque le cancer. Une carte géographique a été dressée par ses collaborateurs pour démontrer que dans les régions où se trouve en abondance le magnésium dans la terre, les cas de cancer sont rares et que les engrais habituellement utilisés riches en potassium provoquent le cancer. Les opinions sont

Les retards dans les liquidations de pensions

MM. Noyer et Faure, députés, ont demandé à M. le Ministre des A.C. et V.G. la cause des retards apportés, d'une part, au passage devant la Commission de réforme des titulaires de pensions ayant passé l'expertise médicale, et qui attendent parfois neuf et dix mois cette convocation ; d'autre part, les délais de six à huit mois imposés à certains pensionnés temporaires pour leur passage devant la Commission de réforme lorsque leurs trois ans de stage sont révolus.

La réponse de M. le Ministre des A.C. a été la même pour les deux questions :

Les tâches nombreuses et importantes auxquelles doit de plus en plus faire face le personnel des services extérieurs du ministère des anciens combattants et victimes de la guerre, ne permettent pas toujours de donner satisfaction aux intéressés avec toute la célérité souhaitable. Dans la mesure du possible, il sera pallié, au cours de l'année 1954 à l'inconvénient signalé, grâce d'une part, aux opérations de régionalisation, étendues à tous les départements de la métropole, qui faciliteront la spécialisation des agents et une utilisation plus rationnelle du personnel ; d'autre part, au recrutement de vacataires qui permettra de renforcer les effectifs de certains services particulièrement chargés et de résorber ainsi le retard actuellement constaté. — « J. O. » 10-2-1954 A.N. p. 151 et 11-2-1954 p. 220).

d'ailleurs très portées sur cette question.

Quant au traitement proprement dit, il existe certains cancers qui sont sensibles aux hormones. Par exemple le cancer du sein régresse si on le traite par l'hormone mâle, le cancer de la prostate par le traitement avec l'hormone femelle. Il existe toute une série de produits chimiques, par exemple la moutarde à l'azote qui donne dans certains cas (cancer du sang) de bons résultats.

Une controverse existe sur l'efficacité des rayons X en grandes ou petites doses. Par exemple dans le cancer du sang, le Docteur Lehmann préconise des doses très élevées et prétend avoir eu de grands succès. Dernièrement, un médecin français, le Docteur S., qui a découvert un remède clinique contre le cancer dont l'efficacité certaine n'est pas encore prouvée absolument, a lancé une attaque contre le traitement du cancer par Rayons X, en soulignant que par cette méthode on détruit les vaisseaux et empêche ainsi le médicament d'atteindre les tissus malades. Rien à dire contre cela, mais il faut d'abord trouver un produit clinique infaillible et dont l'efficacité est plus grande que celle des rayons X ou du radium.

Enfin, une question qui nous tient à cœur. Dans les cas désespérés le médecin est obligé de donner la morphine pour calmer les souffrances et attendre la mort. Nous nous opposons farouchement à cette idée. Il faut qu'on mette à la disposition des médecins des services des hôpitaux tous les remèdes existants, même peu efficaces et même ceux qu'on étudie encore dans les laboratoires, tout en écartant naturellement les soi-disant remèdes « infaillibles » des multiples charlatans.

L'idée primordiale doit être la suivante : il faut maintenir coûte que coûte les cancéreux (ce qu'on fait d'ailleurs dans la leucémie — maladie très grave du sang — en répétant des transfusions de sang jusqu'à plusieurs centaines), car nous ne savons pas si c'est aujourd'hui, ou demain, ou après-demain, qu'en trouvant le vrai remède, on sauvera des milliers et des milliers de cancéreux considérés comme perdus. Et nous rappelons qu'à l'époque de la découverte des antibiotiques (pénicilline, etc...) les médecins qui ont essayé de maintenir coûte que coûte leurs malades, perdus d'avance, ont vu se produire des miracles, in extremis, en utilisant la pénicilline.

Docteur BORUCHIN,
Lauréat de l'Académie de Médecine.

Les médicaments délivrés aux Invalides

A la suite d'une enquête effectuée par le Service des Soins gratuits du ministère des A.C. et V. G., il a été reconnu que c'est à la suite d'une erreur d'interprétation que certains pharmaciens s'étaient crus autorisés à réduire, de leur propre chef, la quantité de médicaments portés par les médecins sur les ordonnances détachées du carnet de soins gratuits.

Dans le texte de la lettre qui nous a été adressée par M. le Médecin-Colonel Paget, chef du Service des Soins gratuits, il nous a été confirmé qu'aucune circulaire n'autorise les pharmaciens à réduire de leur propre autorité les quantités fixées par le médecin traitant, sous sa seule responsabilité.

Donc, la question est bien tranchée : un pharmacien n'est pas tenu de délivrer les médicaments inscrits sur le carnet de soins par un médecin, mais s'il exécute l'ordonnance, il n'a pas le droit de la modifier ou de la réduire.

Le dimanche 13 juin 1954, à 10 h. 30, au Cimetière de Bagneux, devant le monument aux morts, aura lieu la grande

Cérémonie traditionnelle du Souvenir

en l'honneur des Anciens Combattants Juifs morts pour la France, au cours de la dernière guerre.

Cette Cérémonie se déroulera en présence de nombreuses personnalités civiles et militaires.

Le Gérant : S. APPEL

IMPRIMERIE S. I. P. N.,
14 rue de Paradis - Paris-

POUR VOS REPORTAGES
POUR VOS FETES ET MARIAGES
POUR TOUTES VOS PHOTOS

Un seul nom — Une seule adresse

Daniel FRANCK

6, Rue Portefoin, PARIS (3^e) — (Près du Carreau du Temple)

Tél. : ARC. 32-59

FABRIQUE DE BIJOUTERIE — JOAILLERIE
REPARATIONS ET TRANSFORMATIONS en tous genres
SPECIALITE DE BIJOUX MODERNES

Robert MAZURAS

14, RUE RAMBUTEAU — PARIS (3^e)

Tél. : ARChives 23-10 Réduction aux membres de l'Union
Autobus : 66, 75 Méro : Hôtel-de-Ville, Rambuteau

JACQUES BANATEANU MARCEL MOURIER

MARBRIERS
Directeurs-Propriétaires de

LA MARBRERIE DE BAGNEUX

122, Route Stratégique, Montrouge

Face à la porte principale du Cimetière de Bagneux

Téléphone. Jour : ALEsia 20-16 - Nuit : MONTmartre 24-74

Entreprise générale de convois

Transports funéraires et tout ce qui concerne les travaux de cimetière
Fournisseurs des Sociétés de Secours Mutuels Israélites et de l'Union
RENSEIGNEMENTS GRATUITS MAISON RECOMMANDÉE

אונדזער פארפאנד נרייט זיך
פריערן זיין 10-יאריקן יופיליי

>> Folius DE VAGJEA, Paris_CDJC_Memorial de la Shoah >>

וואס שטעלט זיך פאר דער 4=יאר פלאן פון קאמבאטאנטן-מיניסטעריום?

אין אונזער ארטיקל פון לעצטן נומער, "אונזער ווילן", האבן מיר זיך באמיינט ארטיקלעך וואס עס שטעלט מיט זיך פאר דער 4-יאר פלאן פון מיניסטעריום פון געזונט, קאמבאטאנטן און קריגס-אלמנות, וועלכן די רעגירונג האט אונטערן דרוק פון די גרויסע פראצעסירטע צייטן פון די מלחמה-געליטענע אויס-געארבעטע און פארגעשטעלט פאר דער נאציאנאלער-פארזאמלונג.

די באקאנטע איז דער דאזיקער גע-זעץ-פראיעקט נאך אייניקע אריבער-סערונגען אפגעשטימט געווארן מיט א מערהייט-שטימען אין פארלא-מענט, וואס האט נישט געוואלט נע-מען אין אים די שווערע לאגע פון די קריגס-אינוואלידן פון די רעפאר-מירטע פון 10 ביז 80 פראצענט, פון די אלמנות און אנדערע קאטעגאריעס פון מלחמה-געליטענע.

זינט דאן זיינען דא דעקאדעס וואס ווערן געזען וואס די דאזיקע באציאונג האט שוין אין "וועגן אונטערן דרוק" און עס איז געווען א גרויסע שווערע פארשע-פונג פון דעם מיניסטעריום פון געזונט, וואס האט נישט געוואלט נעמען אין אים די שווערע לאגע פון די קריגס-אינוואלידן פון די רעפאר-מירטע פון 10 ביז 80 פראצענט, פון די אלמנות און אנדערע קאטעגאריעס פון מלחמה-געליטענע.

זינט דאן זיינען דא דעקאדעס וואס ווערן געזען וואס די דאזיקע באציאונג האט שוין אין "וועגן אונטערן דרוק" און עס איז געווען א גרויסע שווערע פארשע-פונג פון דעם מיניסטעריום פון געזונט, וואס האט נישט געוואלט נעמען אין אים די שווערע לאגע פון די קריגס-אינוואלידן פון די רעפאר-מירטע פון 10 ביז 80 פראצענט, פון די אלמנות און אנדערע קאטעגאריעס פון מלחמה-געליטענע.

זינט דאן זיינען דא דעקאדעס וואס ווערן געזען וואס די דאזיקע באציאונג האט שוין אין "וועגן אונטערן דרוק" און עס איז געווען א גרויסע שווערע פארשע-פונג פון דעם מיניסטעריום פון געזונט, וואס האט נישט געוואלט נעמען אין אים די שווערע לאגע פון די קריגס-אינוואלידן פון די רעפאר-מירטע פון 10 ביז 80 פראצענט, פון די אלמנות און אנדערע קאטעגאריעס פון מלחמה-געליטענע.

זינט דאן זיינען דא דעקאדעס וואס ווערן געזען וואס די דאזיקע באציאונג האט שוין אין "וועגן אונטערן דרוק" און עס איז געווען א גרויסע שווערע פארשע-פונג פון דעם מיניסטעריום פון געזונט, וואס האט נישט געוואלט נעמען אין אים די שווערע לאגע פון די קריגס-אינוואלידן פון די רעפאר-מירטע פון 10 ביז 80 פראצענט, פון די אלמנות און אנדערע קאטעגאריעס פון מלחמה-געליטענע.

זינט דאן זיינען דא דעקאדעס וואס ווערן געזען וואס די דאזיקע באציאונג האט שוין אין "וועגן אונטערן דרוק" און עס איז געווען א גרויסע שווערע פארשע-פונג פון דעם מיניסטעריום פון געזונט, וואס האט נישט געוואלט נעמען אין אים די שווערע לאגע פון די קריגס-אינוואלידן פון די רעפאר-מירטע פון 10 ביז 80 פראצענט, פון די אלמנות און אנדערע קאטעגאריעס פון מלחמה-געליטענע.

זינט דאן זיינען דא דעקאדעס וואס ווערן געזען וואס די דאזיקע באציאונג האט שוין אין "וועגן אונטערן דרוק" און עס איז געווען א גרויסע שווערע פארשע-פונג פון דעם מיניסטעריום פון געזונט, וואס האט נישט געוואלט נעמען אין אים די שווערע לאגע פון די קריגס-אינוואלידן פון די רעפאר-מירטע פון 10 ביז 80 פראצענט, פון די אלמנות און אנדערע קאטעגאריעס פון מלחמה-געליטענע.

זינט דאן זיינען דא דעקאדעס וואס ווערן געזען וואס די דאזיקע באציאונג האט שוין אין "וועגן אונטערן דרוק" און עס איז געווען א גרויסע שווערע פארשע-פונג פון דעם מיניסטעריום פון געזונט, וואס האט נישט געוואלט נעמען אין אים די שווערע לאגע פון די קריגס-אינוואלידן פון די רעפאר-מירטע פון 10 ביז 80 פראצענט, פון די אלמנות און אנדערע קאטעגאריעס פון מלחמה-געליטענע.

איבער 800 מיטגלידער שוין איבערגענומען

די איבערגענומענע פארשטאנדען פון אונ-זעצער מיטגלידער, וואס ווערן אדורכגעפירט יעדעס יאר, האט שוין ביז איצט צו פארשיידענע א זייער גרויסע דערפאלג איבער 800 מיט-גלידער האבן שוין ביז איצט דאס במשך פון א פאר חדשים רעגולירט זייער מיטגלידער-אפצאל.

וואס שייך דער דערווערונגס-קאמפאניע, זיינען ביז איצט שוין צוגעקומען אן ערד נייע 120 מיט-גלידער.

דאס באווייזט, אויף וויפיל די געזונט-ידישע פראצעסירטע שווערע און געווענליך די נויטווענדיקייט פון איינהאלטן זייער איינהייטלעכע ארגאניזאציע, כדי צו קענען ווירק-זאם פארמיידן זייערע אויסגע-קעמפטע רעכט.

חבריה, פארגעסט נישט קיינמאל צו דערמאנען-ביי יעדער געלעגנ-הייט פון רעקרוטירן פרישע מיט-גלידער, אדער די וועלכע האבן צו-ליב פאראנאלעטיקונג אויסגעווער-ט צו זיין איינגעשריבן אין אונזער פארבאנד.

בריוו אין רעדאקציע

מיר האבן באקומען צוגעשיקט פאלגנדיקן בריוו פון דער צייטונג "אונזער ווארט": "פאריז, 29טן יאנואר 1954. צום חער רעדאקטאר פון "אונזער ווילן".

חשובער ה' רעדאקטאר, דערמיט בעטן מיר איין אפצו-דריקן אין אייער חשובער צייטונג פאלגנדיקן קאמוניקאט:

פערשטענדונג.

אין זיין נומער פון 2טן אקטא-בער 1953 האט "אונזער ווארט" פארשטעלט אן ארטיקל וואו ה' פאנאנסקי איז געווארן אנגעגרייבן "אונזער ווארט" דערקלערט אז ער ציט בורק די אויסדרוק, וואס זיינען געווען אנגעווענדעט קעגן ה' פאנאנסקי, וועמענס כבוד ער האט קיינמאל נישט געוואלט בא-רירן און ער האט אים קיינמאל נישט באטראכט אלס שונא ישראל.

מיר בעטן אייך דעם קאמוניקאט פארשטעלען אן קיין שום ענדע-רונג.

מיר דאנקן אייך פארויס מיט אכטונג.

אדמיניסטראציע פון "אונזער ווארט".

פארשטארקטע טעטיקייט ביי די געזונט-פראנט-קעמפער פון 20-טן אראנדיסמאן

אויף זיין לעצטע זיצונג דעריבער באשלאסן צו מאכן די גרעסטע אנטווערונגען, אז די פרא-קלאמירטע אקציע פון דער סא-לידאריטעט-טאמבאלא, וועמענס גאנצע הכנסה גייט פאר דער סא-ציאלער טעטיקייט, און באזונדערס אויף ארויסשיקן קינדער פון אונ-זעצער געפאלענע חברים, אויף זי-מער-וואקאנסן, זאל אדורך מיטן גרעסטן דערפאלג.

מיר האפן, אז אלע חברים וועלן פארשטיין די נויטווענדיקייט פון דער אקציע, וואס איז באשטימט פאר אזא הייליקן צוועק.

נישט לאנג אין פערבאנד האבן מיר געטייערט דעם 60-יאריקן גע-בורסט-טאג פון אונזער איבערגע-געבענע קאמיטעט-מיטגליד חבר פייטלאווירטש, מיר ווינטשן אים ביי דער געלעגנהייט לאנגע יארן פון גע-זונט און געוועלסטלעכער אקטיו-וויטעט.

און צולעצט ווילן מיר אונטער-שטרייכן, אז אלע אונזערע חברים זיינען געווען זייער באזארגט צוליב דער קלאמירטע פון אונזער טייערן חבר איז בלום, גענעראל-סעקרע-טאר פון אונזער פארבאנד, די שנעלע פארבעסערונג פון זיין גע-זונט-צושטאנד און די פרייד אים אינגיין צו זענען צווישן אונדז, א געזונט מיט פרישע כוחות און דינסט פון אלע ידישע געוועזענע פראצעסירטע, ביי וועמען ער איז אזוי שטארק פאפולער און באליבט, האט אונדז אלעמען אנגעפילט מיט מוט צו א פארשטארקטער טעטי-קייט.

און צולעצט ווילן מיר אונטער-שטרייכן, אז אלע אונזערע חברים זיינען געווען זייער באזארגט צוליב דער קלאמירטע פון אונזער טייערן חבר איז בלום, גענעראל-סעקרע-טאר פון אונזער פארבאנד, די שנעלע פארבעסערונג פון זיין גע-זונט-צושטאנד און די פרייד אים אינגיין צו זענען צווישן אונדז, א געזונט מיט פרישע כוחות און דינסט פון אלע ידישע געוועזענע פראצעסירטע, ביי וועמען ער איז אזוי שטארק פאפולער און באליבט, האט אונדז אלעמען אנגעפילט מיט מוט צו א פארשטארקטער טעטי-קייט.

גרויסע טאמבאלא

למות די זומער - וואקאנסן פאר אונזערע קריגס-יחידות

אויסקויפונג אן אונטערשיידונג-קארטע האט איר רעכט זיך צו באטייליקן אין דער אומייסער טאמבאלא מיט 50 ווערטפולע געווינסן

- 1) א מעלעווייזע-פארשטארקטע
- 2) א ריזיק קיין ישראל
- 3) 10 טעג אין דער שווייץ
- 4) אן אספיראטאר
- 5) ראדיא-אפאראט
- 6) אן עלעק-קאכע-מילעכל
- 7) אן עלעקטרישן ראדיר
- 8) אפאראט א. א. א.

וועגן ארט און דער דאטע פון דער ציאונג וועלן מיר באזונדערס מעלדן.

די קאזא-סעקציע ביים פארבאנד

די קאזא-סעקציע ביי אונזער פארבאנד, וועלכע האט זיך אנגע-פארשטעלט זינט איר אנטשטיין אויף פארשידענע שוועריקייטן, טיילט מיט אירע איינגעשריבענע מיטגלי-דער, אז זי האט די אלע מניעות גובר געווען און שוין איינגעקויפט די ערד אויפן קאזא.

די קאזא-סעקציע האלט אבער איינציטיק פאר איר חוב צו דער קלער, כדי אויסצומיידן יעדע קא-פויגע, אז דער קאזא-מיטגליד ביים פארבאנד שטייט גלויב אין דינסט פון די מיטגלידער, וואס האבן זיך פארשריבן אין דער קאזא-סעקציע, אנגעמערקט אירע סאטוטן און איינפאלט די נויטיקע געלט-סומעס.

אויף דער אינפארמאציע-פאר-זאמלונג פון קומענדיקן מיטוואך דעם 5טן מאי אין האטעל מאדערן, וועלן מיר זיך באזונדערס אפשטעלן אויף דער דאזיקער פראגע.

דער געלונגענער נאכמיטאג-באר אין האטעל מאדערן

דער נאכמיטאג-באר, וואס די סעקציעס ביים קאמבאטאנטן-פאר-באנד אין פאריז, האבן איינגע-האדעט זונטיק דעם 7טן מערץ, אין האטעל מאדערן, איז אדורך מיט גרויס דערפאלג, טראץ דעם, וואס דער סעזאן פון בעלער איז שוין גע-ווען צו ענדע.

דער זאל איז געווען איבערפולט און די געזונט-קאמבאטאנטן מיט זייערע פאמיליעס האבן הארציק און פריילעך פארבראכט 3 נומ-ערן 12 בינאכט אונטער די קלאג-גען פון א גוטן ארקעסטער.

עס איז כדאי ביי דער געלעגנהייט צו פארשיידענע דעם קולטורעלן באמערקט, וואס עס האבן אריינגע-בראכט מיט זייער אויסטריט די צוויי גרויסע קינסטלער פון יידישן קליין קונסט-טעאטער דבורה רח-ל.

לויט, אויסגערעכענט און איבערפירן פון פראווינץ און אויסלאנד

קיין פון ערד און קאזאס

LEVI-RIVET

24, Rue Notre-Dame-de-Nazareth PARIS (3^e). Tél.: ARC. 54-77 et 59-96

אכטונג

דעם גרעסטן אויסוואל פון אלע סארטן שטאפן קארדעי וועט איר געפינען אין נויטבאקאנטן סעזאן

J. GOLD

Nouvelle Adresse : 39, RUE DE CLERY - PARIS (2^e) (Métro : Sentier) Tél. : GUT. 70-65

אונזער ספעציעליטעט : גאבארדיין, סערוש טיפ פעניע.

קומט אין א גרויסע צאל מומטוואך דעם 12-טן מאי אויף דער

טראדיציאנעלער אנדענס-צערעמאניע

ביים אומבאקאנטן פאלדאט

טראדיציאנעלער פונקטלעך 5.45 פארנאכט ביי מערע, "זשאזש-טעק"

די ידישע קאמבאטאנטן פון ביידע וועלט-מלחמות וועלן דעפילירן אויף שאנדעליצע, באגלייט פון א מיליטערישן ארקעסטער, כדי אנצוגיין דעם פלאס אויפן קבר פון אומבאקאנטן סאלדאט.

מיר ווינטשן פיל נחת און פרייד אונזער טייערן בירא-מיטגליד

סאלאמאן הערשקאוויטש און פרוי

צו דער חתונה פון זייער טאכטער

פראנסואז מיט זשאק זיידערמאן

ווי אויך צו די תנאים פון זייער טאכטער

זשיזעל מיט זשאק קאריץ

דער צענטראל-קאמיטעט פון פארבאנד פון די ידישע פראנט-קעמפער.

מיר ווינטשן פיל נחת און פרייד אונזער מיטגלידערן דער קריגס-אלמנה פרוי זשאק צו דער חתונה פון איר טאכטער

ליסיען מיט דאוויד ווינטער.

דער צענטראל-קאמיטעט פון פארבאנד פון די ידישע פראנט-קעמפער.

מיר ווינטשן א הארציקן מליטוב אונזער חבר גורפינקל און פרוי צום געבורט פון זייער ערשט אייניקל

מישעל ווייס

דער צענטראל-קאמיטעט פון פארבאנד פון די ידישע פראנט-קעמפער.

Ne 2(46) April/May 1954 (2)

NOTRE VOLONTE

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945

N° 3 (47) - JUIN 1954

18, Rue des Messageries - PARIS-X* - Tél.: PRO. 44-69

Le 13 Juin 1954, à 10 h. 15, au Cimetière de Bagneux Venez rendre hommage à nos morts

Le Comité de Patronage

Président
M. André MUTTER
Ministre des Anciens Combattants
et victimes de guerre
M. Edouard HERRIOT
Président d'Honneur
de l'Assemblée Nationale
M. René CASSIN
Vice-Président du Conseil d'Etat
M. KAPLAN
Grand Rabbin de Paris
M. Louis MARIN
Ancien Ministre
M. Justin GODART
Ancien Ministre
M. Laurent CASANOVA
Député, Ancien Ministre
M. Léon LYON-CAEN
Président Honoraire
de la Cour de Cassation
M. Léo MEISS
Président d'Honneur
du Consistoire Central
des Israélites de France
Dr MODIANO
Président du C.R.I.F.
M. Louis de BROGLIE
Membre de l'Institut de France
et de l'Académie des Sciences
M^e André BLUMEL
Avocat à la Cour
M. BERCOVICI
Président de l'Association
des Engagés Volontaires Juifs
de 1914-1918
M. H. BULAWKO
Président de l'Hachomer Hatzair
M. le Général COCHET
Mme Maxa NORDAU
Artiste peintre
M. ENGEL
Secrétaire Général
de l'Association des Anciens
P. G. de la Seine
M. FAINSTEIN
Président de l'Association
des Anciens Déportés Juifs
M. Joseph FRIDMAN
Journaliste
M. Pierre GASCAR
Homme de Lettres
Prix Goncourt 1954
Dr KAGANOFF
Président de l'Association Wolf
(Anc. Combattants Juifs 1914-18)
M. Charles LEDERMAN
Président de l'U.J.R.E.
M^e André MAYER
Avocat au Conseil d'Etat
M^e Etienne NOUVEAU
Vice-Président de l'U.F.A.C.
M. Pierre PARAF
Homme de Lettres
M. A. POSNANSKI
Président de l'Union des Sociétés
Juives de France
M. Rémy ROURE
Journaliste
M^e Henri TORRES
Conseiller de la République
M. Jean VOLVEY
Président de l'Union
Départementale de l'U.F.A.C.
M. Maurice VANIKOFF
Président de la Fédération
des Associations
d'Anciens Combattants Juifs
M. VERCORS
Homme de Lettres
M^e Paul VILLARD
Avocat à la Cour

Le dimanche 13 juin, aura lieu la traditionnelle cérémonie du Souvenir en l'honneur des Combattants Juifs morts pour la France.

Organisée par notre Union au Cimetière de Bagneux, devant notre Monument aux Morts, érigé sur la tombe de 70 héros juifs, la cérémonie annuelle du souvenir est devenue l'une des plus puissantes manifestations de notre Communauté.

La tombe au pied du Monument, symbolise les dizaines de milliers de Juifs tombés les armes à la main, au cours de la dernière guerre, dans la lutte contre les envahisseurs hitlériens.

Dans cette tombe reposent des Juifs ayant appartenu à toutes les tendances politiques, des croyants et des laïques, des jeunes et des pères de famille. Ils ont lutté côte à côte avec leurs frères non-juifs, contre l'ennemi commun, ils ont tous donné leur vie pour la même cause : pour la Liberté, pour l'indépendance de la France, pour la Paix.

Les milliers de Juifs qui viennent tous les ans, avec les Anciens Combattants honorer la mémoire de nos héros, appartiennent à toutes les couches de la population. Les survivants, les rescapés de l'enfer, sans distinction d'appartenance sociale ou de conviction politique, viennent unis, rendre un fervent hommage à la mémoire de ceux qui arrosèrent de leur sang tous les champs de bataille de 1939-40, de ceux qui moururent en cap-

tivité ou en déportation, de ceux qui, ayant repris les armes, tombèrent dans les rangs de la Résistance, de ceux enfin qui laissèrent leur vie dans l'Armée de la Libération.

Ils renouvellent tous les ans, le serment de rester fidèles au testament de nos héros : ne jamais oublier les atrocités nazies, tout faire pour qu'un tel cauchemar ne puisse se renouveler.

La cérémonie du Souvenir, cette année, se déroulera en un moment où le peuple de France s'apprête à fêter le 10^e anniversaire de la Libération du pays, en un moment où une lutte gigantesque de toutes les victimes de la guerre est menée contre le réarmement de l'Allemagne, contre la ratification des accords de Bonn et de Paris.

L'écrasante majorité de notre peuple se rend compte que rendre leurs armes aux nazis, signifierait un grave danger pour la paix.

Dans de telles conditions, notre manifestation du Souvenir revêt une importance particulière et il n'est pas de doute qu'elle dépassera en ampleur celles des années précédentes.

Un Comité d'Honneur a été constitué pour patronner notre cérémonie. D'éminentes personnalités civiles et militaires, les représentants des grandes organisations françaises d'Anciens Combattants en font partie.

Venez tous avec vos familles et amis le 13 juin prochain au Cimetière de Bagneux.

Déroulement de la cérémonie

10 h. 15 : Formation du cortège.

dans l'ordre suivant :
La musique; le drapeau de notre Union; le détachement des Combattants; les gerbes; les drapeaux des amicales régimentaires et des associations d'Anciens Combattants; le Bureau de notre Union et les personnalités; les décorés; les familles de nos morts.

10 h. 35 : Départ du cortège.

10 h. 40 : Arrivée devant le Monument et levée des couleurs.

10 h. 50 :

Dr DANOWSKI
Président de notre Union
ouvre la cérémonie.

PARTIE RELIGIEUSE :
par le rabbin **JAIS**
et le chantre **BERLINSKI**

ALLOCUTIONS PAR :
Jean VOLVEY
du Bureau de l'U.F.A.C.
A. BRASLAVSKY
Président de l'U.G.E.V.R.E.
M. VANIKOFF
Président des A.C. Juifs
des deux guerres
Isi BLUM
Secrétaire Général de notre Union

Notre cérémonie de la Flamme du 12 Mai



De gauche à droite, devant la flamme : MM. Jourdan, Peletier, Magriso, Abrebanet, Dr Danowski, Isi Blum, Salomon, Appel.

Le gérant : S. APPEL

S.I.P.N., 14, r. de Paradis
Paris-10^e

Le 20 juin prochain : Fête Champêtre à Noisy-le-Grand

Le dimanche 20 juin prochain, aura lieu une grande fête champêtre organisée par l'U.G.E.V.R.E., au parc « Gai-Logis », à Noisy-le-Grand.

Notre Union qui participe à cette fête, a décidé d'organiser un grand stand et de nombreuses attractions afin que les milliers de nos camarades qui s'y rendront avec leurs familles et amis puissent passer une agréable journée en plein air.

Au cours de cette journée il sera procédé au tirage public de la tombola gratuite, que notre Union a organisé au profit de nos orphelins de guerre qui pourront ainsi, grâce à votre aide à tous, passer d'agréables vacances.

Nous faisons un appel pressant à vous tous de venir nombreux le 20 juin à Noisy-le-Grand, vous trouverez une atmosphère de camaraderie et sommes convaincus que vous garderez un bon souvenir de cette fête champêtre.

Moyens de communication : Au métro Château de Vincennes, prendre l'autobus 220 et descendre à la Mairie de Noisy.

ארבעה זעקלן

ארויסגעגעבן פון פארבאנד פון די יידישע פרייוויליגע און פראנט-קעמפער

פערמאנענט:
יער זומיך פון 10 ביז 12
אין קאפ, 12, בולווארד דע
דא ווילעט (מעטרא בעלזא)
אין קאפ, 27, בולווארד די
פאמפל (מעטרא רעמבליק)

אלע זונטיק דעם 13-טן יוני, 10 פרי, אין באניע אויף דער גרויסער אנדענק-צערעמאניע לכבוד אונזערע געפאלענע און אומגעקומענע העלדן

דער בארליך פון דער אנדענק-צערעמאניע

רעליגיעזער-טייל:

דער רעליגיעזער טייל פון דער צערעמאניע
וועט דורכגעפירט ווערן דורכן ראבינער זשאים.
דער אל מלא רחמים וועט אויסגעפירט ווערן
דורכן חזן בערלינסקי.

רעדנער-טייל:

אונטערן פארויז פון
ד"ר דאנאווסקי
פרעזידענט פון פארבאנד.

עס וועלן רעדן:

וואלווע:

אין נאמען פון „אופאק“.

מארים וואניקאו:

פרעזידענט פון דער פערעראציע פון די יידישע
פראנט-קעמפער פון ביידע מלחמות.

א. בראסלאווסקי:

פרעזידענט פון „אוישעוור“.

אייז בלום:

גענעראל-סערטער פון פארבאנד.

10.15 פרי פארמירט זיך דער צוג ביים הויפט-
אריינגאנג פון בית-עולם אין פאלגנדיקער ארדע-
נונג:

- 1) דער ארבעטסער;
- 2) די בלומען-קרענץ פון די איינגעלאדענע
ארגאניזאציעס און לאנדסמאנשאפטן;
- 3) די פענער פון די איינגעלאדענע קאמבא-
טאנטן-ארגאניזאציעס פון ביידע וועלט-מלחמות;
- 4) די דעקארירטע מיט וויערע אויסצייכע-
נונגען;
- 5) די אנפירונג פון פארבאנד און די איינגע-
לאדענע פערזענלעכקייטן;
- 6) די קאמבאטאנטן-אפטיילונג, וואס דארף
דעפילירן צום סוף פון דער צערעמאניע מיט דער
פאן פון קאמבאטאנטן-פארבאנד בראש;
- 7) די פאמיליעס פון די געפאלענע;
- 8) אלע דעקאריטעס און די מאסע אנטהיל-
געבער.

10.30: דער צוג גייט אפ אין דער ריכטונג פון
מאנומענט. די ציווילע און מיליטערישע פערזענ-
לעכקייטן, ווי אויך די פארשטייער פון די צענ-
טראלע ארגאניזאציעס, פארנעמען פלעצער אויף
דער אפיציעלער טריבונע.
פאר די פאמיליעס פון די געפאלענע, וועמענע
קערפערס עס רוען אין ברידער-קבר, איז רעזע-
רוירט א באזונדערע טריבונע.

דעם 5-טן מאי אין האמערל מאדערן

דערפאלגרייכע אינפארמאציע-פארזאמלונג

אונדזער פארבאנד און וועגן דער
קאוארדעסציע און אנד.

נאך באזונדערס רירנדיק איז גע-
ווען דער מאמענט, ווען די געו-
ווישע קאמבאטאנטן האבן אויפ-
גענומען מיט א גרויסער אוואזיע
דעם ארויסטריט פון גענעראל-סער-
רעטאר איז בלום, נאך זיין לאנד
נער אפגעזעהט.

ציענדיק די לערע פון אט דער
פרעכטקער איינהייטלעכער אינפאר-
מאציע-פארזאמלונג פון 5-טן מאי
וועט די אנפירונג פון פארבאנד זיך
נאכמער אינפירירן אין איר טאג-
טעגלעכער טעטיקייט לטובת די געו-
ווישע מלחמה-געלויבטע.

דער צענטראל-קאמיטעט וועט זיך
אויף ווייטער נאכמער באמערקן צו
קומען וואס אפמער אין קאמפאס
מיט אירע מאסן-מיטגלידער, כדי
בעסער צו קענען רעאליזירן דעם
וויילן פון אלע געו- קאמבאטאנטן
פאר איינהייט, פארן אפטיילן די
דעראבערטע רעכט און פאר איי-
האלטן דעם שווער אויסגעקעמפטן
שלוס.

זיינען אויסגעהערט געווארן די רא-
פארטן און די שטארקע אפלאר-
מענטן האבן ענדע געזאגט וועגן
אלעמענס איינשטימיקייט און דע-
צידורטקייט צו באקעמפן די דאזיקע
געפארן.

א וויער שטארקן איינדרוק האט
געמאכט דער ארויסטריט פון אפי-
פערדאפער, גענעראל-סערטער
פון דער קאמבאטאנטן-סעקציע פון
ליאן.

זיין דערקלערונג, אז ער האט זיך
ניך איבערצייגט בעתן פארלאזן מיט
ארפוס דעם פארבאנד אין דער
שענדלעכקייט פון דער דאזיקער
האנדלונג און זיין צוריקומען אין
אונדזערע רייען, איז דורך די אג-
ווענדיקע ארבעטנומען געווארן מיט
לאנדווינדענדיקע אפלאוויסמענטן.

די זעלבע אפפיראציעס פאר דער
איינהייט זיינען אויסגעהערט גע-
ווארן דורכן ח' צימבאליסט פון
לאנס, וועלכער האט איינצייטיק גע-
בראכט דער פארזאמלונג א גרויס
פון דעם ארטיקל איבערגעגעבענעם
פארזיצער, מאקס מענדעלעוויטש,
וועלכער איז געווען קראנט.

וואס שייך דער דיסקוסיע אין
וועלכער עס האבן אנטויל גענומען
פייטלאוויטש, מילער, קויפמאן,
טשאריט, ארוואקאט ווינשפאן האט
זי באוויזן דורך איר הויכן ניגוא,
ווי ווייט די חברים לעבן מיט מיטן
פארבאנד, מיט זיינע דאנקן און
דערגרייכונגען, כדי ער זאל ווערן
נאך שטארקער אויף אלע געביטן
פון זיין טעטיקייט.

דעם וועלכערנסטן צוגאנג האט
מען געקענט פעסטשטעלן אין די
פרעכטיקע אינטערוויעס פון ב.
פאנט און אפער, וועגן די צוגריי-
טונגען צום 10-יאריקן יוביליי פון

אויפן רוף פון אונדזער פארבאנד,
זיינען די געו- יידישע פראנט-קעמ-
פער אין א פשוטן מיטוואך-טאג
צאליריך געקומען אויף דער אינ-
פארמאציע-פארזאמלונג פון 5-טן
מאי אין גרויסן זאל פון האמערל
מאדערן.

די געו- יידישע קאמבאטאנטן
האבן זיך יעדעס מאל געענטפערט
מיט וויער אנטווענהייט, ווייל דער
פארבאנד האט זיי איינגעלאדן זיי
זאלן ארויסזאגן זייערע מיינונגען,
וועגן די פארשידנסטע פראבלעמען
און פארערוונגען, וואס שמעלן זיך
פאר אונדזער ארגאניזאציע.

איבער אט די אלע פראבלעמען,
דאכן זיך אפגעשטעלט דער פרעז-
דענט ד"ר דאנאווסקי, דער וויצע-
פרעזידענט טשארני און דער סעקרע-
טאר מ. שוסטער.

זייערע באריכטן האבן געברענגט
צום אויסדרוק די וויכטיקע, פאר-
צווייגטע טעטיקייט זינט דער לעצטער
יערלעכער אלגעמיינער פארזאמלונג.
זיי האבן זיך אפגעשטעלט אויף דער
שווערער לאגע אין וועלכער עס גע-
פינט זיך די מיליאנען געו- קאמ-
באטאנטן אין לאנד און איבערן
קאמף פאר זייערע רעכט אויף לעבן.

נאך באזונדערס איז אין די ראד
פארטן ארויסגעבראכט געווארן מיט
קראפט דער דראנג און די שטרע-
בונגען פון אלע געו- יידישע קאמ-
באטאנטן איינצושטעלן די פול-
שטענדיקע איינהייט. כדי געמיינ-
זאם און ווירקזאמער צו קעמפן פאר
די דעראבערטע רעכט, קעגן אנט-
טעטיקייט און קעגן דער גרויזער
מער געפאר, וואס עס שמעלט מיט
זיך פאר די אזוי גערופענע „אוירא-
פאליש-ארמיי“.

דער אינטערעס מיט וועלכע עס



דער אנדענק-סאול אויפן ברודער-קבר ביים וואלווענט.

די ציאונג פון דער טאמבאלא וועט פארקומען
דעם 20-טן יוני אין נואז-לע-גראן אויפן

גרויסן וואלד-יוסטוב פון „אוישעוור“

דענען פארברענגען א טאג אויף דער
פרישער לופט און געניסן פון זון
און וואסער.

ווי באקאנט זיינען צווישן די 50
ווערטפולע געווינסן פארן:

- 1) א סעלעווייע-אפארט;
- 2) א ריזע סין ישראל;
- 3) 10 טעג אין דער שווייץ;
- 4) אן אספיראטער;
- 5) א ראד-אפארט;
- 6) אן עקסטרעםער ראד-אפארט.

ראט און 43 אנדערע וויכטיקע גע-
ווינסן.

געמענדיק אין אכט דעם נאכעלן
ציל פון דער סאלידאריטעט-טאג
באלא, מאכט דער פארבאנד א ווא-
רעמען רוף צו אלע יידישע קאמבא-
טאנטן מיט זייערע פאמיליעס און
פריינט זיי זאלן רעגולירן פאר זייע-
רע קארנעטן און זיך רעזערווירן די
דאטע פון 20-טן יוני, כדי אנטהיל-
צונעמען אין דער ציאונג.

עס איז צו האפן, אז דער דאזי-
קער וואלד יום-טוב, וועלכער האט
שוין ארויסגערופן אזא גרויסן אינ-
טערעס נישט בלויז ביי די קאמבא-
טאנטן נאר אויך צווישן דער גאנצ-
ער באפעלקערונג, וועט האבן א
נאך גרויסן דערפאלג.

די קאמוניקאציע-מיטלען
קיינ נואז-לע-גראן:

נעמען ביי מעטרא שטאט דע-
וואנסען דעם אויטאבוס 220 און
אפשייטן ביי דער מערי פון נואז-
לע-גראן.

פישל וואלפמאן געשטארבן

אין נאמען פון אונדזער פארבאנד
האט א. סלאמאן, אויסגעדריקט
דעם ווייסיק צו דעם פרייזייטיקן
טויט פון פישל וואלפמאן, וועלכער
האט ביז די לעצטע מינוטן גע-
שטרעבט צו דער ווידערארייניקונג
פון די יידישע פראנטקעמפער.
דער צענטראל-קאמיטעט פון
אונדזער פארבאנד דריקט אויס
זייער טיפסטע מיטגעפילן די פאר-
יחוטמע פרוי און קינד.

דעם 19-טן מאי איז אין עלטער
פון 49 יאר, נאך א לאנגער, שווער
רעד קראנקהייט, געשטארבן דער
חבר און געו- בורא-מיטגליד פון
אונדזער פארבאנד, פישל וואלפמאן.
א וויער גרויסער עולם דערונטער
א גרעסערע דעלעגאציע פון אונ-
דזער פארבאנד, מיט דער פאן, איז
געקומען אויף זיין לווי, וואס איז
פארגעקומען דאנערשטיק, דעם
20-טן מאי.

№3 (47) Juin 1954

①

NOTRE VOLONTE

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945

N° 4 (48) - JUILLET 1954

18, Rue des Messageries - PARIS-X° - Tél.: PRO. 44-69

Le 13 Juin dernier au Cimetière de Bagneux SOUS LE SIGNE DE LA PLUS LARGE UNION PARIS A RENDU UN FERVENT HOMMAGE AUX COMBATTANTS JUIFS MORTS POUR LA FRANCE

Le Comité de Patronage

Sous la présidence
de M. le Ministre des Anciens
Combattants et victimes de guerre

M. Edouard HERRIOT
Président d'Honneur
de l'Assemblée Nationale

M. René CASSIN
Vice-Président du Conseil d'Etat

M. J. KAPLAN
Grand Robbin de Paris

M. André BLUMEL
Avocat à la Cour

M. BERCOVICI
Président de l'Association des Engagés
Volontaires Juifs de 1914-1918

M. Félix BRUN
Président de l'A.R.A.C.

M. Louis de BROGLIE
Membre de l'Institut de France
et de l'Académie des Sciences

M. Paul BONCOUR
Ancien Président du Conseil

M. A. BRASLAVSKY
Président de l'U.G.E.V.R.E.

M. H. BULAWKO
Président de l'Hachomer Hatzaïr

M. Laurent CASANOVA
Député, Ancien Ministre

M. ENGEL
Secrétaire Général de l'Association
des Anciens P.G. de la Seine

M. FAINSTEIN
Président de l'Association
des Anciens Déportés Juifs

M. Joseph FRIDMAN
Journaliste

M. Pierre GASCAR
Ecrivain, Prix Goncourt 1954

M. Justin GODART
Ancien Ministre

Dr KAGANOFF
Président de l'Association Wolf
(Anc. Combat. Juifs 1914-18)

M. Charles LEDERMAN
Président de l'U.J.R.E.

M. Léon LYON-CAEN
Président Honoraire
de la Cour de Cassation

M. Louis MARIN
Ancien Ministre

M. André MAYER
Avocat au Conseil d'Etat

M. Léon MEISS
Président d'Honneur
du Consistoire Central
des Israélites de France

Dr MODIANO
Président du C.R.I.F.

Mme Maxa NORDAU
Artiste peintre

M. Etienne NOUVEAU
Vice-Président de l'U.F.A.C.

M. Pierre PARAF
Homme de Lettres

M. A. POSNANSKI
Président de l'Union des
Sociétés Juives de France

M. Rémy ROURE
Journaliste

M. Henri TORRES
Conseiller de la République

M. Jean VOLVEY
Président de l'Union Départ.
de l'U.F.A.C.

M. Maurice VANIKOFF
Président de la Fédération
des Associations
d'Anciens Combattants Juifs

M. VERCORS
Homme de Lettres

M. Paul VILLARD
Avocat à la Cour

MALGRE le temps maussade et pluvieux, des milliers de personnes sont venues, le 13 Juin dernier, au Cimetière de Bagneux, à la traditionnelle cérémonie du souvenir, organisée par notre Union.

Dès 10 heures, le cortège se forme, gerbes et drapeaux en tête, suivis des personnalités et délégations des diverses organisations et sociétés ainsi que des familles de nos chers disparus et des anciens combattants.

Après que les personnalités et les veuves aient occupées les tribunes, placées devant le Monument, notre président, le Dr Danowsky, ouvre la cérémonie en donnant la parole au rabbin Jaïss et

au chantre Berlinski qui préside la partie religieuse de la cérémonie.

Après les allocutions, prononcées par M. M. Volvey, Braslavsky, Bercovici et Isi Blum, et dont nous reproduisons des extraits ci-contre, la cérémonie s'est terminée par un défilé de nos camarades, avec notre drapeau en tête, devant la tribune officielle.

Les représentants du gouverneur militaire de Paris, de la première région militaire, de l'U.F.A.C., et d'autres personnalités ont tenu à féliciter notre Association pour la magnifique organisation de la cérémonie, pour sa haute tenue et pour sa pleine réussite.

LA TRIBUNE

MM. le Général Astier de Villate, représentant le Général Zeller, Gouverneur Militaire de Paris; le Colonel Astini, représentant le Général Morlière, de la Première Région Militaire; le Général Cochet; Jean Volvey; A. Braslavsky; Joseph Minc; G. Laroche; Bercovici; Pierre Paraf; Mane-Katz; A. Youdine; Poznanski; N. Rappoport; Capitaine Bouchet; G. Kenig; le Rabbin Jaïss; le chantre Berlinski; M. Vilner; H. Bulavko; Joseph Fridman; Bronschwak; Krauze; Stamfater; Ch. Lilenstein; Liberman; Mourier; Hamel; etc...

LES DISCOURS

Jean VOLVEY
Président de l'Union
Départementale de l'U.F.A.C.

« ...Nombreux vous avez été à vous ranger sous nos drapeaux... »

J'ai le très grand honneur de vous porter le salut fraternel des amis Combattants groupés au sein de l'U.F.A.C. Son Président, notre ami Marcel ENGRAND, m'a chargé de l'excuser et de le remplacer auprès de vous. J'en suis fier et heureux à la fois, car cela me permet d'évoquer les milliers de Combattants Juifs morts au combat dans la première guerre mondiale et plus précisément à Carency.

Une fois de plus, en 1939, nombreux vous avez été à vous ranger sous nos drapeaux. Vous avez suivi votre destin qui vous pousse à être aux côtés de ceux auprès desquels vous avez toujours trouvé un accueil humain associé au plus grand souci du respect de la liberté et de la dignité humaine.

Vous êtes là, nombreux, malgré le temps ! malgré la pluie et cela vous honore grandement : vous avez ce culte du souvenir, bien le plus puissant entre les générations.

Dr DANOWSKY

Président de notre Union

« ...Ne jamais oublier les atrocités nazies, tout faire pour qu'un tel cauchemar ne puisse se renouveler... »

Après avoir remercié les personnalités d'être venues s'associer à l'hommage rendu aux Combattants Juifs morts pour la France, le Dr Danowsky poursuit :

En effet, il y a près de 15 ans, à la déclaration de la guerre, des dizaines de milliers de nos camarades, stationnaient devant les bureaux de recrutement, afin de souscrire un engagement volontaire dans l'armée française.

Venus des horizons et de pays différents, plusieurs, parlant à peine le français, ils abandonnèrent leur atelier, leur commerce, leur Faculté, pour apporter à la France qui a offert au monde la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, leur concours, pour la défense de sa liberté et de son indépendance.

Leur comportement sur les champs de bataille, à Narvik, dans la Somme, sur l'Aisne, en Alsace, et partout ailleurs, était exemplaire.

Et c'est aux mois de mai et juin 1940, que ces braves, ont pu donner la preuve éclatante de leur abnégation et de leur sacrifice.

Nombreux furent tués au Champ d'Honneur, face à l'ennemi ; beaucoup furent blessés, portant dans leur chair le témoignage de leur amour pour cette grande nation. D'autres enfin, partagèrent le triste sort de leurs camarades Français, comme prisonniers de guerre.

Durant les heures noires de l'occupation, un grand nombre de nos camarades ont rejoint les rangs des Forces Françaises de l'Intérieur, participant ainsi à l'assaut final contre l'ennemi.

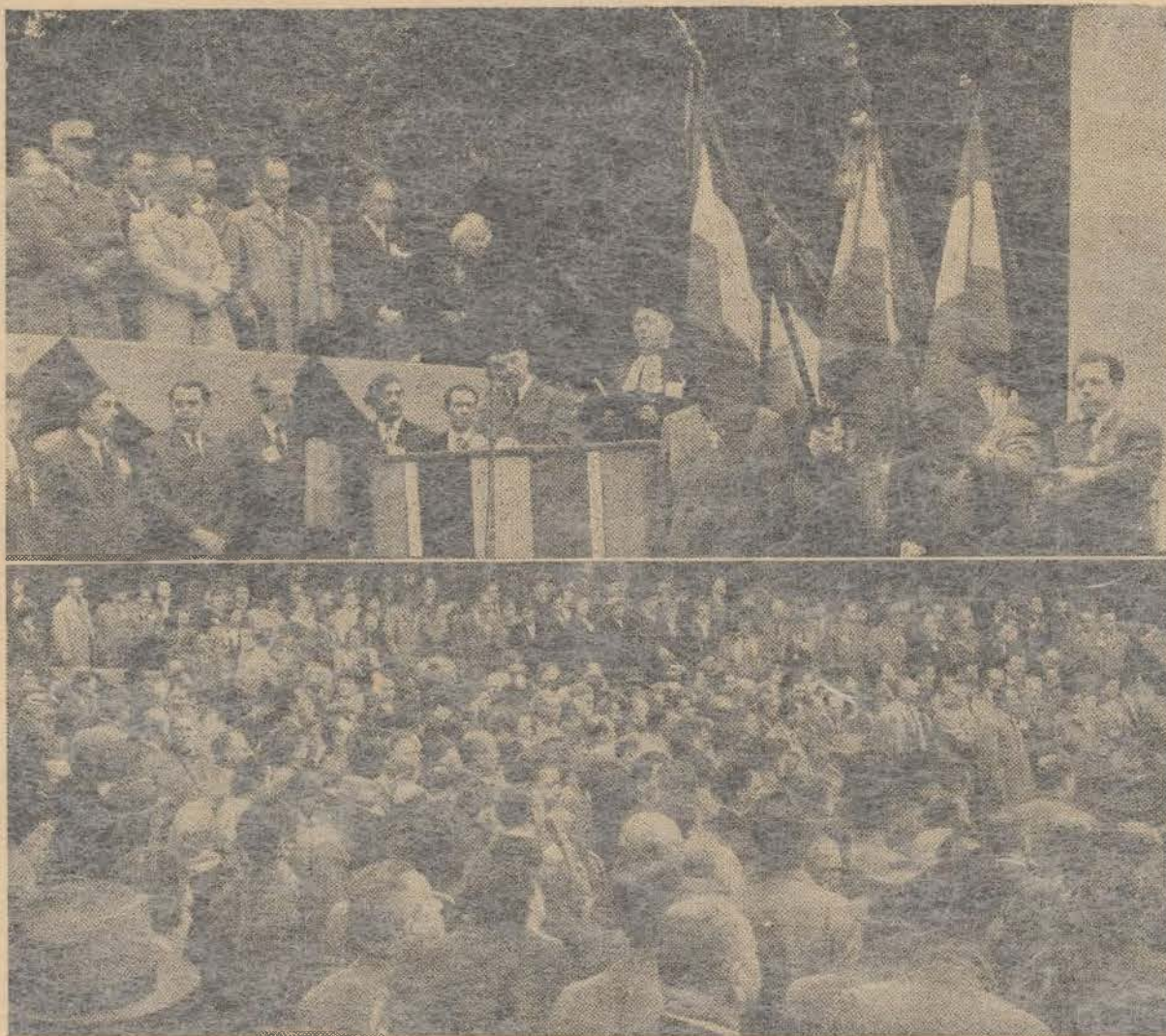
Ils sont tous tombés en vrais héros, témoignant ainsi leur reconnaissance à la France, leur patrie d'adoption, pour la liberté de laquelle ils savaient combattre et mourir.

Les soixante-dix Combattants Juifs, qui dorment de leur dernier sommeil au pied de ce monument symbolisent les dizaines de milliers de camarades morts, les uns au Champ d'Honneur ; les autres, au Maquis et d'autres encore, en déportation.

Ces braves nous rappellent l'anéantissement des 120.000 Juifs déportés de France, et les six millions de nos frères, exterminés à travers l'Europe.

En exaltant leur souvenir, nous renouvelons tous les ans le ser-

(Suite page 2)



En haut : la tribune officielle pendant la cérémonie religieuse. En bas : une partie de l'immense foule.
Photo Daniel FRANK, Paris.

LA CEREMONIE DU SOUVENIR à BAGNEUX

M. BERCOVICI

Vice-Président de la Fédération des Associations

d'Anciens Combattants Juifs
M. Bercovici prend la parole au nom de la Fédération des Associations d'Anciens Combattants Juifs des deux guerres. Il associe l'hommage de la Fédération à l'émouvante cérémonie organisée à la mémoire des Combattants Juifs morts pour la France au cours de la dernière guerre.

C'est avec une particulière émotion que l'orateur évoque le sacrifice de ces milliers et des dizaines de milliers d'immigrés, qui ont volontairement pris les armes, en abandonnant leurs foyers, pour aller se battre contre le nazisme et mourir pour la France et la liberté.

Dr DANOWSKI

(Suite de la page 1)

ment de rester fidèles au testament de nos héros : Ne jamais oublier les atrocités nazies et faire tout pour qu'un tel cauchemar ne puisse se renouveler.

La cérémonie de cette année se déroule à un moment où, la France s'apprête à fêter le dixième anniversaire de la Libération du pays, en un moment où une lutte gigantesque de toutes les victimes de la guerre est menée contre le réarmement de l'Allemagne.

Nous, les rescapés du dernier cataclysme, nous tendrons tous nos efforts pour que les nazis ne reprennent pas les armes.

Dormez en paix, chers camarades, dans cette terre de France pour laquelle vous avez offert votre vie !

Fuisse votre suprême sacrifice, éloigner à jamais le spectre d'une nouvelle guerre, afin que vos enfants vivent en tranquillité et que la paix règne dans le monde.

Honneur et gloire à votre mémoire !

Une nouvelle section de notre Union à Saint-Quentin

A la demande de 28 anciens combattants juifs de Saint-Quentin et des environs, une assemblée constitutive en vue de former une section aura lieu le dimanche 4 juillet, à 10 heures, à la Brasserie «Du Carillon», à Saint-Quentin.

Nos camarades le Dr Danowsky, Pons et Falinover assisteront à cette assemblée.

A. BRASLAVSKY

Président de l'U.G.E.V.R.E.

«... Il faut empêcher que la poussière de l'oubli recouvre les tombes de nos héros...»

Nous nous retrouvons encore une fois, comme chaque année, au pied de ce monument, érigé à la mémoire de l'action et du sacrifice de nos camarades Juifs, tombés en combattant contre le nazisme, pour que la France et tous les pays du monde, puissent jouir de la Liberté et pour une Humanité heureuse.

Au nom des Anciens Combattants d'Origine Etrangère de l'Armée et de la Résistance Française, réunis dans l'Union Fédérale, je m'incline devant ce monument, devant ce tombeau symbolique. J'apporte notre salut et le témoignage de notre respect et de notre admiration, le témoignage de notre fidélité et de notre présence active dans les rangs de défenseurs de la Liberté.

... Il faudrait avoir la mémoire bien courte pour oublier si vite les années que nous avons vécues, il faudrait avoir les yeux bien fermés et les oreilles bouchées pour ne pas se rendre compte que les combattants des années de 1939 à 1945 ne furent qu'un épisode de la lutte permanente pour la liberté du genre humain, cette lutte continue, et ce que nous appelons la grande Victoire de 1945 n'en a été qu'une importante étape.

Le Grand Rabbin Jacob KAPLAN
Officier de la Légion d'Honneur

Le mardi 22 juin, s'est déroulée au Temple de la Rue de la Victoire, une cérémonie au cours de laquelle le Général Zeller, Gouverneur Militaire de Paris, a remis la Croix d'Officier de la Légion d'Honneur au Grand Rabbin Jacob Kaplan.

Notre Comité Directeur, qui a été représenté par KLEIDER, vice-président de l'Organisation, est heureux de lui adresser, à cette occasion, ses plus vives félicitations.

Nous sommes présents ici, à ce rendez-vous solennel pour empêcher que la poussière de l'oubli recouvre les tombes de nos Héros, pour éveiller la conscience et les sentiments de responsabilité chez les survivants, pour indiquer à la jeunesse qui s'apprête à nous remplacer le chemin à suivre.

... Dans quelles autres circonstances en quel lieu autre qu'au pied de ce monument serait mieux lancé, serait mieux entendu l'appel à l'Union sincère et durable de tous les anciens combattants, de tous les hommes et femmes de bonne volonté, au service de notre idéal commun à nous tous, au service de la France et de la Paix, au service de la Liberté.

«... Pour ne plus revoir l'étoile jaune, pour ne plus revoir d'Auschwitz et de Buchenwald...»

Depuis quelques années les Parisiens viennent par milliers à la cérémonie du souvenir, rendre hommage à la mémoire des Combattants Juifs morts pour la France, au cours de la dernière guerre.

C'est un grand honneur pour l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs d'avoir établi cette journée commémorative annuelle et d'avoir ainsi permis aux survivants, qui ne veulent pas oublier, de venir tous les ans, évoquer le souvenir de ceux qui surent se battre jusqu'à la mort contre la barbarie nazie, pour la liberté et pour l'indépendance de la France.

Après avoir tracé l'histoire de leur participation à la lutte au cours de la campagne 1939-40 et

dans la Résistance, et exalté l'héroïsme des Combattants Juifs, Isi Blum poursuit :

Pendant que les combattants versaient leur sang sur les champs de bataille et que les prisonniers subissaient le joug des geoliers dans les camps en Allemagne, leurs femmes, leurs enfants, leurs familles étaient traquées, poursuivies, arrêtées et dirigées vers les camps de la mort lente.

Au retour de leurs stalags, de la déportation, du maquis ou de l'armée de Libération, nombreux furent ceux qui trouvèrent leur maison déserte, leur femme, leurs enfants disparus.

Aujourd'hui, alors que le peuple de France s'apprête à célébrer le dixième anniversaire de la Libération, nos pensées vont à tous les Français qui sont morts dans la lutte contre l'ennemi commun. Nous associons à l'hommage rendu aujourd'hui aux Combattants Juifs morts pour la France, les millions de héros et de martyrs qui ont donné leur vie pour la cause de la Liberté.

Il y a dix ans, un immense espoir a jailli du cœur meurtri des hommes, dans le monde entier. Après Stalingrad, qui fut le tournant décisif de la guerre, le débâchage des Alliés en France annonça la victoire et ce fut tout un peuple épris de liberté et de justice, ce fut la France entière qui, ayant su sceller son union dans les maquis, dans les prisons, dans les camps, se leva pour chasser l'envahisseur du sol national et pour en finir avec Vichy et la collaboration.

Après tant de sacrifices et de deuils, les peuples espéraient que rien ne serait oublié, que le nazisme ne relèverait plus jamais la tête et que plus jamais les armes ne seraient rendues à ceux qui furent la cause des malheurs de l'humanité.

Hélas, neuf ans après la défaite hitlérienne, alors que la paix n'est même pas signée, les victimes de la guerre voient avec angoisse les criminels de guerre nazis revenir à la surface et reprendre les leviers de commande de l'autre côté du Rhin.

Tous ceux qui ont souffert s'indignent à l'idée qu'on s'apprête à leur rendre les armes. Ils perçoivent sous le couvert de la prétendue « Armée Européenne » la renaissance de l'armée allemande qui constituerait un danger mortel pour la France et pour la paix.

Les Anciens Combattants Juifs, qui ne veulent plus revoir l'étoile jaune, qui ne veulent plus d'Auschwitz et de Buchenwald se trouvent parmi les millions de combattants de France qui s'opposent à la ratification de la C.E.D., ils restent ainsi fidèles à la mémoire de nos héros. Ils restent aussi fidèles à leur mémoire lorsqu'ils proclament leur désir de voir interdire l'emploi des armes atomiques et lorsqu'ils demandent l'entente entre les grandes puissances pour la sauvegarde de la paix.

Les anciens combattants restent fidèles à la mémoire de leurs camarades, morts au Champ d'Honneur, quand ils luttent, avec l'U.F.A.C., pour le respect de leurs droits, quand ils s'opposent à ce que les naturalisés, qui reçoivent la nationalité française en reconnaissance des sacrifices consentis pour le pays, soient considérés comme Français de seconde zone et lorsqu'ils demandent une vie décente pour les veuves, les vieillards mamans et les orphelins de nos chers disparus.

Les Anciens Combattants Juifs restent fidèles à la mémoire de leurs camarades lorsqu'ils se dressent contre la recrudescence de l'antisémitisme et contre la xénophobie.

Les Anciens Combattants Juifs, fraternellement unis dans leur grande organisation, sont convaincus que c'est ainsi qu'ils rendent le meilleur hommage à tous ceux qui donnèrent leur vie pour la Patrie.

Honneur et gloire éternelle aux Combattants Juifs morts pour la France !

Les Organisations, Amicales et Sociétés ayant participé à la Cérémonie

ORGANISATIONS

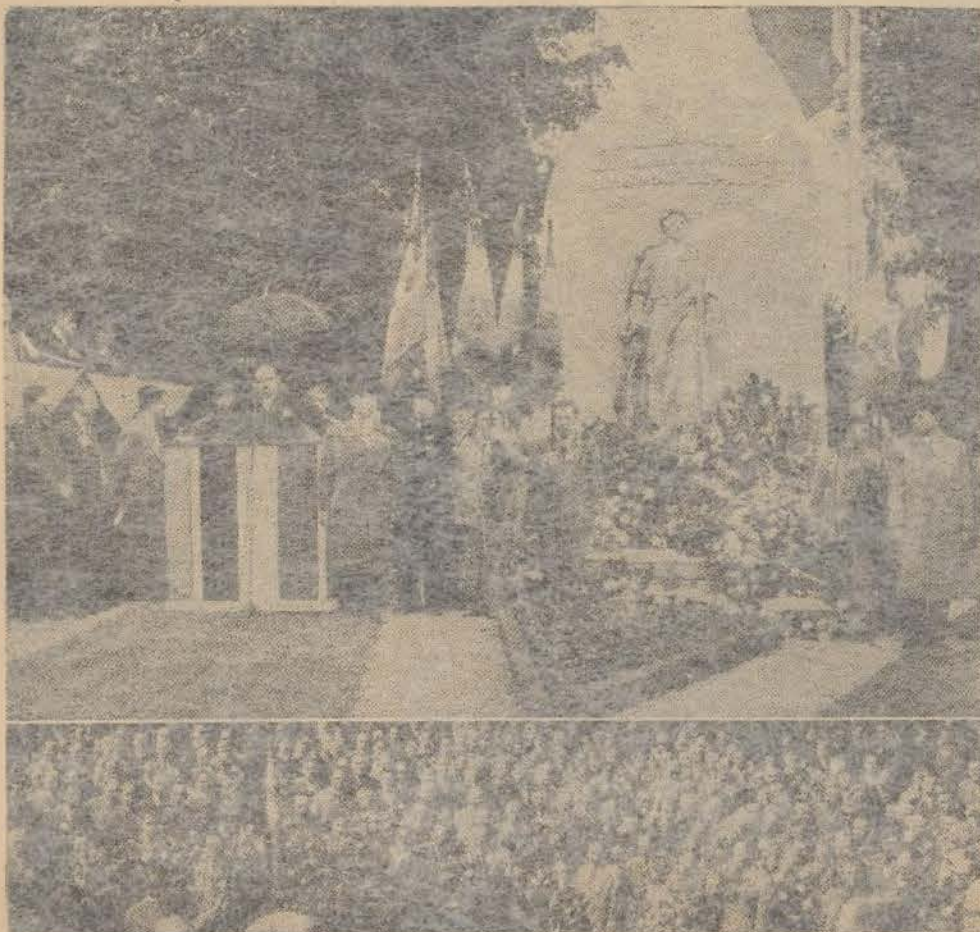
Union des Sociétés Juives de France ; U.J.R.E. ; Union des Etudiants Juifs de France ; Fédération Générale des Industriels, Artisans et Façonniers en France ; Association des Marchands Forains et Petits Commerçants Juifs ; L'Hachomer Hatzair ; Association des Anciens Déportés et Internés Juifs ; L'Union des Bessarabiens en France ; L'Intersyndicale Juive ; Etc...

AMICALES D'ANCIENS COMBATTANTS

Fédération des Associations d'Anciens Combattants Juifs ; U.G.E.V.R.E. ; Les Anciens du 23^e R.M.V.E. ; L'Amicale des Anciens Hongrois Engagés Volontaires dans l'Armée Française ; Association des A.P.G. de la Seine ; Association des Garibaldiens ; Les Anciens Combattants d'Origine Polonoise ; Amicale du 12^e R.E.I. ; Amicale du Stalag II A ; Fédération Nationale des Combattants Volontaires ; Nos section de Lyon, Nancy et Lens représentées par Rothberg, Bruner et Junger ; Les Anciens des 21^e et 22^e R.M.V.E. ; etc...

SOCIETES

Entraide Fraternelle, Les Enfants de Lublin ; Les Originaires de Chelm ; L'Avenir de Sion ; Société de Praga ; Les Amis de Lodz ; Les Amis de Radom ; Menzenetz-Podlaski ; Nowidwor-Naszelsk ; La Renaissance Juive ; Soc. Girardow ; Warsovie-Ochota ; Soc. Pownzek ; Soc. Brest-Litowsk ; Amicale Russe Israélite ; Les Amis de Erzezyny ; Minsk-Mazowieck ; Fidélité à la France ; Les Amis de Wloclawek ; Soc. Nowy-Radomsk ; Soc. de Galicie ; Amis Israélites de France ; Fraternelle Israélite de Paris ; Ideal Fraternel ; Soc. Rowno ; Soc. Siedlec ; Soc. Egalité ; Soc. Krasznik ; Soc. Czenstochowo ; Secours aux Amis ; maszow-Mazowieck ; Soc. Piotrkow ; Soc. Les Amis de Paris ; Etc...



A gauche : La garde d'honneur devant notre monument, les gerbes et la foule.
De gauche à droite : Bercovici, P. Paraf, Meyer, Mané-Katz
Photo Daniel FRANCK, Paris.

אין קאפער, 12, בולוואר דע
לעווילעט (בעטראג בעדויל)
אין קאפער, 27, בולוואר די
עממנד (בעטראג רעבובליק)

קאמאטאנטן'משפחה צו אונדזער פארבאנד.
אלס דעוולטאט קענען מיר היינט מיט גרויס פרייד אונטערשטרייכן די פארשטענדעניש פון אונדזערע חברים. אזוי איז שוין ביז איצט איינער געפאלען קעגן 903.90 פ.ר. פון 853 שוין איבער 90,000 שטודירטעס פארמאגט ד"ה מער מיט 20 פראצענט ווי פא'ר קיעס יאר אין דער צייט טראץ דער שווערער עקאנאמישער לאגע אין גרויס.

זיכער קענען מיר שטאלן זיין מיט
אעלכע דערגרייכונגען, אבער אוי-
דערע פאדערונגען זענען פיל גרע-
סער. מיר שטארקן זיך פאר אן אויט-
גאבע צו פארשטארקן אונזער סא-
ציאלע מעטאדיק.

אויף די ווענדונגען, וועלכע מיר
באקומען פון נויטבאדערמיטע און
קראנקע חברים, מוז גענאגערט
ווערן. עס איז נויטיג, אז דער
פארבאנד זאל ארויסשנישן א וואס
דערטערע צאל פון די קריג-יתומים
אויף וואקסאנדן.

די ברייטע מעטיקייט אונדזערע
פארלאנגט גרעסערע פינאנציעלע
מיטלען. מיר מאכן דעריבער א רוף
צו אלע חברים, אז זיי זאלן אונז
אויך פינאנציעל העלפן אדורכצו-
פירן אונדזערע וויכטיקע אויפגאבן.

עס איז נישט גענוג צו זיין אליין
א מיטגליד, מען דארף שאפן נייע
מיטגלידער, מעגליכקייטן, זענען פאר-
רען. ביי קליינע אומטערעגונגען זיך
גען איין דאס יאר צוגעקומען מע-
רערע צענדליכע מיטגלידער, וואס
באווען אונדזערע פערמאנענצן.
העלט אלע צו א אונדזער פאר-
באנד זאל ווערן נאר שארפער, ביי
צו קענען פאררעדן זיין מענטשן, ביי
און די אינטערעסן פון אלע יידישע
קאמבאטאנטן און מלחמה-געליטענע.

ז. סאלאמאן

כדי צו פארלאנגען דאס פארשפער
לערן פון באטראכטן די פארשפער
טיקטע דאסייעס אין א דעלעגאציע
פון קאמבאטאנטן-פארבאנד, אין בא-
שטאנד פון איזי בלום און מ. שר
סער, לעצטנס אויפגענומען עווארן
דורך ה' מארעל, גענעראל-סיקערע-
טאר פון אפיס דעפארטאמענטאל.

נאך א לענגערן און פריינטלעכן
שמועס, האָט דער גענעראלסעקרע-
טאר פון „אפיס“ באלד אויפן אַרט
דערליידיקט אייניקע דרינגענדיקע
דאָסעס און צוגעזאָגט צוצואיילן
אויך די איבעריקע ביטעס.

די יידישע געוועזענע פראגסקע-
פער, וועלכע האבן אנגעגעבן אויף
דער קאמבאטאנטן-קארטע, זינט א
לענגערער צייט, און נאך נישט בא-
קומען קיין ענטפער, קענען זיך
ווענדן צום קאמבאטאנטן-פארבאנד,
וועלכער וועט פאר זיי גלייך איין
טערוועגן.

דער פארבאנד פון די געוועזענע
יידישע קאמבאטאנטן, דריקט אויס
עכטטעלן דאנק אלע פערוועלטלעך
קייטן ארגאניזאציעס, געזעלשאפטן
סאסיעטעס, און די פאמיליעס פון די גע-
פאלענע און די דעקארירטע, פאר
זייער צאלרייכער באטייליקונג אין
דער אזוי רייכדיקער אנדענק-ציערע
מאנע אין באגליי, און אויך אלע
קאמבאטאנטן טוער, פאר זייער אומ-
דערמיילעכער איבערגעגעבנקייט
בעת פארויפערן דאָרט די מוסטער-
האפטע אַרדענונג.

אין לויף פון זיין 10-יאָריקער עק-
זיסטענץ וועלכע מיר גרייטן זיך צו
פֿייערן דאָס יאָר, האָט זיך אונדזער
פאַרבאַנד דערוואַרבן אַ גרויסע פאַ-
פּלאַרטיטעט אין גאַנצן ייִדישן ישוב
אין פּראַנקרייך.

די גאלרייכע אינטעררועצן וואס
ווערן אדורכגעפירט לויט אונדזער
מיטגלידער, די טויטסקע איג'נ'
צייטונגן אלע געביטן פון גע-
זעלשאפטלעכן לעבן, ווערן ווי גע-
הערק אפגעשאצט דורך דער גרויס-
סער מאסע פון קאמפאזאנטן. דאס
באווייט אבעסטן ווי אזוי אלע אונ-
דזערע אונטערנעמונגען גייען אדורך
מיט גרויס דערפאל און ווי עס איז
אפבלאסטן נעמען צום אויסדרוק
אויף אונדזער לעצטער אימפאזאנט-
טער מאניפעסטאציע פון 13- יונג
ביים אקאדעמיע און גאנצן מיט דע-
אטייליקונג פון גאנצן ישוב.

אונדזערע פארזאמלונגען ווערן
צאלרייך באזוכט און עס פילט זיך
די צוגעבונדנקייט פון דער גרויסער

און נישט ווארטן אויף די שלעכטע
הארבסט-וועטערן.
וואס שייך די שוין איינגעשרי-
בענע אין דעם קאווא-מיטעל, בעטן
מיר זיי זיי זאלן יעדעס מאָל ענט-
פערן אויף אינדזער רוח, כדי זיך
צו באראטן און אָננעמען די נוי-
טיגע באשלוסן.

וועגן אלע אינפארמאציעס זיך
אדרעסירן אין אונדזער אָרגאַניזאַ-
ציע, 18, רי דע מעסאָזשערי און
אויף די פערמאַנענטן יעדן זונטיק
פרי.

ש. הערשקאווײַטש.

דער קאמבאטאנטן-פארבאנד איז
נופרידן מיטצוטיילן, אז נאך לאנגע
איינערזעענען האט דער מינוסטער
פון נעז. קאמבאטאנטן און מלחמה-
געלימענע אפגעשטימט א געזעץ
למכות א וויכטיקער קאמענאריע
פון סדיגס-אלמנות.

דאס דאזיקע געזעץ פון 1-טן
אויגוסט 1953 און וואס גייט איצט
אריין אין קראפט, לויט א דעקלעט
זעט פאר פאלגנדיקס:

יערע אלמנה פון פרענקוויזשער,
ענליכער, פרויליכער און משעכר-
שער ביגורעשאפט, וועמענס מאן
איז אומגעקומען אין דער לעצטער
מלחמה און, וועלכער האט צו יע-
נער צייט ויך פארעכנט אלס „אינ-
דעסטרימטע“ אדער האט נעהערט
צו די אויבנאויסערעכנטע פאציר-
אנאליסעס, וועט ליטן דאזיקן גע-
ווען פון היינט אן האבן רעכט אויף
א געמינטע אלס קריגע-אלמנה.
וועגן אלס פארמאציעס און דאס
צווישענשטעלן פון די דאטינס,
ווי וועגן די פארבאנד אויף 18,
די דע משאטשערי און אויף די
פערמאנענצן יעדן זונטיק.

צוגרייטנדיק זיך צו די פיערע-
ענן צום גרויסן יום-טוב פון 10 יאָר
„פארבאנד“, וועלן די געווי יידישע
באטאנעקעספער נאך ענגער זיך גרו-
פירן ארום אים. זיי וועלן מיט
העלפן, צו אויך די, וואס האבן אים,
בעת דעם שפאלטונג-פרוץ, פאר-
לאזט זאלן זיך צוריקערן אין דער
גרויסער יידישער אומבאטאניאשער
קאמפאטאנט-משיחה, וו די טירן
זיינען פאר זיי ברייטע אפן.

קיין איין געווייזענע פראגמנט-
קעמפער דארף זיך נישט געפונען
אויסער די רייען פון „פארבאנד“.
צוזאמען וועלן זיי פארזעצן די גרוי-
סע און נאכעלע ארבעט פון אונ-
דזער ארגאניזאציע.

ווי עס איז שוין באקאנט האָט
די קאָמיסיע ביי אונדזער פּאַרבאַנאָ
וועלכע האָט געהאַט פאַר אַן אויפ-
גאַבע צו גרינדן די קאוואָ-סעקציע,
באווייזן די לעצטע צייט צו דער-
גרייבן אַ גאָלד ריזיקומן רעוולאָטאָ.
די דאָזיקע קאוואָ-סעקציע, וואָס
איז געשאפן געוואָרן אויפן פאַר-

לאנג, פון א גרויסער צאל חברים,
האט איינגעקויפט די ערד און אזוי
ערסאט געלאזירט דעם ערשטן
סעקא. דאס אייבערן פון "סאָוואַ"
איז דעריבער איצט אָפּהענגיק פון
די חברים, וואָס זיינען איינגעשריבן
דאָר, פון די וואָס ווילן זיך איי-
שרייבן אלס מיטגלידער, וויל דאָס
בויען אַ סאָוואַ פאַרדערט, אויסער
דעם גוטן וועגן, זייער פיל אַנד-
ערע מיטגלידער און אויך פינאַנציע-
לעכע מיטגלידער.

אין דערלויב מיר ביי דער גע-
לעגנהייט נאך אמאל צו דערמאנע-
אלע פארמיטערעסירמע, אז רעכט
אויפן קאיווא, וועלן האבן בלויז די
מיטגלידער פון אונדזער פארבאנד,
וועלכע וועלן זיך באזונדערס איינ-
שרייבן און איינפאלן די באטרעפנ-
דיקע סומעס אין קאוו-מיטועל.

אין צוזאמענהאנג מיטן צעניא-
ריקן יוביליי פון אונדזער פארבאנד,
מאכן מיר ארום אז אלע חברים,
וואס קענען באווייזן אז זיי האבן,
זיך אויסגעצייכנט אין פארלויף פון
לעצטן קריג אויפן פראנט, אין דער
ווערטשטאנד-באוועגונג אין לאנד
אדער שטאט-קריגס-לאגערן, זי
וואלט צונויפאמלען די דאקומענטן
און זיי ווענדן אין אונדזער בירור.
דער פארבאנד וועט דאן מאכן אלע
באמארגענע אין די קאמעטעטע
אויסמאנען, כדי זיי וואס גרעסערע
צאל פון זיי קענען אויסגע-
צייכנט ווערן צום 10טן יוביליי פון
אונדזער ארגאניזאציע.

גער און וועלכער האט זיך אין על-
טער פון 19 יאָר אנגאזשירט אין
מאָן.
די דאָזיקע ווילקירלעכע האַנד-
לונג האָט אַרויסגעוואָרן אַ פאַר-
שטענדלעכע אויפֿרענונג און אלע
דעמאָדאָטישע קריזן פון לאַנד.
די פאַרזאָמלונג פון דינסטיק
האָט באַשאַפֿט צו אַלערמירן די
עקאָנאָמיק, אינטערווענירן אין
פּאָליטיק און גאָן אַן אַ דעלע-
גאַציע צום אינטערנאַציאָנאַלן
אַלץ טאָן, כדי צו באַקעמפֿן די
עקאָנאָמיק וואָס באַדראָט די נאַטור-
לייזונג.

דינסטיק, דעם 22-טן יוני, האָט
דער פראנצויזישער פארטיידיקונגס-
מיניסטער פון דער נאטא-איינזייט
געווארן א פארזאמלונג, דאס איז
האפטמאן דעם פאל פון א געו-
עמאנאמאטאנט, ביי וועמען מען האָט
אומגעווענליך פראנצויזישע ביר-
גערשאפט און עקספולסיט פון
פראנקרייך, נישט וואסנדיק אפילו
אויפן אומזיגל פון מלוכה-האפט.
עס האנדלט זיך נעמענדיג אין
האפטנאמאנטן האפטאן, וועלכע איז
געבוירן געווארן אין פראנקרייך
און וואס האָט 5 בירדער אין
הוועסטער, אלע פראנצויזישע ביר-

אין הארבעטס האַלאַר ווערט אונז
דער "פארבאנד פון געוועזענע
יידישע פראָנקטעמפער" אלט 10
יאָר. דאָס איז אַ גרויסע דאָס איז
געם לעבן פון די געוויינליכע יידישע קאָמ-
פאָטאָגראַפֿן אין פראַנקרייך. דאָס איז
אַ וויכטיקע געשעעניש אין אַלגעמיין-
געם יידישן געזעלשאַפֿטלעכן לעבן
פאר אַלע.

די גענוי יודישע פראגנאסעפער
1939—1945 אין ווייטערסטן
פארלויף היינצווייליג אונטער
קאמא פאר פארטיידיקן פראגנא-
טענן היטלעריזם, טעלן מיט זיך
אפמאך, פונקט ווי בכלל די קאמבא-
טאנטן אונטער אלגעמיינעם נאמען, לעבן א
שייבט פון א באזונדערע קוואלי-
טעט. זייער קרבנותפולקייט אויף די
שלאכט-פעלדער, ווערען ליידיג-
טעט די שטעטלעך-דראפט פון די נא-

צישע זאגערן, דער אַנטייל פון פיל
פון זיי איז "מאסי", פליכט צו
דעם די רעכט און די פאקט צו פאַר-
דערן מיט אַן אויפגעהויבענעם קאָ-
נישט בלויז דאָס, וואָס נאָר עס קומט
זיין גופא, דאָס וואָס די רעגירונג
איז שטראָף צו אַלמולט און יתו-
מים פון זייערע געפאלענע חברים,
נאָר אויך צו שטיין אין די ערשטע
רעיון פאַר פאַרמיידן דעם כבד
פון דער נאַצער ווייטערשט באַפֿעל-
ערוונג. עס איז נאָרמאַל, אַז די גנוי.

ידישע פראנטקעמפער זאלן רעדן גיין, קעגן יעדער עוולד בנוגע די יידן, קעגן יעדן אנטיסעמיזם און אידער פאשיסטישן ארויסטריט. עס איז נאטירלעך, אז די געו. פראנטקעמפער זאלן פאגאנירן ווידער און מיט קראפט קעגן יעדן פרוו און צוריקגעבן דאס געווער די היטלע-דישע קראכארן, קעגן וועלכע ווי זיינע פרויוויליג ארויס א קאמף מיט 15 יאר צוריק.

אָבער כדי צו פאַרמיידיקן זײַע-
נען רעכט, כדי צו קענען ערשױ-
ען אלס מייטאיקער געוועלשאַפּטלעך
זעכר כּוה מױ וואוּ ייִדשן לעבן, מױ
גלױב דער נישטײדשער עפּנט-
לעכקייט און די מאַכט אַראָנאַנען,
און קודם לך געווען נײַטיק, און
די געווי ייִדישע פּראָנטעמפּער זאָלן
און אַראָנאַנױרט, און אַראָנאַנױרט
אױף אַ געאיינטיקטן, ברײַערלעכן
זאָלן, ווי ברײַערלעך עס קענען זײַן
אַראָנאַנױקט דאָ, וואָס האָבן צוזאַ-
מען זיך געפונען אין די טראַדיציען
און אין די געפאַכטע-לאַגען.

דאס האבן טאקע פארשטאנען די
עוה. יידישע קאמפאזאנטן, שפּאַ-
טער סוף 1944 זייער ארגאניזאציע.
פאר די 10 יאר עקזיסטענץ האט
אונזער "פארבאנד" זיך אומגע-
הויבער אנטוויקלט, אריינגענומען די
יידישע מאַסע פון דער יידישער
קאמפאזאנטן-משפּחה און ווערן
זיך נישט בלויז פאפולער און בא-
קאנט, און אויפן יינעם מוזיקלערע, נאך
אויך באקאנט און געלעבטע און
אפגענויט יידישן אייבן און דער
גלעבמיינער קאמפאזאנטן-וועלט.
אונזער "פארבאנד" האט אינ-

דער פארבאנד
ן די יידישע פראגנטיקעמענער
דיקטע אויס זיינע בעסטע
ליקוויטשן זיינע מיטגלידער
זשאזעף קאראס
און
משה טאפיר
מיט זייערע פאמיליעס
דער חתונה פון זייערע קינדער
פאלין און נאטאן

NOTRE VOLONTE

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945

N° 5 (49) - SEPTEMBRE-OCTOBRE 1954

18, Rue des Messageries - PARIS-X - Tél.: PRO. 44-69

DIXIÈME ANNIVERSAIRE

Notre Union s'apprête à fêter le dixième anniversaire de son existence. C'est avec une fierté non dissimulée et avec un orgueil justifiable, que les Anciens Combattants Juifs, groupés au sein de leur Union, vont célébrer cet anniversaire.

L'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs fut créée fin 44, à un moment où la France n'était pas encore délivrée de la botte allemande. La chasse à l'ennemi battait alors son plein. Le canon tonnait dans le ciel de France. La Libération approchait à grands pas.

A peine la capitale libérée, quelques Anciens Combattants Juifs se sont réunis pour créer notre Union.

Et dès les premiers jours de la Libération l'activité de l'Union s'est avérée très intense. Il s'agissait d'aider à chacun des rescapés de réintégrer le foyer spolié, leur trouver du travail, les aider, en un mot, dans leurs premiers pas de leur nouvelle vie civile.

A ces multiples tâches, s'en ajoutait une autre, peut-être la plus noble : la recherche des corps des camarades tués au Champ d'Honneur et leur assurer une sépulture digne de leur sacrifice.

Nos camarades connaissent et apprécient l'action de notre organisation contre l'antisémitisme et en faveur de la paix et tout particulièrement contre le danger du réarmement de l'Allemagne.

Pour marquer dignement la date du 10^e anniversaire, notre Comité Directeur va éditer un livre mettant en relief, par l'image et par l'écrit, les faits saillants de notre activité, allant des premiers jours de la création de l'Union jusqu'à ce jour. Cet ouvrage retracera aussi la période de la guerre de 1939 à 1945.

Ce sera un témoignage vivant du sacrifice librement consenti et du rôle héroïque joué par les Anciens Combattants Juifs dans la lutte contre l'hitlérisme et pour l'indépendance de la France, leur

pays adoptif, pour lequel ils savaient combattre jusqu'à la mort.

Cependant l'édition d'un tel livre ne va pas sans grosses difficultés matérielles et techniques. Là encore, comme dans le passé, l'Union trouvera l'appui habituel de ses adhérents, qui répondront comme toujours : présents. Elle trouvera également la

PAR
le Docteur DANOWSKI

sympathie et l'aide d'autres organisations.

Ce sera un encouragement pour tous ceux qui, à la tête de l'Union, ne ménagent ni leur temps, ni leurs efforts, afin de continuer avec dévouement leur action pour la défense des droits des Anciens Combattants et des victimes de guerre.

A ces grandes préoccupations l'Union a un autre but à poursuivre : établir un lien de camaraderie entre les an-

ciens combattants et renforcer l'union entre ceux qui ont donné des preuves indiscutables de courage au cours des événements de la dernière guerre.

Frères de luttas et de souffrances, ils doivent mieux se connaître et rester unis pour sauvegarder leurs droits. Nombreux sont encore des camarades qui sollicitent notre aide dans leurs démarches. Tous ne sont pas encore naturalisés. Un très grand nombre n'ont pas encore obtenu leur carte d'ancien combattant, etc...

A l'occasion également du dixième anniversaire, notre Comité Directeur a décidé de renforcer la campagne de recrutement de nouveaux membres, afin que tous les Anciens Combattants Juifs, restés à l'écart jusqu'à présent, viennent grossir nos rangs.

Comme par le passé, notre Union continuera à montrer sa sollicitude envers ses membres. Elle s'efforcera de justifier sa raison d'être et celle-ci dans l'intérêt général du monde combattant juif.

CONTRE LE RÉARMEMENT DE L'ALLEMAGNE

APRÈS des mois et des mois de lutte, la C.E.D. a été repoussée.

Tous ceux qui ont participé à la campagne incessante, spécialement au cours de l'hiver et du printemps derniers, ont bien le droit de se réjouir, avec la satisfaction du devoir accompli.

Mais le monstre abattu, il faut, maintenant, constater que la lutte doit reprendre. La France est

PAR
M^e Etienne NOUVEAU

un peu dans la situation d'un de ces détenus qui, en butte aux tortures policières, aurait consenti pour sauver sa vie, certaines promesses à ses bourreaux.

Serré de près par des adversaires haineux, suspectant toutes ses intentions, M. P. Mendès-France a proclamé du temps qu'il proposait seulement quelques modifications à la C.E.D. qu'il convenait la nécessité de procéder à un certain réarmement de l'Allemagne !

Bien mieux, depuis que la France a osé se débarrasser de ces traités obsédants dont elle ne voulait à aucun prix, les menaces et les pressions de tous genres se sont multipliées et l'on nous

annonce que les promesses vagues ne suffisent plus. Il faut réarmer l'Allemagne...

Nos camarades Anciens Combattants auront mesuré la température qui règne actuellement aux U.S.A. en lisant les motions qui ont été votées par le 36^e Congrès de l'American Legion. On peut dire que ce Congrès exprime l'opinion de la très grande majorité des Anciens Combattants, l'opinion officielle bien entendu, mais comment connaître l'autre ?

Or, voici que ce Congrès s'est prononcé :

1) Contre toute initiative tendant à interdire l'emploi des armes atomiques ou à conclure un accord avec les Russes dans le domaine atomique.

3) Pour le réarmement immédiat de l'Allemagne occidentale.

4) En faveur d'une rupture de toutes les relations diplomatiques avec la Russie et tous les satellites.

(Washington, câble A.F.P. du 3 septembre 1954.)

Telle est la note dominante, en ces milieux, dans un Etat qui conserve le leadership et auquel nous sommes liés dans l'O.T.A.N. ou, en fait, il commande nos destinées.

A ces menaces belliqueuses s'ajouteraient donc bientôt, celles qui résulteraient d'une Allemagne, à nouveau casquée et bottée, et qui se répandrait en menaces pour obtenir par la force sa réunification.

A ces menaces, nous savons d'avance que l'U.R.S.S. et les Etats de l'Est ne céderaient pas...

L'U.R.S.S. ne consentira évidemment pas à laisser s'approcher un peu plus de ses frontières l'armée qui, il y a moins de quinze ans, a dévasté son territoire.

Et alors la guerre s'approchera de nous.

Ce risque, il est clair que l'American Legion en accepte légèrement le risque.

Mais nous, les Anciens Combattants Français, qui en avons connu tout le poids et vous, Anciens Combattants Israélites, qui, plus encore que la collectivité française prise dans son ensemble en avez connu toute l'horreur, vous ne l'acceptez pas et cela d'autant mieux que vous ne savez pas, qu'aucun Français ne peut être sûr, que la machine de guerre germanique ne se détournera pas un jour vers des voies plus faciles... à l'Ouest !

Tout cela a été dit, sans doute. Mais notre sentiment profond n'a pas encore triomphé et le danger du réarmement allemand n'a jamais été si grand.

Oh, certes, la position du gouvernement français est difficile, mais l'opinion française dans son ensemble et celle de la grande majorité des Anciens Combattants est là pour l'encourager dans une résistance opiniâtre à toute forme de réarmement allemand.

Le refus français, même s'il devait être passé outre à son opposition aurait le mérite d'encourager dans tous les pays, en Allemagne même, en Angleterre où elle est bien près d'avoir la majorité, et partout ailleurs, ce puissant mouvement contre la persévérance dans l'erreur.

Car, enfin, nous avons le droit et le devoir de nous faire entendre. Le désarmement de l'Allemagne, c'était le gain essentiel de notre sacrifice, l'une des raisons majeures, avec la sauvegarde de l'indépendance et l'intégrité de notre Patrie, pour laquelle des

(Suite en page 3)

L' U. G. E. V. R. E. et l'Assemblée Générale de l'U.F.A.C.

Les 2 et 3 octobre prochain aura lieu à Paris l'Assemblée Générale de l'U.F.A.C., l'Union Française des Anciens Combattants, groupant près de 3 millions d'adhérents.

L'U.G.E.V.R.E., seule Fédération des Engagés Volontaires et Anciens Combattants d'Origine Etrangère faisant partie de l'U.F.A.C., assistera à cette Assemblée où elle proposera devant les congressistes des problèmes importants concernant la défense des droits de tous les Anciens combattants d'origine étrangère et de-

mandant l'appui de l'ensemble du mouvement combattant en France.

En premier lieu nous demandons que soit assurée la permanence de la nationalité française acquise par les Anciens Combattants d'origine étrangère. En effet, plusieurs procédures de déchéance et de retrait de naturalisation ont été engagées contre des Anciens Combattants naturalisés. Parmi eux se trouve un Ancien Combattant né en France, qui a été expulsé sans attendre la décision du Conseil d'Etat devant

lequel un recours contre la mesure de déchéance a été engagé.

Il y a également plusieurs Anciens Combattants et Engagés Volontaires comme : Konstantinian, Mavian, Acebeda qui se trouvent en résidence surveillée dans divers départements français, après avoir été frappés par des arrêtés d'expulsion, pris contre eux sans aucune garantie élémentaire de justice et d'humanité, sans leur donner la possibilité de comparaître et de se défendre devant les Commissions préfectorales.

Pour les Anciens Combattants étrangers, le droit au travail doit être accordé par la délivrance automatique d'une carte d'identité privilégiée et la carte de toutes professions. La loi du 10 août 1932 sur le pourcentage des travailleurs étrangers dans les diverses industries ne doit pas être appliquée aux travailleurs étrangers Anciens Combattants.

Pour les veuves de guerre d'origine étrangère, bien qu'une loi récente ait établi leur droit à la pension, celle-ci ne s'appliquera pas à toutes les veuves de différentes origines et nationalités. Cette injustice doit être réparée.

Les délégués de l'U.G.E.V.R.E. au Congrès de l'U.F.A.C. appuieront également toutes les revendications de l'ensemble des Anciens Combattants Français, aussi bien dans la défense de leurs droits que dans celle de la Paix. Ils s'associeront à tous les délégués pour féliciter l'action de l'U.F.A.C. contre le réarmement allemand et s'engageront avec l'ensemble des Anciens Combattants Français dans l'action afin d'empêcher la renaissance du militarisme allemand.

Joseph MINC.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE de notre organisation

aura lieu le

MERCREDI 24 NOVEMBRE, à 20 h. 30

Salle de l'Hôtel Moderne (Place de la République)

A l'ordre du jour :

- 1) Rapport moral ;
- 2) Compte rendu financier ;
- 3) Les projets concernant le 10^e anniversaire de notre organisation ;
- 4) Elections du Comité Directeur ;
- 5) Divers.

Tous les adhérents de notre Union sont priés de se réserver la date du 24 novembre, pour assister à l'Assemblée Générale de leur organisation.

Nos camarades A L'HONNEUR

Notre Comité Directeur adresse ses plus chaleureuses félicitations aux camarades qui viennent d'être décorés de la Croix de Guerre pour des faits d'armes de la campagne de 1940.

Il s'agit de nos adhérents :
CHAISRIC Kalmen-Hersz ;
ISRAELSKI Moszek ;
LEDER Salomon.

LA VIE DE NOS SECTIONS

LYON

LE 18 JUILLET 1954

Les Anciens Combattants Juifs rendent hommage à nos morts

Le 18 juillet dernier, les anciens combattants juifs appelaient la population et les organisations à leur journée du souvenir. Souvenir qui est symbolisé par la commémoration annuelle du massacre de Châtillon-d'Azergues.

Châtillon-d'Azergues, haut-lieu de la Résistance, où chaque année, à même époque a lieu une telle manifestation.

Cette cérémonie a, cette année, obtenu une importance sans précédent en raison même du 10^e anniversaire de l'assassinat perpétré par les nazis qui, leur forfait accompli, partirent en chantant. Que ce soit le matin au cimetière de la Mouche, ou l'après-midi à Châtillon, sans oublier le dépôt d'une gerbe au Veilleur de Pierre, partout, les organisations et les autorités étaient représentées.

Placée sous la présidence d'honneur du président Herriot, cette journée du souvenir fut la démonstration de la volonté de la population juive en particulier et de tous les Français en général de ne pas oublier tous les Châtillons qui parsèment la France.

Au cours de la cérémonie du matin à la Mouche où l'on pouvait noter la présence de nom-

« Il y a dix ans, des hommes de bonne volonté, se sont unis pour abattre un fou illuminé qui voulait dominer le monde. Ils ont lutté pour sauver une liberté sans laquelle la vie serait impossible. »

« La France, qui a su donner au monde le goût et le respect de la personne humaine, a subi, en moins d'un siècle, trois occupations. De Bismarck à Guillaume et Hitler, les buts étaient semblables, avec des idéologies différentes... »

« Nous voulons bien croire que l'Allemagne a le désir de réaliser une entente avec les nations voisines. Nous voulons que l'Allemagne soit libre. Mais nous redoutons une Allemagne réarmée, soit à l'Est, soit à l'Ouest. Nous sommes scandalisés quand nous entendons le chancelier Adenauer faire du chantage au cours d'une interview radiodiffusée et lancer à la France un avertissement des plus nets. Si la France, a-t-il déclaré, ne ratifie pas le traité de Communauté européenne de défense, elle devra admettre, de nouveau, la présence d'une armée allemande. »

« Quelle sera la langue de l'Allemagne réarmée ? Des nazis pourvoyeurs des camps de la

che, représentant le préfet du Rhône ; M. le maire de Châtillon-d'Azergues ; M. l'archiprêtre du Bois-d'Oingt, représentant le cardinal Gerlier ; M. Airoldi, conseiller général, représentant M. Jean

des cérémonies du souvenir, il est facile de se rendre compte que notre peuple n'a pas oublié la barbarie nazie et qu'il est uni dans cette volonté de ne pas recevoir les mêmes foudres à nouveau



Les drapeaux des organisations d'Anciens Combattants

Cagne, député du Rhône ; M. Rigal, conseiller municipal, ainsi que de nombreuses personnes représentant les organisations de résistance, des anciens combattants, ainsi que M. le Grand Rabbin ; M. Marcel Claeys, de l'U.D.-C.V.R. ; M. Jean Gay, président de la F.N.D.I.R.P. ; M. Appel, vice-président national de l'Union des anciens combattants Juifs de France ; M. Rothberg, président de la section de Lyon.

Après que M. le maire de Châtillon eût eu quelques brèves paroles, rappelé les circonstances du massacre, M. le sous-préfet de Villefranche exalta la mémoire et apporta les paroles de consolation aux familles des héros, présents ou non.

Les offices religieux des cultes catholique et israélite précédèrent les allocutions de M. Rivoire, de l'Union des anciens combattants et de M. Frydman, de l'U.J.R.E., qui, rappelant, en ce haut lieu de la Résistance, les luttes héroïques du peuple français pour sa libération, flétrirent les tentatives de réarmement d'une Allemagne revancharde, appelèrent à l'union de tous les Français pour s'y opposer.

Après que M. Mitran, président du Consistoire Sépharadite, eut, en une courte et chaleureuse intervention rappelé les sacrifices consentis pour le pays, c'est M. Rigal qui intervint brièvement en disant : « Comme l'a dit un grand poète d'extrême gauche, soyons us pour préparer des lendemains qui chantent. »

En conclusion, M. Appel, vice-président de notre Union, déclara dans son important discours :

« Notre organisation est venue s'associer à l'hommage que les Anciens Combattants Juifs de Lyon rendent à la mémoire des 52 patriotes, sauvagement massacrés par les nazis, le 19 juillet 1944, ici même. »

« Si nous participons à toutes ces manifestations du souvenir c'est parce que nous nous trouvons parmi ceux qui ne veulent pas oublier les horribles crimes commis au cours de la guerre et de l'occupation, c'est parce que nous nous trouvons parmi ceux qui ne veulent pas pardonner aux assassins des millions d'êtres humains, parmi lesquels 6 millions de nos frères et sœurs. »

« Ici, où se trouvent réunis, côte à côte, dans la même tombe, des patriotes de toutes origines, de toutes confessions ou nationalités, nous devons tout faire pour qu'il n'y ait plus de Châtillon, nulle part dans le monde. Nous devons œuvrer encore plus afin que ceux qui ont perpétré de tels crimes ne soient plus jamais en mesure de les renouveler. »

Combien étaient émus ceux qui étaient présents et quelle ferveur parmi les assistants.

En ces mois de juin, juillet et août, où partout se sont déroulées

le sol de notre patrie.

Les anciens combattants juifs n'oublient pas, en ce dixième anniversaire, leurs héros et leurs martyrs et ne veulent pas revoir « ça ».

Notre Comité Directeur a apprécié l'importance qu'a revêtu la cérémonie du souvenir, organisée par nos camarades de Lyon et a tenu, à cette occasion, d'exprimer au Comité lyonnais ses plus vives félicitations et d'adresser ses remerciements pour l'accueil chaleureux qui a été réservé à la délégation venue de Paris.

* NANCY *

Après les vacances l'activité recommence

Dans une lettre datée du 13 septembre, notre camarade Rosenberg, président de la section nancéenne, nous informe que le Comité a repris après les vacances son activité normale.

Des dossiers sont en train d'être constitués en vue d'obtenir pour certains camarades la Médaille de la France Libérée.

En ce qui concerne l'ouvrage illustré qui doit paraître à l'occasion du 10^e anniversaire de notre Union, une documentation concernant la section sera envoyée à Paris.

LENS

La santé de notre camarade Max MENDELEWICZ s'améliore

Nos camarades savent que le dévoué président de notre section de Lens, Max MENDELEWICZ, a été gravement malade et qu'il a subi une très sérieuse opération.

Son état de santé qui était stationnaire, s'améliore lentement.

Du lieu de ses vacances il nous écrit : « Je marche un peu mieux et j'espère de retrouver peu à peu mes forces. »

Tous nos camarades se réjouissent de l'amélioration de la santé de notre ami Max.

Remise du drapeau à la Fédération des Associations d'Anciens Combattants et Volontaires Juifs

au cours de la commémoration du quarantième anniversaire de l'ouverture des bureaux d'engagement dans l'armée française.

A la déclaration de la guerre de 1914, le gouvernement, pour répondre aux nombreuses demandes d'étrangers qui voulaient combattre pour la France, avait décidé que des bureaux d'engagement seraient ouverts pour les étrangers à partir du 21 août, réservant les vingt premiers jours à la mobilisation des troupes. 44.000 étrangers se sont alors pressés aux Invalides où leur inscription demanda plusieurs semaines. Parmi eux l'on a compté 12.000 juifs dont 2.000 ont été tués à l'ennemi.

C'est le 40^e anniversaire de ces engagements qui a été commémoré par toute une série de manifestations : offices à la synagogue de la Victoire, valides le matin ; dépôt de gerbes aux monuments aux morts, récitation à mosquée, chapelle Saint-Louis des Invalides, Hôtel de Ville, au ravivage de la Flamme.

Dans la cour d'Honneur des Invalides, à l'endroit même où ils s'étaient engagés, un drapeau fut remis à la Fédération des Associations d'Anciens Combattants et Volontaires Juifs ; c'est le président Maurice VANIKOFF qui le reçut des mains du colonel WEISSMANN, grand héros de l'aviation des deux guerres, qui le repassa au porteur-drapeau, le camarade KIRJNER. Au cours de la prise d'armes, un grand nombre de combattants furent décorés parmi lesquels nos camarades Philippe ROHMANN et Itic KOHN reçurent la croix de chevalier de la Légion d'Honneur.

A 13 h. 30, la Fédération Nationale des Combattants Volontaires vint rendre un hommage au monument des israélites orientaux, rue de la Roquette. A 17 h. 30, le Comité du 10^e anniversaire de la Libération des 3^e, 10^e et 11^e arrondissements en cortège alla déposer des fleurs aux plaques des parisiens tombés au cours de la délivrance de Paris et vint, à son tour, saluer le monument des israélites orientaux. Au nom de la Fédération des Associations d'Anciens Combattants et Volontaires Juifs, Robert COHEN prononça un émouvant discours auquel répondit en des termes très touchants le conseil municipal de l'arrondissement. La manifestation se déroula devant plus d'un millier de personnes qui stationnaient dans la rue de la Roquette.

Ajoutons que le vendredi 20 août, Monsieur le Rabbin CHEKROUN, au cours de l'office célébré rue de la Victoire, évoqua en présence des représentants officiels le dévouement et le sacrifice de ces nombreux étrangers et plus particulièrement des volontaires juifs qui sont venus s'offrir à la France.

Le Président : Maurice VANIKOFF.

A toutes ces cérémonies, ainsi qu'à la cérémonie de la Flamme, qui clôtura la commémoration du quarantième anniversaire, notre Union était présente par des larges délégations ainsi que par son drapeau.

SAINT-QUENTIN

Une nouvelle section est créée auprès de notre Union

Le 11 juillet dernier, les anciens combattants juifs de Saint-Quentin se sont réunis en présence de nos camarades le Dr Danowski, Sisterman et Falinover en vue de créer une section.

Après une discussion très intéressante, un Comité a été élu, dont voici la composition :

Président : GLOVICOVER Adolphe ;
Vice-Président : EPSTEIN David ;
Secrétaire : GLICENSTEIN Simon ;
Trésorier : IACHIMOWICZ Idel ;
Membres du Bureau : KON Félix, MARKIEWICZ Jacques, MARGULES Marcel.



Notre camarade Appel prononçant son discours

breuses personnalités, parmi lesquelles : les représentants du préfet et du gouverneur militaire ; M. le rabbin Asoulin et M. le rabbin Kopelman représentant le Mizrahi ; M. Airoldi, conseiller général, représentant Jean Cagne ; M. Rigal, conseiller municipal ; MM. Rivoire, de l'U.F.A.C. ; Fugère, de l'Insurgé ; Claeys, de l'U.D.-C.V.R. ; Varaud, de la F.N.D.I.R.P. ; Frydman, de l'U.J.R.E., ainsi qu'une importante délégation de notre organisation, composée de nos camarades Appel, vice-président, Falinover, S. Herszkovitch et Garbarcz.

Un piquet militaire rendait les honneurs et une urne contenant de la terre ramenée de Dachau fut déposée devant le monument aux morts par M. Rothberg, président de notre section lyonnaise.

Des allocutions ont été prononcées par notre camarade Apfeldorfer, secrétaire général des Anciens Combattants Juifs ; M. Claeys, de la Résistance lyonnaise ; M. Frydman, de l'U.J.R.E. et M. Marcel Lévy, président du Consistoire.

Puis des prières furent dites par le Grand Rabbin Poliakov et le rabbin Coppelman.

M. Apfeldorfer évoqua les crimes nazis : « Six millions de nos frères sont morts dans les camps allemands, a-t-il déclaré notamment. Nous renouvelons notre serment de ne jamais oublier le sacrifice des combattants juifs tombés pour la France dans les armées de la Libération ou dans la Résistance. »

mort ont été graciés et voudront imposer encore leurs barbares conceptions.

« La France ne doit pas laisser ratifier les traités de Bonn et de Paris. Nous devons nous rassembler comme aux temps héroïques de la clandestinité, lorsque des hommes de toutes conditions, de toutes confessions, de tous les partis, ont formé un seul bloc pour abattre la barbarie et préparer à leurs enfants un avenir qui ne serait plus hanté par le spectre de la guerre. »

Et, tandis que les drapeaux des associations s'inclinaient, l'assistance chanta la « Marseillaise ». Une heure après, une gerbe était déposée au « Veilleur de pierre », à Belecour, par l'Association.

10^e anniversaire de l'assassinat des 52 patriotes à Châtillon-d'Azergues

Poursuivant leur périple de cette journée du Souvenir, les anciens combattants juifs de Lyon se retrouvaient, l'après-midi, devant le monument des 52 patriotes de Châtillon-d'Azergues.

Une foule nombreuse s'était dérangée à l'appel de cette organisation et c'est dans une ambiance recueillie et pleine de ferveur que s'est déroulée la cérémonie.

De nombreuses personnalités étaient présentes ou représentées, parmi lesquelles on notait :

M. le sous-préfet de Villefran-

Opposons nous au réarmement de l'Allemagne sous d'autres formes

Le rejet par l'Assemblée Nationale de la C.E.D., a réjoui tous ceux qui depuis des années se sont élevés contre le réarmement de l'Allemagne.

Les Anciens Combattants étaient parmi les plus actifs dans l'action pour empêcher de rendre les armes entre les mains de ceux qui ont, à trois reprises depuis 1870, envahi et dévasté notre pays.

Nos camarades ont toujours appuyé l'activité que leur Comité Directeur a mené contre le réarmement sous quelque forme que ce soit. Cette action ne s'était pas ralentie, même pendant la période de vacances, bien au contraire. Etant donné les circonstances, de multiples initiatives furent prises par les membres du Comité présent à Paris et notamment :

— Lettre adressée au Président

de la Fédération des Associations d'Anciens Combattants juifs, demandant la réunion immédiate du Bureau pour examiner la question de la C.E.D.

— Lettre adressée aux députés des Commissions des Affaires Etrangères, de la Défense Nationale et des Anciens Combattants, exposant les motifs pour lesquels nous sommes contre la C.E.D. et leur demandant de voter contre.

— Délégation à Bruxelles, pendant la « Conférence des Six », porteuse d'un message à M. Mendès-France, Président du Conseil.

La C.E.D. est rejetée, mais ceux qui veulent à tout prix réarmer l'Allemagne n'ont pas abandonné leur projet. C'est pourquoi, il faut rester vigilant et poursuivre l'action afin d'empêcher le réarmement allemand sous d'autres formes.

M^r ETIENNE NOUVEAU

(Suite de la page 1)

millions de Français sont morts. Nous savons que les deux éléments sont liés dans l'avenir, comme ils l'ont été dans le passé et s'il est vrai que d'autres menaces existent contre le maintien de la paix, nous savons en tous cas que le moyen qui nous est proposé, n'est ni nécessaire, ni efficace.

L'Allemagne réarmée, c'est à coup sûr une aggravation de la tension internationale dans la course aux armements, sans qu'aient été épuisés — et bien loin de là — les chemins qui, avec la plus élémentaire sagesse et prudence, devraient nous mener vers la paix.



Notre cliché ci-contre : L'ordre de mobilisation, le début de la guerre et de cinq années de souffrances, de ruines et de deuils que nous devons tout faire pour éviter à nouveau à notre pays et au monde.

Motion sur la C.E.D. adoptée par la Fédération des Anciens Combattants et Volontaires Juifs

Au moment où le Parlement est appelé à se prononcer sur le problème de la C.E.D., la FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS D'ANCIENS COMBATTANTS ET VOLONTAIRES JUIFS rappelle sa constante opposition à tout réarmement allemand sous quelque forme que ce soit qui signifierait à plus ou moins brève échéance une menace directe pour la sécurité de la France et la recrudescence de l'antisémitisme.

Elle apporte son adhésion entière à la motion que l'U.F.A.C. — qui groupe 3 millions d'anciens combattants — vient de renouveler à la presse et qui : « rappelle que la condition essentielle du maintien de la paix en Europe réside en la recherche d'une solution pacifique du problème allemand qui, dans le cas d'un traité de paix, mettrait fin définitivement à toute possibilité de renaissance du militarisme allemand et garantirait de façon absolue la sécurité de tous les voisins de l'Allemagne. »

« Rappelant sa motion sur le réarmement allemand, elle considère que ce serait nuire aux intérêts de notre pays que de présenter la constitution de la C.E.D. comme condition préalable de tout règlement du problème allemand. »

Lettre adressée par notre Comité Directeur à M. ENGRAND Président de l'U.F.A.C.

Monsieur le Président,

Le Comité Directeur de notre Union, réuni le 6 septembre 1954, en notant avec satisfaction le rejet de la C.E.D. par l'Assemblée Nationale, exprime sa reconnaissance à l'U.F.A.C., qui a, à différentes reprises, et dans les moments les plus décisifs, réaffirmé clairement sa position sur le réarmement de l'Allemagne et demandé la solution pacifique du problème allemand par l'entente entre les grandes puissances.

Le Comité Directeur fait confiance à l'U.F.A.C., pour poursuivre, après le premier résultat obtenu, l'action des Anciens Combattants afin d'empêcher le réarmement de l'Allemagne sous d'autres formes.

Veuillez agréer, etc...

RESERVEZ LA NUIT DU REVEILLON

pour passer avec votre famille et vos amis

AU

10^e GRAND BAL ANNUEL

DE NOTRE UNION

qui aura lieu le VENDREDI 24 DECEMBRE 1954

dans les SALONS DU PALAIS D'ORSAY (Métro : Solférino)

NOMBREUSES ATTRACTIONS - DEUX ORCHESTRES
GRANDE TOMBOLA - BUFFET - SOUPERS

10 ans après la libération de Paris



De nombreuses cérémonies se sont déroulées à la fin du mois d'août pour commémorer le 10^e anniversaire de la Libération de Paris. Une de ces manifestations s'est déroulée devant la gare Montparnasse (notre cliché) le 22 août 1954, à l'endroit même, où voici dix ans, le général hitlérien von Choltitz, se rendait au général Leclerc et au colonel Rol-Tanguy.

Ce que vous devez savoir

Les pensionnés de 10 à 85 pour cent

Ceux de nos anciens abonnés ou lecteurs au numéro qui ont eu la curiosité (et la possibilité) de conserver la collection de notre journal (il y en a, nous le savons) peuvent témoigner que l'intérêt que nous portons à la situation des petits pensionnés ne date pas d'hier. Il y a plus d'un quart de siècle que nous clamons qu'un petit pensionné n'est pas forcément un petit invalide ; que les discriminations établies par les barèmes d'invalidité d'abord, puis ultérieurement, par la création d'une allocation spéciale aux pensionnés à 85 % et plus, justifiée, à son origine, par l'amenuisement progressif du montant des pensions et la nécessité de faire un geste immédiat en faveur des plus grands infirmes avait, peu à peu, creusé un fossé démesuré entre les pensionnés de 85 % et au-dessus et leurs camarades pensionnés à des taux inférieurs.

Il nous sera bien permis de constater que nos appels en faveur de cette catégorie de camarades n'avaient pas, jusqu'à ces derniers mois, eu beaucoup d'écho. Il s'agit, pourtant, de la majorité des bénéficiaires de la loi du 31 mars 1919. Nous n'en avons que plus de gratitude à ceux de nos camarades qui, dans divers départements et dans diverses circonstances, ont allu-

ché le grelot et éveillé l'attention sur cette persistante injustice.

Nous avons souligné, avec une grande satisfaction que, cette année, au cours de leurs congrès, presque tous nos grands groupements nationaux ont enfin pris position à ce sujet. Le fait que des vœux ou motions élaborés à ce propos ont été votés à l'unanimité et que leur analogie est telle qu'elle réalise une réelle unité de doctrine, nous donne une grande espérance.

Nous avons dit et répété ce qu'exprime ces vœux. Disons-le une fois de plus, ce n'est point inutile. Se basant sur le fait que c'est la limitation aux invalides de 85 % et au-dessus qui a, avec les années et les revalorisations successives, créé un écart excessif entre le montant total des pensions servies aux invalides de 85 % et au-dessus et aux invalides de 80 % et au-dessous, nos associations (l'Initiative, rappelons-le, en revient à l'Union fédérale) proposent que la dégressivité des tarifs soit calculée sur la base de la pension attribuée à l'invalidité de 85 %, allocation n° 1 comprise. L'invalidité à 80 % percevrait alors les quatre-vingts quatre-vingt-cinquièmes de la pension de l'invalidité à 85 %. Le 50 % percevrait les cinquante quatre-vingt-cinquièmes, etc.

Dans quelques semaines se tiendra l'Assemblée générale de l'Union Française des Associations de Combattants (U.F.A.C.). Sa commission de revendications matérielles sera nécessairement amenée à prendre cette question en considération, puis l'Assemblée générale devra exprimer sa décision.

La plupart des associations affiliées à l'U.F.A.C. ayant, comme nous l'avons dit, pris une position très nette et les dévoués camarades qui ont inspiré cette position se trouvant heureusement être en même temps délégués ou administrateurs de l'U.F.A.C., il nous est permis de penser que celle-ci sera sienne la doctrine qui s'est établie depuis quelques mois et que la cause des pensionnés de 10 à 80 % sera défendue jusqu'à ce que justice leur soit rendue. Amédée CHIVOT.

(Journal des Combattants)

Le droit au pécule pour les évadés

Le ministre des Anciens Combattants, vient de signer une instruction prévoyant que les anciens prisonniers de guerre 1939-1945, titulaires de la médaille des évadés, ont droit au pécule jusqu'au 8 mai 1945, si leur situation d'évadé de guerre les a contraints à vivre dans la clandestinité à leur retour en France.

Cette instruction admet, d'autre part, au bénéfice d'un pécule les évadés de guerre qui ont été détenus moins de six mois en territoire occupé par l'ennemi.

Anciens P. G. pouvant obtenir la Carte du Combattant volontaire de la Résistance

Les anciens prisonniers de guerre qui remplissent les conditions énumérées ci-après peuvent effectuer la demande de carte du Combattant Volontaire de la Résistance.

a) Les prisonniers de Guerre qui, soit à la suite de l'un des actes de Résistance qui sont énumérés à l'alinéa ci-dessous, soit après une tentative d'évasion non réussie, ont été transférés dans un camp de représailles du type : Rawa-Ruska, Colditz, Lubek, Kobjereyn :

b) Les Prisonniers de Guerre évadés, lorsque dans les six mois suivant la réussite de leur évasion, ils se sont mis à la disposition d'une formation de la Résistance, soit en France, soit en territoire étranger, et notamment en Pologne, Yougoslavie, Tchécoslovaquie, Roumanie ou Hongrie.

Les intéressés peuvent prétendre à une bonification de 30 jours à condition qu'ils soient titulaires de la Médaille des Evadés. Cette bonification, qui n'est utile que pour ceux dont l'activité résistante en territoire métropolitain ou étranger n'atteint pas 90 jours, s'ajoute à la durée de ladite activité résistante, dont les intéressés ont justifié au titre soit de la Résistance métropolitaine, soit de la Résistance extra-métropolitaine.

Il s'ensuit que sont écartés du bénéfice de la bonification susvisée ceux des postulants qui justifieraient de moins de 90 jours de Résistance en France métropolitaine ;

c) Les Prisonniers de Guerre qui ont accompli, pendant 3 mois consécutifs ou non, dans un camp ou kommando, isolément ou au sein d'un groupe organisé, l'un ou plusieurs des actes de Résistance énumérés ci-après :

● Introduction au camp et diffusion de tracts ou journaux clandestins des organisations métropolitaines reconnues. Eventuellement rédaction, impression et diffusion de tracts ou journaux dont le caractère résistants serait nettement établi ;

● Fabrication de documents à seul effet de permettre ou de favoriser des évasions ou de protéger contre les recherches de l'ennemi ;

● Fabrication et utilisation clandestines de matériel de radio ;

● Hébergement gratuit et habituel d'évadés ou de résistants et toute action tendant à favoriser l'évasion ou la protection, au prix de risques certains ;

● Actions offensives ou défensives contre l'ennemi, à condition qu'elles aient entraîné des sanctions plus rigoureuses que celles prévues par la Convention de Genève ;

d) Les Prisonniers de Guerre blessés et les ayant cause des Prisonniers de Guerre exécutés ou tués, dès lors que le décès ou la blessure sont survenus dans l'accomplissement d'un des actes de résistance visés aux paragraphes ci-dessus ou au cours d'une évasion ou d'une tentative d'évasion.

RÉTABLISSEMENT DANS LE DROIT A PENSION

Pièces à fournir

Pièces à joindre à la demande de rétablissement éventuel des pensions aux veuves ou divorcées à leur profit exclusif (article 24 de la loi du 31 décembre 1953).

1° Un extrait vous concernant, du registre des actes de naissance, portant les mentions marginales de vos mariages (cet extrait devra être établi depuis moins de 6 mois), sur papier libre ;

2° Un bulletin de décès de votre dernier mari ou l'original et une copie dactylographiée du jugement de divorce ayant rompu votre dernier mariage (l'original vous sera retourné après exploitation) ;

3° Un extrait du rôle de l'impôt sur le revenu pour l'année 1953-1954 ou un certificat de non-imposition.

NOTES IMPORTANTES

1° Afin de faciliter les recherches, vous pouvez également nous faire tenir, en communication, votre notification de pension ;

2° Les Mairies sont tenues de vous délivrer les pièces d'état-civil exigées sans tenir compte du décret du 26 septembre 1953 (circulaire de la vice-présidence du Conseil du 5 avril 1954 (J.O. du 7 avril, page 3.323) ;

3° Très signalé : Toute correspondance ultérieure devra mentionner le nom du mari ayant ouvert votre droit à pension.

LA RUBRIQUE DU MEDECIN

ARTERIOSCLÉROSE

Un vieux proverbe dit : « On a l'âge de ses artères ». Et ceci est vrai au sens profond de ces mots, au sens physiologique. L'homme âgé qui a conservé l'élasticité de ses artères est jeune, malgré son âge avancé. C'est pourquoi il existe sans doute de jeunes vieux et des vieux (selon leur passeport) restés jeunes. Le rôle des artères dans la circulation du sang et dans l'alimentation des cellules tissulaires est énorme. Le sang expulsé du cœur (la pompe centrale) par les contractions répétées de ce dernier est distribué dans l'organisme entier grâce à la contraction des muscles et des vaisseaux. Autrement on ne saurait pas comprendre comment le sang continue à circuler quelque soit la position du corps (horizontale, verticale, etc...). Or, les vaisseaux et parmi eux surtout les artères et les plus petites artères — les artérolles — qui portent « le bon sang », c'est-à-dire qui est riche en oxygène (nécessaire pour la respiration non seulement des poumons mais également des cellules) et des produits nutritifs présentent une pipe-line en parfait état. Leurs parois sont constituées de 3 couches de tissu merveilleusement organisées. Mais le sang qui circule sans arrêt dans les vaisseaux porte également des produits nocifs non seulement pour les organes vitaux mais pour les vaisseaux mêmes dont les parois pouvaient être attaquées par ces produits toxiques et même en cas de perturbation par le ralentissement de la circulation se fixer sur ces parois, c'est ce qui se produit d'ailleurs avec le temps.

Mais il y a encore un autre problème à élucider. Tous nos organes sont munis de nerfs qui sont liés en dernier lieu avec le système nerveux central, c'est-à-dire avec le cerveau. Les artères possèdent également dans leurs parois des terminaisons nerveuses, qui reçoivent des commandes du système nerveux central. Or, il est prouvé par des expériences sur les animaux que des chocs nerveux qui se propagent du cerveau vers les vaisseaux sont susceptibles de nuire à la circulation sanguine d'une part, et d'autre part, de produire des lésions dans la paroi des vaisseaux qui perdent leur élasticité, deviennent durs, se sclérosent, d'où le mot artério-sclérose. Quel est le mécanisme par lequel les parois des vaisseaux dégénèrent de cette manière ? La dernière mot n'est pas encore dit sur cette question primordiale (car c'est le problème du vieillissement de l'organisme qui est en

cause), mais la théorie actuelle est la suivante : nous avons dans notre sang un produit qui circule normalement en quantité limitée et qui est très important pour la nutrition des cellules et qui s'appelle le cholestérol (un produit d'origine alimentaire qui se trouve en quantité assez élevée dans le chocolat et les œufs par exemple). Si cette quantité est anormalement élevée il arrive que ce produit se fixe sur les parois des vaisseaux et les durcit. Les expériences faites sur les animaux de laboratoire qu'on a alimenté exclusivement avec du cholestérol ont montré que quelque temps après ces animaux présentent des signes typiques d'artério-sclérose. Les conséquences de ce fait sont souvent incalculables. Le sang qui est propulsé par la contraction des vaisseaux déformés peu élastiques, se répand lentement, irrégulièrement, le sang dans son passage trouve une résistance accrue des vaisseaux durcis, d'où une tension artérielle augmentée — une forme d'hypertension — qu'on mesure à l'aide d'un appareil de tension ou niveau de ces vaisseaux sur le bras par exemple. Dans ces conditions un choc même moral très bien supporté à l'état où les

vaisseaux étaient encore élastiques, est mal supporté dans l'artério-sclérose. Il arrive donc qu'une rupture brutale d'un vaisseau se produise, soit une obstruction d'un vaisseau par un « caillot de sang » (thrombose), favorisée par le ralentissement de la circulation sanguine. Dans le premier cas, nous avons dans le cerveau par exemple une hémorragie cérébrale, dans le second cas au cœur, un infarctus du myocarde. Heureusement, tout cela ne se produit pas obligatoirement dans chaque cas de nervosité ou de choc, autrement, dans notre vie présente, nous devrions tous mourir avant d'être nés. Nous avons appris tout dernièrement la mort de quelques camarades âgés souvent de moins de 50 ans, anciens prisonniers de guerre, qui furent terrassés en pleine activité. Dans l'article suivant nous tâcherons d'expliquer les raisons probables de ces morts prématurées et essaierons de répondre à une question que chacun se pose en lisant cet article : Peut-on éviter et comment une artério-sclérose prématurée ?

Docteur S. BORUCHIN,
Lauréat de l'Académie de Médecine.

אבטונג! סוחרים און מארשאנעס, אבטונג!

FABRIQUE DE TRICOTS - Maison HOFF

32, rue des Blancs-Manteaux, PARIS-4^e - Tél. : TUR. 97-46

מיר מאכן באקאנט אונדערע חשובע קלענטן, גראססטן און מארשאנעס.

אין צוויי די באקוועמלעכקייטן האבן מיר געקענט א מאנאזשן און צענטער

Tricots CLERY

89, Rue de Cléry, PARIS-2^e

Tél. : CEN. 62-92

ווי איר געפינט א גרויסן אויסוואל פון אלע מאדערנע טריקאס פארשידענע פארטאקלע, לוקס-ארטיקלע, מענער, פרויען און קינדער.

פ'וערעס פארקויפט צו קאנקורענצלאזע פרייזן.

קומט איבערצייגט איין און פארבלייבט אונדער שטענדיקער קלענט.

FABRIQUE DE BIJOUTERIE - JOAILLERIE
REPARATIONS ET TRANSFORMATIONS en tous genres
SPECIALITE DE BIJOUX MODERNES

Robert MAZURAS

14, RUE RAMBUTEAU — PARIS (3^e)

Tél. : ARCHIVES 23-10 Réduction aux membres de l'Union
Autobus : 66, 75 Métro : Hôtel-de-Ville, Rambuteau

Pour vos vacances, pour vos déplacements
pour vos cadeaux

Adressez-vous à la

MAROQUINERIE DALMA

vous y trouverez un grand choix de sacs, portefeuilles, valises, parapluies, trousse de voyage, etc...

135, Boulevard de Sébastopol — PARIS

Une réduction de 10 % est accordée à tout porteur de cette annonce

Demande d'emploi

Un ancien combattant et ancien P.G. juif, bottier cherche un emploi (gérant, vendeur, etc...).

Téléphoner à notre siège : PRO. 44-69.

Le Directeur : I. GLEITMAN

IMPRIMERIE S. I. P. N.
14, rue de Paradis — Paris-10^e

RADIO-TÉLÉVISION de toutes marques

TOUS LES APPAREILS MENAGERS

FRIGIDAIRES

d'importation américaine
PHILCO - KELVINATOR, etc.

Crédit sans formalités

N'hésitez plus !

PRIX SANS PRECEDENT

Poste 5 lampes Seel,
4 gammes 12.500

Radio Phono 6 lampes,
3 vitesses 29.500

Une seule adresse :

TÉLÉ-RADIO SI-MARTIN

29, Boulevard St-Martin — PARIS-3^e Tél. : ARG. 23-21

REDUCTION sur présentation de cette annonce

JACQUES BANATEANU MARCEL MOURIER
MARBRERIE
Directeurs-Propriétaires de

LA MARBRERIE DE BAGNEUX

122, Route Stratégique, Montrouge
Face à la porte principale du Cimetière de Bagneux

Téléphone. Jour : ALEsia 20-16 - Nuit : MONTmartre 24-74

Entreprise générale de convois

Transports funéraires et tout ce qui concerne les travaux de cimetière

Fournisseurs des Sociétés de Secours Mutuels Israélites et de l'Union

RENSEIGNEMENTS GRATUITS MAISON RECOMMANDEE

ארנזער וויק

ארויסגעגעבן פון פארבאנד פון די יידישע פרייוויליקע פראנטקעמפער

פערמאנענצן:
יערן זונטיק פון 10 ביו 12
אין קאפּע, 12, בולווארד דע
לא ווילעם (מעמורא בערלין)
אין קאפּע, 27, בולווארד דע
טאמפל (מעמורא רעפובליק)

א מתנה פארן יידישן ישוב א רייך-אילוסטרירט בוך צום 10-יאריקן יוביליי פון אונזער פארבאנד

דער פארבאנד
פון די יידישע פראנט-קעמפער
שיקט איבער
צום נייעם יאר
זיינע בעסטע גליק-ווינשן
אלע זיינע מיטגלידער מיט זייערע פאמיליעס פון פארט און פראווינץ.

די ייד. קאמפאטאנטן שטעמפלן די רכילות פון „אונזער ווארט“

טייאשער אנגעהערליקייט, איז גע-
ווען געווענדט אויף די פראבלעמען
פון דער דייטשער ווינדערבאנד-
בונד, און ווען זיי האבן מיט זארג
מענט, האט „אונזער ווארט“ אים
דער ס.ע.ד. און געשמידט די איי-
ניקייט. כדי אויסצומיידן די דאזיקע
געפאר, אז גראד אין דעמאדאנצן מא-
מענט, האט „אונזער ווארט“ אים
שטאט צו מאביליזירן און אלערמירן
די עפנטלעכקייט, זיך בעסער פארנער-
מען מיטן אנפאלן אויף די יידישע
קאמפאטאנטן.

די יידישע קאמפאטאנטן האבן זיך
אבער נישט געלאזט כאפן אויף דעם
דאזיקן דיווערסיע-מאנעווער, זיי האבן
אויף דער אטאקע געענטפערט מיט
נאך מער פארשטארקט זייער איי-
ניקייט, אינעם קאמף צוזאמען מיט
אלע קאמפאטאנטן-ארגאניזאציעס
אין לאנד, כדי נישט צו דערלאזן
אז די מערדער פון אונזערע טייטש-
טעט זאלן צוריקקומען דאס גע-
ווער אין האנט.
מעג „אונזער ווארט“ ווייטער
שפילן איר שפאלטערדישע ראל, עס
וועט איר נישט געלונגען אפצו-
שטעלן די געפילן פון איינהייט, וואס
זיינען טייער די יידישע האמבא-
טאנט, וועלכע בלייבן ווייטער בריי-
דערלעך געאייניקט.

דער בריוו פון מ. וואניקאוו צו „אונזער ווארט“

געערטער ה. רעדאקטאר,
אינעם ארטיקל פון אייער צייטונג,
אין וועלכן עס ווערט דערציילט, ווי
משה דין, שפּע פון גענעראל-שטי-
פון דער ישראל-ארמיי האט אפ-
געבן כבוד דעם אומבאקאנטן פ-
צויזישן זעלנער, האט איר גע-
וועגן דער אנוועזנהייט פון גע-
נע יידישע פראנט-קעמפער,
זיכער רינדזיקער מאניפע-אציע-
דערביי האט איר פארגעווארפן די
אפועזנהייט פון איינער פון די דא-
זיקע פראנטקעמפער-פארייניגן.
אלס פרעזידענט פון דער פעדע-
ראציע פון אלע יידישע קאמבא-
טאנטן-ארגאניזאציעס, האבן איר צו-
דער דאזיקער מאניפעסאציע מא-
זעלשאפטן מיטן אויסגאנג פאר-
באנד פון די געו. פרייוויליקע פון
די מעסאזשערי, ווו זייער פערמא-
נענץ איז געווען צוליב די וואקאנ-
געשאפטן זייט דעם אנהויב חודש.
דער מאנגל פון צייט האט מיר נישט
דערלויבט צו רופן די מיטגלידער
פון אט דעם פארבאנד אינדיווידועל.
דעריבער האט נישט געהאט קיין
פלאץ זיי צו מאכן צוליב דעם א-
פארווארף, ווארעם זייער אפועז-
הייט איז זיכער נישט געווען א
פרייוויליקע, אין דעם זין איז דער
גוטער גלויבן פון אייער רעדאקטאר
געווען פארוואנדעלט און
כ'וואלט זיך געפוינט ווען אייער
חשובע צייטונג וועט אויסגעסע-
מיט א קליינער נאטיץ דעם איי-
דרוק, וואס זאגט פאלשע אינפארמא-
ציע האט געקאנט פארשאפן אייערע
לייענער.

אונטערגעשריבן מאָרס וואניקאוו
פרעזידענט

לעכט ווערן די נעמען פון די געפאר-
לענע אויפן שלאכט-פעלד און אומ-
געקומענע קאמבאטאנטן אויף דער
פארטאציע. אויך די נעמען פון די
קריגס-אויסגעצייכנטע וועלן אין דעם
בוך האבן זייער פלאץ.
א גאנצע ריי פערזענלעכקייטן,
און גאר באזונדערס פון דער קאמ-
באטאנט-וועלט, וועלן אין דאזיקן
בוך דערשיינען מיט דעקלאראציעס.
דאס דאזיקע ווערק וועט זיכער
פאראינטערעסירן יעדן געוועזענעם
יידישן קאמבאטאנט.
בכדי עס זאל זיין וואס רייכער
און וואס קאמפלעטער, נייטיקט זיך
די מיטגליד פון אלע געוועזענע
פראנט-קעמפער.
דער פארבאנד מאכט דעריבער א
רוף צו אלע זיינע מיטגלידער, אז
זיי זאלן אים העלפן אינעם אויספירן
פון אט דער אזוי וויכטיקער נייער
אויפגאבע צושיקנדיק פאסטאס, דאק-
מענטן, וואס האבן א שייכות צו די
אינסטרוקציע-לאגערן, צו די קאמפ-
אויף די פראנטן, צו דער געפאנגענ-
שאפט און אנד. (די אלע דאקומענטן
וועלן צוריקגעגעבן ווערן דעם אייגנ-
טימער).

מיט דער מיטגליד פון אייך אלע-
מען, ארויסגעצויגן דאס רייך-איי-
לוסטרירט בוך, וועט דער פארבאנד
ברענגען, צו זיין 10-יעריקער עקזיס-
טענץ, א מתנה פאר אונזער ישוב,
וואס וועט גלייכצייטיק דינען
אלס וויכטיקער ביישטייער פאר דער
געשיכטע, וואס וועט עדות זאגן וועגן
אנטיל פון די יידישע אייגענשאפט-
דערטע אין פראנקרייך, אינעם אלגע-
מיינעם קעגן היטלעריזם, פאר
דער פרייהייט.

איזו בלום.

מיטוואך, דעם 24 נאוועמבער
8.30 אונט

יערלעכע אלגעמיינע פארזאמלונג

פון אונזער פארבאנד

אין זאל פון האטעל מאדערן

אויף דער טאג-ארדענונג:

1. סעטיקייט-באריכט.
2. פינאנציעלער באריכט.
3. די פראיעקטן אין שייכות מיטן 10-טן יוביליי.
4. וואלן פון דער פארזאמלונג.
5. פארשידנס.

אלע מיטגלידער דארפן זיך רעזע-
רוירן די דאטע פון דער אלגעמיינער
פארזאמלונג פון זייער פארבאנד.

חברים, פארגעסט נישט,
אז בלויז א דאנק אייער
אלעמענס מאראלישער און
מאטעריעלער מיטגליד,
וועט געלונגען שנעל ארויס-
צוגעבן דאס ווערטהפולע
רייך-אילוסטרירט בוך, צום
10-יאריקן יוביליי פון אונ-
זער פארבאנד.

נאר אויך אינעם ארגאניזירן פון
דעלעגאציעס סיי אליין, סיי מיטן
„אוישעוור“, סיי מיטן „אופאק“ אין
די אנטשפערעכנדיקע מיניסטעריומס
פארלאנגענדיק א שנעלערע פראצע-
דור און א פארלייכטערונג פאר די
געו. קאמבאטאנטן, וואס ווילן בא-
קומען די פראנצויזישע בירגער-
שאפט.

דער פארבאנד האט געשפילט א
וויכטיקע ראל בעת עס איז אויסגער-
ארבעט געווארן דאס געזעץ פאר
דער קאמבאטאנטן-קארטע, באקא-
מערדיק די זעלבע רעכט פאר די
אייגענעוואנדערטע, ווי פאר די איי-
געבוירענע. ער האט געפירט א וויכ-
טיקע אקציע לטובת די קריגס-אלמ-
נות פון אויסלענדישן אפשטאם, און
ווער דערמאנט זיך עס נישט די מעכ-
טיקע קאמפאנע וואס איז דורכן
פארבאנד דערפאלגרייך אדורכגע-
פירט געווארן בעת מען האט גע-
וואלט צוריקגעמען די בירגערשאפט
ביי ג. קעניג, און קעגן דאס אפשט-
מען אין פארלאמענט פון א געזעץ,
וואס וואלט דערמעגלעכט א מאסנ-
האפטע אנטבירגערונג פון נאטורא-
ליזירטע.

דער פארבאנד האט נישט פארגעסן
אין די וואס האבן איבערגעלאזט
זייערע יונגע לעבעס אויף די שלאכט-
פעלדער, ער האט זייער הייליקן א-
דענק פאראייניקט דורך א ווירדלי-
מאנעמענט אין באניע און אייגענ-
פירט א טראדיציאנעלע יערלעכע
צערעמאניע, ווו די יידישע באפעל-
קערונג קומט אפגעבן כבוד אויף
העלדן, וואס האבן פארגאסן זייער
בלוט קעגן היטלעריזם, פאר פראנק-
רייך און פאר אונזער כבוד.

דער פארבאנד איז געבליבן טריי
די אידעאלן פאר וועלכע עס האבן
געקעמפט די טויזנטער פרייוויליקע,
קעמפנדיק, זינט זיין אנטשטייאונג,
קעגן דער אנטשטעמיטשער פראצע-
גאנדע און קעגן די פרווון פון צו-
ריק אויפשטעלן די נאצישע ווער-
מאכט, וואס וואלט באדייט א טויט-
געפאר פאר דער אומאפהענגיקייט
פון פראנקרייך, פארן שלום אויף דער
וועלט און פאר אונזער עקזיסטענץ.
ער האט איר גענומען אן אקטיוון
אנטיל אין פארשידענע סאלידארי-
טעט-אקציעס בעת די יונגע מדינת
ישראל האט זיך געפונען אין א סכנה
און געקעמפט פאר איר אומאפהענגי-
קייט.

ווי א גאלדענער פאדים ציט זיך
אדורך אין דער צעריקער עק-
זיסטענץ פון פארבאנד זיינע אנ-
שטרענגונגען פאר איינהייט אין די
רייען פון די אלע, וואס האבן צו-
זאמען געקעמפט און צוזאמען גע-
ליטן פאר דער זעלבער זאך, דער-
דאזיקער ווילן אנטשפערעכט די סענ-
טימענטן פון אלע אן אויסגאנג, געו-
יידישע פראנט-קעמפער, זאלן זיי זיין
ציניסטן, סאציאליסטן, קאמוניסטן
אדער אומפארטייאישע.

עס איז דעריבער ריכטיק וואס דער
צענטראל-קאמיטעט האט באשלאסן
ארויסצוגעבן א רייך אילוסטרירט
בוך, אין צוזאמענהאנג מיטן 10-יע-
ריקן יוביליי פון פארבאנד, וועלכעס
זאל אפשפילגען אט די פארצווייגטע
טעטיקייט פון דער קאמבאטאנטן-
ארגאניזאציע, וועלכע איז דא אין א
פאר קורצע שטייבן דערמאנט גע-
ווארן.

דאס בוך וועט אויך אנטהאלטן א
טייל, וואס וועט ברענגען צום אויס-
דרוק דעם אנהייב פון די יידישע
אייגענעוואנדערטע אין קאמפן אויף
די פראנט, אין דער ווינדערשאנד-
באוועגונג, זייערע ליידן און קאמפן
אין דער געפאנגענשאפט און דעפאר-
טאציע. עס וועלן אויך פארעפנט

דער פארבאנד פון די יידישע
פראנט-קעמפער ווערט אלס 10 יאר.
אין משך פון זיין צעריקער עק-
זיסטענץ האט ער געוואונען דעם צו-
טרוי פון די ברייטסטע שיכטן פון
די יידישע געוועזענע פראנט-קעמ-
פער און פון אלע קריגס-קרביות.
ער איז אייגענוואקסן צו איינער פון
די גרעסטע און שטארקסטע יידישע
אינסטיטוציעס און זיך דערווארבן
אן אגגעווענע פאזיציע אין היגן
געוועלשאפטלעכן לעבן.

די יידישע פראנט-קעמפער שעה-
קען זייער צוטרוי און די יידישע בא-
פעלקערונג ריגלט ארום מיט סימ-
פאטיע דעם קאמבאטאנטן-פארבאנד,
ווייל זינט זיין אנטשטייאונג האט ער
זיך מיט דער גאנצער ערנסט און
זארג באשעפטיקט מיט די פראבלע-
מען וואס האבן זיך געשטעלט פאר
דער מאסע פון זיינע מיטגלידער. ער
האט אין אלע זיינע אנדלונגען
שטענדיק געשטרעבט צו דינען די
אייגענע און צו ענטפערן אויף די
אספיראציעס פון אלע געוועזענע
פראנט-קעמפער.

אזוי איז עס געווען אין ערשטן
פעריאד ווען עס האט זיך געהאנדלט,
נאכן צוריקומען פון דער געפאנגענ-
שאפט, דעפארטאציע אדער „מאק-
צו באקומען פאר אלעמען רעכט אויף
ארבעט אדער אויף האנדל, צוריקצו-
באקומען די ספאלירטע ווייניגגען און
ארויסצוהעלפן מאטעריעל די אלע
וואס האבן זיך געווייזט אין דער
סאלידאריטעט פון דער ארגאניזאציע
כדי ווידער צו קענען אנהויבן
בארמאל לעבן.

שפעטער האט דער פארבאנד גע-
שפילט א זייער וויכטיקע ראל אי-
נעם נאטוראליזירן פון די געוועזענע
פרייוויליקע, דאס איז נישט נאר גע-
קומען צום אויסדרוק און צו אינדי-
ווידעלע דירעקטע אינטערוווענצן אין
מיניסטעריום (קאנפ. 2 טויזנט א-
זעלכע אינטערוווענצן זיינען מיט
דערפאלג אדורכגעפירט געווארן).

דער צענטראל-קאמיטעט פון אונזער
פארבאנד ווינטשט פיל גליק דעם לאנג-
יאריקן בירא-מיטגליד און סעקרעטאר
מ. שוסטער און פרוי

צום געבורט פון זייער טעכטערל
ק ל א ד י ו

די בעסטע גליקוויגשן
דעם איבערגעגעבענעם מיטגליד
זשיטניצקי און פרוי
צום געבורט פון זייער טעכטערל
מ א ר י א ו

דער צענטראל-קאמיטעט
פון פארבאנד פון די
יידישע פראנט-קעמפער.

דער צענטראל-קאמיטעט
זיינע הארציקסטע גליקוויגשן
דעם ח' האנרי דארפמאן און פרוי
צום געבורט פון זייער ערשט אייניקל
ז ש א ו

דער צענטראל-קאמיטעט
דריקט אויס
זיינע הארציקסטע גליקוויגשן
דעם ח' האנרי דארפמאן און פרוי
צום געבורט פון זייער ערשט אייניקל
ז ש א ו

ווייסט איר נאז...?

די רעכט פון אלמנות פון דעפארטירטע געוועזענע קאמבאטאנטן

ווי עס איז באקאנט, געפינט זיך א זייער גרויסע צאל אלמנות פון דעפארטירטע פון אויסלעבדישן אפי-שטאם, וועלכע באקומט נישט קיין שום פענסיע.

זינט א פאר יאר איז געמאכט גע-ווארן אן אויסנאם, פאר אייניקע קא-טעגאריעס פון די דאזיקע אלמנות, אדאנק די אזוי גערופענע פויליש-פראנצויזישע, טשעכאסלאוואקיש-פראנצויזישע אפמאכן. לויט די דא-זיקע אפמאכן האבן געקענט געניסן פון דער קריגס-פענסיע די פוילישע, טשעכאסלאוואקישע און ענגלישע בירגערס אדער אפשטאמיקע פון די דאזיקע לענדער, בתנאי, אז דער אומגעקומענער זאל האבן געהאט די זעלבע נאציאנאליטעט ווי די לעבנ-דיגליכע פרוי. פארשטענדלעך, א גרויסע צאל פון אלמנות, אפי-פון די דאזיקע נאציאנאליטעטן, יט אויספילנדיק פולשטענדיק די בודערמאנטע באדינגונגען, האבן

נישט געקענט געניסן פון די אפמאכן, שוין אפגערעדט פון די הונדערטער אלמנות פון פארשידענע אנדערע אפשטאמונגען.

די עוולה איז באגאנגען געווארן, און ווערט נאך עד היום באגאנגען, אפילו לגבי אלמנות, וועמענס דע-פארטירטע מענער האבן זיך ביים אויסברוך פון דער מלחמה פרייוויר-ליק אנגאזשירט און געקעמפט פאר פראנקרייך.

דער פארבאנד פון די יידישע פראנט-קעמפער האט נישט געקענט דערלאזן צו אזא שרייענדיקער אומ-גערעכטיקייט און האט אנגעהויבן פירן א קאמפאניע, צוזאמען מיטן „אויסווארט“, (פארבאנד פון קאמבא-טאנטן-ארגאניזאציעס פון אויסלענ-דישן אפשטאם), בכדי די אלמנות פון די דעפארטירטע זאלן באקומען די זעלבע רעכט ווי אלע קריגס-אלמנות, אויב דער מאן איז געווען א פראנט-קעמפער.

קאמבאטאנטן-עמעריטור (רעמערט דע-קאמבאטאנט)

יעדער געוועזענער פראנט-קעמ-פער, וועלכער האט די קאמבא-טאנטן-קארטע, קען פרעטענדירן אויף דער „רעמערט-דע-קאמבא-טאנט“, (עמעריטור).

ביז ענדע פון פאריז, יאר, איידער עס איז אפגעשטימט געווארן דורכן פארלאמענט, דער אויגעוועזענער 4-יארי-פלאן, האט יעדער געוועזענער פראנט-קעמפער באקומען, אין עלטער פון 50 יאר, א יערלעכע פענסיע, אמת, אז די דאזיקע פענסיע איז געווען א קליי-נע, ווייל זי איז נאך בכלל נישט געהעכערט געווארן זינט דער לעצ-טער מלחמה. די ארגאניזאציעס פון די געווי-קאמבאטאנטן פירן אן אומאויפערלעכן קאמף פאר דער רעוואלאציאנישע פון דער עמעריטור.

דער אפגעשטימטער פיר-יארי-פלאן זעט פאר, אז אנשטאט ביי 50 יאר וועט דער געווי-פראנט-קעמפער באקומען זיין עמעריטור ערשט אין עלטער פון 65 יאר מיטן צוואג, אז די הויך פון דער פענ-סיע וועט זיין א פארגרעסערטע. איידער אבער דאס נייע געזעץ גייט אריין אין קראפט ווערן נאך אנגענומען די ביטעס פון פראנט-קעמפער וועלכע זיינען אלט 50 יאר.

דער פארבאנד פון די יידישע קאמבאטאנטן, שטייט צו דער דיס-פאזיציע פון אלע אינטערעסאנטן, כדי זיי צו געבן אלע נויטיקע אינ-פארמאציעס וועגן דער קאמבא-טאנטן-עמעריטור.

דער „קאווא“ ביים פארבאנד

די וואס ווילן זיך איינשרייבן אין דער „קאווא“ סעקציע ביים פארבאנד דארפן זיך ווענדן אין בירא יעדן טאג, אין די אויפגאב-שעה אדער יעדן זונטיק פרי, פון 10 ביז 12, אויף די פערמאנענטן 12 בולוואר דע לא ווילעט און 27 בולוואר די טאמפל.

איך נעם אן אלע
עלעקטרישע ארבעטן
אינסטאלאציעס,
(לומיער — פארם)
ספעציעלע פרייוו פאר
מיטגלידער פון פארבאנד
A. FEINER
15, rue de Turenne, Paris-4^e
Tél. : TUR. 22-64
געוועזענער פון 21-טן ר.מ.ו.ע.
(11-טע קאמפאני)

לויט, אויסגראבונגען און
איבערפירן פון פראווינק
און אויסלאנד
קויף פון ערד און קאוואס
LEVI-RIVET
24, Rue Notre-Dame-de-Nozareth
PARIS (3^e). Tél.: ARC. 54-97 et 59-96

אונדזערע טיפסטע מיטגעפילן
דער פאמיליע
פון אונדזער מיטגליד
דוד גאלדמאן
געשטארבן אין עלטער פון 46 יאר
דעם 29-טן אויגוסט 1954.
דער צענטראל-קאמיטעט
פון פארבאנד פון די
יידישע פראנט-קעמפער.

דער צענטראל-קאמיטעט מונעם
פארבאנד פון די יידישע פראנט-קעמפער
דריקט אויס זיינע טיפסטע מיטגעפילן
און נעמט אנטייל אינעם טרויער
פון דער פרוי און קינדער
צוליבן פרייזטיקן טויט פון
מ. קליינבוים

די טיפסטע מיטגעפילן דריקט אויס
דער פאמיליע דער צענטראל-קאמיטעט
פון די יידישע פראנט-קעמפער צוליבן
פרייזטיקן טויט פון זיין לאנגיעריקן
מיטגליד

ב. שופיאן

דער צענטראל-קאמיטעט מונעם פאר-
באנד פון די יידישע פראנט-קעמפער
דריקט אויס זיינע טיפסטע מיטגעפילן
דער פאמיליע צוליבן טויט פון לאנג-
יעריקן מיטגליד

ב. קאץ

דער פארבאנד האט זיך באטייליקט
אויף די לויות און אפגעגעבן דעם
לעצטן כבוד די געשטארבענע צוליבן
דורך גרעסערע דעלעגאציעס מיט דער
פאן.

אכטונג
דעם גרעסטן אויסוואל פון אלע סארטן שטאפן קארדיני
וועט איר געפינען אין גוט-באקאנטן מענאן
J. GOLD
Nouvelle Adresse : 39, RUE DE CLERY - PARIS (2^e)
(Métro : Sentier) Tél. : GUT. 70-65
אונדזער ספעציאליטעט : גאבארדין, סערזש טיפ פעניע.

א כתיבה וחתימה טובה און א גליקלעך יאר

ווינטשן מיר דער פאמיליע, אונדזערע מחותנים און קינדער פון דיושאן,

פריינט, קליינענט, אונזערע פאסאניערס און גלייכצייטיק דעם לאדזשער פאריין

און מאכן גלייכצייטיק באקאנט, אז צום ווינטער-סעזאן געפינט מען ביי אונדז א גרויסן אויסוואל
פון די שענסטע מאדעלן - ווילעס, פולאזערס און מאריניערס צו זייער אינטערעסאנטע פרייזן

Fabrique de Bonneterie et de Confection

Ets JE-PE

Jacques PRZEDBORSKI

28, Rue Beaubourg - PARIS-3^e — Tél. : TUR. 66-98

געוועזענער אינהאבער פון

Maison ABEPE, 28, rue Beaubourg — Maison MILLER et Cie, 35, rue Chapon (3^e) — Maison JACOB, 38, rue de Gravilliers (3^e)

(49)
№ 5 Septembre - Octobre 1954 p. 2

NOTRE VOLONTE

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945

N° 6 (50) - NOVEMBRE 1954

BIMENSUEL

18, Rue des Messageries - PARIS-X* - Tél.: PRO. 44-69

UN SOLIDE BILAN

Le 24 novembre prochain aura lieu notre Assemblée Générale annuelle. Encore une année d'une intense activité s'achève, c'est la dixième depuis la fondation de notre Union.

Le Comité Directeur sortant aura à rendre compte de l'action qu'il a menée conformément aux directives reçues par la dernière Assemblée Générale d'il y a exactement un an.

Au cours de cette période, nos adhérents ont démontré, à diverses occasions, qu'ils restaient fermement attachés à leur organisation : ils sont venus en très grand nombre au traditionnel bal de nuit, le 24 décembre 1953, au Palais d'Orsay ; ils répondirent à l'appel de leur Union lorsque celle-ci les convia à la matinée dansante organisée en février, à l'Hôtel Moderne, afin d'alimenter la caisse du service social ; la dernière cérémonie du Souvenir à Bagneux, n'a jamais connu une aussi grande influence ; la tombola au profit de nos œuvres sociales apprita près d'un million, chiffre encore jamais atteint auparavant ; nos camarades versèrent au cours de l'année écoulée 1.233.300 francs de cotisations.

De nombreux Anciens Combattants Juifs, restés jusqu'alors inorganisés, sont venus renforcer nos rangs et continuent d'adhérer à l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs.

Et pendant que nos sections de Lyon, de Nancy, de Lens renforçaient leur activité, une nouvelle section a été fondée à Saint-Quentin. Quant aux organisations d'Anciens Combattants Juifs de Metz et de Lille, quoique autonomes depuis bientôt deux ans, nos relations avec elles n'ont jamais cessé d'être des plus fraternelles.

Si les Anciens Combattants Juifs accordent leur confiance à leur organisation, c'est parce qu'ils ont pu se rendre compte que celle-ci défendait leurs intérêts et que son action, dans tous les domaines, correspondait à leurs aspirations les plus légitimes.

Ils nous approuvent lorsque

de multiples démarches sont faites en faveur des camarades ayant des difficultés à obtenir leur naturalisation ou se heurtent à de nombreux obstacles dans l'obtention de leur carte de séjour privilégié ou de leur carte de travail. Ils nous approuvent quand nous intervenons pour les invalides et les veuves de guerre afin d'obtenir la liqui-

PAR
ISI BLUM

dation de leur dossier de pension ou pour hâter la délivrance de la Carte du Combattant pour ceux qui y ont droit. Ils nous approuvent quand nous nous élevons contre les tentatives de retrait de la nationalité française à des anciens combattants naturalisés.

Tous ces problèmes, concernant la défense des droits des anciens combattants d'origine étrangère, sont débattus et soutenus par le congrès de l'U.F.A.C., où nous participons par l'intermédiaire de l'U.G.E.V.R.E.

Nos camarades connaissent les maigres ressources dont dispose l'organisation pour mener une importante activité sociale, ils apprécient d'autant plus les efforts qui sont déployés afin que la solidarité combattante ne reste pas un vain mot et pour que toutes les demandes provenant des orphelins, des veuves ou des combattants nécessiteux trouvent, dans la mesure du possible, une solution positive.

Les Anciens Combattants Juifs et toutes les victimes de la guerre sont très inquiets des menaces qui pèsent sur la sécurité de la France et sur la paix du monde, inquiétudes venant de la perspective du réarmement allemand.

C'est pourquoi, ils étaient

avec leur Comité dans toutes les initiatives qu'il a entreprises pour s'opposer à la ratification de la C.E.D. et ils attendent aujourd'hui de leur organisation, une action accrue afin d'empêcher que nos bourreaux d'hier reprennent les armes.

Nos camarades ont accueilli avec beaucoup de sympathie la décision d'éditer un ouvrage illustré à l'occasion du dixième anniversaire de notre organisation. Ils savent que cet ouvrage restera pour l'histoire un précieux témoignage de la participation des Juifs immigrés à la lutte contre l'hitlérisme et pour l'indépendance de la France et qu'il contribuera à accroître le prestige de notre Union.

Au seuil du dixième anniversaire de notre organisation, nous venons devant l'Assemblée Générale avec un bilan réconfortant et encourageant pour l'action future. Il est certes possible de faire plus, de faire mieux, il ne dépend que de vous tous, Chers Camarades, pour que l'action de votre organisation soit encore plus vaste, plus efficace.

Participez plus activement à toutes ses initiatives, répondez toujours et encore plus chaleureusement à tous ses appels ; venez nous aider en demandant au Comité Directeur, votre adhésion. Vous contribuerez ainsi davantage au renforcement de notre grande organisation qui demeure au service de tous les Anciens Combattants Juifs et Victimes de Guerre.

UNE FOLIE :

Le réarmement de l'Allemagne

Nous ne changeons pas. On peut autour de nous chanter la palinodie et habiller de couleurs pacifistes la renaissance de l'armée allemande : nous ne sommes pas dupes et nous combattons de toutes nos forces ce réarmement. Pourquoi ?

1°) Tous les gouvernements proclament à l'envie que la Paix est le bien suprême. L'humanité éprouvée sait par une expérience douloureuse que la course aux armements conduit inévitablement à la guerre. Le désarmement est la voie de la Paix. Le réarmement est le moyen de la guerre.

2°) L'idéologie meurtrière connue sous le nom de militarisme allemand a été dénoncée, combattue, vaincue dans deux guerres mondiales et les textes les plus solennels ont été paraphés, signés, promulgués, stipulant que jamais une armée allemande ne renaîtrait.

3°) En ALLEMAGNE même il y a des forces sérieuses, solides, puissantes qui se rendent compte que la création d'une armée ressusciterait également une doctrine guerrière et conquérante dont elles espéraient guérir pour toujours l'ALLEMAGNE et qui sera une menace de dictature à l'intérieur.

4°) On veut réarmer l'ALLEMAGNE, pour s'opposer paraît-il à une attaque de l'armée soviétique. Tous ceux qui ont étudié la doctrine communiste et la réalité savent que la guerre provoquée n'est pas un moyen d'expansion du communisme, que l'U.R.S.S. n'a aucun besoin de territoires nouveaux et que, argument souvent utilisé, mais faux, ce n'est pas l'Armée Rouge (loin derrière les Karpathes) qui a effectué la révolution tchécoslovaque !

5°) L'ALLEMAGNE, comme les

troupons d'un ver mutilé tente de recoller ses morceaux. Une armée recouvrée est un moyen d'action trop puissant pour que l'on ne soit pas tenté un jour de s'en servir...

La Grande Association Britannique, la plus représentative de l'opinion juive anglaise, souligne avec une modération de forme qui fait encore mieux ressortir la fermeté de l'attitude, tous les dan-

PAR
M^e André BLUMEL

gers d'une politique qui permettra « aux éléments ainsi renforcés d'utiliser l'administration et l'armée réorganisée à leurs propres buts. »

En réalité, le rédacteur de la **TERRE RETROUVÉE** a vu le problème : il approuve ce « renversement des alliances ». La FRANCE écrit-il, « devient l'alliée de l'ALLEMAGNE pour le meilleur et pour le pire ».

Le pire nous avons su ce que c'était. Nous ne l'acceptons pas pour l'avenir. Nous pouvons, les uns et les autres, avoir des conceptions différentes et même opposées. Nous pouvons être des admirateurs des démocraties populaires ou leurs détracteurs déterminés.

HERRIOT, DE GAULLE, Vincent AURIOL, Georges BIDAULT et beaucoup d'autres ont célébré et même magnifié l'impératif historique et géographique constant inscrit sur la carte qui lie l'existence de la FRANCE et celle de la RUSSIE quel qu'en soit leur régime politique.

Nous ne rompons pas cette communauté de destins pour assurer la revanche d'HITLER.

Appel de l'U.F.A.C. pour le 11 Novembre

Au cours de sa dernière assemblée générale des 2 et 3 octobre l'U.F.A.C. a lancé l'appel ci-dessous :

« L'U.F.A.C. se félicite du magnifique succès des céré-

monies commémoratives du 10^e anniversaire de la Libération et du quarantième anniversaire de la victoire de la Marne.

« Dans le même esprit de

large union, elle invite tous les anciens combattants et victimes de guerre à commémorer avec la plus grande ampleur et le plus grand éclat l'anniversaire du 11 novembre 1918 :

« Réunis dans le souvenir de leurs frères de combat tombés au cours des deux guerres, elle leur demande d'honorer solennellement leur mémoire, d'affirmer leur fidélité à leur sacrifice que rendrait vain toute renaissance du militarisme allemand, de proclamer leur volonté de continuer à servir la cause de l'indépendance et de la grandeur de la patrie. »

Les Anciens Combattants Juifs de Paris et de province se joindront à toutes les manifestations patriotiques organisées par l'U.F.A.C., au cours de cette journée, afin d'exprimer leur plein accord avec les Anciens Combattants de France qui continuent à servir la cause de l'indépendance de la France en s'opposant au réarmement allemand.

Le mercredi 24 novembre 1954, à 20 h. 30

aura lieu

SALLE DE L'HOTEL MODERNE (Place de la République)

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE NOTRE ORGANISATION

A l'ordre du jour :

- 1) Rapport moral ;
- 2) Compte rendu financier ;
- 3) Les projets concernant le 10^e anniversaire de notre organisation ;
- 4) Elections du Comité Directeur ;
- 5) Divers.

Tous les adhérents de notre Union sont priés de se réserver la date du 24 novembre, pour assister à l'Assemblée Générale de leur organisation.

André LINVILLE
Directeur du « Journal des Combattants »
n'est plus

Le Comité Directeur de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs adresse ses condoléances les plus attristées à la famille ainsi qu'à la direction du « Journal des Combattants », à l'occasion de la mort de son directeur André Linville.

Contribuez à l'édition de notre ouvrage illustré

La grande masse de nos adhérents, en lisant le dernier numéro de « Notre Volonté », a appris avec satisfaction, la décision du Comité Directeur d'éditer un livre illustré à l'occasion du 10^e anniversaire de la fondation de notre Union.

Ce livre relatara sommairement, par l'image et l'écrit, la période allant depuis la déclaration de la guerre jusqu'à nos jours. En ce qui concerne la période de la guerre, il se propose de mettre en lumière les grandes étapes vécues par les Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs : dans les camps d'ins-truction, sur les champs de ba-taille, dans les camps de Prison-niers de Guerre, d'Internement et de déportation, leurs combats hé-roïques sur les fronts de 39-40, dans la Résistance et dans l'ar-mée de la Libération.

Quant à la période d'après-guerre, il retracera l'activité de l'organisation, qui a été créée avant même que cessent les hos-

tilités, et notamment : la lutte pour la défense des droits des Victimes de la guerre, contre l'antisémitisme et la xénophobie et pour la sauvegarde de la Paix.

Ce livre rappellera au public l'apport important des immigrés pour la défense de la France, leur Patrie d'adoption. Il rappel-lera que nous étions des milliers à se présenter, à la déclaration de la guerre, aux Bureaux de re-crutement à Paris et en province pour souscrire un engagement vo-lontaire, afin de participer, aux côtés du peuple français, à la lû-te contre l'hitlérisme et pour l'in-dépendance de la France. Il res-tera entre les mains de nos cama-rades, comme un précieux sou-venir de leur propre passé et comme un vivant témoignage pour leurs enfants.

Ce livre perpétuera, en outre, les noms de certaines de nos ca-marades, Volontaires Combattants, morts au Champ d'Hon-neur ou en déportation, dans un chapitre spécialement consacré à

cet effet et intitulé « In Memo-riam ».

Nombreuses sont les personna-lités civiles et militaires qui ont tenu à adresser à cette occasion, leur message de sympathie, et qui trouveront naturellement leur place dans notre ouvrage.

Il est évident que pour donner jour à un tel ouvrage, de très grands efforts, du point de vue matériel, ainsi que la collabora-tion de tous les camarades sont nécessaires. Il faut d'abord que tous ceux qui connaissent les noms des parents, des cama-rades ou amis, pouvant figurer dans la rubrique « In Memo-riam » nous les communiquent d'urgence. Il faut ensuite que nos adhérents y participent, en sous-crivant largement pour les fonds de cet ouvrage.

Tous nos camarades, nous en sommes convaincus, contribu-eront efficacement à l'édition de ce livre qui marquera dignement la date de notre 10^e anniversaire.

Dr DANOWSKI.

Nous avons été reçus par...

M. Jean MASSON

Ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre

Vendredi dernier, 1^{er} octobre, de nuit qui revêtra cette année un élat particulier à l'occasion de no-tre dixième anniversaire.

Après l'entretien, qui a été très cordial, M. Jean Masson a accordé sa présidence d'honneur pour notre bal du 24 décembre et nous a adressé un message de sympathie destiné à être inséré dans notre li-vre.

Le Grand Rabbin KAPLAN

Nos camarades le Dr Danowski, tive concernant notre livre, lui a Isi Blum et Pons ont été reçus par demandé un message. Le grand Rabbin Kaplan a féli-cité notre organisation pour ce pro-jet et a promis de nous adresser une déclaration.

Le Général ZELLER

Une délégation composée du Dr te de quoi un important message Danowski, Isi Blum et Czarny s'est nous a été adressé pour notre ou- rendue chez le général Zeller, sou- vrage. verneur militaire de Paris, à la sui-

M. Edouard HERRIOT

Maire de Lyon
Président d'Honneur de l'Assemblée Nationale

Une délégation de notre section Le Président a exprimé sa sym- lyonnaise a été reçue par M. pathie pour notre initiative et a Edouard Herriot, maire de Lyon et promis de nous adresser un messa- Président d'Honneur de l'Assemblée ge pour le livre. Nationale.

Première liste de souscription pour notre ouvrage illustré

L y a à peine quatre semaines que nous avons lancé un appel à nos camarades pour qu'ils nous aident financièrement à éditer l'ouvrage illustré. Nous sommes heureux de pouvoir publier les premiers résultats qui sont vralment encourageants, et nous remercions les gé-néreux souscripteurs.

L'édition de l'ouvrage demande des dépenses exceptionnelles. C'est la raison pour laquelle nous sommes obligés de demander l'aide de nos camarades et nous sommes persuadés que tous feront comme toujours, leur devoir.

Voici la première liste des donateurs, par ordre alphabétique :

ADLER	5.000	IGLA	5.000	Ets MAURICE ..	3.000
APPEL	2.000	IGLASZ	5.000	MACALNIC	5.000
APELKIR	1.000	IZISEL	2.000	MARA	2.000
AJNSZYDLER	5.000	JINCEL	2.000	Mon MAURICE ..	1.000
ASSOCIATION		JAKOUBOWICI ..	10.000	MORDEHOI	5.000
CULTUELLE		JAKOUBOWICZ ..		NAJMAN	2.000
VERSAILLES ..	2.000	(ERJETEX)	10.000	PONS	4.000
APELBAUM	3.000	KLAJDER	5.000	RYBAK	5.000
ACKERMAN	2.000	KORENFELD Paul	1.000	RYCHTER	5.000
APELOIG	1.000	KON	1.000	RACHE	5.000
BELLER	3.000	KENIG	1.000	RUBINSTEIN	1.000
BIRENBAUM	5.000	KLIBANER	5.000	ROSENBERG	3.000
BLUM Isi	2.000	KIEFERBAUM ..	2.000	ROSENBERG S. ..	5.000
BURSTEIN	3.700	KRYSTAL	1.000	ROCHMAN	2.000
CZARNY	1.000	KANTOR	10.000	ROSIERS	2.000
CHENCINSKI ..	2.000	KRISMAN	1.000	ROTMAN	2.000
DANOWSKI	3.000	KUJAWSKI	3.000	« RENOMA »	1.500
DORFMAN	3.000	KORENFELD ..	3.000	RECHTMAN	5.000
DAJEZ	5.000	KRZENTOWSKI ..	5.000	SCHOUSTER	1.000
EKMAM	1.000	LEVINBAUM	1.000	SADOWSKI	3.000
FAILOVIC	1.000	Mme LILIENSTEIN	3.000	SZRAGA	1.000
FALINOVER	20.000	LEVY P.	3.000	SZWARTZ	5.000
FLAM	3.000	LEIBOUCH	5.000	SADENEIS	5.000
FRIMERMANN ..	3.000	LANDSBERG	2.000	SZULC	2.000
FRENKIEL	3.000	LIBSON	1.000	Mon SIMON	2.000
FOGEL	2.000	LUFTMAN	10.000	SER	1.000
GARBARZ	1.000	LEWKOWICZ ..	2.000	SALOMON	5.000
GOZIKOWSKI ..	2.000	LUKSENBURG ..	2.000	TENENBAUM	2.000
GUTMAN	5.000	LUKSENEBOURG R.	5.000	TEPERMAN	3.000
GOLDMAN	5.000	LEDER	5.000	Ets T.M.B.	10.000
GOLDSTEIN	1.500	MAIER	2.000	VOLMARK	2.000
GILBERG	10.000	MILLER	1.000	VEINGOD	2.000
GERSTNER	3.000	MOSLER	2.000	VEBERMAN	2.000
GROSMAN	2.000	MINC	5.000	VILCOSQUI	5.000
HAITMAN	2.000	MITELPUNKT ..	1.000	WILDENBERG	5.000
HERSZKOWICZ S.	2.000	MENDELSON	3.000	ZIMET	3.000
HERSZKOWICZ F.	5.000	MUNSTEIN	5.000	ZYLBERSTEIN ..	2.000
HABER	5.000	MADZEWSKI ..	10.000	TOTAL	382.700

Messages de sympathie

Nous publions quelques lettres accompagnant les messa-ges ou bien des extraits des déclarations que d'éminentes per-sonnalités ont bien voulu nous adresser pour notre ouvrage illustré.

Ces messages seront publiés in-extenso dans le livre qui paraîtra au début de l'année 1955.

M. Jean MASSON

Ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre

Ainsi que vous en avez ex-primé le désir, je vous adre-ssé, ci-jointe, la lettre-préface pour le livre que se propose d'éditer votre Union.

Je suis heureux d'avoir pu vous être agréable, et vous prie de croire...

Signé : Jean MASSON.

Général H. ZELLER

Gouverneur Militaire de Paris

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint le message que vous avez bien voulu me demander pour l'ouvrage que vous projetez d'édi-ter à l'occasion du 10^e anniversai-re de la création de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945 aux destinées de laquelle vous prési-dez.

Je suis heureux de pouvoir donner ainsi à tous vos camarades un témoignage de l'estime en la-quelle je les tiens.

René CASSIN

Président de l'Alliance Israélite Universelle

... Le Président de votre Fédé-ration, mon ami VANIKOFF, m'assure que son organisation se porte caution de ce désir d'union dans le souvenir et dans la com-mémoration.

J'en accepte l'augure et c'est sous ces auspices que je souhaite à votre entreprise un succès qui sera un hommage rendu à tous les anciens combattants juifs et à tous les anciens engagés volon-taires juifs sans distinction d'opi-nion ou d'origine.

Général JOINVILLE

Député

... J'ai eu l'honneur de me trou-ver avec ces combattants hérofi-ques.

Après avoir traversé avec eux une douloureuse captivité, je les ai retrouvés dans la Résistance, où, d'un même cœur, ils continuaient la lutte contre l'armée hitlérienne pour la civilisation et pour l'in-dépendance de la France...

Vincent BADIE

Président de la Commission des Pensions à l'Assemblée Nationale

Pour répondre au désir que vous m'avez exprimé, je me fais un plaisir et un devoir de vous adresser les quelques lignes join-tes, qui sont l'expression sincère de mes sentiments à l'endroit de vos confrères.

Edouard HERRIOT

Maire de Lyon
Président d'Honneur de l'Assemblée Nationale

Je vous remercie de votre lettre du 15 septembre et je tiens à vous exprimer toute ma sympathie au moment où vous vous proposez de réunir dans un ouvrage les noms de juifs morts pour la France de 1939 à 1945.

R. BETOLAUD

Ancien Ministre

Je suis heureux de vous adre-sser le message que vous avez bien voulu me demander.

Jean VOLVEY

Président de l'U.D. de la Seine de l'U.F.A.C.

C'est bien volontiers que je vous adresse ci-dessous le témoi-gnage de l'affectueux sentiment que nous éprouvons à l'égard des Engagés Volontaires Juifs, de l'une et de l'autre guerre, car, nous ne saurions affirmer ce sen-timent à l'égard des Engagés Vo-lontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945 sans y associer leurs précurseurs, les Engagés Volontaires Juifs 1914-1918...

Edmond FLEG

Homme de Lettres

C'est dans l'émotion, toute par-ticulière, d'un très ancien cama-rade, que j'apprends le noble projet conçu par l'Union des En-gagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945...

Rémy ROURE

Journaliste
Ancien Résistant déporté

Il m'est infiniment agréable de vous apporter mon modeste té-moignage sur le magnifique ou-vrage qu'ont manifesté pendant la guerre, dans la résistance, dans les camps de déportation et de mort, nos camarades Juifs, mar-tyrs de la plus noble cause...

Pierre BUGEAUD

Président de l'Association des A.C. P.G. de la Seine

... Soyez sûr que les com-battants de 39-45, les P.G., n'oublieront jamais l'aide im-mense apportée pour la re-conquête de l'indépendance de notre pays, par ceux qui étaient venus chercher sur le sol de France un refuge et y trouvèrent une Patrie.

Léon LYON-CAEN

Premier Président Honoraire de la Cour de Cassation
Président du M.R.A.P.

... Il faut féliciter l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs, d'avoir songé à recueillir et à enregistrer leurs faits d'hé-roïsme, à décrire leur odyssée et le rôle éminent qu'ils ont joué dans la participation à la lutte du peuple français pour son indépendance.

L'AMICALE
DU 23^e R.M.V.E.

A l'occasion du 10^e anni-versaire de la fondation de votre Association, l'Amicale du 23^e R.M.V.E. vous adresse son salut fraternel et ses vœux d'union et de prospéri-té pour la défense de l'intérêt de ses membres, sous l'impul-sion active de ses dirigeants...

Remplissez ce questionnaire et envoyez le à notre siège

Tous ceux qui désirent que les noms de leurs chers disparus (combattants juifs d'origine étrangère, morts au champ d'honneur ou dans les camps nazis), soient cités dans notre ouvrage, sont priés de bien vouloir remplir le questionnaire ci-dessous et de l'adresser au siège de l'organisation : U.E.V.C.J., 18, rue des Messageries, PARIS-10^e.

NOM et PRENOMS DU DISPARU	DATE et LIEU DE NAISSANCE	SERVICES ARMES ACCOMPLIS	DATE et LIEU du DECES ou de la DEPORTATION	ADRESSE DE LA FAMILLE

Recruter de nouveaux adhérents, Assurer la parution du journal : objectifs principaux de notre organisation

Plus que jamais, à l'heure actuelle, il est évident qu'une forte et solide organisation d'Anciens Combattants Juifs est une nécessité vitale.

Pour plus efficacement défendre nos droits, pour mieux lutter contre l'antisémitisme et contre les dangers que représente le réarmement de l'Allemagne, il faut que tous ceux qui ont combattu au cours de la dernière guerre, soient groupés et organisés. C'est pourquoi, le recrutement permanent de nouveaux adhérents, est devenu un des principaux objectifs de notre Union.

Nos possibilités sont immenses. Il y a en effet, des centaines d'Anciens Combattants Juifs qui gravitent autour de nous, suivent fidèlement nos manifestations, répondent souvent à nos appels de solidarité. Il s'agirait maintenant, de leur faire franchir le dernier pas en les faisant devenir membres de notre organisation.

Il y en a parmi eux, qui influencés par la propagande calomnieuse et mensongère des diviseurs, hésitent encore à faire ce pas. Il dépend de nous de les convaincre, en leur montrant notre activité permanente en faveur des victimes de la guerre depuis les dix années de notre existence. Les premiers résultats dans ce domaine sont très encourageants : depuis que nous avons lancé la campagne de recrutement, plus de 150 nouveaux adhérents sont venus grossir nos rangs. Ce succès est dû à l'effort de quelques camarades seulement et si chacun de nous se fixait comme objectif, d'amener un seul nouvel adhérent, nous arriverions à des résultats vraiment admirables.

Nous sommes convaincus, que nos camarades feront un effort dans ce sens et que les

résultats ne tarderont pas à se faire sentir.

Un autre objectif non moins important, est celui d'assurer la parution régulière de notre journal.

En effet, notre journal est l'organe de liaison entre la Direction et les adhérents. Il explique d'une façon claire, simple, l'activité de l'organi-

par CZARNY

sation, expose au grand jour nos desideratas. Pour qu'il puisse paraître régulièrement, il doit rester à l'abri des difficultés financières.

C'est une chose possible et réalisable. Le Comité Directeur a donc décidé d'accroître la publicité commerciale afin qu'elle puisse couvrir les frais du journal.

Il a, à cet effet, désigné deux responsables, nos camarades SADOWSKI et GARBARZ. et déjà, comme vous vous en rendez compte par ce numéro, les premiers résultats importants ont été atteints, étant donné que les frais sont entièrement couverts par les annonces.

Comme pour le recrutement, la recherche de la publicité pour le journal, est un devoir pour tous. Chacun dans son milieu, peut trouver un fabricant, un commerçant désirant faire paraître une annonce pour une somme modique.

Il est certain que nos camarades comprendront l'importance de cette tâche et feront de leur mieux pour aider, dans ce domaine, également, leur organisation.

Nous contribuerons ainsi, tous ensemble, au développement de notre journal qui est au service des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

Les criminels de guerre nazis OBERG et KNOCHEN condamnés à mort

... Songez tous les deux à ces petits enfants juifs, à ces centaines de déportés qui meurent dans votre train de la mort, par asphyxie ou par fusillade... Les magistrats militaires allemands, le 20 juillet 1945, qui ont fait arrêter ces hommes, voulaient leur demander des comptes pour leurs crimes, ont-ils dit. Et ils comptaient requérir la même peine que moi : la mort !

Ainsi, le 5 octobre 1954, dans la salle du Cherche-Midi, le commandant Flicoteaux, commissaire du gouvernement, terminait-il son réquisitoire contre Oberg et Knochen. Le tribunal l'a suivi : il a prononcé la peine de mort pour les deux criminels de guerre ; il a écarté la clause absolutoire qui leur eût valu les circonstances atténuantes comme ayant agi par ordre.

Aussi bien était-ce sur cette clause que portaient les efforts de la défense ;

qui les avaient animés et dont l'aboutissement devait être le Tribunal militaire.

Le général S.S. de la police en France Oberg déclare qu'il prend « l'entière responsabilité... de l'exécution des ordres qu'il a reçus ». Le colonel S.S., chef du service de sûreté en France,

par Maurice VANIKOFF

Knochen, affirme qu'il n'a jamais vu de train de déportés, dont il entend parler pour la première fois, ni assisté à des scènes de tortures. Ainsi, les culpabilités se dévoilent : elles se nomment ni Oberg ni Knochen, elles s'appellent : obéissance aux chefs et ignorance. Mais à un commandant de gestapo de province, qui communique son



Le criminel nazi Oberg

c'était elle qui commandait l'attitude des deux accusés. Au long du procès, qui semblait devoir épuiser la gamme des atrocités et graver toutes les étapes de l'horreur, les deux policiers allemands se défendaient âprement d'avoir été les agents de décision. Ainsi s'efforçaient-ils, au moment de la reddition des comptes, de réduire le degré de leur autorité et la mesure de leurs actes. Criminels de guerre ou collaborateurs d'ailleurs, rares furent ceux qui entendirent répondre de leur passé et reconnaître qu'ils avaient en pleine conscience (?) accepté les principes

intention de faire exécuter 18 otages français pour un attentat qui vient d'être commis contre un soldat allemand, « Je n'accepte pas votre décision, écrit Oberg, c'est 25 Français que j'ordonne de fusiller ». Mais 125 otages répondront d'un autre attentat à Paris et leur nombre étant ce jour-là insuffisant dans les prisons de la capitale, Knochen lance par télégramme l'ordre au chef de la police de Bordeaux de fusiller 70 détenus français. Le compte y est. Alles in Ordnung. On fusille à Bordeaux pour des faits survenus à Paris ; méthode allemande de

décentralisation du sang français.

J'ai assisté aux 26 audiences du Tribunal militaire permanent de Paris : la moitié fut occupée par la procédure et les moyens dilatoires. Des 241 pages que comporte l'acte d'accusation, une vingtaine sont réservées au martyre de la population juive. En réalité, ce drame dominait les débats comme une présence constante et pesante, silencieuse et soudain éclatante, redoutable, écrasante. C'est que, sur 200.000 assassinats de Français, il y avait 100.000 juifs assassinés. Il ne s'agissait plus de mesures d'expulsion au taux de 125 contre un ; il n'était plus question de déportations, cruelles mais impérieuses, nécessaires à la sécurité des troupes d'occupation. Alors, quelle justification, quelle excuse ? C'était le crime gratuit ; le crime réglé tranquillement, méthodiquement aussi, dans le calme d'un bureau, entre deux bouffées de cigarette : un papier, quelques touches de machine à écrire, un coup de timbre humide, « transmis pour exécution », et l'on « exécutait », et 4.000 enfants étaient via Drancy acheminés vers le four crématoire d'Auschwitz, et 130 trains de 1.000 juifs transportaient toute une nation vivante encore dont la chaîne de la Weltanschauung germanique (G.M.P.H.) entretenait industriellement la transmutation en fumée, en engrais, en savon.

La défense concentrée, organisée, parfois agressive et maladroite, possédait son dossier. Elle se serrait les coudes : elle se répartissait la tâche, très ardue, de dissiper l'impression laissée par le puissant réquisitoire du commissaire du gouvernement. A grand renfort de lectures puisées pour partie dans les ouvrages de Maurice Bardèche, dont on connaît la probité intellectuelle, les quatre premiers avocats étirèrent dans les trois dimensions, l'argument qu'ils estimaient péremptoire : les excès de la Résistance à l'égard des Allemands, ceux des troupes françaises en Allemagne au cours des guerres 1914-1918, de 1944 et même d'Indochine, ne compensaient-ils pas, dans une égale mesure, ceux de l'occupant allemand ? Le crime serait-il un privilège de l'armée française ? Pourquoi s'en prendre aux seuls Allemands - Ne convient-elle pas à tous la parole biblique : « Ne fais pas à autrui... » ? La question était déplacée, doublement.

Le cinquième avocat devait aborder les crimes antisémites, et, les similitudes hardies de ses confrères aidant, je regrettais l'absence à la barre d'un représentant de la communauté juive dont la voix autorisée se fût ainsi exprimée :

Je ne peux en effet m'empêcher de penser aux milliers d'Israélites français morts en déportation dans des conditions odieuses. Leur ombre plane sur ces débats et par respect pour leur mémoire, en souvenir de leurs souffrances, je me dois de plaider cette affaire avec une totale loyauté, et une absolue sincérité, sans doute, sans équivoque et surtout sans prononcer un seul mot qui puisse heurter ou scandaliser leurs survivants ou leurs familles.

Aucun représentant juif n'a pu faire cette déclaration, et cela pour deux raisons : d'abord parce qu'aucune instance ne l'a tenté fût-ce à titre de témoin ; ensuite parce que c'est le cinquième avocat, M^{re} Agostini qui l'a faite. On vient de li en effet les extraits de la plaidoirie qu'il a prononcée en faveur d'Oberg et Knochen devant le Tribunal militaire permanent de Paris.

Il importait de souligner que les responsabilités de Pétain, de ses ministres, de ses collaborateurs, apparaissent d'une évidence à ce point indiscutable qu'elles se présentent aujourd'hui dans les prétoires à la décharge des criminels de guerre allemands.

Remboursement des frais de voyage pour les visites aux tombes

Le code des Pensions reprend, en son article L. 515 une disposition législative qui date du 29 octobre 1921.

Cet article fait obligation à la Société nationale des Chemins de fer de délivrer chaque année, sur leur demande, et sur simple certificat du maire, un permis de 2^e classe aux veuves, ascendants et descendants du premier et 2^e degré et, à défaut, de ces parents, à la sœur ou au frère aîné des militaires morts pour la France, pour leur permettre de faire un voyage gratuit de leur lieu de résidence au lieu d'inhumation faite par l'autorité militaire.

La sœur ou le frère aîné peuvent faire bénéficier de leur titre, à leur place, l'un des autres frères ou sœurs.

Les parents, la veuve, les ascendants et les descendants des militaires disparus jouissent de la même faculté pour se rendre à l'ossuaire militaire le plus rapproché du lieu indiqué par le jugement déclaratif de décès.

S'il s'agit d'un déporté disparu en pays ennemi, la possibilité est offerte aux vieux parents (sauf les frères et sœurs toutefois), avec priorité pour le conjoint, d'aller se recueillir une fois l'an sur le lieu présumé du décès ou du crime.

L'article R. 571, en ce cas, dispose qu'en dehors des réseaux de la S.N.C.F., où les titres qu'elle délivre ne sont plus valables, l'intéressé fait l'avance du prix du billet, mais ce prix lui est remboursé. Si le voyage est effectué par la voie aérienne, le montant du remboursement équivaut au prix d'un voyage par chemin de fer ou par mer dans les dites classes.

Des conventions ont régi, pour

ceux qui doivent traverser les mers, les conditions de passage sur les bateaux des compagnies maritimes françaises.

Tout semble donc avoir été prévu pour que, même en l'absence d'une tombe identifiable, les proches parents de nos morts puissent accomplir un geste dominant à la pauvre nature humaine tout l'apaisement possible. Au reste, c'est honorer le culte national des morts que d'agir ainsi.

Mais ces dispositions — celles de 1921 tout au moins — tenaient compte des moyens de transport généralement utilisés à l'époque. Pour tout le reste, les textes ultérieurs se sont adaptés aux cruelles exigences des guerres modernes. Quant aux facilités de transports — exception faite pour les familles des déportés à l'étranger, parce que là, c'était d'une nécessité absolue — personne n'a voulu évoluer. Si la loi de base à laquelle on se réfère datait de Mérovée, eh bien, il faudrait que vieux parents et épouses utilisent le char à bœufs.

Depuis des années, nous demandons que ce texte soit rajusté, compte tenu de l'évolution des moyens de transport et des mœurs. Rien n'y fait.

Mais nous sommes têtus et, s'il le faut, nous y reviendrons encore.

Aujourd'hui, des familles modestes utilisent une automobile d'occasion qui leur permet d'emmener dans le même voyage chef de famille, ascendants et descendants, voire frères et sœurs, au meilleur prix.

Pourquoi imposer le chemin de fer (qui ne dessert pas toujours le lieu de résidence), quand d'autres moyens peuvent être employés, d'autant plus que, dans certains

cas, ils permettent à plusieurs, et non à un seul parent, d'accomplir le pèlerinage ? Nous attendons toujours une réponse. Un argument comptable ne vaudrait rien car le précédent est créé pour les épouses de déportés voyageant à l'étranger. Ce qui peut être remboursé en ce cas, soit le prix du voyage en chemin de fer, peut l'être dans l'autre, nous ne verrions d'ailleurs pas d'obstacle à ce que l'autorisation préalable du

directeur interdépartemental des A.C. soit donnée (à condition qu'il réponde vite). La preuve du déplacement pourrait être donnée grâce à une certification du maire de la commune où se redent les pèlerins.

Un peu de bonne volonté et d'imagination devraient permettre de satisfaire les légitimes réclamations qui parviennent jusqu'à nous.

J. D.

Vous viendrez tous nombreux à notre 10^e GRAND BAL ANNUEL

sous le haut patronage
de Monsieur le Ministre des Anciens Combattants

dans la nuit du RÉVEILLON
VENDREDI 24 DÉCEMBRE 1954

dans les SALONS DU PALAIS D'ORSAY (Métro: Solférino)

Deux grands orchestres TANGO-JAZZ

avec l'orchestre tzigane SEGALESCO et son ensemble

BUFFET - SOUPER - NOMBREUSES ATTRACTIONS - COTILLONS

Entrée : 800 francs

Ce que vous devez savoir

Après l'Assemblée Générale de l'U.F.A.C.

Les 2 et 3 octobre dernier s'est tenue à Paris l'Assemblée Générale de l'Union Française des Associations des Combattants et des Victimes de Guerre (U.F.A.C.). Cette Assemblée est un événement très important dans la vie des A.C.

L'U.F.A.C., qui groupe 50 Associations Nationales d'A.C. compte près de 3 millions de membres.

Ainsi, lorsque à l'issue de l'Assemblée Générale de l'U.F.A.C. les résolutions adoptées et votées par les délégués ont été rendues publiques se sont les desiderata et l'opinion du monde combattant qui y trouvent leur expression.

Que trouvons-nous en effet dans ces résolutions ?

1) Une motion d'action générale demandant :

a) une cohérence et une continuité dans la gestion des affaires des A.C. (Ministère et Office National des A.C.);

b) une plus grande rapidité dans l'attribution des carnets de pension, des cartes du Combattant, croix du Combattant Volontaire, etc...;

c) l'augmentation des crédits alloués à l'administration des A.C.;

d) le maintien de la somme de 8 milliards 300 millions de francs pour l'application du plan quadriennal (loi du 31-12-1953) sur les pensions.

2) Une motion demandant :

a) le désarmement général, progressif, simultané et contrôlé;

b) l'interdiction des armes de destruction massive et de leurs essais;

c) l'amélioration du niveau de vie des populations grâce aux économies ainsi réalisées.

3) Une motion sur la défense de la Paix :

a) proclamant la possibilité de la coexistence pacifique des régimes politiques et sociaux différents;

c) demandant le développement de la coopération économique, scientifique et culturelle entre les peuples;

d) demandant l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques;

e) souhaitant l'acceptation à

P.O.N.U. de toutes les nations désirant y adhérer, etc...

4) Une motion contre le réarmement de l'Allemagne demandant la solution du problème allemand dans le sens de la sécurité collective.

L'U.G.E.V.R.E., qui a été représentée par nos amis Braslavski, Minc, Palazzi et Laroche, a présenté des motions concernant la défense des droits des anciens combattants et veuves d'origine étrangère.

Toutes ont été adoptées à l'unanimité par les délégués.

D'autres motions d'ordre social furent encore présentées et acceptées par l'Assemblée, mais, pour ne citer que celles énumérées plus haut, peut-il y avoir un seul A.C. qui ne se rallie à elles ?

Mais une adhésion passive ne saurait suffire. Pour être à la hauteur de telles résolutions, il faut avec énergie les appuyer, les proclamer, les défendre par une action unie comme le proclame l'U.F.A.C.

Par H. FALINOVER

LES MOTIONS de l'U.G.E.V.R.E. adoptées par l'U.F.A.C.

Anciens Combattants d'origine étrangère

Constatant que la législation codifiée par l'ordonnance du 19 octobre 1945 portant Code de la Nationalité et celle du 2 novembre 1945 concernant l'entrée et le séjour des étrangers en France, et sur l'exercice d'une activité professionnelle, ne tiennent pas suffisamment compte de la situation particulière qu'occupe en France une catégorie importante d'étrangers et de naturalisés, Anciens Combattants et Engagés Volontaires de l'Armée et de la Résistance.

Demande :

1) Que soient pris en considération particulière, dans toute procédure de retrait de nationalité, les titres des Anciens Combattants engagés volontaires d'origine étrangère de l'Armée et de la Résistance;

2) Qu'il en soit de même pour la délivrance de la carte de séjour privilégiée;

3) Que les mesures d'expulsion et de mise en résidence surveillée prises à l'encontre des personnes ayant servi dans des unités de l'armée française et dans la Résistance sur la base de l'art. 25 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 concernant les étrangers, ne soient en aucun cas exécutées sans que l'intéressé ait eu la possibilité d'être entendu seul ou assisté d'un conseil par la commission spéciale siégeant à la Préfecture;

Que soient annulés les arrêtés d'expulsion pris et que soient rendus à leurs foyers tous les anciens combattants actuellement en résidence surveillée;

4) Que la loi du 10 août 1932 sur le pourcentage de la main-d'œuvre étrangère ne soit pas applicable aux anciens combattants engagés volontaires d'origine étrangère.

Veuves des Combattants étrangers morts en déportation

L'U.F.A.C., Enregistre avec satisfaction le fait que le bénéfice de la pension ait été accordé à certaines catégories de veuves d'origine étrangère dont le conjoint est mort en déportation;

Constatant toutefois que la nouvelle loi concernant les pensions des ayants-cause est très restrictive, privant ainsi du bénéfice de la pension un grand nombre de veuves françaises d'origine étrangère;

Demande :

Que le bénéfice de la pension soit accordé à TOUTES les veuves d'origine étrangère, sans distinction de leur origine ou nationalité, au même titre que les autres veuves lorsque le conjoint, avant d'être déporté, a servi dans l'armée française ou dans la Résistance au cours de la guerre.

Des Congés payés

Nous rappelons que les veuves de guerre de la métropole peuvent, en application de la loi n° 50.891 du 1^{er} août 1950 et si elles ont au moins deux enfants d'âge scolaire à charge, obtenir pour un voyage annuel en France une réduction de 30 % aller et retour. Elles doivent s'adresser à l'Office départemental du Combattant, au chef-lieu de leur résidence. Les services du Ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre étudient, actuellement, la possibilité d'accorder cet avantage aux trois départements d'Algérie.

ses et tchécoslovaques en France. Cet arrêté stipule : Art. 1^{er} : « Les dispositions des arrêtés des 27 mai 1952 et 22 octobre sont applicables aux membres des Armées polonaises et tchécoslovaques, reconstituées en France, ainsi qu'à leurs ayants-cause ».

Henri JOURDAN Vice-Président de l'U.F.A.C., Commandeur de la Légion d'Honneur.

Nous apprenons avec plaisir que M. Henri Jourdan, vice-président de l'U.F.A.C., vient d'être promu commandeur de la Légion d'Honneur.

Nous lui présentons à cette occasion nos amicales félicitations.

Félix BRUN

Président de l'A.R.A.C.
Vice-Président de l'U.F.A.C.

à l'honneur

Notre ami Félix Brun, président de l'A.R.A.C. et vice-président de l'U.F.A.C., vient de recevoir les insignes d'Officier du Mérite Combattant.

Nous lui adressons à cette occasion nos plus vives félicitations.

Pécule aux Prisonniers de Guerre des Armées Polonaises et Tchécoslovaques en France.

Un arrêté du 9 juin 1954 porte attribution d'un pécule aux prisonniers de guerre, membres des Armées polonaises et tchécoslovaques en France.

Que faire contre une décision de refus de la carte de Combattant Volontaire de la Résistance

Que faut-il faire lorsqu'on reçoit un avis de la décision de refus d'une carte C.V.R. ?

L'intéressé a un délai de 2 mois et 2 jours pour adresser au ministre des A.C. et V.G. un « recours gracieux ». Il s'agit d'une requête sur papier libre, dans laquelle le requérant expose les raisons pour lesquelles il doit bénéficier du statut C.V.R. et les preuves qu'il a fournies à l'appui de sa demande. Il doit établir que ces preuves sont bien parmi celles qui ont été prévues par la loi. Il demande enfin au ministre de bien vouloir réexaminer sa demande et causer la décision déjà intervenue.

Il arrive que ce recours gracieux aboutisse. Il arrive plus souvent que le ministre confirme la décision de refus.

Dans ce dernier cas, l'intéressé a alors un nouveau délai de 2 mois et 2 jours pour introduire un recours contentieux devant le Tribunal Administratif, cette fois.

Ce recours doit être présenté sur papier timbré à 150 francs. Le recours doit établir, de façon détaillée, qu'il entre bien dans le cadre d'application du statut C.V.R. et qu'il a fourni de son activité de la Résistance des preuves qui rentrent bien dans le cadre de celles exigées par la loi.

Les frais entraînés par cette procédure se bornent aux frais de papier timbré, de greffe et d'enregistrement.

Il n'est pas nécessaire de se faire représenter par un avocat.

LA RUBRIQUE DU MEDECIN

Une forme de l'artériosclérose séquelle de guerre

Au début du mois d'octobre 1954 s'est tenu à Paris un congrès de la pathologie des déportés. A ce congrès les médecins (eux-mêmes souvent des anciens déportés) ont étudié les séquelles qu'a laissées la vie inhumaine qu'ont dû supporter les déportés raciaux et politiques dans les camps de concentration nazis. 13 % des hommes et des femmes ont été rapatriés, mais on compte aujourd'hui moins de 13 % de survivants, et sur trois est mort depuis 1945.

Plusieurs rapports ont été présentés, mais nous ne pouvons pas (toute la place) nous arrêter sur la discussion très importante qui a eu lieu. De ces rapports il ressort que 265 cas de troubles cardiaques (c'est-à-dire du système circulatoire) ont été constatés sur 2.300 survivants examinés. Dans sa conclusion le congrès a souligné qu'une année de campagne de guerre équivalait à deux années de service militaire en temps de paix, une année de déportation correspondant à 4 années de campagne de guerre ou 8 ans de service militaire en temps de paix.

Et les anciens prisonniers de guerre ? Surtout les anciens évadés ? Il nous semble qu'il existe ici une lacune et que dans le prochain congrès leurs délégués compétents devraient également présenter leurs rapports sur l'état de santé et les séquelles des anciens prisonniers de guerre. Chaque médecin a l'occasion de constater leur mauvais état de santé dans son cabinet de consultation.

Pour revenir à notre question nous vous présentons la mort subite et prématurée de quelques anciens prisonniers de guerre par l'artériosclérose prématurée que nous appelons « une forme de l'artériosclérose - séquelle de guerre ».

Comment expliquer ce phénomène ? Malheureusement la question que nous posons (il nous semble pour la première fois) n'est pas encore étudiée à fond et

nous ne pouvons présenter que quelques hypothèses.

Deux facteurs jouent probablement ici. Les prisonniers de guerre ont subi des sévices pendant des années, ont eu des soucis constants concernant leur avenir et surtout celui de leurs familles (particulièrement les prisonniers juifs). C'est comme si leur cerveau avait été bombardé constamment par une pile atomique et par son intermédiaire le système vasculaire (les vaisseaux).

Il n'y a aucun doute qu'au cours des années les lésions invisibles se sont installées. D'autre part, le plupart des prisonniers ont accusé un amaigrissement qui, dans certains cas, a atteint 20 à 30 kilos. Après leur retour dans leurs foyers ils ont repris leur poids normal, et même engraisé trop brusquement. Cet état n'a pas été toujours en faveur de leur état général. Plusieurs ont constaté des troubles hépatiques, le foie n'a pas pu assimiler la quantité des matières grasses consommées. Mais attention, les vaisseaux lésés (voir premier facteur plus haut) qui devaient transporter cette quantité de graisse et de cholestérol n'ont pu accomplir cette fonction et une certaine quantité de cholestérol s'est fixée sur la paroi de ces vaisseaux. Une artériosclérose s'est installée avec toutes les conséquences possibles que nous avons signalées dans notre article précédent. Heureusement, ceci ne s'est pas produit dans tous les cas, la prédisposition (familiale) y joue un rôle.

Pour prouver ce que nous avançons ici, des essais sur des animaux de laboratoire sont indispensables (mais c'est un autre chapitre).

L'importance de cette question pour les prisonniers de guerre et leurs familles est capitale. Si cette mort prématurée est causée par « l'artériosclérose - séquelle de guerre », les veuves de ces camarades devraient être considérées comme veuves de guerre, les orphelins

comme pupilles de la nation avec toutes les conséquences juridiques et sociales. Hélas, la réalité est tout autre, nous avons à l'occasion du suicide d'un camarade et ami posé la même question pour une autre infirmité - séquelle de guerre - l'impotence. Est-il opportun de poser cette question sans pouvoir la résoudre immédiatement ? Nous pensons que oui, car la poser c'est la résoudre en partie.

C'est seulement dans un article suivant que nous allons répondre à la question : Peut-on éviter et comment l'artériosclérose prématurée ?

Docteur BORUCHIN,
Lauréat de l'Académie de Médecine.



SEGALESKO et son ensemble tzigane sera à notre 10^e bal annuel

SEGALESKO

le célèbre chef d'orchestre de la radio et du CABARET ESCORIAL

avec son ensemble ses vedettes ses chanteurs ses chanteuses

anime les plus beaux Galas, Bals, Mariages, etc...

accepte des engagements pour la province et l'étranger

26, Rue des Plantes
PARIS - 14^e
Tél. : FON. 94-70

LA VIE DE NOS SECTIONS

* LYON *

NOTRE ACTIVITÉ

UNE quinzaine de membres de notre comité assistent régulièrement à nos réunions tous les lundis soirs.

Notre activité sur la question du réarmement de l'Allemagne ne s'est pas arrêtée et nous maintenons aussi longtemps que cette question ne sera pas réglée un délégué au Conseil Départemental du Mouvement de la Paix à Lyon. Cette semaine une délégation va se rendre auprès de nos élus pour leur demander de ne pas ratifier les accords de Londres. Nous convoquons aussi pour une réunion toutes les Associations Juives de Lyon en vue de mener ensemble une action contre le réarmement de l'Allemagne.

Nous sommes en train d'organiser au sein de notre section une action sociale dont nous ferons connaître à nos adhérents, par circulaire, le fonctionnement. D'ores et déjà, nous prions les camarades ayant besoin d'un soutien moral ou matériel de s'adresser à nous pour que nous puissions étudier leur cas. De même, nous prions les camarades Naturellement, pour le mo-

ment notre caisse n'est pas très garnie, mais nous comptons aider nos camarades par d'autres moyens.

Quatre délégués de notre comité ont été reçus par M. Herriot, Maire de Lyon, Président d'Honneur de l'Assemblée Nationale. Il nous a promis un petit texte pour le livre qu'édite notre Union pour le 10^e anniversaire de sa fondation. Par ailleurs, nous avons adressé une circulaire et un questionnaire à toute la population juive de Lyon et de ses environs pour pouvoir rassembler le matériel nécessaire afin de faire connaître dans ce livre la part prise par les juifs de notre région à la dernière guerre.

Nous sommes aussi en train de travailler pour l'érection d'un monument à Lyon dédié aux héros juifs tombés dans notre région. Ceci est un travail de longue haleine et nous devons encore surmonter pas mal de difficultés avant sa réalisation.

Nous serions heureux d'entrer en contact un peu plus largement avec les diverses sections de province de notre des de nous signaler les veu-

ves et orphelins qui auraient besoin de notre solidarité. Union. Pour le moment, le seul lien que nous avons est notre journal. Mais ceci est insuffisant et si les autres sections pensent de même rien n'empêche qu'un échange de lettres ne s'établisse entre les diverses sections.

Le Secrétaire Général :
E. APFELDORFER.

* NANCY *

Nos prochaines tâches

La section de Nancy conserve toujours sa bonne vitalité. Elle reste, sur le terrain juif, une des organisations les plus importantes.

En étroite contact, avec les organisations d'anciens combattants, nous menons notre lutte revendicative qui, chaque jour, porte ses fruits. De nombreux dossiers de décorations ont été déposés pour nos camarades, etc...

Nous avons commencé l'organisation de notre bal qui, cette année, aura lieu le 24 décembre, et prendra rang parmi les manifestations les plus élégantes de la saison.

Toutefois, malgré ces tâches très prenantes, notre grande préoccupation est celle de la lutte contre le réarmement de l'Allemagne. Appliquant les directives données par l'Assemblée Générale de l'U.F.A.C., nous lançons un vibrant appel à toutes les couches de la population juive de notre ville, à s'unir et ensemble agir contre ce nouveau danger.

Lors de la visite du Président de la République, notre section se trouvait représentée, parmi toutes les organisations d'anciens combattants de Nancy, par son président Rosenberg et le portedrapeau Brunner.

En ce qui concerne l'ouvrage édité à l'occasion du 10^e anniversaire de notre Union, nous avons pris toute mesure pour rassembler les documents, les témoignages, pour le chapitre qui sera consacré à Nancy.

Nous sommes heureux d'annoncer la naissance de la petite Patricia, au foyer de notre secrétaire Millenbach, et de Philippe, chez notre camarade portedrapeau de la section, Brunner.

A cette occasion, le comité nancéen leur adresse ses plus vives félicitations.

FABRIQUE DE TRICOTS EN TOUS GENRES

BONNETRIE EN GROS

ETABLISSEMENTS

KURSAIL

51, Rue du Caire - PARIS (2^e) - Tél. : CENTRAL 72-74

Fabrique de Lingerie - Tricots - Confections

Spécialités de :

Parures, Combinaisons, Culottes, Chemises de Nuit, Chemises Pull-Overs, Gilets, Maillots de Bains, Jupes, Robes, Corsages

E. B. G.

99, Passage du Caire - PARIS (2^e) - Tél. LOU. 55-65

Métro : Réaumur - Strasbourg-St-Denis

Dépôt : 5, Rue d'Alexandrie - CEN. 23-52

Mercerie Générale

Fournitures pour Confections - Tricots et Couture
Véritable Fermeture Eclair

18, Rue du Caire - PARIS (2^e)

Téléphone : GUTenberg 43-08

Tous papiers - Cartons et ficelles d'emballage

CAISSES AMERICAINES - BOITES TIRETTES
CALAGES SPECIAUX - EMBALLAGES CONDITIONNES

E. DELBOR

Siège Social et Dépôt : 80, Rue de la Roquette
PARIS (11^e) - Tél. : ROQ. 61-74, 75, 76

Représentant : M. MAURICE, Membre de notre Organisation

MERCERIE GENERALE

L. MILGROM

Créateur et seul dépositaire à Paris des

FERMETURES FLASH !

(Marque Déposée)

et de toutes fournitures pour Tricots et Confections

FABRIQUE DE TRICOTS EN TOUS GENRES

GROS CLASSIQUE ET FANTAISIE DEMI-GROS

L. RYGWERT

Maison fondée en 1929

345, Rue Saint-Martin - PARIS (3^e)

Tél. : TUR. 41-91

Métro : Strasbourg-St-Denis

MANUFACTURE PARISIENNE DE LINGERIE

TRICOTS ET CHEMISIERS

MARQUE DEPOSEE « MEVA »

EMPELBA

Usine et Magasin : 15, Rue Danielle-Casanova, Paris-1^{er}

Tél. : OPEra 52-05 - 36-23

Tricots Magasin de Vente : 6, Rue Ste-Appoline, Paris-3^e

Tél. : TUR. 67-54

RADIO-TÉLÉVISION de toutes marques

TOUS LES APPAREILS MENAGERS



FRIGIDAIRES

d'Importation américaine
PHILCO - KELVINATOR, etc.

Crédit sans formalités

N'hésitez plus !

PRIX SANS PRECEDENT

Poste 5 lampes Seel,

4 gammes 12.500

Radio Phono 6 lampes,

3 vitesses 29.500

Une seule adresse :

TÉLÉ-RADIO ST-MARTIN

29, Boulevard St-Martin - PARIS-3^e - Tél. : ARC. 23-21

REDUCTION sur présentation de cette annonce

FABRIQUE DE BIJOUTERIE - JOAILLERIE

REPARATIONS ET TRANSFORMATIONS en tous genres
SPECIALITE DE BIJOUX MODERNES

Robert MAZURAS

14, RUE RAMBUTEAU - PARIS (3^e)

Tél. : ARCHives 23-10 Réduction aux membres de l'Union

Autobus : 66, 75 Métro : Hôtel-de-Ville, Rambuteau

Laines filées pour Bonneterie et Mercerie

Au Laines du Cap

USINE A TOURCOING

Bobinage cône de laines et cotons - Peletonnage - Retordage

11, Rue Philippe-Hecht
PARIS (19^e)
BOTzaris 69-19

2, Chaussée Pierre-Curie
TOURCOING (Nord)
Tél. : 33-16

JACQUES BANATEAU MARCEL MOURIER

MARBRERIE

Directeurs-Propriétaires de

LA MARBRERIE DE BAGNEUX

122, Route Stratégique, Montrouge

Face à la porte principale du Cimetière de Bagneux

Téléphone. Jour : ALÉxis 20-16 - Nuit : MONTmartre 24-74

Entreprise générale de convois

Transport funéraire et tout ce qui concerne les travaux de cimetière
Fournisseurs des Sociétés de Secours Mutuels Israélites et de l'Union
RENSEIGNEMENTS GRATUITS MAISON RECOMMANDÉE

BERNARD PONS

TAILLEUR POUR HOMMES

239, RUE ST-MARTIN - PARIS

ARC. 43-94

« LE CREATEUR »

Chemisier

73, Bd Saint-Germain

PARIS (6^e)

Tél. : ODEon 07-65

Confection de Vêtements

Spécialité de Gabardines

Maison CITIN

55, Boul. Saint-Martin
PARIS (3^e)

Tél. : TUR. 76-18

Les Maisons faisant leur publicité dans notre journal
sont particulièrement recommandées à nos camarades

Filés Laine et Coton - Mercerie - Tissus

EN GROS

TEXTILES SELOBERT

Dépôt de la Filature Vandeputte Fils et Cie

79, Rue de Réaumur - PARIS (2°) - Tél. : CEN. 64-99
Métro : Réaumur, Sentier

FABRIQUE DE TRICOTS MAISON THÉJA

Jacques LANDSBERG

26, Rue Lesage - PARIS (20°)

Atelier : 21, Rue Joye-Rouve - PARIS - MEN. 48-20
TISSUS INTERLOCK ET JERSEY DE TOUT GENRE

FABRIQUE DE TRICOTS EN TOUS GENRES
pour Hommes et Dames

TRICOTS-CAIRE TALMUD

21, Rue du Caire - PARIS (2°) - Tél. : CEN. 36-95

Manufacture de Canadiennes EN CUIR
et de Vêtements Sports EN TOILE
EN TISSUS

W. Gincel

39, Boulevard du Temple - PARIS (3°)

Métro : République Tél. : ARC. 73-87

THE HIGHLANDER
Marque Déposée
FABRIQUE DE TISSUS
JERSEY ET INTERLOCK
LAINES pour Mercerie et
Bonneterie

"Royal Scotch"

Gros et Demi-Gros

102, Rue Réaumur
PARIS (2°)
Tél. : CENTral 32-91

FABRIQUE DE TRICOTS ET CONFECTION

M. Fzenkiel "TRICOTS LYONNAIS"

26, Rue de Chabrol - PARIS (10°)

Tél. : PRO. 12-14 et 99-96

Métro : Gares de l'Est et Nord, Poissonnière

FABRIQUE DE TISSUS

en Jersey, Interlock
huit serrures
Maille Anglaise, Jacquard
et de Bonneterie classique
et fantaisie

ETABLISSEMENTS

JEAN FERRERO

75, Rue Réaumur
PARIS

Des nouveautés
Du choix
Des prix

Fabrique de Tricots
en tous genres

B. SZULMAN
28, Rue des Gravilliers
PARIS (3°)
Tél. : ARCHives 04-08 /
Métro : Arts-et-Métiers

Fabrique de Tricots
et Bonneterie
Hommes - Dames - Enfants
TRICOTS VOGUE
31, Passage du Caire
PARIS (2°)
Tél. : GUT. 03-48
Métro : Strasbourg-St-Denis
Réaumur

Un Tricot « Vogue »
est toujours en vogue

Fabrique de Canadiennes
Anoraks, Blousons cuir
et toile

A S K I

345, Rue Saint-Martin
PARIS (3°)
Tél. : ARCHives 30-60

Hommes, Dames, Enfants

Fabrique de Tricots

J. Rajnfeld

88, Rue des Gravilliers
Tél. : TRI. 01-12

Le Directeur : I. CLEITMAN

IMPRIMERIE S. I. P. N.
14, rue de Paradis - Paris-10°

Existe depuis 1924

FABRIQUE DE TRICOTS

VILLE

SPORT

PULL-OVERS - GILETS
Marinières - Week-End
Hommes - Dames - Enfants
Spécialité de
BLOUSONS HOMMES
Interlock - Maille fine

Tricot - Nat

92, Rue René-Boulanger (Rue de Bondy)

PARIS (10°) Tél. : NORD. 52-93

POUR LES MARCHANDS FORAINS

FABRIQUE DE TRICOTS ET BONNETERIE

en tous genres

SPECIALITE DE MAILLOTS DE BAINS
Interlock, Socquettes pour Hommes, Femmes et Enfants
JUPES - TAILLEURS - CORSAGES

Classique et fantaisie

Dernière nouveauté

TRICOTS PARISIENS

« La Belle Confection »

(Maison fondée en 1931)

120, Rue Saint-Denis - PARIS (2°)

Téléph. : GUTenberg 60-62

Métro : Réaumur-Sébastopol, Etienne-Marcel - Autobus : 52 - 53 - 20

FABRIQUE DE TRICOTS

en tous genres

ROBES - MAILLOTS DE BAIN - CHEMISES LACOSTE
pour Hommes, Femmes et Enfants

« E^{ts} TRICOTS VIENNA »

40, Rue de Montmorency - PARIS (3°)

A 30 mètres de la Rue Saint-Martin

Tél. TUR. 40-11

C.C.P. Paris 5985-29

Fabrique de Tricots et Bonneterie en Gros

SPECIALITES DE TRICOTS - HAUTE NOUVEAUTE
Hommes - Femmes - Enfants

Madeleine Schwarz

22, Rue Sainte-Foy - PARIS (2°) - Tél. : CENTral 40-86

Métro : Strasbourg-St-Denis

Etablissements

G. HAGOPIAN

10, Rue du Caire - PARIS (2°) - Tél. : CEN. 78-44

Usine : 31-33, Rue de la Duée

Vente : à tous les fabricants de tricots et des
confectionneurs des tissus interlock et jersey toutes
fantaisies à des PRIX TRES INTERESSANTS et des
marchandises confectionnées, grands stocks disponibles,
à des PRIX IMBATTABLES

אונזער וויקי

ארויסגעגעבן פון פארבאנד פון די יידישע פרייוויליגע און פראנט-סעמפער

איר האט דאס ווארט...

מיר ווענדן זיך צו איר, טויזנטער געוויינטלעכע פראנט-סעמפער, וואס לייגען זיך און די דאזיקע צייטונג, וועלכע איז אייער שרייבער, איר געפונט דא אן אפשפילונג פון דער ברייט-פארצווייגטער מעסיקייט פון אייער גרויסן פארבאנד. איר פאלגט נאך אדאנק דער דאזיקער צייטונג אלע פראבלע-מען, וואס שטייען פארן „פארבאנד“, ווי אויך אלע וויכטיקע פראבלעמען פון אלגעמיינעם און יידישן לעבן. צו וועלכע דער פארבאנד נעמט שטעלונג, אין איינקלאנג מיט דער שארטיקער וועלכע איז באשטעטיקט געווארן דורך די אלגעמיינע פאר-זאמלונגען פון אונזער ארגאניזאציע.

אין „אונזער ווילן“ באטייליקן זיך, צוגלייך מיט די מיט-גלידער פון דער אנפירונג, וועלכע איר האט געוואלט און גע-שאנקען אייער צומער, באקאנטע פערזענלעכקייטן פון דער קאמבאטאנטן-וועלט. יידישע ווי נישט-יידישע, מיר באמיינען זיך אויך פון צייט צו צייט צו ברענגען פאסיקע, פאר אונזער אויסגאבע, לויטעראישע שאפונגען פון באקאנטע יידישע שרייבער, ארטיקלען פון דאקטוירים און אדווקאטן.

מיר מיינען אבער, אז ביז איצט איז ווייט-נישט געקומען צום אויסדרוק אויף די שפאלטן פון „אונזער ווילן“ די גרויסע מאסע יידישע פראנט-סעמפער, מיר מיינען, אז די צאל מיט-ארבעטער פון אונזער צייטונג פילפאך פארגרעסערט ווערן דורך דעם, וואס אין יעדן פון אירע נומערן זאל קומען צום ווארט א וואס גרעסערע צאל מיטגלידער.

און דאס איז פולשטענדיק אפהענגיק פון איר, חברים, געוויינטלעכע פראנט-סעמפער, וועלכע לייגען די דאזיקע צייטונג. די שפאלטן פון „אונזער ווילן“ זיינען פאר איר ברייט אפן. מיר ווארען אויף אייער מיטארבעט.

אין וואס זאל זי באשטיין, אייער מיטארבעט? אין שרייבן וועגן די פראגן, וועלכע אינטערעסירן איר און וועלכע האבן גלייכצייטיק אן אינטערעס פאר אלע אונזערע מיטגלידער. זאגט איר קודם כל ארויס וועגן דער צייטונג גופא. ווי געפעלט זי איר? וועלכע רובריק פילן אין איר? וואס וואלט מען געקענט ארוינפירן פאר א נייעם? ווי אזוי מאכט זי אינ-טערעסאנטער און נוצלעכער?

ווייטער קענט איר און דארפט שרייבן וועגן דער מעסי-קייט פון „פארבאנד“. זאגט ארויס אייער מיינונג וועגן זיין מעסיקייט. וועלכע קריטיק האט איר צו מאכן? וואס קען מען פארבעסערן אין דער ארבעט? ווי אזוי קען מען געווינען נייע מיטגלידער? צו מרעמ איר זיך מיט מיטגלידער פון דער אפ-געשפאלענער גרופע? וואס טראכטן זיי וועגן צוויקשאפן די פולע איינהייט פון „פארבאנד“?

איר קענט אין דער דאזיקער רובריק אויך באדיינען אלע-מיני פראגן, סיי פון קאמבאטאנטן-לעבן, סיי אזעלכע, וואס אינטערעסירן דעם געוויינטלעכעם קאמבאטאנט.

איר קענט אויך צושיקן אייערע זכרונות פון פראנט, פון סטאלאג, פון מאסי.

מיט איין ווארט: „אונזער ווילן“ איז די צייטונג פון אונז אלקעמל, פון אלע יידישע געוויינטלעכע פראנט-סעמפער. די צייטונג איז צו דער דיספאזיציע פון יעדן איינעם פון איר.

מיר עפענען אונזער נייע רובריק: „איר האט דאס ווארט“. נוצט אויס די דאזיקע רובריק, כדי אין איר מיטצוארבעטן, כדי צו העלפן זי בארייכערן, און במילא בארייכערן די גאנצע ציי-טונג און אונזער אלעמענס „פארבאנד“.

רעדאקציע.

די קאמבאטאנטן אין די ערשטע רייזע קעגן דייטשער ווידערבאוואפענונג

לירן, דעם מיליאן יתומים, ווי דעם מיליאן עלטערן, וואס האבן פאר-לירן זייערע קינדער.

אויף דער אלגעמיינער פארזאמ-לונג, וואס דער „אופאק“ האט אפגע-האלטן דעם 27טן און 28טן אקטא-בער, איז צווישן אנדערן אנגענומען געווארן א רעזאלוציע, אין וועלכער דער „אופאק“ באנייט זיין קעגנער-שאפט צו דער באוואפענונג פון דייטשלאנד אונטער וועלכער פארט עס זאל נישט זיין.

דער „אופאק“ איז פאר א קאלעק-טיווער זיכערקייט, וואס זאל שאפן די באדינגונגען פון אן אלגעמיינער אנטוואפענונג, כדי דאס צו דער-גרייכן פאדערט ער, עס זאל באזי-טיקט ווערן אלע איינווייטיקע שריט (געמיינט די לאנדאנער אפמאכן).

וואס וועלן באשווערן די פארבאנד-לונגען פאר א דויערהאפטן שלום אין איראפע.

אין זעלבן גייסט האט זיך אויך ארויסגעזאגט די פערעראציע פון די געוויינטלעכע קאמבאטאנטן פון ביי-דע מלחמות, אונטערשטיצענדיק די רעזאלוציע פון אופאק.

וואס שייך אונזער פארבאנד, וועלכער איז געווען צווישן די ער-שטע אין קאמף קעגן צוריקגעבן דאס געווער אין די הענט פון די נאצישע תלנים און, וועלכער האט דורך זיין געצאלטע קאמפאניעס און מיר טינגען בייגעטראגן צום דורכפאל פון דער ס.ע.ד. וועט ער ווייטער אומאויפהערלעך קעמפן, צוזאמען מיט די פראנצויזישע געוויינטלעכע קאמבא-טאנטן, קעגן דער ווידערבאוואפע-נונג פון די דייטשע רעוואנשיסטן, קעגן ראטיסציין די אפמאכן פון לאנדאן און פאריז.

טריי דעם אנדענק פון אונזערע געפאלענע חברים און אין די לעבנס-אינטערעסן פון די יידן אין פראנק-רייך, ווי פון גאנצן לאנד וועלן מיר זיך אקטיוו באטייליקן אין דער היי-ליקער שלאכט. בכדי אונזערע קינד-דער זאלן מער נישט קענען די שרעק-לעכע גרוילן פון מלחמה, אקופאציע און נאצישער בארבריי.

פון א. שוסטער

ביי דריי מיליאן געוויינטלעכע פער, און וועלכע האט געשפילט אזא וויכטיקע ראל ביים דור-ווארפן די באנער און פאריזער אפמאכן אין קאמפאניעס קעגן יעדער באוואפע-נונג פון די דייטשן.

די פראנצויזישע געוויינטלעכע קאמבא-טאנטן האבן נאך נישט פארגעסן זייערע 32 מיליאן חברים, דערהרגע-טע אויף אלע שלאכט-פעלדער בעתן לעצטן קריג? די איבער 15 מיליאן אויסגעמארדעטע פרויען, קינדער און אלטע לייט דורך די באמבארדירונג-גען, די 26 מיליאן מענטשן אומגע-בראכטע אין די פאליטעכע-לאג-ערן, די 29 מיליאן קריגס-אינווא-דערטער.

ווי נאר עס איז באקאנט געווארן דאס אונטערשרייבן פון די פאריזער אפמאכן האט א טיפע באוואונדער-קונג ארוםגענומען אלע געוויינטלעכע פראנט-סעמפער.

וועלכע וועלן זיין די רעזולטאטן, אויב זי דאזיקע אפמאכן זאלן רא-טיפיצירט ווערן? פרעגן זיך מיט אנגסט די געוויינטלעכע קאמבאטאנטן.

די אפמאכן זענען פאר גלייך אויף-צושטעלן 12 דייטשע דיוויזיעס, מיט 400 טויזנט מאן פאר דער אינפאנ-טערי-ארמיי, 4 פאנצער-דיוויזיעס, 6 מאטאריזירטע און 2 מעכאניזירטע, 1326 אוויענען מיט 80 טויזנט פיר-לאטן און 20 טויזנט מאן כדי צו בא-דינגען די קריגס-שיפן פון גייעט רייכס-פלאט.

ווי עס איז צו זען זיינען די צילן פון די דאזיקע אפמאכן קלארע און דייטלעכע. דאס איינגלידערן מערב-דייטשלאנד אין ברוסעלער אפמאכן — וועלכער איז בשעתן צושטאנד-געקומען אלס פארטיידיקונג-מאסל קעגן דייטשן מיליטאריזם, און דאס ארייננעמען זי אין אטלאנטישן פאקט, דאך-פונקט ווי די אפמאכן פון ס.ע.ד. — דערמעגלעכן צוריק אויפשטעלן די ווערמאכט אונטער דער קאמאנדע פון די נעכטיקע היט-לעריגענערפאל, ס.ס.רלייט, קריגס-פארברעכער און יידן-מערדער, דאס באדייט דער ווידערגעבורט פון דער זעלבער דייטשער רעוואנשיסטישער

קאנדידאטן פארן נייעם צענטראל-קאמיטעט

אויף דער אלגעמיינער פארזאמ-לונג פון אונזער פארבאנד, דעם 24טן נאוועמבער, אין האטעל מאדערן, וועט אויסגעוויילט דער נייער צענט-ראל-קאמיטעט.

יעדער איינער מיטגליד פון פאר-באנד וועלכער וויל ארויסשטעלן זיין קאנדידאטור צום צענטראל-קאמי-טעט, ווערט געבעטן וועגן דעם צו מעלדן אין ביורא פון דער ארגאני-זאציע אייניקע טעג פאר דער פאר-זאמלונג.

מיר דריקן אויס אונזערע טיפסטע מיטגעפילן דעם לאגא-אויקן מיטגליד צום פרייזטיקן טויט פון זיין פרוי.

ח' רובין ליפסקי
דער צענטראל-קאמיטעט
פון קאמבאטאנטן-פארבאנד

דער קאמבאטאנט-פארבאנד דריקט אויס זיינע טיפסטע מיטגעפילן דער פאמיליע
צוליבן פרייזטיקן טויט פון
שאַרל דוקאט
געשטארבן אין עלטער פון 49 יאר.



קומט אלע

מיטוואך, דעם 24טן נאוועמבער 1954

8.30 אונט

אין זאל פון האטעל מאדערן

אויף דער

ערלעכער אלגעמיינער פארזאמלונג

פון אונזער פארבאנד

טאג-ארדענונג:

1. מעסיקייט-באריכט.
2. פינאנציעלער באריכט.
3. די פראיעקטן אין שייכות מיטן 10טן יוביליי.
4. וואלו פון דער פארוואלטונג.
5. פארשידנס.

אדאנק די באזונדערע אנשטערענגונגען פון ח. סאדאווסקי, מיטגליד פון אונזער פארוואלטונג, האבן די קאמערציעלע אנאנסן פולשטענדיק געדעקט די אויסגאבן פון היינטיקן נומער פון „אונזער ווילן“.

העלפט שאפן אנאנסן פאר אונזער צייטונג, זי וועט דאן דערשיינען אפמער און מיט א רייכערן אינהאלט.

העלפט ארויסגעבן דאס רײך-אילוסטרירטע בוך

צו 10-יאריקן יוביליי

פון אונזער פארנאנד

די גרויסע טאטע פון אונזערע מיטגלידער, לייער-גענדיק דעם לעצטן נומער פון אונזער צייטונג, האט זיך מיט צופרידנקייט דערוואוסט וועגן באשלוס פון צענטראל-קאמיטעט ארויסצוגעבן אן אילוסטרירט בוך אין צוזאמענהאנג מיטן 10-יאריקן יוביליי פון אונזער פארנאנד.

דאס דאזיקע בוך, וואס וועט זיין רייך אילוסטרירט, וועט אין קורצע שטריכן, אפשפיגלען דעם פעריאד פון אנהויב פון דער לעצטער מלחמה ביז היינט. וואס נוגע דעם קריגס-פעריאד, וועט דאס בוך באליכטן די וויכ-טיקסטע עטאפן וואס עס האבן אדורכגעמאכט די געוויינליכע פרייוויליקע און פראגמאטישע מענטשן: אין די אינ-סטרוקציע-לאגערן, אויף די שלאכט-פעלדער, אין דער געפאנגענשאפט, אין די אינטערנירונג-לאגערן אדער דעפארטאציע, זייערע העראישע קאמפן אויף די פראנטן פון 40-1939, אין דער „רעזיסטאנס" און אין דער באפרייאונגס-ארמיי.

וואס שייך דעם נאך-מלחמה פעריאד, וועט דאס בוך אפשפיגלען די טעטיקייט פון דער ארגאניזאציע, וואס איז געשאפן געווארן נאך איידער דער קריג האט זיך פארענדיקט, און נעמלעך דעם קאמף פאר דער פארטיידיקונג פון די רעכטן פון די קריגס-קרבתות, קעגן אנטיסעמיטיזם און קסענאפאביע און פאר אויפ-האלטן דעם שלום.

דאס בוך וועט דערמאנען דער עפנטלעכקייט וועגן וויכטיקן ביישטייער פון די אייגענעוואנדערטע, פאר דער פארטיידיקונג פון פראנקרייך, זייער אדאפטירט פאר טערלאנד. עס וועט דערמאנען, אז מיר זענען געווען אין די טויזנטער, זיך צוצושטעלן, ביים אויסברוך פון קריג, אין די רעקרוטירונגס-ביוראס, אין פאריז און אין פראווינץ. כדי זיך צו אנגאזשירן פרייוויליק בכדי זיך צו באטייליקן מיטן פראנצויזישן פאלק אינעם קאמף קעגן היטלעריזם און פאר דער אומאפהענגיקייט פון פראנקרייך. עס וועט בלייבן ביי אונזערע חברים אלס ווערטפולער אנדענק פון זייער אייגענער פארגאנגענ-הייט און אלס לעבעדיקער עדות פאר זייערע קינדער. דאס בוך וועט אויך פאראייניקן די נעמען פון הונד-דערטער פון אונזערע חברים, פרייוויליקע פראגמאטישע מענטשן, וואס זענען געפאלן אויפן שלאכט-פעלד אדער אומגעקומען אויף דעפארטאציע, א גרויסע צאל ציווילע און מיליטערישע פערזענלעכקייטן האבן געהאלטן פאר גוטיק צוצושטיקן, ביי דערדאזיקער געלעגנהייט, סימ-פאטיזם-מסאזשן, וואס וועלן נאטירלעך געפונען זייער פלאץ אין אונזער בוך.

עס איז קלאר, אז כדי ארויסצוגעבן אזא בוך, זענען נויטיק זייער גרויסע אנשטערענונגען פון מאטעריעלן שטאנדפונקט ווי אויך די מיטהילף פון אלע חברים. עס איז נויטיק, אז אלע די וואס ווייסן וועגן נעמען פון קרובים, חברים אדער פריינט וואס וואלטן געקענט פיגורירן אינעם יזכור-טייל פון בוך, זאלן אונז וועגן דעם ווי אמשנעלטען מעלדן, עס איז אויך נויטיק, אז אונזערע מיטגלידער זאלן זיך באטייליקן אינעם שאפן פון פאנד פארן דאזיקן בוך.

מיר זענען איבערצייגט, אז אלע אונזערע חברים וועלן צוהעלפן דאס ארויסגעבן פון דאזיקן בוך, וואס וועט ווירדיק באצייכענען די דאטע פון אונזער 10-יא-ריקן יוביליי.

ד״ר דאנאווסקי



Levi-Katz

א מתנה פון בארימטן קינסטלער מאנע קאץ געצייכנט ספעציעל פאר אונזער בוך.

דאס רייך-אילוסטרירטע בוך וועט אנהאלטן:

- (1) דעקלאראציעס און מעסאזשן פון די פראמינענטסטע ציו-וועלע און מיליטערישע פערזענלעכקייטן.
 - (2) די נעמען פון הונדערטער געפאלענע און אומגעקומענע יידישע קאמבאטאנטן.
 - (3) די נעמען פון הונדערטער דעקלאראציעס און אויסגעצייכנטע פראגמאטישע מענטשן און ווידערשטענדלעך.
 - (4) דער אויסברוך פון קריג, דאס אנגאזשירן זיך פון די פריי-וויליקע, די אינסטרוקציע-לאגערן, די קאמפן אויף די פארשידענע שלאכט-פעלדער.
 - (5) די רעזיסטאנס און אנטהיל פון די יידישע קאמבאטאנטן און פרייוויליקע.
 - (6) די אינטערנירונגען, דעפארטאציעס, די באפרייאונג און דער צוריקער.
 - (7) די פארטיידיקונג פון אונזערע רעכט, קעגן די ספאליא-רונגען, פאר רעכט אויף ארבעט און האנדל, דער קאמף קעגן אנטיסעמיטיזם און קסענאפאביע.
 - (8) אונזער באציאלע ארבעט.
 - (9) סאלידאריטעט-אקציעס פאר דער ישראל-באפעלקערונג.
 - (10) די אנדענק-צערעמאניעס.
 - (11) דער קאמף קעגן דער ווידער-באוואפענונג פון דייטש-לאנד און פאר שלום.
- א באזונדערע רובריק פאר אונזערע סעקציעס אין דער פראווינץ.
- די אלע רובריקן, וועלכע שפיגלען אפ העם אנטהיל פון די יידי-שע קאמבאטאנטן אין קריג און די אקטיוויטעט פון אונזער ארגאניזאציע אויף אלע געביטן, וועט זיין אילוסטרירט דורך הונד-דערטער פאטאס.

קומט אלע:

מיט אייערע פאמיליעס און פריינט אויפן

קומט אלע!

10-טן יארצייטאג פון נאכט-באל

וואס וועט פארקומען אונטערן פארויץ פון מינאטער פון די געווי. קאמבאטאנטן

אין דער נאכט פון נאכט

פרייטיק, דעם 24-טן דעצעמבער 1954

אין די סאלאנען פון פאלעי ד'ארסעי (מעטרא: סאלפעריןא)

מיטן אנטהיל פון 2 ארקעסטערס טאנא-זשאז און פון בארימטן ציגיינער-ארקעסטער סאנאלעסקא.

רייכער ארטיסטישער פראגראם

ט א מ ב א ל א

ק א ט י א נ

ב ו פ ע ט

מען קען שוין באשטעלן טישלעך אין ספעציעל-רעזערווירטן קאכערע-זאל

איינשריט: 800 פראנק

באבליקאנטן און סוחרים!

די צייטונג פון די יידישע פראגמאטישע קומט אלע צו טויזנטער לייזער פון פאריז און פראווינץ.

איר האט אן אינטערעס אז געבן אן אנאנס אין אונזער צייטונג, ווייל די רעזולטאטן זענען געזיכערט.

קלינגט אן אויף 44-69 PRO.

און איר וועט דעם ענין טעלעפאניש קענען דערלעדיקן.

לויט, איינפירונגען אין איבערפירן פון פראווינץ און אויסלאנד קויף פון ערד און קאנאסט

LEVI-RIVET

24, Rue Notre-Dame-de-Nazareth PARIS (3^e). Tél.: ARC. 34-97 et 59-98

№6(50) Novembre 1954

2

TOUS, le 24 Décembre, au PALAIS D'ORSAY
à notre GRAND BAL DE NUIT pour le 10^e ANNIVERSAIRE
de l'UNION

NOTRE VOLONTE

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945

N° 7 (51) DECEMBRE 1954

BIMESTRIEL

18, Rue des Messageries - PARIS-X - Tél.: PRO. 44-69

Sous le signe de l'Unité

A l'appel du Comité Directeur, la masse de nos adhérents a rempli le 24 novembre dernier, la grande salle de l'Hôtel Moderne. Par l'atmosphère amicale qui y régnait, par les interventions fraternelles des uns et des autres, combien élogieuses et fructueuses, cette assemblée générale annuelle marque une date dans les annales de notre Union.

Jamais encore, on peut le dire, nous n'avions assisté à une telle harmonie de vues et à un si parfait accord d'opinions sur tous les problèmes vitaux qui préoccupent notre organisation. Cette entente se manifestait aussi bien dans les allocutions des représentants de nos sections de province que dans les interventions des camarades au cours de la discussion.

Notre secrétaire général, a présenté un rapport moral, très documenté, qui a soulevé une tempête d'applaudissements.

COMMEMORATIONS SOLENNELLES

en souvenir des 48 juifs fusillés le 15 décembre 1941 au Mont-Valérien

Deux grandes cérémonies du souvenir auront lieu le dimanche 19 décembre pour commémorer les 48 Internés Juifs de Drancy, fusillés le 15 décembre 1941 au Mont-Valérien.

A 10 HEURES l'Association Consistoriale de Paris organise une cérémonie au TEMPLE, 44, Rue de la Victoire, sous la présidence de M. Jacob Kaplan, Grand Rabbín de Paris.

A 14 H. 30, aura lieu, au PERE LACHAISE, face à l'urne contenant les cendres des martyrs d'Auschwitz, la cérémonie traditionnelle organisée par l'Amicale des Anciens Déportés Juifs de France.

Notre Union qui participe à ces deux cérémonies, appelle ses adhérents à venir nombreux rendre hommage à la mémoire de nos martyrs.

Lisez en page 2 le

Compte rendu
de notre
Assemblée
Générale

ments. En prenant ainsi connaissance des multiples réalisations de notre Union au cours de l'année écoulée, chacun se rendait compte du travail énorme accompli et des résultats obtenus dans les divers domaines de notre activité.

Nos camarades ont appris ce que l'Union a réalisé en matière de naturalisations, de pensions, de décorations, cartes du combattant, sans sous-estimer l'aide affectueuse apportée par la commission so-

PAR
le Dr DANOWSKI

ciale aux veuves de guerre, et aux enfants de nos frères d'armes tombés au champ d'honneur.

Ils ont pris connaissance aussi du projet de livre illustré que notre Union va éditer prochainement à l'occasion du dixième anniversaire de sa fondation avec la participation de personnalités des plus éminentes.

Par ailleurs, notre attitude ferme et intransigeante envers le problème du réarmement allemand, en accord avec la grande famille des anciens combattants de l'U.F.A.C., a été approuvée par l'assistance.

Cependant la question de l'unité de tous les anciens combattants juifs, qui tient au cœur de chaque adhérent, a dominé tous les débats. En effet, plus que jamais, l'Union tient à réunir sous ses ailes,

comme par le passé, tous les anciens combattants, quelles que soient leurs opinions politiques ou philosophiques, qui tous ont les mêmes intérêts à défendre, les mêmes aspirations à réaliser, apporteraient, par leur présence, leur concours loyal et désintéressé, digne d'anciens frères d'armes.

L'appel à l'union a eu son écho, dans la salle, puisque séance tenante, plusieurs camarades ont donné à nouveau leur adhésion à l'Union, parmi lesquels, un ancien membre du Comité.

D'ailleurs, le nombre toujours croissant de nouveaux adhérents depuis l'année dernière, témoigne l'intérêt que portent les anciens combattants juifs à notre organisation. Ils sont persuadés que chaque fois qu'il est nécessaire d'agir en leur faveur, notre organisation ne manque jamais à son devoir et leur réserve un accueil fraternel. L'intervention d'un camarade malade, exprimant sa reconnaissance pour tout ce que l'Union a fait pour lui lors de son hospitalisation, fut particulièrement émouvante.

Groupés dans l'Union, ses membres continueront à rester fidèles à sa ligne de conduite. Cette dernière s'exprime, comme par le passé, dans la défense des intérêts de tous les anciens combattants juifs.

C'est par la parfaite et loyale collaboration de tous les adhérents que ces nobles buts seront atteints.

LA RÉSISTANCE VIVANTE

Sur la colline Sainte Geneviève où tant de générations d'étudiants sont venues s'initier aux lettres, aux sciences, aux arts, où l'image de la Pensée a pris pour eux les nobles et gracieux contours du visage de la France, une pathétique exposition vient ressusciter l'Âme de la Résistance.

Par delà l'indifférence, l'oubli, l'ingratitude, elle fait revivre ce drame tout proche dont pendant cinq années les Engagés Volontaires Juifs ont été en première ligne les victimes et les combattants.

Elle nous rappelle, cette exposition, l'horreur du crime hitlérien, la grandeur du sacrifice, le devoir qui nous incombe, à nous les survivants, de nous souvenir et de rester unis pour que le crime monstrueux ne se renouvelle pas demain.

En pénétrant rue d'Ulm, en ce Musée pédagogique voisin de l'Ecole Normale Supérieure, il nous semble que les fantômes de

notre propre passé, dont dix ans seulement nous séparent, nous assaillent soudain. Tous les documents que voici sont noircis et rougis du deuil et du sang des

par Pierre PARAF

nôtres. Ces visages des fusillés glorieux nous sont familiers. Nous avons relu les dernières lettres de ces martyrs, le testament de ceux pour qui tout était fini et qui quelques heures avant de marcher au poteau dédiaient leur ultime pensée à l'enfant, à ses jeux, à son avenir de bonheur et de paix et du fond de leur âme nous faisaient jaillir des clartés d'une nouvelle aurore.

Nous avons lu sur les murs des grandes villes ces affiches infâmes où se succédaient les noms de nos héros. Combien des nôtres ont connu l'épreuve de ces chambres de torture, les convois du

A VIENNE

La résistance dénonce le nazisme renaissant et s'oppose au réarmement allemand

Vienne, retrouvant sa vocation de capitale européenne, a été du 25 au 28 novembre le théâtre d'une magnifique rencontre internationale.

Venus en délégation innombrables de 19 pays d'Europe, les Résistants se sont fraternellement regroupés pour célébrer le X^e anniversaire de la Libération et proclamer hautement leur fidéli-

tés vivantes du progrès social.

Dans le manifeste publié le 27 novembre à l'issue de leurs travaux ils ont solennellement rappelé qu'ils s'étaient battus pour l'indépendance de leurs patries, pour la liberté et la fraternité des hommes.

Ils ont constaté que dix ans après la libération la paix n'est toujours pas signée, que le statut politique de l'Allemagne n'est pas réglé et qu'en mépris des traités en vigueur une nouvelle armée allemande de l'Ouest allait renaître des cendres de la Wehrmacht.

« Réarmer l'Allemagne, c'est trahir la Résistance, c'est réhabiliter l'esprit hitlérien. »

Tout à tour les orateurs des délégations (et les voix les plus émouvantes sont venues de la délégation allemande) ont apporté les preuves irréfutables de la dangereuse évolution politique de l'Allemagne de l'Ouest au cours des dernières années : réveil progressif du racisme et de l'hitlérisme, réapparition des doctrines pangermanistes de conquête et d'agression, emprise croissante du militarisme le plus traditionnel sur le peuple et sur l'Etat, altération enfin des valeurs démocratiques remises en honneur à la Libération, par l'action de plus en plus audacieuse des grandes féodalités économiques reconstituées.

Le réarmement de l'Allemagne par les accords de Paris a été dénoncé par tous, comme le couronnement définitif de cette politique de régression vers un passé sinistre scellant la défaite de la démocratie et sonnant le glas de la paix.

Angoissant cri d'alarme ! En face de cette redoutable menace qui trahit ses idéaux et rendrait vaines ses sacrifices, la Résistance a rappelé les principes auxquels elle reste attachée pour résoudre les problèmes internationaux dans un esprit pacifique et dans le respect de la loi internationale :

— conclusion d'un traité de paix avec une Allemagne unifiée par des voies démocratiques ;

— organisation de la sécurité collective pour éviter la course aux armements, prélude d'une nouvelle guerre ;

— rétablissement de la confiance entre l'Est et l'Ouest pour élaborer le traité de paix et entreprendre le désarmement progressif et contrôlé de tous les pays.

Le manifeste conclut : « Confiant dans sa force, certain d'exprimer la pensée de toute la jeunesse autant que celle de ses aînés, fidèle à elle-même, la Résistance se retrouve libre et unie pour proclamer le droit à la vie dans la paix, le travail et la fraternité. »

Le devoir de tous les Résistants que rejoindront dans une action commune les anciens combattants, les patriotes, les démocrates, les pacifistes, est maintenant clairement tracé.

(Suite en page 7)

Sous le signe du 10^e anniversaire de notre Union

L'Assemblée Générale s'est déroulée dans l'enthousiasme

Jamais au cours de nos réunions passées, il n'y eut autant de monde que lors de notre dernière assemblée générale du 24 novembre. Des camarades qui ne s'étaient pas rencontrés depuis des années, ont eu la joie de se serrer la main, et d'échanger des souvenirs.

Au dessus de la tribune, un grand callot, avec l'inscription « Vive le 10^e anniversaire de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-45 », reflétait bien l'atmosphère d'allégresse et d'enthousiasme qui n'a cessé de régner durant cette soirée.

Après que le Bureau de l'organisation ainsi que nos amis BRASLAWSKI, Président de l'U.G.E.V.R.E. ; ROZENBERG, Président de la Section de Nancy ; M^{re} GRINS-PAN, Dr BORUCHIN, Joseph MINC, et les délégués de Lyon et de Clermont-Ferrand aient pris place à la tribune, notre Président, le Docteur DANOWSKI, ouvre l'assemblée générale.

Après avoir remercié les adhérents d'être venus en si grand nombre et avoir salué tout particulièrement les dizaines de nouveaux membres présents dans la salle, le Dr Danowski souhaite la bienvenue à tous les invités. En quelques mots, il fait un tour d'horizon sur l'activité générale de notre Union au cours de la dernière année, et insiste sur l'importance de la célébration du 10^e anniversaire, de l'ouvrage illustré qui sera édité à cette occasion.

Docteur DANOWSKI

Une minute de silence est observée, à la mémoire des camarades de notre organisation, décédés au cours de l'année (DUKAT Charles, GOLDMAN David, GOTLIB Marc, KATZ Ch., KUPERMAN Jacob, KLEINBAUM M., SZERMAN Joseph, SZOFIAN B., WULFIN Noah, WULFMAN Fiszl).

BRASLAWSKI

Président de l'U.G.E.V.R.E.

Le Président de l'U.G.E.V.R.E., après avoir remercié l'organisation de l'avoir invité à l'assemblée, apporte un salut chaleureux à ses camarades de l'Union, qui est une des plus importantes organisations au sein de l'U.G.E.V.R.E. Il retrace l'action constante de sa Fédération et les avantages acquis en faveur des anciens combattants d'origine étrangère (Vifs applaudissements). M. BRASLAWSKI, souligne également dans son allocution, l'effort accompli par l'U.G.E.V.R.E., toujours appuyée par l'U.F.A.C., pour la défense de nos droits et contre le réarmement allemand.

ROZENBERG

Président de la Section de Nancy

Après avoir salué l'assemblée au nom des anciens combattants juifs de Nancy, ROZENBERG dit : « qu'ils ont fiers d'être restés au sein de l'organisation qui, depuis 10 ans, n'a cessé de défendre les intérêts de tous ceux qui ont combattu et souffert au cours de la dernière guerre ».

Nous suivons, dit-il, avec sympathie toutes les initiatives qui sont prises par la direction de Paris, et déplorons toutefois de ne pas recevoir assez souvent de directives concernant notre action. Un des plus grands soucis a été le danger de réarmement de l'Allemagne. C'est pourquoi, les anciens combattants juifs ont pris une série d'initiatives pour combattre ce réarmement, et après avoir félicité l'Union pour la décision d'éditer un livre à l'occasion du 10^e anniversaire, il lance un ardent appel pour l'unité entre les anciens combattants et victimes de guerre.

Le Président sortant, propose notre camarade O. CENTNER, pour présider l'assemblée générale. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Il passe aussitôt la parole à Isi Blum, secrétaire général, pour présenter le rapport d'activité. Nous donnons par ailleurs une analyse de son exposé.

BERCOVICI

Vice-Président de la Fédération des Associations d'Anciens Combattants Juifs

Notre ami BERCOVICI, qui salue l'assemblée au nom de la Fédération des Associations d'Anciens Combattants Juifs, se félicite des bons résultats qu'obtient notre organisation dans son action pour la défense des intérêts des anciens combattants juifs. Il condamne énergiquement ceux qui

ont tenté de nous diviser et lance un fervent appel pour la sauvegarde de l'unité parmi nous sans distinction des opinions politiques de chacun.

L. SALOMON

Trésorier

Notre trésorier donne lecture du rapport financier, les recettes, les dépenses, de la dernière année, et souligne le fait que nous avons encaissé au cours de l'année écoulée, 217.000 francs de plus, pour les cotisations, que l'année passée.

DORFMAN

Membre de la Commission de Contrôle

Notre camarade DORFMAN, rend compte de la gestion financière, au nom de la Commission de Contrôle.

WALDEMAR

attire l'attention de l'assemblée, sur les centaines de millions de francs, provenant d'Adenauer et qui sont touchés par certains organismes juifs de France, soi-disant destinés à réparer les crimes commis par les nazis alors que les victimes directes du nazisme, comme les déportés, les veuves de guerre et les orphelins, ignorent la destination réelle de ces fonds. Il demande à ce que le Comité Directeur se penche sérieusement sur ce problème.

Mme LILIENSTEN

Responsable du travail social dit quelques mots sur l'importance de développer à l'heure actuelle le travail social et invite tous les camarades, à aider la Commission dans la réalisation de ses tâches.

FALINOVER

Notre camarade FALINOVER, un des responsables de la Commission de Préparation du Bal, explique, en quelques mots, l'importance de notre Bal, qui se déroulera sous le signe du 10^e anniversaire de notre organisation. Des efforts ont été faits afin que le programme artistique et le déroulement de la soirée en général, soient dignes de notre Union. Il lance un appel, pour que tous nos camarades avec leurs familles, se donnent rendez-vous le 24 décembre prochain, au Palais d'Orsay.



Une partie de la tribune pendant le discours de notre secrétaire général

GUTMAN

remercie particulièrement l'organisation pour sa lutte conséquente contre le réarmement de l'Allemagne, et lance un appel pour soutenir l'action que mène notre Union pour l'unité entre anciens combattants juifs.

HERSZKOWICZ Sam

Notre camarade HERSHKOWICZ, responsable de la Section Mutuelle du Caveau, donne connaissance de l'activité de sa section et demande à ceux qui désirent en faire partie, de s'adresser au siège de l'organisation ou bien aux permanences du dimanche matin.

Après la discussion, il est procédé à l'élection du Comité Directeur, de la Commission du Jury et de la Commission de Contrôle.

Une résolution traçant les tâches de l'organisation pour l'année à venir, est adoptée à l'unanimité.



Une vue d'une partie de la salle remplie d'anciens combattants

Le rapport d'Isi Blum

Notre secrétaire général commence son rapport d'activité en soulignant le grand succès qu'ont obtenu toutes nos manifestations, au cours de l'année écoulée, et le fait que pendant la même période plus de 100 nouveaux adhérents sont venus grossir les rangs de notre Union. Le chiffre de 1.235.000 francs, versé pour les cotisations, n'a jamais été atteint auparavant et représente une augmentation de 230.000 francs par rapport à l'année passée.

Si les anciens combattants juifs sont de plus en plus fidèles à leur organisation et y restent attachés c'est parce que ils voient dans l'Union le véritable défenseur de leurs intérêts.

Isi Blum démontre, preuves en main, que la défense des droits des anciens combattants juifs et des victimes de guerre ne représente pas pour nous une phrase vide de sens, mais correspond à une réalité quotidienne. Que ce soit dans les cas particuliers, quand il s'agit d'obtenir la naturalisation, la carte de travail, la carte du combattant, la pension d'invalidité ou de veuve, le pécule, une décoration, etc..., ou que ce soit dans des revendications

si il cite des exemples concrets sur les visites que reçoivent les malades dans les hôpitaux, sur les interventions auprès des organismes officiels, sur les œuvres sociales en leur faveur, sur l'envoi de nos orphelins en colonies de vacances, etc...

Le rapporteur montre ensuite que l'ensemble de nos adhérents et les anciens combattants et victimes de guerre juifs en général, ont approuvé l'énergique action qu'a menée notre organisation contre le réarmement de l'Allemagne et se sont félicités d'avoir contribué à l'échec de la C.E.D.

Ceux qui ont particulièrement souffert du nazisme, ceux qui ont vu leurs proches parents massacrés, gazés, brûlés dans les fours d'Auschwitz et d'autres camps de la mort, ne peuvent pas et ne veulent pas rester indifférents lorsqu'ils voient qu'on s'apprête à rendre les armes aux responsables de tant de malheurs. Il est donc naturel que les anciens combattants juifs se trouvent aux avant-postes de la lutte menée par les millions de combattants de France contre la renaissance de la Wehrmacht, par conséquent contre la ratification des accords de Londres et de Paris.

Tous les assistants manifestent leur indignation lorsque l'orateur rappelle que la majorité du G.R.I.F. s'est refusée de condamner le réarmement allemand.

L'orateur passe ensuite à l'activité de nos sections de province et notamment à celles de Lyon et de Nancy, qui sont les plus actives ; il rappelle que nous avons fondé une nouvelle section à St-Quentin et souligne que nos relations sont des plus cordiales avec les organisations d'anciens combattants juifs de Metz et de Lille, autonomes depuis deux ans, mais dont nous avons gardé l'espoir de les voir rejoindre un jour notre grande famille.

Après avoir donné quelques détails sur l'édition de l'ouvrage illustré, sur son contenu, sur les messages de personnalités et sur l'importance de l'aide effective de nos camarades pour la réalisation de cette tâche, Isi Blum fait un émouvant appel à l'unité entre tous les anciens combattants juifs et termine son rapport en proclamant :

Vive l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs !

Vive la France !

**Le 1^{er} Janvier
au Cercle Militaire
28^e GRAND BAL
DE NUIT
des Volontaires Juifs
de 1914-1918**

Les Volontaires Juifs, Anciens Combattants 1914/1918, organisent leur 28^e GRAND BAL DE NUIT, le Samedi 1^{er} Janvier 1955, de 22 heures à l'aube, dans les somptueux Salons du CERCLE NATIONAL DES ARMEES, 8, Place Saint-Augustin.

Cette Soirée est placée sous le haut Patronage de Monsieur le Ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

On trouve des cartes au Siège, 29, rue St-Lazare et à l'entrée des Salons.

Renée LEBAS



La grande vedette de la chanson chantera à notre bal, le 24 décembre prochain

L'OUVRAGE ILLUSTRÉ

marquera dignement le 10^e anniversaire

La dernière assemblée générale a félicité le Comité Directeur pour l'initiative qu'il a prise d'éditer un ouvrage illustré à l'occasion du 10^e anniversaire de la création de notre Union.

Une documentation très intéressante concernant la guerre, la résistance, la captivité, la déportation, la libération, la fondation de l'Union et son activité au cours de ses 10 années d'existence est d'ores et déjà rassemblée et nous espérons que la décision prise concernant l'édition de ce livre sera très prochainement réalisée.

De partout, de Paris et de province, de la part des personnalités civiles et militaires les plus diverses, et tout particulièrement des anciens combattants, nous parvenient des messages de félicitation et d'encouragement.

Nombreux sont ceux qui ont dès maintenant souscrit à un exemplaire de cet ouvrage illustré. Nous sommes convaincus que tous nos camarades auront à cœur de nous aider dans notre tâche et nous adresseront leur contribution d'après leurs possibilités.

LE CONTENU DU LIVRE :

- Des déclarations de nombreuses personnalités civiles et militaires ;
 - Les noms des centaines de combattants juifs morts au champ d'honneur ou en déportation ;
 - Les noms des centaines de combattants et résistants juifs décorés pour faits de guerre ;
 - La déclaration de la guerre, les engagements volontaires des Juifs de toute origine, les camps d'instruction, les fronts de mai-juin 1940, et la Résistance°;
 - Les internements, les déportations, la libération et le retour des rescapés ;
 - La fondation de l'U.E.V.C.J., et son action pour la défense des droits des anciens combattants et des victimes de guerre, contre la renaissance de l'antisémitisme et de la xénophobie et pour la paix ;
 - Le travail social ;
 - Les campagnes de solidarité pour le peuple d'Israël ;
 - Les manifestations et cérémonies du souvenir ;
 - L'activité des organisations d'anciens combattants juifs de province.
- Les événements de la guerre ainsi que l'activité de l'organisation seront illustrés par des centaines de photos, de documents et par des œuvres originales de nos meilleurs peintres.

Le livre préfacé par MM.

Jean MASSON Edouard HERRIOT
Ministre Président d'Honneur
des Anciens Combattants de l'Assemblée Nationale

contiendra des messages de sympathie des personnalités suivantes :

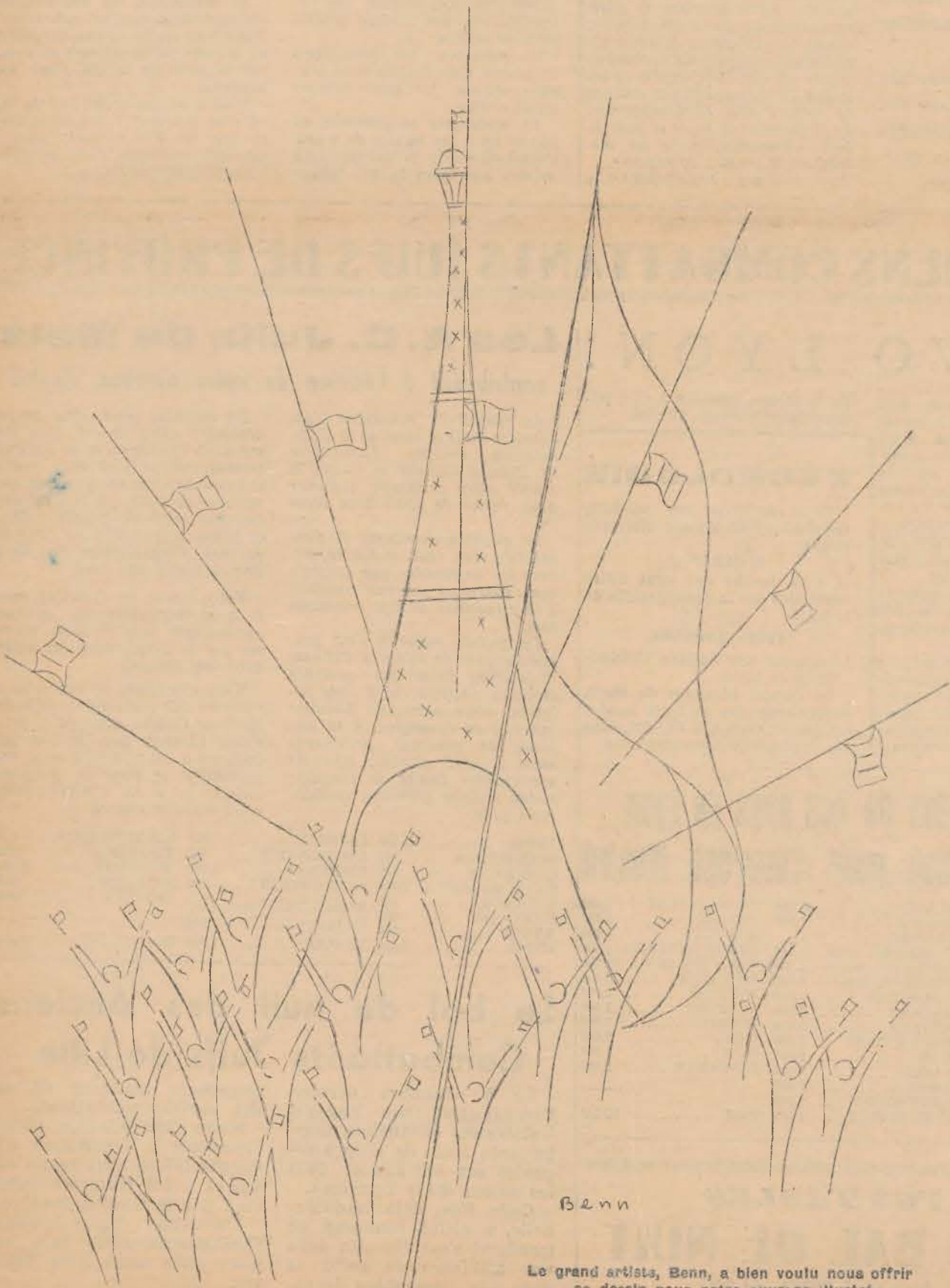
Vincent BADIE, Président de la Commission des Pensions de l'Assemblée Nationale ;
Capitaine BAILLY, Chef de Bataillon de Réserve, Ex-Cdt de la 11^e Cie du 12^e R.E.I. ;
Colonel Jean BESSON, Ex-Commandant du 12^e R.E.I. ;
BERCOVICI, Président des Votants 1914-1918 ;
R. BETOLAUD, Ancien Ministre ;
Félix BRUN, Président de l'A.R.A.C., Vice-Président de l'U.F.A.C. ;
Pierre BUGEAUD, Président de l'Association des Combattants P. G. de la Seine ;
Laurent CASANOVA, Ancien Ministre ;
René CASSIN, Vice-Président du Conseil d'Etat ;
Colonel DEBUSSY, Ex-Commandant du 21^e R.M.V.E. ;
Edmond FLEG, Poète ;
Général JOINVILLE, Député ;
Jacob KAPLAN, Grand Rabbin de Paris ;

G. LAROCHE, Colonel F.F.I. ;
Léon LYON-CAEN, Premier Président Honoraire de la Cour de Cassation ;
Colonel MANHES, Président de la F.N.D.I.R.P. ;
Léon MEISS, Président d'Honneur du C.R.I.F. ;
Pierre PARAF, Homme de Lettres ;
Maurice POURCHET, Cdt de la 6^e Cie du 22^e R.M.V.E. ;
Rémy ROURE, Journaliste ;
Maurice VANIKOFF, Président de la Féd. des Assoc. d'Anciens Combattants Juifs ;
Col. VILLIERS-MAURIAME, Ex-Cdt du 22^e R.M.V.E. ;
Jean VOLVEY, Président de l'Union Départ. de l'U.F.A.C. de la Seine ;
Général H. ZELLER, Gouverneur Militaire de Paris ;
Capitaine V. TIZON, Ex-Cdt de la C.H.R. du 12^e R.E.I.

Les amicales régimentaires nous ont également adressé des messages.

Deuxième liste de souscription

APELOIG	1.000	KORENBLIT	5.000
ARYA	1.000	KURC	5.000
AYZERSTEIN	1.000	KULKIELKA	5.000
ANKELEVICZ	1.000	LEBAU	5.000
APELBAUM	5.000	LEIZER	1.500
AZOULIES	5.000	LESKI	1.000
Jacques BANA-		LEW	2.000
TIANU-MOURIER		LUXENBOURG ..	1.000
(Marbrerie de Ba-		MARX	1.000
gnoux)	10.000	MODRESQUI	10.000
BAJWOL	2.000	MISEZ	2.000
BEKAS	5.000	OLEK	3.000
BERMAN	2.000	PLATEK	1.000
BLOCHILD	1.000	PANUS	2.000
Dr BORUCHIN ..	2.000	PLOTNO	5.000
CARTAN	1.000	Maison RAMBERG	1.000
COMMUNAUTE		RACHFELD	5.000
CULTUELLE DE		ROSENBERG	1.000
HAGENAU	2.000	ROCHFELD	3.000
COMMUNAUTE		ROZENHOLC	2.000
CULTUELLE DE		ROZENSTRAUCH	5.000
GUELMA	1.000	Société RADOM ..	7.500
COMMUNAUTE		SADOWSKI	1.000
ISRAELITE DE		SAPON	5.000
FEZ	5.000	STRILOVER	300
CISINSKI	2.000	SCHNEIDERMAN	10.000
CYMERMAN	1.000	SECOULES	5.000
Maison DORE	2.000	SKILAK	2.000
EKMAN	1.000	SIMON	2.000
FABIAZ	1.000	SZLAMOVICZ	1.000
FELDMAN	2.000	SZENBAUM	1.000
FALINOVER H. ..	3.000	SPITZBERG	2.000
Maison GOLD	5.000	SALOMON Jacques	5.000
GOLDBERG	1.000	SCNEID	2.500
GEDDANKEN	1.000	SZWARTZENBERG	2.000
GRUNDMAN	1.000	Tricots GOLD	5.000
GOUZ Jacques ..	10.000	TOPIOL	2.000
GUTENSTEIN	1.000	TZWEIG	2.000
GLASMAN Jacques	2.000	UNGER	1.000
GLASMAN	2.000	VERGOLD	2.000
GLIKMAN	1.000	WILDENBERG ..	5.000
GURFINKEL	5.000	WELLKOFFES	1.000
HAMMEL	1.000	WEINSTEIN	2.000
HOFFMAN	2.000	WEIZER	1.000
HOLTZHAKER ..	5.000	WETZTEIN	3.000
JAKOUBOVICZ		WEISSE	1.000
Mendel	3.000	WIEN	1.000
JAKOUBOVICZ		WEILL Jules	1.000
Père et fils	2.000	Maison ZANKA ..	5.000
Maison JOSEPH ..	1.000		
KAMINSKI	2.000	Total	262.300
KANDELMAN	2.500	Liste précédente ..	382.700
KARAS	1.000		
KELBIK	1.000	Total	645.000
KLAPER	5.000	De Lyon	95.500
KORENGOLD	5.000	De Metz	17.000
KORENBERG	1.000		757.500



Benn

Le grand artists, Benn, a bien voulu nous offrir ce dessin pour notre ouvrage illustré

Le CONSEIL NATIONAL de l'U.G.E.V.R.E. aura lieu le 16 Janvier 1955 à Paris

Le Conseil National de l'U.G.E.V.R.E. convoqué pour le 16 janvier 1955 à Paris, aura à se prononcer sur l'activité de l'Union Fédérale pendant la dernière année écoulée.

Les délégués des associations adhérentes à l'U.G.E.V.R.E., de Paris et de province, représentant des anciens combattants français de diverses origines nationales : polonaise, italienne, hongroise, juive, etc., se pencheront sur les problèmes concernant l'ensemble du monde combattant français, sur l'action de l'U.F.A.C. pour la défense des droits des anciens combattants, pour la défense de la paix et sur les problèmes particuliers concernant les anciens combattants d'origine étrangère.

Ce Conseil National devra envisager les possibilités d'union de tous les anciens combattants d'origine étrangère. Malgré l'opinion de quelques sceptiques, il est certain que le désir de tous les anciens combattants d'origine étrangère est d'avoir un seul organisme qui défendra avec plus d'efficacité leurs intérêts moraux et matériels.

Avec un peu de bonne volonté, les dirigeants des différentes associations peuvent se mettre d'accord sur un programme englobant toute une série de problèmes intéressant tous les anciens combattants d'origine étrangère. Ce sera une tâche essentielle pour les délégués au Conseil National d'étudier les moyens pour parvenir à réaliser cette unité.

Ce Conseil National devra également préparer la 5^e Congrès de l'U.G.E.V.R.E.

L'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs aura à cœur d'être bien représentée à ce Conseil National et d'apporter, comme elle l'avait toujours fait, son soutien constructif pour une union plus large chez tous les anciens combattants d'origine étrangère.

Joseph MINC.

Hommage solennel à Edmond FLEG en l'honneur de son 80^e anniversaire

Le 26 novembre dernier, le grand poète Edmond FLEG, a fêté son 80^e anniversaire. A cette occasion, un hommage solennel lui a été rendu, le 29 novembre, au siège de la Société des Gens de Lettres, par M. Paul Vialar, en présence des membres du Comité de la Société et de nombreuses autres personnalités.

Notre organisation a donné son adhésion au Comité National Fleg, et s'est ainsi associée à l'hommage rendu au poète.

REPONSES AUX PARLEMENTAIRES

Les divorcées n'ont pas droit à pension en cas de décès de l'ancien mari.

12629. — M. Delachenal demande à M. le ministre des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre si une femme, dont le divorce a été prononcé à son profit et dont l'ancien mari est mort pour la France, peut obtenir une pension de veuve de guerre lorsqu'elle n'est pas remariée. (Question du 9 juin 1954.)

Réponse. — En application de la législation en vigueur (art. L. 43) du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre) le bénéfice d'une pension est exclusivement accordé aux veuves dont le mariage a été rompu par le décès du militaire ouvrant droit. L'épouse divorcée, même non remariée, et celles qui soient les clauses du jugement de divorce, n'a pas de ce fait, et au sens du code susvisé, la qualité d'avant cause de son ancien mari. Elle ne peut, par conséquent, prétendre à pension de veuve de guerre. (J.O. du 9 juillet 1954.)

Contre le Réarmement de l'Allemagne

En réponse à l'appel lancé par M^r André Blumel, Président du Comité Juif d'Action contre le Réarmement de l'Allemagne, notre Union a donné son adhésion et a dé-

légué plusieurs membres de son Comité Directeur à la Conférence des Juifs d'Europe, qui s'est déroulée le 12 décembre, à Paris,

LES ANCIENS COMBATTANTS JUIFS D'ANGLETERRE PROTESTENT CONTRE LE REARMEMENT DE L'ALLEMAGNE

Une résolution exprimant la déception devant l'attitude des membres juifs du Parlement qui n'ont pas voté contre le réarmement de l'Allemagne a été adoptée à la réunion trimestrielle des Anciens Combattants Juifs de Grande-Bretagne, qui s'est tenue à Manchester. La résolution exprime l'espoir qu'à la lumière des événements qui se produisent actuellement en Allemagne et des dangers évidents que constitue le réarmement allemand, les membres du Parlement feraient tout leur possible pour amener le Gouvernement britannique à modifier son attitude.

Il fut décidé d'adresser une lettre de remerciements aux six membres du Parlement qui votèrent contre le réarmement de l'Allemagne.

Les invalides de guerre d'Israël

Nous nous sommes adressés à l'Association des Invalides de Guerre d'Israël en l'invitant à assister à cette Conférence. N'ayant pas la possibilité de venir à Paris, le temps étant trop court pour une lettre exprimant son accord à toute action destinée à s'opposer à la remilitarisation de l'Allemagne.

Ils nous écrivent entre autre :

« La lutte contre le réarmement de l'Allemagne nous tient à cœur et constitue un des objectifs du programme de notre Association. Le peuple juif et tout particulièrement les anciens combattants et invalides de guerre, qui ont lutté contre le nazisme, doivent et peuvent servir d'exemple et de modèle pour toute l'humanité dans le combat contre la renaissance du nazisme sous quelque forme que cela soit. Notre Association représente 1.000 invalides de guerre, blessés au cours des batailles contre le nazisme et il serait superflu de souligner nos sentiments quand on veut faire oublier le sacrifice qu'ont apporté des millions de soldats pour l'anéantissement de la domination nazie et pour libérer l'humanité, dans un moment où il menace de renaître. Signé : I. ZANDMAN. »

LES ANCIENS COMBATTANTS JUIFS DE PROVINCE

BRAVO LYON !

Nos camarades de Lyon sont toujours à la hauteur de leurs tâches. Chaque fois que notre Union proclame une campagne, les anciens combattants juifs de Lyon ne sont jamais en retard pour appliquer et réaliser les décisions du Comité Directeur.

Ils ont montré, une fois de plus, à l'occasion de la souscription pour l'ouvrage illustré.

En deux jours ils ont collecté près de 100.000 francs et ont promis de continuer la souscription.

A une réunion du Comité, en présence de notre camarade Schuster, qui a expliqué l'importance du livre, le Comité lyonnais s'est engagé de centraliser une documentation sur l'activité

de la section destinée à être publiée dans l'ouvrage illustré.

NÉCROLOGIE

Nous exprimons nos condoléances attristées à notre vice-président

I. ELSON et à sa famille qui vient d'être endeuillée par la perte cruelle de la petite

Sylvie BADECHI.

Le Comité des Anciens Combattants de Lyon.

Le Comité Directeur de Paris, exprime de son côté ses condoléances au camarade ELSON, dans ces douloureuses circonstances.

La participation de nos amis de Lyon à la souscription pour l'ouvrage illustré

ABRAMOVITCH M. 1.000	ELSON 2.000	MECHLEVITCH 1.000
ABRAMOVITCH I. 2.000	ERLICH 1.000	MENASE 2.000
APPEL 5.000	FRUCHT 1.000	MALYDRA 5.000
APPELDORFER 1.000	S. MOICHE 2.500	REICH DENTISTE 1.000
Maison « AUX TROIS 5.000	FRIDMAN Jacques 2.500	Maison ROGERS 20.000
FRERES 1.000	FRIDMAN Roger 1.500	ROSENBERG 2.000
BEHAR 1.000	GOLDSTEIN 1.400	ROLTNER 2.000
BEJAR 1.000	HACKER 2.000	ROTBURG 1.500
BEBERAC 1.000	HERLAM 5.000	SENDAC 2.000
BLAYTRACH 1.000	HOUDWETZKI 1.500	SIGAL 2.000
CHARTENBERG 1.500	KAM 2.500	SLEN 1.000
COHEN 1.000	KLEIN 2.000	ZEDERMAN 2.000
CHERGUI 1.000	KOPE 2.000	
EDELMAN 1.000	LEIZEROVICH 5.000	
	LEWKOVITCH 1.000	Total 95.500

RETENEZ VOS TABLES à notre BAL DE NUIT

Téléphonez à PRO. 44-69

Pour la défense de nos droits

5.000 anciens combattants à Wagram

Cinq mille anciens combattants et victimes de guerre se sont réunis, le 7 décembre dernier, à la salle de Wagram, à l'appel de l'U.F.A.C., pour faire entendre la voix de ceux qui ont combattu et souffert pour la France, avant que ne s'engagent les discussions budgétaires à l'Assemblée Nationale.

Mmes de Lipkowski, Mathilde Gabriel-Péri, Rose Guérin, Francine Lefèvre, MM. Draveny, Berthet, Bignon, Dixmier, Tourné, Darou, Mouton, Rosenblatt, Devemy, Le Coutaller, de l'Assemblée nationale; MM. Gatuings, Nomy, Manent, du Conseil de la République, assistèrent à ce meeting que présidait Marcel Engrand, président de l'U.F.A.C.

Marcel Engrand, qui présidait le meeting, a exposé la nécessité d'entreprendre une action énergique pour la défense de nos droits menacés.

Jean Volvey, président de l'Union Départementale de la Seine, a exprimé son indignation

devant l'ingratitude des pouvoirs publics envers les créanciers privilégiés de la Nation. « Une grande bataille commence, conclut-il très applaudi, nous ne devons déposer les armes que lorsque nous aurons pleine et entière satisfaction ».

Ont également pris la parole, pour exposer la situation douloureuse de toutes les catégories de victimes de guerre, Mme Vaudezrasier, M^r Etienne Nouveau, Bossin, Gentin, etc...

L'ordre du jour voté à l'unanimité proteste contre les dispositions du budget des anciens combattants et conclut en ces termes :

Ils font appel au Parlement, à l'opinion publique pour que le budget des Anciens Combattants et Victimes de guerre sorte profondément modifié des discussions parlementaires, et s'engagent à répondre si besoin est, à tout appel de leurs militants pour une série de manifestations sur la voie publique.

Grâce à leur union, les P.G. obtiennent un premier succès

On sait que la Fédération Nationale des Prisonniers de Guerre avait décidé d'organiser, le 12 décembre 1954, une grande manifestation pour réclamer qu'enfin satisfaction soit donnée aux revendications des anciens prisonniers de guerre.

La puissance des prisonniers de guerre unis a obtenu un premier succès. Le gouvernement avait décidé :

1) D'accepter le paiement du pécule en 4 ans au lieu de 6 ans, c'est-à-dire que le dernier tiers devra être payé le 1^{er} janvier

1955. Une lettre rectificative doit être déposée sur le Bureau de l'Assemblée Nationale qui consacrera la victoire des P.G. sur cette revendication.

2) D'accorder les majorations d'ancienneté à tous les p.g. fonctionnaires, qu'ils soient titulaires de la carte du combattant ou non, sur la base du temps passé en captivité.

Tout n'est pas réglé, loin de là, et c'est pourquoi il est nécessaire que les P.G. restent unis, agissant pour que leurs revendications soient satisfaites.

Les A. C. Juifs de Metz contribuent à l'édition de notre ouvrage illustré

Le samedi 27 novembre s'est déroulée dans le local de la Communauté Israélite, l'assemblée de Metz, à laquelle le Comité a convié notre camarade Schuster pour parler de notre livre illustré.

La question dominante de l'assemblée était celle de l'unité, car tous les camarades ont constaté que l'isolement pourrait conduire à la disparition de leur organisation.

La grande majorité s'est prononcée pour le retour à l'Union, mais étant donné que quelques éléments s'opposèrent à cette solution, notre camarade Schuster intervint en demandant à la majorité de renoncer provisoirement à cette solution afin de sauvegarder l'unité de l'organisation messine d'anciens combattants juifs.

En agissant ainsi nous avons démontré notre ardent désir de maintenir l'union entre les anciens combattants juifs et nous avons la conviction que les quelques camarades de Metz, qui hésitent encore, se rendront bientôt compte à leur tour, que pour l'intérêt de tous, l'organisation de Metz doit rejoindre nos rangs.

Notre Union, en attendant, reste à la disposition des anciens combattants juifs de Metz, comme par le passé, pour les aider dans leur activité.

Nous exprimons ici nos remerciements aux combattants juifs de Metz, au Comité, ainsi qu'au président Lipszyc, pour le bon accueil qui a été réservé à notre représentant et pour la première collecte qui a été effectuée pour notre ouvrage illustré.

ALTER 2.500	LACROIX 500	SCHNEIDERMAN 500
BUCHBINDER 500	LEJZEROWICZ 500	VEINBERG 500
CYMERMAN 500	LIBERMAN 1.000	WEISBROT 1.000
DAVIS (tailleur) 1.000	MOSKOWITCH 500	ZWILLING 500
GUTRACH 500	MOSKOWITCH Charl. 1.000	ZELAZNY 1.000
FIZZENSON 500	NAIBERGER 1.000	
KREBS 500	PRAGER 1.000	Total 17.000
LIPSIC 2.000		

Le bal de nuit des Anciens Combattants Juifs de Lille

Le 5 décembre dernier, l'organisation des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs de Lille a organisé son bal annuel dans les salons d'Air Terminus.

Cette fête, déjà traditionnelle, a attiré beaucoup de monde et s'est déroulée dans une ambiance de gaieté et dans une atmosphère de ca-

maraderie vraiment dignes des anciens combattants.

Notre camarade Isi Blum, répondant à l'invitation du Comité lillois, s'est rendu au bal et a été fraternellement reçu par le Comité unanime.

L'activité des Anciens Combattants Juifs aura sa place dans notre livre illustré.

La loi du 31 - 12 - 1953

et les

instructions d'application

pour les

INVALIDES DE GUERRE

LA LOI DU 31-12-1953 et les instructions d'application pour les invalides de guerre QU'APPORTE LA LOI DU 31 DECEMBRE 1953 EN MATIERE D'INVALIDITE ?

● La pension temporaire est concédée pour trois années qu'il s'agisse d'un réformé temporaire ou définitif.
● La pension définitive révisée pour aggravation est concédée à titre définitif au nouveau taux.

● Le complément accordé, en sus de la pension maxima, dans le cas d'infirmités multiples dont l'une entraîne l'invalidité absolue, est calculée sur la base de l'indice de pension 16.

● L'allocation n° 6 accordée aux invalides cumulant les bénéfices des articles 16 et 18 est calculée sur la base de l'indice 50 par degré. Elle est portée à 1.250 points pour les bénéficiaires de l'article 18. Lorsque le taux global des invalidités est supérieur à 100 % plus surpension du dixième degré, chaque degré en sus du dixième aura droit à une allocation supplémentaire calculée sur la base de l'indice 50.
● L'allocation de grand mutilé suivant la hauteur de l'amputation, est majorée de 22 points par degré supplémentaire de surpension pour les bénéficiaires des articles 16 et 18 lorsque le taux d'invalidité est supérieur à 100 % plus surpension du 10° degré.

● Les nouveaux indices de pension des pensionnés de 85 à 100 % sont réglés suivant le tableau ci-dessous :

85 % indice	625
90 % indice	765
95 % indice	870
100 % indice	1.000

● Les majorations accordées pour enfants d'invalides pensionnés au taux de 10 à 80 % sont fixées au huitième de la pension du soldat.

● Les allocations pour enfants incurables de grands invalides sont fixées ainsi qu'il suit :

Pour enfants d'invalides à	
100 % indice	92
95 % indice	85
90 % indice	77
85 % indice	65

● Les enfants des grands invalides cessant d'avoir droit aux prestations familiales ont droit à ces allocations.

● L'allocation n° 8 de 100.000 fr. par an, est également attribuée aux bénéficiaires de l'article L. 18 qui, bien que n'étant pas aveugles, paraplégiques, hémiparaplégiques, amputés ou impotents de deux membres totalisent une invalidité d'au moins 200 % calculée par addition des divers taux d'invalidité afférents aux infirmités dont ils sont atteints.
● L'allocation n° 8 est majorée de 100 % pour les aveugles et de 50 % pour les amputés de deux membres et les paraplégiques qui ne peuvent bénéficier du statut des grands mutilés.

● L'allocation n° 4 bis est calculée par des indices correspondants à la somme des pourcentages d'invalidité.

● Les invalides non hospitalisés atteints d'infirmité les mettant dans l'impossibilité d'exercer leur profession ont droit à une allocation portant le montant de leur rémunération au taux d'un pensionné à 100 % bénéficiaire de l'indemnité de soins.

● Les amputés d'un membre inférieur qui, quelque soit le niveau de l'amputation, sont dans l'obligation d'avoir recours à l'usage de béquilles ou de cannes de Schlitz ont droit à l'allocation de grand mutilé afférente à la désarticulation de la hanche.

Les dispositions applicables à compter du 1er janvier 1954, ont fait l'objet de la circulaire ministérielle n° 0330 CS du 16 avril 1954. Qui est analysée dans le numéro de juin du « Réveil » page 4.

Disposition applicable intégralement à compter du 1er mai 1954. Circulaire ministérielle n° 0352 CS du 31 août 1954.

Les dispositions ci-contre (allocations aux grands invalides et allocation aux grands mutilés) sont applicables intégralement à compter du 1er mai 1954. Elles ont fait l'objet de la circulaire ministérielle n° 0352 CS du 31 août 1954.

Aucune instruction d'application.

Aucune instruction d'application

Aucune instruction d'application

(aucune instruction d'application)

Les dispositions relatives à l'allocation n° 8 sont applicables à compter du 1er mai 1954. Elles ont fait l'objet de la circulaire ministérielle n° 333 C.S. du 17-5-54, voir le « Réveil » n° de juillet, page 3.

Voir notre cahier de documentation n° 10 analyse de l'instruction ministérielle n° 0342 C.S. du 22 juillet 1954.

Encore aucune instruction d'application.

Ces dispositions sont applicables intégralement à compter du 1er mai 1954.

Circulaire n° 352 C.S. du 31 août 1954.

L'Ensemble de l'Orchestre Tzigane SEGALESCO



L'orchestre SEGALESCO sera au 10° Bal annuel de notre Union, le 24 décembre, dans les somptueux salons du Palais d'Orsay

LA RUBRIQUE DU MEDECIN

Peut-on éviter et comment l'artériosclérose prématurée ?

Il est incontestablement vrai que les maladies du cœur et des vaisseaux ont augmenté depuis plusieurs années, chez les sujets pas encore très âgés. Multiples sont les explications de ce phénomène. En général, on suppose que l'accélération du rythme de la vie quotidienne, cette vie trépidante et surtout les bruits de la circulation sur la voie publique et d'autres y sont pour quelque chose.

Au dernier congrès d'hygiène, qui a eu lieu à Paris, fin d'octobre 1954, le problème des bruits, leur répercussion sur la santé publique et les possibilités de les éliminer au maximum ont été au premier plan de l'ordre du jour. Il semble que les bruits ébranlent le système nerveux de l'homme, mais qui dit système nerveux pense en même temps aux répercussions de cet ébranlement sur le système vasculaire et sur le cœur. C'est pourquoi nous assistons actuellement aux essais de diminuer ces bruits, défense de claxonner, etc... Tout ceci est bien et louable, mais il nous semble qu'il fallait poser la question un peu autrement pour toucher le fond du problème.

Il existe deux catégories de bruit : les bruits extérieurs et les bruits intérieurs. Nous appelons les bruits intérieurs la somme des soucis que l'homme se fait pour son avenir, l'avenir de ses enfants, sur l'insécurité de son travail, il a peur d'une guerre (froide et chaude). Tout cet état d'insécurité dans lequel l'homme se trouve actuellement ébranle sans doute son système nerveux et en même temps son système vasculaire autant que les bruits extérieurs.

L'homme se trouve constamment dans un état de tension nerveuse sans répit. Comment remédier à ce problème ? Ici on touche les questions d'un autre ordre. Mais en attendant il faut quand même essayer de trouver un remède palliatif de ce mal. Il y a quelques années un livre en langue anglaise (traduit en français) est paru : « Ne vivez plus sur vos nerfs », du Dr Harold Fink. Ce livre de qualité moyenne nous intéresse pour le fait que dans les pages 75 à 83 l'auteur donne au lecteur des conseils d'ordre pratique : Comment on peut détendre par des exercices quotidiens ses muscles et arriver par la suite à relaxer son système nerveux et vasculaire. A ceux qui ont le temps et la possibilité nous pouvons vivement conseiller d'essayer cet exercice de relâchement.

Dans le deuxième ordre d'idées, il s'agit de veiller sur l'alimentation de l'homme autour de la cinquantaine. Dans un récent congrès (les journées des cinquantenaires), sous la présidence du professeur Bertrand, membre de l'Académie des Sciences, et Mme L. Randon, de l'Académie de Médecine, les conseils suivants ont été donnés à ce sujet :

- 1) Une ration énergétique suffisante mais non excessive afin d'éviter l'obésité (engraissement) à 50 ans.
- 2) Diminution de la ration glucidique (pain, pâtes, pommes de terre), qui ne doit pas dépasser 300 grammes par jour.

3) Consommation assez large de légumes frais et de fruits frais, ajoutons y de notre part du jus de citron.

4) Consommation modérée de corps gras, en particulier le beurre. Il semble que le fromage est mieux supporté que le beurre, également la graisse végétale mieux que la graisse animale. On suppose qu'un tel régime qui est facile à suivre peut éviter dans une certaine mesure l'apparition de l'artériosclérose.

Docteur BORUCHIN, Lauréat de l'Académie de Médecine.

P.S. — Profitant de l'occasion que la rédaction de notre journal a adressé un appel aux engagés volontaires, de signaler les questions qui les intéresseraient, nous vous demandons également de vous prononcer sur notre rubrique. Nous aimerions savoir :

- 1) Est-ce que les questions que nous discutons vous intéressent ?
- 2) Est-ce que les articles sont écrits

dans une langue assez compréhensible ?

3) Quelles questions désirez-vous que nous traitions ?

4) Posez-nous également des questions d'ordre santé personnelles ?

Merci.

Le Général Le Corquillé

(Suite de la page 1)

Contre l'hitlérisme et le racisme renaissants, contre la politique de force qui inspire le réarmement de l'Allemagne, contre la coupure de l'Europe en deux blocs militaires antagonistes, contre l'hégémonie d'une Allemagne militariste sur l'Europe de l'Ouest, contre une nouvelle Wehrmacht instrument d'oppression et de guerre, il faut dresser le barrage des peuples libres :

- pour sauver la démocratie ;
- pour sauver la paix.

MERCERIE GÉNÉRALE Maison JACQUES

17, Rue Réaumur - PARIS-3° Tél. : TUR 49-66

איר באקומט ביי אונז שטענדיק אויף לאנגער א גרויסן אויסוואל פון אלע פארניטונג פאר טריקא און קאנפֿעקסיען

Spécialité de Fermetures « Eclair » et à Glissière

גוטע באהאנדלונג — פאבריק-פרייז

LES CREATIONS



Vêtements de Sport, Plage et Montagne

font la réputation de bonnes Maisons

20, Rue Turbigo - PARIS-2° - Tél. : CEN. 41-68

FABRIQUE DE TRICOTS

Haute Nouveauté



Déposé

7, Rue Papin (angle 98, Bd de Sébastopol)

PARIS-3° Tél. : TUR. 21-03

לוי ריבט, אויפגאבעס און איבערפירן פון פראקטיש און אויסלאזן קליי פון ערד און קאווט

LEVI-RIVET

24, Rue Notre-Dame-de-Nazareth PARIS (2°). Tél.: ARC. 54-97 et 59-75

SEGALESCO

le célèbre chef d'orchestre
de la radio et du
CABARET ESCORIAL

avec son ensemble
ses vedettes
ses chanteurs
ses chanteuses

anime les plus beaux
Galas, Bals, Mariages,
etc...

accepte des engagements
pour la province
et l'étranger

26, Rue des Plantes
PARIS - 14°
Tél. : FON. 94-70

Vestes - Tailleurs
Manteaux
et Ensembles

SOG

10, Rue Oberkampf
PARIS-XI°
Tél. : MEN. 81-40

Fabrique de Canadiennes
Anoraks, Blousons cuir
et toile

ASKI

345, Rue Saint-Martin
PARIS (3°)
Tél. : ARCHIVES 30-60

FABRIQUE DE VETEMENTS DE CUIR
Spécialité de gants cyclistes et motos

Etablissements ACHEN

7, Cité Hittori - PARIS-10°
Tél. : NORD 20-83 C.C.P. 6272-67

FABRIQUE DE VETEMENTS

HOMME SPORTS ENFANT

Spécialité : Impers - Duffle-Coat - Vestes - Blousons - Shorts
Anoraks en toile, cuir et gabardine - Canadiennes - Pour enfants

Maurice POTACHE

76, Rue René-Boulanger - PARIS-10°
Tél. : NORD 34-98
C.C.P. Paris 8212-15 Métro : Strasbourg-St-Denis

FABRIQUE DE TRICOTS - ARTICLES DE LUXE

Maison M. IGLA

21, Rue Montmartre - PARIS-1°

Téléph. : GUTenberg 69-45 Autobus : 85 - 66
Métro : Etienne-Marcel - Sentier - Halles

MERCERIE GENERALE

L. MILGROM

326, Rue Saint-Martin - PARIS-3°
Tél. : TUR. 80-91
Métro : Strasbourg-St-Denis (Porte St-Martin)

Créateur et seul dépositaire à Paris des
FERMETURES FLASH !
(Marque Déposée)

et de toutes fournitures pour Tricots et Confections

JACQUES BANATEANU MARCEL MOURIER
MARBRIERS
Directeurs-Propriétaires de

LA MARBRERIE DE BAGNEUX

122, Route Stratégique, Montrouge
Face à la porte principale du Cimetière de Bagneux
Téléphone. Jour : ALÉSIA 20-16 - Nuit : MONTMARTRE 24-74
Entreprise générale de convois
Transports funèbres et tout ce qui concerne les travaux de cimetière
Fournisseurs des Sociétés de Secours Mutuels Israélites et de l'Union
RENSEIGNEMENTS GRATUITS MAISON RECOMMANDEE

FILES LAINES TOUS TITRAGES

PURE LAINE ET MELANGEES

LES LAINES FAL-EOL

243, Rue Saint-Martin - PARIS-3°

Tél. : ARC. 68-92, COM. 94-73

Métro : Réaumur

La marque appréciée de tous les tricoteurs

FABRIQUE DE TRICOTS EN TOUS GENRES

GROS CLASSIQUE ET FANTAISIE DEMI-GROS

L. RYGWERT

Maison fondée en 1929

345, Rue Saint-Martin - PARIS (3°)
Tél. : TUR. 41-91 Métro : Strasbourg-St-Denis

BERNARD PONS

TAILLEUR POUR HOMMES

239, RUE ST-MARTIN - PARIS
ARC - 43-94

Le Directeur : I. GLEITMAN

IMPRIMERIE S. I. P. N.
14, rue de Paradis - Paris-10°

Manufacture de Confection pour Dames
en Gros

MANTEAUX - TAILLEURS - VESTES - TRAVAIL SOIGNE

Maison GIAZMAN

91, Rue du Théâtre - PARIS-15°

Tél. : SUFFREN 59-83

Autobus 42

Métro : Emile-Zola - Commerce

CONFECTION POUR HOMMES ET DAMES
GABARDINES

BROCO FRERES & GARBAZ

Siège Social :

31, Bd Bonne-Nouvelle - PARIS

Atelier, Bureau de Vente :

7, Rue de Lancry - PARIS-10°

Téléphone : NORD 55-81

Fabrique de Tricots et Bonneterie en Gros

SPECIALITES DE TRICOTS - HAUTE NOUVEAUTE

Hommes - Femmes - Enfants

Madeleine Schwarz

22, Rue Sainte-Foy - PARIS (2°) - Tél. : CENTRAL 40-86

Métro : Strasbourg-St-Denis

MANUFACTURE de VETEMENTS

SPORT

Imperméables - Chasse - Camping - Pêche
Sports d'hiver - Colonies

"EFFF CONFECTION"

94, Bd Sébastopol - PARIS-3° - Tél. ARC. 28-36

Métro : Réaumur-Sébastopol - Strasbourg-Saint-Denis
Arts-et-Métiers C.C.P. Paris : 6701-63

RADIO - TÉLÉVISION de toutes marques

TOUS LES APPAREILS MENAGERS



FRIGIDAIRES

d'importation américaine
PHILCO - KELVINATOR, etc.

Crédit sans formalités

N'hésitez plus !

PRIX SANS PRECEDENT

Poste 5 lampes Seel,
4 gammes 12.500

Radio Phono 6 lampes,
3 vitesses 29.500

Une seule adresse :

TÉLÉ-RADIO ST-MARTIN

29, Boulevard St-Martin - PARIS-3° Tél. : ARC. 23-21
REDUCTION sur présentation de cette annonce

Etablissements

G. HAGOPIAN

10, Rue du Caire - PARIS (2°) - Tél. : CEN. 78-44

Usine : 31-33, Rue de la Duée

Vente : à tous les fabricants de tricots et des
confectionneurs des tissus interlock et jersey toutes
fantaies à des PRIX TRES INTERESSANTS et des
marchandises confectionnées, grands stocks disponibles,
à des PRIX IMBATTABLES

אונזער ווילד

אויסגעגעבן פון פארבאנד פון די יידישע פרייוויליגע און פראנט-קעמפער

פערמאנענטן:
יערן וואנטק פון 10 ביז 12
אין קאפּע, 12, בולווארד דע
לא ווילעט (מעמברע בערוואל)
אין קאפּע, 27, בולווארד דע
מאמפל (מעמברע רעפובליק)

דעם פארגאנגענעם 24-טן נאוועמבער, אין איבערפולטן האטעל מאדערן ענטווארטישע אלגעמיינע פארזאמלונג אונטערן צייכן פון 10-יאריקן יוביליי פון פארבאנד די אפגעשטילטע רעזארוציע

צוגעפינען די נויטיקע מיטלען, בכדי ביי דער
מיטחילף פון אלע מיטגלידער צו פארשטארקן די
פאנאליטעט מעסיקייט פון פארבאנד.
אין די רעמען פון דער שארמע פון פארבאנד
באשליסט די פארזאמלונג פארצוהערן די באטייליגטע
ליקונג און די פאנאליטעט-קאמפאניעס פאר
ישראל.
אין אנבליק פון די געפארן, וואס עס שטעלט
מיט זיך פאר די ווידערנעכט פון דער ווער-
מאכט, סיי פאר דער זיכערקייט פון פארבאנד, סיי
פארן שלום אויף דער וועלט, פארפליכטן זיך
די געוויינטלעכע פראנט-קעמפער, — די וואס
האבן באזונדערס געלייט פון דער לעצטער מלחמה
— זיך צו געפינען אין די ערשטע רייען אינעם
קאמף, וואס עס פירן די מיליאנען קאמבאטאנטן
פון לאנד, גרופירט אינעם „אופאק“, קעגן דער
ראשיטקאציע פון די לאנדאנער און פארזעצער
אפמאכט, קעגן יעדער אויפזאכונג פון דייטשן
מיליטאריזם און פאר א פרייערע לייוונג פון
דייטשן פראבלעם דורך אונטערזאנדונגען
צווישן אלע פארמיטלעכע מלחמות.

די פארזאמלונג יידישע קאמבאטאנטן באגרייבן
דעם קאמפאניעס פאר דער אינציטאטיוו ארויסצו-
געבן א רייך-אילומינירטן בוך לכבוד דעם 10-יא-
ריקן יוביליי פון פארבאנד און פארפליכטן זיך
צו מאכן אלע אנשטערענגונגען, אז עס זאל ווערן
ווי צומערסטן פארשפרייט.

פעסטשטעלנדיק, אז דער פארבאנד האט פארן
לעצטן פערט נאכמער פארשטארקט זיין אנטווע-
רן און פאפולאריטעט, פארקלאמירט די פארזאמלונג
א רעקארד-קאמפאניע פאר ווערברין הונדער-
טער נייע מיטגלידער צווישן די יידישע פראנט-
קעמפער, וואס שטייען נאך אויסער די רייען פון
דער קאמבאטאנטן-משפחה.

פעסטשטעלנדיק די וויכטיקע דערגרייכונגען
פארן לעצטן יאר אויפן געביט פון דער איינהייט,
וואס איז אזוי צום הארץ אלע געוויינטלעכע
פער, אנגאנצט זיך די פארזאמלונג אלץ צו
מאכן, בכדי דאס יאר פון 10-טן יוביליי פון פאר-
באנד זאל ווערן דאס יאר פון דער פולשטענדיקער
פארייניקונג פון די יידישע קאמבאטאנטן.

זאל לעבן דער געאייניקטער פארבאנד פון די
יידישע פראנט-קעמפער!
זאל לעבן דער שלום!
זאל לעבן פראנקרייך!

דער קאמף פון די פראנטקעמפער אין לאנד פאר זייערע גערעכטע פארזאמלונגען

פארקלענערן די פארוואנדלונג פון פארבאנד
שטימט קרעדיטן.
אין דעם צירקולאר, וואס דער
פארזעצער אנגראן האט צעשיקט
נאך מיט א פאר טעג פריער צו די
דעפוטאטן פראטעסטירט טאקע
מ. שוסטער.
(פארזעצונג אויף זייט 2)

די געוועזענע יידישע פראנט-קעמפער, פאר-
זאמלט אויף דער יעדעכער אלגעמיינער פאר-
זאמלונג פון ווער פארבאנד, דעם 24-טן נאוועמ-
בער, אין זאל מאדערן, דריקן אויס צומירן און
אנערקענונג דעם אפגעשטילטע פארזאמלונג
טעם פאר דער מעסיקייט, וואס ער האט געפירט
למכות די אינטערעסן פון די יידישע פראנט-
קעמפער, אין די רעמען פון פראנט-קאמפ-
פארזאמלונג אלגעמיינע פארזאמלונג האט אנגע-
צייכנט.

די אלגעמיינע פארזאמלונג דריקט אויס איר צו-
פרינקייט, וואס עס איז, אדאנק די כסדרדיקע
אנשטערענגונגען פון פארבאנד, געמיינעס מיטן
„אוישטער“, און ביי דער פולסטער אונטערשטי-
צונג פון „אופאק“, געלונגען צו דערגרייכן א ריי-
פארייניקטע רעזולטאטן אין דער פארמיטלונג
פון אנדערע רעכט און באזונדערס אינעם אפ-
שטויכן פון די קסענאפאלישע פלענער קעגנאויכער
די נאטוראליזירטע און אינעם באקומען מיטוויי-
זע באפריידיקונג אין דער פראגע פון פענסיעס
פאר אלמנות פון דעפארטירטע קאמבאטאנטן.

זי דריקט אויס די נויטווענדיקייט פון זייער
צו פארבינדן מיט אלע געוויינטלעכע קאמבאטאנטן פון
לאנד, כדי אנטוויקעלענען אינעם אלגעמיינעם
קאמף פאר די געמיינע פארזאמלונג און גאר
באזונדערס פאר דער פארמיטלונג פון דעם 4-יא-
ר, ווי אויך בכדי ווירקזאמער צו פארמיטלונג
די באזונדערע אינטערעסן פון די קריגס-קרבתות
פון אויסלענדישן אפשאט, און נעמלעך:

(א) פארזיכערן די ווערט און פערמאנענטקייט
פון דער פראנצויזישער בירגערשאפט פון די נא-
טוראליזירטע געוויינטלעכע פראנט-קעמפער און קריגס-
קרבתות;

(ב) אויטאמאטישע רעכט פאר אויסלענדיכער,
געוויינטלעכע קאמבאטאנטן, אויף דער 10-יא-ריקער וויי-
רעכט-קארטע;

(ג) געבן די מעגלעכקייט אן אויסלענדיכער א
געוויינטלעכע פראנטקעמפער, וועלכער ווערט באדראכט
פון אן עקספולסיע, זיך יורדיש צו פארמיטלונג;

(ד) פענסיעס פאר אלע אלמנות און יתומים,
וועמענס דעפארטירטע מאן אדער פאטער איז
געווען א קאמבאטאנט, אן אונטערשייד פון ווער
נאציאנאליטעט.

פעסטשטעלנדיק די אלץ מער וואסאנדנדיקע נויט
צווישן די קריגס-קרבתות, באאויפטראקט די אל-
געמיינע פארזאמלונג דעם נייעם קאמפאניעס, אויס-

אין די רייען פון די געוויינטלעכע פראנט-
קעמפער, קריגס-געפאנגענע און
בכלל צווישן אלע מלחמה-גליטענע
הערשט א גרויסע אומצופרידנקייט.
לויטן אפגעשטימטן געזעץ פון
31-טן דעצעמבער 1953 האבן אלע
קאמפאניעס פון די קריגס-קרבתות
געדארפט באקומען אן אויסבעסערונג
פון זייער לאגע: וועזענטלעכע הע-

מיט צו זיין אויף דער הויך, כדי
אדורכצופירן די אויפגאבן וואס זע-
נען אנגעצייגט געווארן דורך דער
פארזאמלונג פאר אלגעמיינער פאר-
זאמלונג:

(א) אינטערווענצן פאר דער קאמ-
באטאנט-קארטע, נאטוראליזאציעס,
פענסיעס פאר אינוואלידן און אל-
מנות, „פעקיל“, דער באריכט-אפגע-
בער האט באוויזן פונקט נאך פונקט
וויאזוי דידאזיקע אינטערווענצן זע-
נען געמאכט געווארן פאר די מיט-
גלידער און אפט אפילו פאר נישט
מיטגלידער פון דער ארגאניזאציע.

(ב) די סאציאלע טעטיקייט, וואס
איז באשטאנען אין העלפן אונזערע
קריגס-יתומים ארויסצופארן אויף
זומער-אפרו, ברענגען די סאלידארי-
טעט אונזערע קראנקע חברים און
אנד.

(ג) דעקורירונג-קאמפאניע, וועל-
כע האט דערמעגלעכט צו פאר-
שטארקן די ארגאניזאציע מיט א
צופלוס פון 150 נייע מיטגלידער,
צווישן וועלכע עט געפונען זיך א
גאנצע ריי מיטגלידער, וואס האבן מיט
צוויי יאר צוריק פארלאזט די ארגא-
ניזאציע. זיי האבן זיך איבערצייגט,
אז זייער ארט איז אין אונזער גרוי-
סער קאמבאטאנטן-משפחה.

(ד) די צייטונג אונזערע, כדי זי
זאל קענען אפשיפאלען ווי געהערקט
די אקטיוויטעט פון פארבאנד מוז
דערגרייכען רעגולער און אין א פאר-
גרעסערטן פארמאט. בכדי דאס צו
דערגרייכן איז נויטיק צו שאפן קא-
מפאניעס, וועלכע זענען יעדער מיטגליד-
ער און דערגרייכער הינזיכט העלפן
דעם פארבאנד.

(ה) אינעם קאמף קעגן דער ווידער-
נאטוראליזאציע פון דייטשלאנד האט
אונזער פארבאנד זיך אקטיוו באטיילי-
גט אין דער אקציע קעגן דער
ראשיטקאציע פון דער סע. און
איז דעצידירט אלץ צו טאן קעגן
דער ראשיטקאציע פון די לאנדאנער
און פארזעצער אפמאכט צוואנען מיט
אלע קאמבאטאנטן פון לאנד, גר-
פירט אינעם „אופאק“.

די לעצטע אינציטאטיוו פונעם
פארבאנד בנוגע דאס ארויסגעבן פון
רייך-אילוסטריטן בוך איז מיט אן
טויזאנט אויפגענומען געווארן דורך
די פארזאמלונג.

די דערגרייכטע רעזולטאטן זענען
דערמאנטקייט, אונזערע מעגלעכ-
קייטן זענען גרויסע און ווען יעדער
מיטגליד וואלט מיט עפעס בייגע-
טראגן צו דער אקטיוויטעט פון פאר-
באנד, וואלטן די דערגרייכונגען גע-
ווען נאך גרעסערע. די לעצטע אן-
טוויאסטישע פארזאמלונג האט זי-
כער אנגערעגט יעדן אנטווענדיקן
קאמבאטאנט, זיך אקטיווירט צו בא-
טייליקן אינעם לעבן פון מעסיקע
געאייניקטן קאמבאטאנטן-פארבאנד.

משאנר.

אונזער פארבאנד פארנעמט אלץ
מער א וויכטיקן פלאץ אין דער קאמ-
באטאנטן-באוועגונג אין לאנד. דאס
דאזיקע פלאץ האט דער פארבאנד
באקומען אדאנק זיין לאזליקייט, זיין
קאמפאניעס און זיין אנטשלאסן
קייט אינעם קאמף פאר די גערעכ-
טע פארזאמלונגען פון די געוויינטלעכע
פראנט-קעמפער.

עס איז דעריבער נישט קיין וויי-
דער, אז דער זאל פון האטעל מא-
דערן איז געווען איבערפולט, דעם
24-טן נאוועמבער, אויף אונזער יער-
לעכער אלגעמיינער פארזאמלונג.
ענטפערנדיק אויפן רוף פון צענ-
טראל-קאמפאניעס, זענען די יידישע
קאמבאטאנטן געקומען אין א גרוי-
סער צאל, ברענגענדיק ארויס
צום אויסדרוק זייער אינטערעס און
צוגעבונדנקייט צו דער ארגאניזא-
ציע.

עס האט אויף דער פארזאמלונג
געווערשט א דערהויבענע שטימונג,
א חבירישע און ברידערלעכע אטמאס-
פער און אן אויסערגעוויינלעכער
איינזייטיגקייט, וואס האט זיך
ארויסגעפילט סיי פון די ראפארטן,
סיי פון די אינטערווענצן אין דער
דיסקוסיע.

אין א גלענצענדיקן ראפארט,
אפט מאל איבערגעריסן דורך אפלא-
דיסמעטן פון די פארזאמלונג, האט
אויס געוואלט ארויסגעברענגט די אקטי-
וויטעט פון דער ארגאניזאציע פארן
אפגעפלאסענעם יאר, אויף אלע גע-
ביטן האט דער פארבאנד זיך בא-

דער נייער צענטראל- קאמפאניע

אדלער, אפערלבוים, אפערל,
אפערלער, בעלער, אויז בלום,
ברשטיין, צענטנער, משאנר,
ד"ר דאנאווסקי, דארפמאן, עק-
מאן, ערמאן, פאליאוויק, פאל-
נאווער, פרימערמאן, גארבאזש,
אדור, גרינשפאן, האטמאן, הער-
שקאוויטש פערליקס, הערשקא-
וויטש סאס, קעניג, קריסטאל,
קארענבערג, קליידער, קאן,
קארנאד, פרוי ליליענשטיין,
לעווינבוים, לעוואוויטש, מא-
יער, מאדערסקי, מילער, מינץ,
מוגשטיין, ניימאן, פאנאס, פער-
סמונסקי, פאנאס, פרוי מעפער, פרוי
ראזען, פאלאמאן, סאדאווסקי,
סער, סיר, שוסטער, שטאמאן,
שולץ, שראגא, אוריעוויטש,
וויצמאן, ד"ר וואמענבערג, וויל-
דענבערג, זימעט, זיידעווערג.

דאס ערדגרייכט:
גאלדמאן, שושקין, ווילנער.
די קאנטראל-קאמפאניע:
אפערלאווי, גאלגעוויטש, ריכטער.

קומט אלע, דעם 24-טן דעצעמבער, אין פאלעי ד'ארסעי, אויפן
טראדיציאנעלן נאכט-באל
פייערן דעם 10-יאריקן יוביליי פון אייער פארבאנד

No 7(51) Decembre 1954

איר האט דאס ווארט...

(פרייע טריבונע פאר אונזערע מיטגלידער)

„רעפארטאזשע-געלטער“

פרעג איך, פארוואס שווייגט איצט די ארגאניזאציע?

האבן שוין וועגן דעם גארנישט וואס צו זאגן די יידישע פראגמאט קעמפער און קריגס-געפאנגענע? דער שטעלעכער סקאנדאל איז איצט א דאפלטער. די אזוי גערופענע רע-פארטאזשע-געלטער (אויב מען האט זיי שוין יא גענומען) איז נישט נאר טענה פון דער נאציסער בארבריי נאר זיי ווערן צוטיילט צווישן די געליי-פירן יידישע ארגאניזאציעס און ציי-טונגען וואס זייער אויפגאבע דארף זיין צו פארמינערן די געפאר, וואס שטעלט מיט זיך פאר די דייטשע ווידערבאוואפענונג. די יידישע דעפארטירטע, וועלכע זיינען די מערסטן געליטענע האבן געזאגט זיי-ער ווארט אויף זייער אלגעמיינער פארזאמלונג איך האלט, אז אויך די פראגמאטע דארפן לאזן הערן זייער שטים, מען דארף לויט מיין מיינונג, רופן א קאנפערענץ פון אלע ארגאניזאציעס פון געליטענע פון ציון, בכדי שניצל צו רעאגירן קעגן דעם שטעלעכע סקאנדאל און רופן די יידישע עפנטלעכקייט צו פאדערן, עס דארף געשאפן ווערן א קאמיסע פון די געליטענע זעלבסט.

דערדאזיקער רעפערענטאטיווער קאמיטעט, איינגעוויילט אויף א דע-מאקראטישן אופן פון די מלחמה געליטענע דארף זיין דער איינציק בארופענער ארגאניזם צו באשטימען וואס עס דארף מיט די געלטער גע-טאן ווערן.

ווארדעמאר
גענוי, פרייוויליקער,
מאטריקל 607.
גענוי, דעפארטירטער,
מאטריקל 164 507.

דער סוד פון אונזער קראכט

דער באריכט האט אונז באוויזן, אז דאס דער טאגטעגלעכער אר-בעט, וואס די אנפירנדע חברים פון פארבאנד פירן אדורך לטובות דער קאמבאטאנטן-מאסע, אויף אלע געביטן, בלייבן די מיטגלידער טריי-און צוגעבונדן צו זייער ארגאניזא-ציע. דאס איז אונזער בעסטע איינ-הייט פאליטיק. די אלע, וואס זענען אין א געוויסן מאמענט אריינגע-פירט געווארן אין א טעות קומען צו אונז צוריק און מיר זענען אי-בערציגט, אז עס וועט נישט לאנג דויערן און עס וועט רעאליזירט ווערן די פולשטענדיקע איינהייט צווישן די יידישע פראגמאטע-פער. דאס ארויסגעבן דעם אילוסטירטן בוך צום 10-יאריקן יוביליי פון אונ-זער פארבאנד וועט נאך מער צע-מעטירן די סאלידיקייט פון אונזער ארגאניזאציע.

שאַרף סער.
**
בריוו אין רעדאקציע

חברים,
נישט האבנדיק אויסגעדרוקט אלע מיינע געפילן בעת מיין אינטער-ווענץ אויף דער אלגעמיינער פאר-זאמלונג, האלט איך פאר מיין חוב צוגעגעבן, אז ווען נישט אונזער פארבאנד, וועלכער האט ערנסט איי-טערווענירט, וואלט איך באדארפט באצאלן פאר דער צייט פון מיין ליגן אין שפיטאל כמעט אן האלבן מי-ליאן פראנק.

איך ווענדע זיך דעריבער צו אלע חברים זיי זאלן זיך נאך ענגער גר-פירן אין אונזער פארבאנד, וועל-כער פארטידיקט אלע אונזערע אינטערעסן אויף יעדן געביט און אין יעדן מאמענט.

מיט ברודערלעכע גרוסן
חיים מעסינגער.
**

די מעדיצינישע ארטיקלען אין אונזער צייטונג זענען זייער אינטע-רעסאנט, אז מיר, און עס וואלט געווען ווונטשנסווערט, אז עס זאל געעפנט ווערן א רובריק פאר מעדי-צינישע פראגן און ענטפערס וועלכע וואלטן זיכער זייער פאראינטערע-סירט אונזערע מיגלידער.

פאליאוויוק.

אלס געוועזענער פרייוויליקער און דעפארטירטער דערלויב איך מיר צו זאגן מיין מיינונג אין דער פרא-גע פון די קליימס-געלטער, אלס רע-זולטאט פונעם אפמאך ד"ר גאלד-מאן-אדענאזער.

דער גאנצער יידישער ישוב איז אויפגערודערט געווארן פון דער ידיעה, אז די געלטער וואס זיינען גענומען געווארן פאר רעפארטאזשעס פאר די קרבנות פון היטלעריזם, ווערן בענוצט אויף גאנץ אנדערע צוועקן דורך ארגאניזאציעס און פערזאנען, וואס האבן קיין שום שיי-כות נישט צו די לידן פון די קרב-נות פון נאציזם.

מען רייסט זיך ארום צווישן זיך ווער עס וועט באקומען א גרעסערן חלק פון די געלטער, וואס געהערן אויסשליסלעך פאר די דעפארטירטע און פאר די יתומים און אלמנות פון קריג.

שוין צוריק מיט דריי יאר, ווען ד"ר גאלדמאן האט אנגעהויבן די אונטערהאנדלונגען מיט דער אדע-נאזער-רעגירונג צו פארשאכערן דאס בלוט פון אונדזערע 6 מיליאנען קדושים, אונטערן אויסרייד פון כל-מערשטע רעפארטאזשעס, אבער אין אמתן איז דאס געווען דער אנפאנג צו געבן דעם יידישן הכשר אויף צוריק צו באוואפענען אונדזערע נעכטיקע מערדער און אויף צו שטעלן צוריק די דייטשע רעוואל-זשיסטישע ווערמאכט.

די יידישע עפנטלעכקייט אין פראנקרייך איז צו יענער צייט אויפ-געצייכערט געווארן פון דעם סקאנ-דאל און אונדזער ארגאניזאציע האט גערופן מיטגלעך און פארזאמלונגען כדי צו פראטעסטירן קעגן די אונ-טערהאנדלונגען און געווארנט פאר די קאנסעקוענצען.

איך וויל אויסדריקן מיין צופרידן-קייט פאר אונזערן די רובריק, „איר האט דאס ווארט“, וועלכע וועט געבן די מעגלעכקייט, די גענוי יידי-שע פראגמאטע-פער, פריי זיך ארויס-צוואנגן וועגן אלע פראבלעמען וואס האבן א שייכות צו דער טעטיקייט פון אונזער פארבאנד.

איך וויל היינט בארירן די פראגע איינהייט.
ווען ה' ארפוס האט מיט 2 יאר צוריק, מיט א גרופעלע פון זיינע אנהענגער, געגעבן א קלאפ מיט דער טיר פארלאנדנדיק דעם קאמבאטאנטן-פארבאנד האט ער געמיינט, אז ס'איז גענוג צו לאזן מאכן א שטעמפל מיט אן אדרעס, כדי די מאסע יידי-שע געווען פראגמאטע-פער זאלן זיך געבן איבערפעקלן צו אים אין קרעמל אריין. ער האט זיך נעבעך געמוזט ביטער אנטוישן.

די גענוי יידישע פראגמאטע-פער האבן א געזונטן חוש און האבן פאר-שטאנען אפצושטעלן ווער עס זענען זייערע אויפריכטיקע פארטידיקער און די באשיצער פון זייערע איי-טערעסן. זיי האבן עס שטענדיק גע-ברענגט צום אויסדרוק קומענדיק צאלרייך אויף אונזערע אונטער-נעמונגען. ספעציעל אימפאר-זאנט און יום-טובדיק איז אויסגע-פאלן די לעצטע אלגעמיינע פאר-זאמלונג פון 24-טן נאוועמבער.

מיט א פארקאפטן אטעם האבן מיר אויסגעהערט דעם קאלירפולן בא-ריכט פון אונזער באליבטן גענעראל-סעקרעטאר, איזי בלום.

אונזער צענטראל-קאמיטעט דריקט אים זיינע ווארעמסטע ווונטשן דעם פארוואלטונגס-מיטגליד	
שאַרף שטאטמאן	
צו זיין 50-טן געבורטס-טאג.	
א הארציקן מול-טוב דעם לאנגיאריקן מיטגליד	
קלאפער און פרוי	
צום געבורט פון זייער ערשט אייניקל	
דאניעל קרעין	
צענטראל-קאמיטעט פון קאמבאטאנטן-פארבאנד.	

דאס אילוסטרירטע יוביליי-בוך

וועט האבן א טיפן אפקלאנג אין דער עפנטלעכקייט

דאקומענטן וועלן אפשיפלען דעם שווערן, אפט טראג-גישן, אבער רומפולן וועג, אנהייבנדיק פון די פרייווילי-ליקע איינשרייבונגען אין די רעקרוטיר-צענטערס, ביז אויסשולונג-פונקטן, ביז צום פראגמאט און שפעטער, דורך די געפאנגענע-לאגערן און די מאקיס, ביז צו דער באפרייאונג.

וויפל פון אונדזערע בעסטע און טרייסטע חברים זיינען געבליבן אויף די שלאכט-פעלדער, וויפל זיינען געפאלן אין די פארטראג-קאמפן, וויפל זיינען אומ-געקומען אויף דעפארטאזשע! דעם אנדענק זייערן וועט זיין געווינדעט און געהייליקט אונדזער בוך. זייער קרבן פאר פראנקרייך, פאר דער פרייהייט, פארן יידישן פאלק וועט גלאריפצירט ווערן אויף יעדן זיטל, אין יעדער שורה פון דאזיקן וועק.

*
אפשאצנדיק דעם וויכטיקן ביישטייער פון די יידי-שע איינגעוואנדערטע ביים פארטידיקן פראנקרייך, אפגעבנדיק כבוד די העלדיש-געפאלענע יידישע פריי-וויליקע קעמפער, האבן די פראנצויזישע פערזענלעכ-קייטן, ציווילע ווי מיליטערישע, געהאלטן פאר זייער חוב, אין ספעציעל-אנגעשריבענע דעקלאראציעס, ארויסצוברענגען אין דאזיקן בוך זייער אנערקענונג, די אנערקענונג פון פראנקרייך פארן יידישן געווי-קאמבאטאנט.

מיר האבן די טיפסטע איבערצייגונג, אז דאס דא-זיקע בוך, וואס וועט אינגליכן דערשיינען, וועט געפיר-נען דעם געהעריקן אפקלאנג נישט בלויז צווישן די געווי. יידישע קאמבאטאנטן, נאר אויך צווישן דער יידישער און נישט-יידישער עפנטלעכקייט בכלל און וועט העלפן ארויסברענגען אויף דורות דאס קאפיטל פון יידישן מוט און גבורה.

ג. קעניג.

עס האט נישט געקענט זיין קיין מער אימפאזאנט-טער, קיין מער ווירדיקער אופן פון פייערן די גרויסע יום-טובדיקע דאטע פאר די געווי. יידישע פראגמאטע-פער - דעם 10-יאריקן יוביליי פון זייער פארבאנד, ווי דאס ארויסגעבן א בוך, וואס זאל פאראייביקן דעם יידישן אנטיל אין דער שלאכט קעגן נאציזשן אנגריי-פער און אקופאנט, אין דער שלאכט פאר דער אומ-אפהענגיקייט פון פראנקרייך.

דאס רייך-אילוסטרירטע בוך צו די 10 יאר עקזיס-טענץ פון אונדזער פארבאנד וועט ווידמען א ברייט-ארט דער פארצווייגטער טעטיקייט פון דער ארגאניזאציע יונט אויך אנטשטיין. דורך פאטאס און דאקומענטן וועלן קומען צום אויסדרוק די ערשטראנגיקע דערגרייכונגען פון פארבאנד אויף די פארשידנסטע געביטן זיינע: דאס טרייע אפהיטן דעם הייליקן אנדענק פון די גע-פאלענע חברים; די פארטידיקונג פון די רעכט פון געווי. יידישן קאמבאטאנט און קריגס-געפאנגענע; די זארג פאר די קריגס-אלמנות און יתומים; די סאלידארי-טעט מיט די קראנקע און נויטבאדערטליקע חברים; דער קאמף קעגן אנטיסעמיטיזם און קסענאפאביע; די אומ-אויפהערלעכע שלאכט קעגן דער ווידערבאוואפענונג פון די-שע רעוואנשיסטן, ווי דער אנטיל אינעם קאמף פאר שלום; די מאראלישע און מאטעריעלע הילף פאר ישראל און די אקטיווע ראל אין אלע וויכטיקסטע אל-געמיינ-געזעלשאפטלעכע געשעענישן פון אונדזער ישוב, אויף וויפל דאס האט אנטשפראכן דעם איינהייט-כא-ראטער און דער שארטע פון פארבאנד.

דאס בוך וועט זיך אבער נישט באגנוגענען בלויז מיט אט דעם - אזוי רייכן און ווערטפולן - קאפיטל: די 10 יאר טעטיקייט פון „פארבאנד“, א גרויסער טייל, אויב נישט דער ווייטגערעכטער, וועט זיין געווינדעט דער באאיינליקונג פון די איינגעוואנדערטע יידן אין דער מלחמה קעגן היטלעריזם. צענדליקער פאטאס און

דער קאמף פאר אונזערע רעכט

(סוף פון זייט 1)
שאַרף דער „אופאק“ אויך קעגן ניי-עם פראיעקט פונעם ברוזשעט פון די געווי. קאמבאטאנטן און מלחמה-גע-ליטענע, וועלכער דארף אים א פאר-טעג ארום דיסקוטירט ווערן אין דער נאציאנאלער פארזאמלונג.

נישט גענוג טעהנען די געווי. קאמ-באטאנטן, וואס דער 4-יאריק פלאן קומט נישט אנטקעגן זייערע מיני-מאלסטע פאדערונגען זוכט נאך די רעגירונג אריינצופירן אין א טעות דעם פארלאמענט און די עפנטלעכע מיינונג.

דער טעות באשטייט אין דעם, וואס די רעגירונג איז בעתן אפשיי-טלעך דעם ברוזשעט פארן 4-יאריקן פלאן איינגעזאגטען אויף א צוגאב סומע פון 32.5 מיליאן פראנק. די דאזיקע סומע האט דעריבער געדארפט פארטיילט ווערן אויף פאלגנדיקן אופן:

דעם 1-טן מאי 1954 — 8 מיליאן
מיט 540 מיליאן פראנק, דעם 1-טן יאנואר 1955 — 4 מיליאן, דעם 1-טן אקטאבער 1955 — 4 מיליאן, דעם 1-טן יאנואר 1956 — 4 מילי-אר, דעם 1-טן אקטאבער 1956 — 4 מיליאן, דעם 1-טן יאנואר 1957 — 4 מיליאן, דעם 1-טן אקטא-בער 1957 די לעצטע 4 מיליאן פראנק.

וואס זשע האט די רעגירונג גע-טאן? אנטשטאט די צוגעזאגטע 5 מי-ליארן 500 מיליאן פר. פאר בלויז 8 חדשים פון יאר 1954, האט זי די דאזיקע סומע פאררעכנט נישט פאר 8 חדשים נאר פאר א גאנץ יאר.

דאס דאזיקע קונציקע שפיגל, וועט שוין אנגעווענדעט ווערן יעדעס יאר ביזן סוף פון 4-יאריקן פלאן, שאפן-דיק אזויארום א שרייענדיקער סתירה צו די אפגעשטימטע קרעדיטן, דאס הייסט, אז דאס וואס מען גיט מיט איין האנט נעמט מען צו מיט דער צווייטער און, אז מען וויל נאכא-מאל מאכן עקאנאמיע אויפן חשבון פון די געווי. קאמבאטאנטן. אין די אויגן פון דעם פראנצויזישן מיניסטעריום איז דאס צוגעווארפענע בינדל פאר די מלחמה-געליטענע ווייזט אויס נאך אויך צו פעט.

די געווי. קאמבאטאנטן אבער פא-דערן מיט קראפט, אז די באשטימ-טע קרעדיטן זאלן רעספעקטירט ווערן, צוגעבנדיק, אז זיי וועלן נישט אויפגעבן דעם קאמף ביז די רעגיר-ונג וועט העכערן אויך די עפנטליכע פון די אינוואלידן, וואס זענען רע-זולט פון די אינוואלידן.

מיר דריקן אויס אונזער טיפסטן מיט געפיל דעם
חבר קיפערבאמ
צום טיט פון זיין מוטער, געשטארבן אין דער שווייץ.
דער קאמיטעט פון די ייד. געוועה. פראגמאטע-פער אויפן 20-טן

קומט פייערן דעם 10-יאריקן יוביליי אויפן גרויסן נאכט-נאל אין פאלע דא-סע

צווישן די צאלרייכע געסט וועלן זיך געפונען די פארשטייער פון קאמבאטאנטן-מיניסטער, פון די גרויסע קאמבאטאנטן-ארגאניזאציעס און גרעסערע דעלעגאציעס פון דער פראווינק.

לאזט נישט אדורך די געלעגנהייט און קומט פייערן דעם 10-יאריקן יוביליי פון קאמבאטאנטן-פארבאנד, דעם 24-טן דעצעמבער, אין דער נאכט פון „רעוועיאז“.

די יערלעכע נאכט-לעזער פון אונ-זער פארבאנד זענען שוין גוט בא-קאנט דעם פאריזער עולם, אלס די שטעטע, די פאפולערסטע, ווי יונג און אלט פארוויילט זיך אין א זייער סימפאטישער אטמאספער.

אין צוזאמענהאנג אבער מיטן 10-יאריקן יוביליי זענען אלע בא-מאונגען געמאכט געווארן, בכדי דער האיאריקער נאכט-באל זאל אויספאלן נאך אימפאזאנטער און זאל באמת פארוואנדלט ווערן אין א גראנדיעזן יום-טוב, נישט בלויז פון די פראגמאטע-פער מיט זייערע משפחות, נאר פון גאנצן יידישן ישוב.

אויסער די צוויי ערשטראנגיקע טאגנא-און זשאנא-ארקעסטערס וועט אויך שפילן א גאנצע נאכט אין בא-זונדערן קאבארעט-זאל, דער בארימ-טער ציגיינער-ארקעסטער, סעגא-לעסקא און עס וועט ארויסטרעטן די בארימטע זינגערין, רענע לעבא.

דעם 22-טן דעצעמבער, 12.45
וועט אין דער טעלעוויזיע צוריי-פרעטן דער ציגיינער-ארקעס-טער, סעגאלעסקא, וועלכער וועט שפילן אויפן 10-טן יערלעכן באל פון אונזער פארבאנד, אין פא-לע דא-סע.
ביי דער זעלבער געלעגנהייט וועט גערעדט ווערן וועגן באל, וואס פאלט זיך צונויף הא-יארי-מיטן 10-יאריקן יוביליי פון אונ-זער פארבאנד.

N°7(51) Décembre 1954 (2)